RAMI

DIV

RAMMAIRE FRANCAISE

ÉLÉMENTAIRE

DIVISÉE EN LEÇONS

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec
8, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

PROPRIÉTÉ DES AUTEURS :

GRAMMAIRE FRANÇAISE

EXERCICES (1ère. Partie).

EXERCICES (2e. Partie.)

361

GRAMMAIRE

ÉLÉMENTAIRE

DIVISÉE EN LEÇONS

MISE EN RAPPORT AVEC LA DERNIERE EDITION

DU

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

PAR LES

FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR.

BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

PREMIÈRE ÉDITION.

BIBLIOTHEQUE
F.A.S.
QUEBEC

ARTHABASKAVILLE

Imprimerie P. L. TOUSIGNANT.

1886.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Le langage se compose de *sons*, représentés dans l'écriture par des *lettres*.

On appelle *alphabet* la réunion de toutes les *lettres* d'une langue, rangées dans un ordre convenu.

Voici les lettres en usage dans la langue française : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z.*

Ces lettres se divisent en *voyelles* et en *consonnes*.

VOYELLES. — Les principales voyelles sont : *a, e, i, o, u.*

On les appelle voyelles parce que, *seules*, elles forment une *voix*, c'est-à-dire un *son*.

La voyelle *e* représente trois sons différents :

Le premier presque nul, comme dans *plumE, mondE, livrE* ;

Le second aigu, comme dans *bontÉ, vérITÉ, prIER* ;

Le troisième ouvert, comme dans *succÈs, procÈs, regrET.*

Ces trois espèces de sons se trouvent réunis dans le mot *élève.*

La lettre *y* a la valeur de deux *i* après une voyelle, dans le corps des mots. Ainsi, *royal, citoyen, employer*, se prononcent comme s'il y avait *roi-ial, citoi-ien, emploi-ier.*

Dans les autres cas, elle n'a que la valeur d'un *i*, comme dans *martyr, mystère, cygne.*

Aux voyelles *a, e, i, o, u*, appelées *voyelles simples*, se rattachent les deux sons *eu, ou*, nommés *voyelles composées*, et les sons *an, in, on, un*, désignés sous le nom de *voyelles nasales*, parce qu'on les prononce légèrement du nez.

La réunion de deux sons prononcés en une seule émission de voix, prend le nom de *diphtongue.*

Les principales *diphtongues* sont : *ia, ié, io, iu, oi, ué, ui, uin*, etc.

Les voyelles sont *brèves* ou *longues.*

Les premières se prononcent rapidement ; on appuie un peu plus sur les secondes.

CONSONNES — On appelle *consonnes* les lettres de l'alphabet qui ne représentent aucun son par elles-mêmes. Elles ne peuvent être prononcées qu'avec le secours des voyelles.

Il y a dix-neuf consonnes simples qui sont : *b, c, d, f, g, h, j,*

k, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*, et trois consonnes composées : *ch*, *gn*, *ill*.

La consonne *w* ne s'emploie que dans certains mots empruntés à l'anglais ou à l'allemand. Dans le premier cas, elle se prononce généralement *ou*, et dans le second, elle équivaut au *v*.

La consonne *h* est *muette* ou *aspirée* : muette, elle est nulle dans la prononciation, comme dans *l'*H*omme*, *l'*H*onneur*, *l'*H*istoire* ; aspirée, elle empêche toute liaison avec la syllabe qui précède, comme dans le H*éros*, le H*ameau*, *en*H*ardir*, *co*H*ue*.

SYLLABES. — On appelle *syllabe* tout son exprimé par une seule émission de voix et représenté par une ou plusieurs lettres.

Les mots sont d'une ou de plusieurs syllabes : *bon*, *santé*, *souvenir*, *application*.

Un mot d'une seule syllabe, comme *jour*, est un monosyllabe. S'il est formé de plus d'une syllabe, comme *enfant*, *charité*, *reconnaissance*, il est polysyllabe.

DES ACCENTS ET AUTRES SIGNES USITÉS DANS LE LANGAGE ÉCRIT. — Outre les lettres de l'alphabet, on emploie dans le langage écrit les signes suivants : l'*accent aigu*, l'*accent grave*, l'*accent circonflexe*, le *tréma*, l'*apostrophe*, la *cédille*, le *trait d'union* et les signes de la ponctuation.

L'accent aigu (´) se met sur la plupart des *é* fermés : *bonté*, *charité*, *vérité* ; l'accent grave (`), sur la plupart des *è* ouverts : *procès*, *succès* ; l'accent circonflexe (^), sur la plupart des voyelles longues, comme dans *pôle*, *impôt*, *abîme*, *flûte*, *bêche*, *maître*.

Le tréma (¨) se place sur les voyelles *ë*, *ï*, *ü*, pour les détacher de la voyelle qui précède ou de celle qui suit, comme dans *naïf*, *Saül*, *ïambe*.

L'apostrophe (') indique la suppression d'une des trois voyelles *a*, *e*, *i*, devant une autre voyelle. Ainsi, on écrit : *l'amitié*, pour *la amitié* ; *l'espoir*, pour *le espoir* ; *s'il vous plaît*, pour *si il vous plaît*.

La cédille (¸) se place sous la lettre *c* et la fait prononcer comme *s* devant les voyelles *a*, *o*, *u* : *un maçon*, *il lança*, *j'ai reçu*.

Le trait d'union (-) s'emploie pour joindre ensemble plusieurs mots n'en formant qu'un par le sens, comme *chef-lieu avant-garde*, *vis-à-vis*.

Les signes de la ponctuation comprennent : le point (.), que l'on met à la fin d'une phrase ; les deux points [:], le point et virgule [;] et la virgule [,], qui en séparent les différentes parties.

Suivant le sens de la phrase, le point qui la termine est simple [.], interrogatif [?] ou exclamatif [!].

Les signes de la ponctuation marquent encore les repos qu'on doit observer en lisant.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

PREMIERE PARTIE.

Etude des mots variables et des mots invariables.

—ooo—

INTRODUCTION

La Grammaire est l'art qui apprend à connaître les mots, à les écrire et à les employer suivant les règles établies par le bon usage.

Les mots servent à exprimer les pensées, en parlant ou en écrivant.

Chaque mot est le signe d'une idée.

Une idée est la représentation dans notre esprit d'une chose quelconque.

Avec les mots on forme les phrases.

Une *phrase* est la réunion de plusieurs mots formant un sens complet.

Il y a dans la langue française dix espèces de mots, savoir : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

Les mots sont *variables* ou *invariables*.

Les mots *variables* peuvent changer de terminaison.

Les mots *invariables* s'écrivent toujours de la même manière.

Le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe* sont variables.

L'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection* sont invariables.

CHAPITRE 1er

DU NOM OU SUBSTANTIF.

1re LEÇON.

Le *nom* est un mot qui sert à désigner une personne, un animal ou une chose, comme *Paul, cheval, maison.*

On a donné un nom à chaque personne, à chaque animal, à chaque plante et à chaque chose, afin de pouvoir distinguer les objets dont on veut parler.

On a même donné des noms aux choses qui n'existent que dans notre esprit, comme *charité, justice, bonheur.*

Il y a deux sortes de noms : le *nom commun* et le *nom propre.*

Le *nom commun* est celui qui convient à toutes les personnes, à tous les animaux ou à toutes les choses de la même espèce, comme *enfant, brebis, chapeau.*

Le *nom propre* est celui qu'on applique en particulier à une personne, à un animal ou à une chose, comme *Antoine, Médor, Québec.*

La première lettre d'un nom propre doit toujours être une majuscule : *Dieu, Adam, Eve.*

Tout mot complétant la signification d'un nom, est le *complément* de ce nom.

Les noms ont deux sortes de compléments : les *compléments déterminatifs* et les *compléments explicatifs.*

Le complément déterminatif *fixe, restreint, précise* le sens du nom.

La morsure *du crotale* est mortelle. *Crotale* est *complément déterminatif* de *morsure.*

Le complément explicatif *développe* le sens du nom, sans en *restreindre* la signification.

Un ami, *don du ciel*, est un trésor précieux.

Dans cette phrase, *don du ciel*, est le *complément explicatif* du nom *ami*.

QUESTIONNAIRE. — Citez un nom de personne. — Citez un nom d'animal. — Citez un nom de chose. — A quoi sert le nom ? — Le mot *sagesse* est-il un nom ? — Pourquoi ? — Combien y a-t-il d'espèces de noms ? Que veut dire le mot *commun* ? — le mot *propre* ? — Citez cinq noms *communs*. — Citez cinq noms *propres*. — *Un chapeau de paille :* qu'ajoute au mot *chapeau* l'expression *de paille* ? Comment appelez-vous cette expression ?

2e LEÇON. — **Du genre dans les noms.**

Il y a en français deux genres : le genre *masculin* et le genre *féminin*.

Les noms d'hommes et d'animaux mâles sont du genre masculin : *père, lion*.

Les noms de femmes et d'animaux femelles sont du genre féminin : *mère, lionne*.

On a donné encore le genre masculin ou le genre féminin aux noms de choses inanimées. Ainsi, *soleil, livre, château* sont du masculin, tandis que *lune, table, maison* sont du féminin.

Le bon usage seul nous fait connaître le genre de ces sortes de noms.

Dans la langue française, les noms sont donc tous masculins ou féminins, et cette distinction s'appelle *genre*.

Un nom est du genre masculin si l'usage permet de le faire précéder de *le* ou de *un ;* il est, au contraire, du genre féminin, si on peut mettre *la* ou *une*.

Conséquemment, les noms *jardin* et *fruit* sont du masculin, parce que l'usage veut qu'on dise : *le jardin, un fruit ;* mais les noms *plume, table* sont du féminin, attendu que l'on dit : *la plume, une table*.

QUESTIONNAIRE. — Combien y a-t-il de *genres* en français ? — Comment reconnaît-on qu'un nom est *masculin* ? — *féminin* ? — Citez cinq noms *masculins*. — Citez cinq noms *féminins*.

3e LEÇON. — **Remarque sur la distinction des genres.**

La langue française a plusieurs manières de distinguer le genre des personnes et des animaux.

Tantôt elle emploie des noms tout à fait différents pour le masculin et le féminin : *homme, femme ; oncle, tante ; frère, sœur ; bœuf, vache ; cheval, jument ; coq, poule.*

Tantôt, après avoir changé la terminaison des noms indiquant le masculin, elle s'en sert pour représenter le féminin, comme dans les noms suivants : *marchand, marchande ; berger, bergère ; paysan, paysanne ; chrétien, chrétienne ; chat, chatte ; lion, lionne ; religieux, religieuse ; voleur, voleuse ; menteur, menteuse ; lecteur, lectrice ; bienfaiteur, bienfaitrice ; inspecteur, inspectrice ; pécheur, pécheresse ; bailleur, bailleresse ; enchanteur, enchanteresse ; devin, devineresse ; gouverneur, gouvernante ; serviteur, servante ; héros, héroïne ; compagnon, compagne ; veuf, veuve ;* etc.

Dans certains cas, elle fait usage du même nom pour le masculin et le féminin. Ainsi, elle dit : *un* catholique, *une* catholique ; *un* esclave, *une* esclave ; *le* domestique, *la* domestique ; *le* paralytique, *la* paralytique ; etc.

Les mots qui accompagnent ces noms en déterminent le genre.

QUESTIONNAIRE — Quel est le féminin de *oncle* ? — *frère* ? *lion* ? — *chat* ? — *protestant* ? — *domestique* ? Combien y a-t-il de manière pour distinguer le genre des personnes et des animaux ?

4e LEÇON. — **Distinction des genres** (suite).

Les noms qui expriment des états ordinairement exercés par des hommes comme *auteur, professeur, écrivain, compositeur, peintre, poète,* etc., ne changent pas de forme lorsqu'ils sont employés pour désigner des femmes.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

Les noms suivants ont une double forme au féminin. Ainsi :

Chanteur fait *chanteuse*—femme qui aime à chanter—ou *cantatrice*—femme célèbre dans l'art du chant ;

Débiteur fait *débiteuse*—personne qui débite—ou *débitrice*—personne qui doit ;

Demandeur fait *demandeuse*—qui a l'habitude de demander—ou *demanderesse*—personne qui fait une demande en justice ;

Vendeur fait *vendeuse*—celle qui fait profession de vendre—ou *venderesse*—celle qui vend ou a vendu par occasion ;

Chasseur fait *chasseuse*—femme qui chasse—ou *chasseresse*—terme usité en poésie seulement.

Enfin, la langue française se sert souvent du même mot, soit masculin, soit féminin, pour désigner les deux genres. Elle dit donc, en employant le masculin : *un rossignol, un merle, un éléphant, un chameau*, etc. ; et, en employant le féminin : *une grive, une fauvette, une fouine, une panthère*, etc.

Si le genre doit être *précisé*, elle accompagne ces noms de l'un des mots *mâle* ou *femelle*.

La *fauvette mâle ;* la *fauvette femelle*.

QUESTIONNAIRE. --- Quel est le féminin de *docteur ?* --- *professeur ?* --- Quelle est la double forme *féminine* de *chanteur ?* --- *débiteur ?* --- *demandeur ?* --- *vendeur ?* --- *chasseur ?* --- Pour les noms *éléphant, fauvette, grive, rossignol*, etc, comment préciser les genres ?

5e LEÇON. — **Du nombre.**

En terme de grammaire, le *nombre* est la propriété que possèdent les noms de désigner une ou plusieurs personnes, un ou plusieurs animaux, une ou plusieurs choses.

Il y a deux nombres dans les noms : le nombre *singulier* et le nombre *pluriel*.

Le nom qui désigne une seule personne, un seul animal ou une seule chose est du nombre singulier : *un homme, un pigeon, un livre.*

Le nom qui désigne plusieurs personnes, plusieurs animaux ou plusieurs choses est du nombre pluriel : *des hommes, des pigeons, des livres.*

QUESTIONNAIRE. — Que veut dire le mot *nombre ?* --- Que signifie le mot *singulier ?* --- le mot *pluriel ?* --- Si je dis : *un bureau, une main, la plume, le livre,* de quel nombre sont ces noms ? --- Pourquoi ? --- Si je dis : *des mains, deux plumes, les livres,* de quel nombre sont ces noms ? --- Pourquoi ?

6e LEÇON. — **De la formation du pluriel dans les noms.**

RÈGLE.—On indique le pluriel d'un nom en ajoutant un *s* à la fin de ce nom : le *livre,* les *livres ;* un *élève,* des *élèves ;* le *portail,* les *portails ;* un *clou,* des *clous.*

EXCEPTIONS.— I. Les noms terminés au singulier par *s, x, z,* ne changent pas au pluriel : le *fils,* les *fils ;* la *voix,* les *voix ;* le *nez,* les *nez.*

II. Les noms finissant au singulier par *au* ou par *eu,* prennent un *x* au pluriel : un *noyau,* des *noyaux ;* un *bateau,* des *bateaux ;* un *jeu,* des *jeux.*

Landau et *bleu* prennent un *s :* les *landaus,* les *bleus* de Prusse.

III. Les noms *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou,* prennent aussi un *x* au pluriel : les *bijoux,* les *cailloux,* les *choux,* les *genoux,* etc.

IV. Les noms en *al* changent au pluriel *al* en *aux :* le *mal,* les *maux :* le *cheval,* les *chevaux ;* le *général,* les *généraux.*

Aval, bal, cal, carnaval, chacal, narval, nopal, régal, serval, suivent la règle générale.

V. Les noms *bail, corail, émail, soupirail, travail ventail, vitrail,* font au pluriel : *baux, coraux émaux, soupiraux,* etc.

QUESTIONNAIRE. --- Epelez le mot *plume* dans *une plume*. --- Epelez le même mot dans *des plumes* --- Tirez en la règle de la formation du pluriel des noms --- Combien y a t-il d'exceptions à cette règle ? --- Quelles sont-elles ? --- Donnez des exemples ?

7e LEÇON. — **Noms qui ont deux formes au pluriel.**

Aïeul fait au pluriel *aïeux*, pour désigner les ancêtres : *nos* AÏEUX *étaient plus simples que nous.*

Il fait *aïeuls* en parlant du grand-père paternel ou du grand-père maternel : *il vit avec ses* AÏEULS.

On dit de même : les *bisaïeuls*, les *trisaïeuls*.

Ciel fait au pluriel *cieux : la voûte des* CIEUX.

On dit cependant : *des* CIELS *de tableau ; des* CIELS *de lit, de carrière.*

Œil fait *yeux*, 1o quand il désigne l'organe de la vue : *il a mal aux yeux ;* 2o dans les expressions suivantes : *les yeux du pain, les yeux du fromage, les yeux de la soupe ;* 3o en terme de jardinage et de botanique : *tailler la vigne, à deux, à trois yeux.*

Œil fait *œils* dans quelques noms composés, tels que *œil-de-bœuf, œil-de-chat, œil-de-serpent, œil-de-chèvre, œil-d'or.* On dit : des *œils-de-bœuf*, des *œils-de-chat*, etc.

Travail fait au pluriel *travaux :* les *travaux* des champs.

Il fait *travails*, si l'on veut désigner une machine dont on se sert pour maintenir les animaux difficiles à ferrer, à panser. — Il fait encore *travails*, quand on parle des rapports écrits d'un chef de service à un ministre, ou d'un ministre au souverain.

REMARQUES. — *Bercail* et *bétail* n'ont pas de pluriel ; *bestiaux* et *apparaux* n'ont pas de singulier.

Certains noms ne s'emploient qu'au singulier, comme : *la faim, la soif, l'innocence, la justice, l'agriculture, l'astronomie, la jeunesee, la vieillesse, l'or, l'argent ;* d'autres noms ne sont usités qu'au pluriel, comme *pleurs, funérailles, mœurs, ténèbres, vêpres*, etc.

QUESTIONNAIRE. — Quelle est la différence de signification de *aïeux* et *aïeuls* ? — de *ciel* et *cieux* ? — de *œils* et *yeux* ? — de *travails* et *travaux* ?

8e LEÇON. — **Du nom collectif et du nom composé.**

On appelle *noms collectifs* certains noms communs qui expriment une *collection*, c'est-à-dire une réunion de personnes ou de choses, comme *armée*, *foule*, *troupe*, *multitude*, etc.

Il y a deux sortes de collectifs : le *collectif général* et le *collectif partitif*.

Le *collectif général* désigne une collection entière : *la foule des humains, l'armée des Confédérés.* Le *collectif partitif* désigne une collection partielle ; *une foule d'hommes, une armée de soldats.*

Les collectifs généraux sont le plus souvent précédés de *le, la, ce, cet*, etc.

Les collectifs partitifs sont généralement précédés de *un, une.*

Le même mot peut être collectif général ou collectif partitif, selon le sens qu'on y attache.

On appelle *nom composé* deux ou plusieurs mots, généralement réunis par le trait d'union et ne désignant qu'un seul objet : *chef-lieu, arc-en-ciel*, jet d'eau.

Les noms et les adjectifs qui servent à former un nom composé peuvent prendre la marque du pluriel.

QUESTIONNAIRE. — Que signifie le mot *collectif* ? Qu'est-ce que le collectif *général* ? — Citez des exemples. — Qu'est-ce que le collectif *partitif* ? — Citez des exemples. — De combien de mots est formé le nom *arc-en-ciel* ? — Ces trois mots désignent-ils plusieurs objets ? — Comment se nomment les noms formés de plusieurs parties ne désignant qu'un seul objet ?

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

9e LEÇON.

L'*article* est un petit mot qui indique ordinairement le genre et le nombre des noms pris dans un sens déterminé.

Il a trois formes : *le*, pour le masculin singulier : *le père ; la*, pour le féminin singulier : *la mère ; les*, pour le pluriel de l'un ou de l'autre genre : *les cousins, les nièces.*

L'article est sujet à l'*élision* et à la *contraction.*

L'*élision* consiste à supprimer *e* de l'article *le*, et *a* de l'article *la*, devant un nom qui commence par une voyelle ou un *h* muet. Ainsi l'on dit : L'*ami* pour LE *ami.* L'*épée* pour LA *épée.* L'*humeur* pour LA *humeur.*

On remplace par une *apostrophe* la lettre supprimée.

La *contraction* consiste à mettre *du* pour *de le, au* pour *à le*, devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne ou un *h* aspiré : *donnez* DU *pain* AU *pauvre* DU *hameau*, pour *donnez* DE LE *pain* A LE *pauvre* DE LE *hameau.*

Devant les noms pluriels, on met *des* pour *de les, aux* pour *à les : j'obéis* AUX *ordres* DES *chefs*, pour *j'obéis* A LES *ordres* DE LES *chefs.*

Devant un nom masculin singulier commençant par une voyelle ou un *h* muet, l'article ne se contracte pas : *le livre* DE L'*élève.*

Il ne se contracte jamais devant un nom féminin singulier : *le chant* DE L'*alouette, le cri* DE L'*hirondelle, le roucoulement* DE LA *colombe.*

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que l'*article ?* — Combien a-t-il de formes ? — Qu'est-ce que l'*élision ?* — Donnez un exemple. — Qu'est-ce que la *contraction ?* — Donnez un exem-

ple. — L'article se contracte-t-il devant les noms féminins singuliers ? —

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

10e LEÇON.

L'*adjectif* est un mot que l'on ajoute au nom pour le qualifier ou le déterminer.

Il y a deux sortes d'adjectifs : les *adjectifs qualificatifs* et les *adjectifs déterminatifs*.

Des adjectifs qualificatifs.

Les adjectifs qualificatifs sont ceux que l'on ajoute au nom pour exprimer une qualité, une manière d'être des personnes, des animaux ou des choses que ces noms désignent.

Quand je dis : *homme sage, soldat courageux, cheval rouge, table ronde*, les mots *sage, courageux, rouge, ronde* sont des adjectifs qualificatifs.

Les adjectifs qualificatifs prennent le genre et le nombre des noms auxquels ils sont joints.

On appelle compléments des adjectifs, les mots qui s'y rattachent pour en compléter le sens.

Ainsi, dans ces exemples :

Cette action est digne *de récompense ;*

Le travail est utile *à l'homme ;*

Cet élève est bienveillant *pour ses condisciples ;*

Ce pays est fertile *en blé ;*

Les mots *de récompense, à l'homme, pour ses condisciples, en blé* sont les compléments des adjectifs *digne, utile, bienveillant, fertile.*

Ces compléments sont ordinairement unis à l'adjectif par un des mots *à, de, pour, en*, etc.

QUESTIONNAIRE. --- Que signifie le mot *qualifier ?* --- Qualifiez quelques noms. --- Comment appelez-vous ces mots qui *qualifient* ou *déterminent* le nom ? --- Qu'est-ce donc que l'*adjectif ?* --- Combien y en a-t-il de sortes ? --- Qu'est-ce que l'adjectif *qualificatif ?* --- Nommez quelques adjectifs *qualificatifs.* --- Les adjectifs varient-ils ? --- Dans : *Les élèves attentifs*, quel est le genre de *attentifs ?* --- Quel en est le *nombre ?* --- Pourquoi ? --- Dans : *Cette conduite est digne de blâme*, quel rôle joue ce mot *de blâme ?* --- Pourquoi ?

11e LEÇON. — **Formation du féminin.**

RÈGLE. — Pour former le féminin d'un adjectif, on ajoute un *e* muet à la terminaison du masculin singulier : *saint*, *sainte* ; *prudent*, *prudente* ; *vrai*, *vraie*.

Si l'adjectif se termine au masculin par un *e* muet, cette terminaison ne change pas au féminin : *un conseil utile*, *une leçon utile*, *un champ fertile*, *une terre fertile*.

EXCEPTIONS. — I. Dans les adjectifs terminés au masculin singulier par *f*, on change au féminin cette finale en *ve* : *bref*, *brève* ; *naïf*, *naïve*.

II. Les adjectifs terminés en *x* changent le *x* en *se* : *jaloux*, *jalouse* ; *heureux*, *heureuse*. Cependant *doux*, *faux*, *préfix*, *roux* font *douce*, *fausse*, *préfixe*, *rousse*.

REMARQUE. — Les adjectifs en *gu* prennent un tréma sur l'*e* du féminin : *aigu*, *aiguë* ; *ambigu*, *ambiguë*.

On met au féminin un accent grave sur l'avant-dernier *e* des adjectifs en *er* : *fier*, *fière* ; *entier*, *entière*.

QUESTIONNAIRE. --- On écrit : *homme prudent ; femme prudente ;* pourquoi met-on *prudent* dans le premier cas et *prudente* dans le second ? --- Comment donc forme-t-on le *féminin* des adjectifs ? --- N'y a-t-il pas des exceptions à cette règle générale ? --- Citez-les, et donnez des exemples pour chaque cas. --- Dites la *Remarque.*

12e LEÇON.— **Adjectifs qui doublent la consonne finale.**

On double au féminin, devant l'*e* muet, la consonne finale de la plupart des adjectifs terminés :

1o Par *eil* : *pareil, pareille ; vermeil, vermeille*, etc. ;
2o Par *el* : *éternel, éternelle ; mutuel mutuelle*, etc. ;
3o Par *en* : *ancien, ancienne ; mitoyen, mitoyenne*, etc. ;
4o Par *et* : *net, nette ; fluet, fluette ; suret, surette*, etc. ;
5o Par *on* : *bon, bonne ; fripon, friponne*, etc. ;
6o Par *ot* : *sot, sotte ; bellot, bellotte*, etc. ;
7o Par *s* : *bas, basse ; gros, grosse ; épais, épaisse.*

Cependant, *ras gris* font *rase grise.*

Beau, nouveau, fou, mou, vieux font au féminin *belle, nouvelle, folle, molle, vieille,* parce qu'au masculin, devant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet, on dit *bel, nouvel, fol, mol, vieil.*

Jumeau fait au féminin *jumelle, gentil* fait *gentille.*

On met un accent grave sur l'*e*, mais on ne double pas le *t* final des adjectifs suivants :

Complet,	*complète.*	*Indiscret,*	*indiscrète.*
Incomplet,	*incomplète.*	*Inquiet,*	*inquiète.*
Concret,	*concrète.*	*Replet,*	*replète.*
Discret,	*discrète.*	*Secret,*	*secrète.*

QUESTIONNAIRE. --- Comment s'écrivent au féminin l'adjectif *vermeil ?* --- *éternel ?* --- *ancien ?* - - *bon ?* --- *sot ?* --- *bas ?* --- *net ?* --- Tirez-en la règle ? --- N'y a-t-il pas des exceptions pour les adjectifs terminés par *et ?* --- Citez-les. --- Quel est la double forme masculine de l'adjectif *beau ?* --- *nouveau ?* --- *fou ?* --- *mou ?* --- *vieux ?* --- Quel est leur féminin.

13e LEÇON. — **Féminin des adjectifs en EUR.**

Certains adjectifs en *eur* ou en *teur* forment leur féminin en changeant le *r* final en *se* : un discours *flatteur*, une parole *flatteuse ;* un regard *trompeur*, une mine *trompeuse ;* un enfant *menteur*, une personne *menteuse.*

La plupart des adjectifs en *teur* changent leur dernière syllabe en *trice* : un ange *consolateur*, une parole *consolatrice ;* un gouvernement *réparateur*, une mesure

réparatrice ; un langage *adulateur*, une éloquence *adulatrice*, etc.

Les adjectifs *majeur*, *meilleur*, *mineur* et ceux terminés en *érieur* comme *supérieur*, *extérieur*, suivent la règle générale.

Cependant quelques adjectifs en *eur* ont le féminin en *eresse :* un séjour *enchanteur*, une voix *enchanteresse ;* un Dieu *vengeur*, une main *vengeresse*, etc.

QUESTIONNAIRE. — Quel est le féminin de l'adjectif *menteur ? flatteur ? consolateur ? accusateur ? extérieur ? inférieur ? vengeur ? pécheur ?*

14e LEÇON. — **Adjectifs très irréguliers au féminin.**

Absous,	*absoute,*	*Dissous,*	*dissoute.*
Bénin,	*bénigne,*	*Malin,*	*maligne.*
Blanc,	*blanche,*	*Franc,*	*franche.*
Sec,	*sèche,*	*Franc,*	*franque.*
Caduc,	*caduque,*	*Public,*	*publique.*
Frais,	*fraîche,*	*Grec,*	*grecque.*
Coi,	*coite,*	*Favori,*	*favorite.*
Long,	*longue,*	*Oblong,*	*oblongue.*
Ammoniac,	*ammoniaque,*	*Muscat,*	*muscade.*
Turc,	*turque,*	*Tiers,*	*tierce.*

Les adjectifs *aquilin*, *châtain*, *vélin*, *fat*, *dispos*, n'ont pas de féminin ; *capot*, *rosat*, *grognon* servent pour les deux genres ; *céréale* n'a pas de masculin.

QUESTIONNAIRE. - Quel est le masculin de l'adjectif *absoute ? sèche ? fraîche ? coite ? grecque ? favorite ? tierce ? muscade ?* etc. Epelez ces mots au masculin.

15e LEÇON. — **Du pluriel dans les adjectifs.**

RÈGLE. — Pour former le pluriel dans les adjectifs, on ajoute un *s* au singulier : *un enfant instruit, des en-*

fants instruits ; une mère sensible, des mères sensibles.

EXCEPTIONS. — Les adjectifs terminés au singulier par *s*, *x*, ne changent pas de terminaison au pluriel masculin : *un élève pieux, des élèves pieux ; un bœuf gras, des bœufs gras.*

Les adjectifs en *eau*, comme *beau, nouveau*, prennent un *x* au masculin pluriel : *de beaux discours, de nouveaux ordres.* — *Hébreu* prend aussi un *x* : *les enfants hébreux.*

La plupart des adjectifs en AL changent cette finale en AUX : *égal, égaux ; principal, principaux ; national, nationaux.*

D'après l'Académie, les adjectifs *frugal, glacial, naval*, n'ont pas de pluriel masculin : *fatal* fait *fatals*, peu usité ; elle ne se prononce pas sur le pluriel des adjectifs *final, théâtral, filial.*

QUESTIONNAIRE. — Quand est-ce qu'un adjectif est au pluriel ? Comment se forme le pluriel des adjectifs ? Quelles sont les exceptions à cette règle ? Donnez des exemples pour chaque exception.

16e LEÇON. — **Accord de l'adjectif avec le nom.**

L'adjectif se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte : *le bon père, la bonne mère ; les beaux jardins, les belles fleurs.*

Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel ; *le père et le fils charitables ; la mère et la nièce pieuses.*

Si les deux noms ne sont pas du même genre, l'adjectif se met au masculin pluriel, et l'on a soin de placer le nom masculin le dernier : *la tante et l'oncle compatissants.*

L'adjectif qui est précédé de *le plus, le moins*, et suivi d'un nom pluriel, se met au même genre que ce nom pluriel : *l'orgueil est la plus commune des passions.*

QUESTIONNAIRE.

L'oncle et le neveu prudents.
La tante et la nièce prudentes.
La tante et le neveu prudents.

Justifiez l'orthographe de l'adjectif *prudent* dans ces trois exemples.

17e LEÇON. — **Degrés de signification.**

On distingue trois degrés de signification dans les adjectifs : le *positif*, le *comparatif*, et le *superlatif*.

Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif même, comme *beau*, *sage*, *bon*.

Le *comparatif* exprime la comparaison.

En comparant deux objets, on trouve qu'ils sont égaux, ou que l'un est supérieur et l'autre inférieur. De là trois sortes de comparatifs :

1o Le *comparatif d'égalité*, qui se forme avec *aussi* : *cet écolier est* AUSSI *simple que modeste* ;

2o Le *comparatif de supériorité*, qui se forme avec *plus* : *la vertu est* PLUS *estimable que l'or* ;

3o Le *comparatif d'infériorité*, qui se forme avec *moins* : *l'or est* MOINS *précieux que la science*.

Les trois adjectifs *meilleur*, *moindre et pire*, expriment *seuls* une comparaison.

Plus bon ne se dit jamais pour *meilleur*.

Le *superlatif* exprime la qualité à un très haut degré ou au plus haut degré.

On distingue le *superlatif absolu* et le *superlatif relatif*.

Le *superlatif absolu* se forme à l'aide de *très*, *fort*, *bien*, *extrêmement*, etc. : *la rose est une* TRÈS *belle fleur*.

Le *superlatif relatif* est formé d'un comparatif de supériorité ou d'infériorité que l'on fait précéder d'un des mots *le*, *la*, *les mon*, *ton*, *son*, etc. : *Louis est* LE *moins âgé de mes élèves* ; *vous êtes* LE *plus dévoué de mes amis*.

QUESTIONNAIRE.—Nommez les trois degrés de signification des adjectifs. Qu'est-ce que le *positif* ? le *comparatif* ? le *superlatif*. Quels sont les différents *comparatifs* ? les différents *superlatifs* ?

18e LEÇON. — **Remarques sur l'adjectif.**

Un adjectif est quelquefois employé comme nom. Il désigne alors une personne ou une chose, et il est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif : *le sage vit heureux ; nos braves ont remporté la victoire ; il faut préférer l'utile à l'agréable.*

Dans ces exemples, les adjectifs *sage, braves, utile, agréable* sont employés comme noms.

Certains noms peuvent, au contraire, être employés comme adjectifs. Ils expriment alors un état, une manière d'être : *cet homme est laboureur ; Henri IV fut à la fois roi et père de ses sujets.*

Les noms *laboureur, roi, père,* sont ici employés comme adjectifs.

Les qualités exprimées par certains adjectifs sont *contraires* ou *opposées : bon* est opposé à *méchant* ou à *mauvais ;* juste est opposé à *injuste ; grand* est opposé à *petit* ; *blanc* à *noir*, et réciproquement.

La plupart des adjectifs correspondent à des noms qui ont une signification analogue, comme *blanc* et *blancheur*, *bon* et *bonté*, *doux* et *douceur*.

Il y a des adjectifs qui expriment les qualités *sensibles* ou *extérieures*, comme dans *cheval blanc, arbre vert, table ronde.*

Il y a aussi des adjectifs qui expriment les qualités *intérieures* ou *non sensibles*, comme dans *homme charitable, chien fidèle.*

QUESTIONNAIRE

L'homme savant est utile à sa patrie.
Le savant est utile à sa patrie.

Le mot *savant* est-il adjectif dans ces deux exemples ? Quand

est-ce qu'un adjectif est employé comme nom ? Un nom peut-il devenir adjectif ? Donnez un exemple.

19e LEÇON. — **Place des adjectifs.**

Certains adjectifs se mettent avant le nom, comme *beau papier, gros livre, grand portail ;* d'autres se placent après le nom, comme *habit rouge, table ronde.*

Quelques adjectifs se placent avant ou après le nom, selon que l'oreille ou le goût l'exigent : *fleur charmante* ou *charmante fleur ; surprise agréable* ou *agréable surprise.*

L'usage est le seul guide à cet égard.

Le sens d'un nom est quelquefois différent, suivant que l'adjectif est placé avant ou après ce nom :

Un grand homme est un homme de mérité ; *un homme grand* est un homme de haute taille.

Un honnête homme est un homme de probité ; *un homme honnête* est un homme poli.

Un homme pauvre est un homme sans fortune ; *un pauvre homme* est un homme sans talent.

QUESTIONNAIRE.—Les adjectifs qualificatifs se placent-ils avant ou après le nom ? Quel est le seul guide à cet égard ?

20e LEÇON. — **Des adjectifs déterminatifs.**

Les *adjectifs déterminatifs* servent à préciser le sens des noms auxquels ils sont joints : MON *chapeau*, CETTE *plante*, DEUX *livres.*

Il y a trois sortes d'*adjectifs déterminatifs :* les *adjectifs possessifs*, les *adjectifs démonstratifs*, et les *adjectifs numéraux.*

ADJECTIFS POSSESSIFS. —Les *adjectifs possessifs* marquent la possession des objets dont on parle : MON *cheval*, TON *jardin*, SES *moutons.*

Les *adjectifs possessifs* sont :

Masculin singulier....	*mon, ton, son, notre, votre, leur.*
Féminin singulier....	*ma, ta, sa, notre, votre, leur.*
Plur. des deux genres.	*mes, tes, ses, nos, vos, leurs.*

REMARQUE. — Devant un mot féminin singulier commençant par une voyelle ou un *h* muet, on emploie par euphonie *mon, ton, son*, au lieu de *ma, ta, sa* : MON *âme*, pour MA *âme* ; TON *humeur*, pour TA *humeur* ; SON *amitié*, pour SA *amitié*.

On dit cependant : MA *onzième année*, TA *ouate*, SA *yole*.

QUESTIONNAIRE.—Combien distingue-t-on de sortes d'adjectifs ? Qu'est-ce que l'adjectif *déterminatif* ? Combien distingue-t-on de sortes d'adjectifs déterminatifs ? Qu'est-ce que les adjectifs *possessifs* ? Nommez-les. Pourquoi devant les noms féminins, *épée*, *honneur*, emploie-t-on les adjectifs *mon, ton, son*

21e LEÇON. — De l'adjectif démonstratif.

L'*adjectif démonstratif* sert à indiquer ou à montrer l'objet dont on parle : *cet enfant est charmant.*

Il a quatre formes : *ce, cet, cette, ces.*

On met *ce* devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne ou un *h* aspiré : CE *sergent*, CE *général*, CE *héros*.

On met *cet* devant un nom masculin singulier qui commence par une voyelle ou un *h* muet : CET *écolier*, CET *arbre*, CET *habit*.

On met cependant *ce* devant les mots *oui, uhlan, yacht, yatagan, yucca, onze, onzième.*

Cette se met devant un nom féminin singulier : CETTE *rivière*, CETTE *personne*, CETTE *maison*.

Ces se met devant les noms pluriels, soit masculins, soit féminins : CES *hommes*, CES *personnes*, CES *honneurs*,

QUESTIONNAIRE.— Qu'est-ce que l'adjectif *démonstratif* ? Combien y en a-t-il ? Nommez ses quatre *formes*. Devant quels noms se placent *ce* ? *cet* ? *cette* ? *ces* ?

22e LEÇON. — **Des adjectifs numéraux ou de nombre.**

Les *adjectifs numéraux* sont ceux qui expriment le nombre ou le rang.

Il y a trois sortes d'*adjectifs numéraux* :

1o Ceux qui expriment un nombre défini, comme *un, deux, trois, quatre, cinq, cinquante, cent, mille*, etc. ;

2o Ceux qui marquent le rang, comme *premier, second, troisième, quatrième, cinquième*, etc. ;

Les mots *million, billion, milliard, trillion*, etc., ainsi que les mots *douzaine, centaine, millier*, sont toujours des noms.

3o Ceux qui indiquent un nombre indéfini, comme *certain, plusieurs, quelque, maint, tout.*

Les déterminatifs de nombre indéfini sont :

Masc. singulier.. *Aucun, certain, maint, nul, quel, tout, tel.*

Fém. singulier.... *Aucune, certaine, mainte, nulle, quelle, toute, telle.*

Des deux genres... *Autre, chaque, même, quelque, quelconque, plusieurs.*

REMARQUE. — I. *Chaque* est toujours au singulier ; *plusieurs* est toujours au pluriel : CHAQUE *élève récite* PLUSIEURS *leçons.*

II. Les adjectifs qui désignent le rang ou un nombre indefini sont toujours au même genre et au même nombre que le nom qu'ils déterminent : *le premier livre, la troisième page, les derniers numéros, quelques histoires.*

III. Les adjectifs de nombre défini sont invariables, excepté *vingt* et *cent*, qui prennent un *s* au pluriel lorsqu'ils sont précédés d'un autre déterminatif de nombre qui les multiplie, et suivis immédiatement d'un nom pluriel exprimé ou sous-entendu : *quatre-vingts hommes, trois cents soldats.*

IV. Les adjectifs déterminatifs se placent toujours de-

vant un nom ou devant un mot employé comme nom, excepté *quelconque* qui se place toujours après : *donnez une raison quelconque.*

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que les adjectifs *numéraux* ? Combien en distingue-t-on de sortes ? Définissez chaque sorte. Citez quelques adjectifs *définis* A quelle espèce d'adjectifs appartiennent *troisième, sixième* ? Comment se forment les adjectifs de rang ? Comment s'accordent-ils ? Nommez les adjectifs indéfinis *masculins singuliers, féminins singuliers, des deux genres.* Comment s'accordent-ils ? Les adjectifs de nombre défini varient-ils ? N'y a-t-il pas deux exceptions ?

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

23e LEÇON.

Le *pronom* est un mot qui remplace ordinairement le nom et désigne les personnes.

On entend par *personne*, en terme de grammaire, le *rôle* qu'un mot joue dans le langage.

Il y a trois *personnes* ou *rôles* : le rôle de la personne qui parle, ou la *première personne* ; le rôle de la personne à qui l'on parle, ou la *seconde personne* ; et le rôle de la personne ou de l'objet dont on parle, appelé *troisième personne.*

Le pronom est au même genre, au même nombre et à la même personne que le nom dont il rappelle l'idée.

On distingue cinq sortes de pronoms : les *pronoms personnels*, les *pronoms possessifs*, les *pronoms démonstratifs*, les *pronoms relatifs* et les *pronoms indéfinis.*

QUESTIONNAIRE.—*Paul étudie sa leçon ; il la récite bien :* Comment appelez vous le mot le mot *il* qui remplace Paul ? Que

signifie le mot *pronom* ? Qu'est-ce que le *pronom* ? Qu'entend-on par *personne* ou *rôle*, en terme de grammaire ? Combien y a-t-il de personnes ou rôles dans le langage ? Comment s'accorde le pronom ? Combien distingue-t-on de *sortes* de pronoms ?

24e LEÇON. — **Des pronoms personnels.**

Les *pronoms personnels* sont ceux qui désignent particulièrement les personnes du langage. Ce sont :

1re pers. du sing. : *je, me, moi ;* plur. *nous* } des deux
2e pers. du sing. : *tu, te toi ;* plur. *vous* } genres.

3e personne : *il, le, ils, eux,* pour le masculin ; *elle, la, elles,* pour le féminin ; *lui, leur, les, se, soi, en, y,* pour les deux genres.

L'adjectif *même* combiné avec les pronoms *moi, toi, soi, lui, elle, nous, vous, eux, elles,* forme des pronoms personnels composés.

Remarque. — *Le, la, les, leur,* pronoms personnels, accompagnent toujours un verbe : *appelez-le ; je la demande ; je veux leur parler.*

Leur ne prend jamais *s* lorsqu'il est pronom personnel ; il signifie *à eux, à elles.*

En, pronom, signifie *de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela.*

Y est pronom lorsqu'il peut être remplacé par *à lui, à elle, à eux, à elles, à cela.*

QUESTIONNAIRE.— Qu'est-ce que le pronom *personnel* ? Nommez les pronoms personnels de la première personne ;—de la deuxième personne ; — de la troisième personne. Dans cette phrase : *pour connaître les hommes, il faut les fréquenter*, qu'est le mot *les* devant fréquenter ? Quand est-ce que le mot *leur* ne prend jamais *s* ? Que signifient les mots *en* et *y* pronoms personnels ?

25e LEÇON. — **Des pronoms possessifs.**

Les *pronoms possessifs* sont ceux qui ajoutent une idée de possession aux noms dont ils tiennent la place. Ces pronoms sont :

Sing. masculin.	Sing. féminin.	Plur. masculin.	Plur. féminin.
Le mien,	*La mienne,*	*Les miens,*	*Les miennes,*
Le tien,	*La tienne,*	*Les tiens,*	*Les tiennes,*
Le sien,	*La sienne,*	*Les siens,*	*Les siennes,*
Le nôtre,	*La nôtre,*	*Les nôtres,*	*Les nôtres,*
Le vôtre,	*La vôtre,*	*Les vôtres,*	*Les vôtres,*
Le leur,	*La leur,*	*Les leurs,*	*Les leurs,*

Les pronoms possessifs *le nôtre, le vôtre,* prennent un accent circonflexe sur l'*ô*, tandis que les adjectifs possessifs *notre, votre,* ne prennent jamais cet accent : *votre habit est neuf ;* les *vôtres* et les *nôtres sont râpés.*

QUESTIONNAIRE.---Qu'est-ce que le pronom *possessif* ? Nommez les pronoms possessifs. Dans les trois phrases suivantes, analysez le mot *leur. Leur santé est faible. Nous leur avons promis des récompenses. Votre livre est neuf, le leur est usé.*

26e LEÇON. — **Des pronoms démonstratifs.**

Les *pronoms démonstratifs* sont ceux qui servent à montrer, pour ainsi dire, les objets dont on parle, comme dans cette phrase : *ce sont deux bons livres ; lisez celui-ci et je vais lire celui-là.*

Voici les *pronoms démonstratifs :*

Celui, celui-ci, celui-là, pour le masculin singulier.
Ceux, ceux-ci, ceux-là, pour le masculin pluriel.
Celle, celle-ci, celle-là, pour le féminin singulier.
Celles, celles-ci, celles-là, pour le féminin pluriel.
Ce, ceci, cela, pour les deux genres.

REMARQUE. — Le mot *ce,* placé devant un nom, est adjectif ; il est pronom dans tous les autres cas.

Celui-ci, celle-ci, servent à désigner les objets proches ou cités les derniers. *Celui-là, celle-là,* indiquent les objets les plus éloignés, ou cités les premiers.

QUESTIONNAIRE.---Qu'est-ce que le pronom *démonstratif* ? Nommez les pronoms démonstratifs. Quand le mot *ce* est-il pro-

nom ? adjectif démonstratif ? Donnez un exemple pour chaque cas. Dans cette phrase : les *ivrognes et les joueurs finissent toujours mal ; ceux-ci deviennent fripons, ceux-là s'abrutissent*, que remplace *ceux-ci ? ceux-là ?*

27e LEÇON. — **Des pronoms relatifs.**

Les *pronoms relatifs* tiennent la place d'un nom ou d'un pronom, et lient à ce nom ou à ce pronom les mots qui s'y rapportent.

Les *pronoms relatifs* sont :

Masc. sing.	Fém. sing.	Masc. plur.	Fém. plur.
Lequel,	*Laquelle,*	*Lesquels,*	*Lesquelles,*
Duquel,	*De laquelle,*	*Desquels,*	*Desquelles,*
Auquel,	*A laquelle,*	*Auxquels,*	*Auxquelles,*

Qui, que, quoi, dont, pour les deux genres et les deux nombres.

On appelle *antécédent* le nom ou le pronom auquel le pronom relatif se rapporte.

Dans cette phrase : *l'enfant que vous voyez, est celui dont je vous avais parlé, enfant* est *l'antécédent* de *que, celui* est l'*antécédent* de *dont.*

Remarque. — Lorsque les pronoms relatifs *qui, que, quoi* n'ont pas d'antécédent, comme quand on dit : *qui est arrivé ? que deviendrais-je ? à quoi pensez-vous ?* on les appelle *pronoms interrogatifs.*

Où, mis pour *auquel, dans lequel*, est pronom relatif : *la nature est un livre où tout le monde doit lire* (dans lequel). Mais *où* est adverbe quand il renferme une idée de lieu : *où allez-vous ?* c'est-à-dire *dans quel lieu ?*

QUESTIONNAIRE — Qu'est-ce que le pronom *relatif ?* Nommez ceux qui sont invariables. Qu'appelle-t-on *antécédent* d'un pronom ? *L'instruction que vous recevez est un bienfait inappréciable :* quel est, dans cette phrase, l'*antécédent* de *que ?*

28e LEÇON. — **Des pronoms indéfinis.**

Les *pronoms indéfinis* sont ceux qui désignent d'une manière vague les personnes ou les choses dont ils rappellent l'idée.

Ces pronoms sont : *chacun, l'un, l'autre, on, quiconque.*

On considère aussi comme des pronoms indéfinis les expressions *qui que ce soit* et *quoi que ce soit.*

Employés d'une manière absolue, *aucun, nul, tel* sont généralement classés parmi les pronoms indéfinis, bien que l'Académie ne les emploie que comme des adjectifs.

Autrui, personne, quelqu'un, quelques-uns, rien, ainsi que le mot *tout,* employé absolument, sont des noms.

QUESTIONNAIRE — Qu'est-ce que le pronom *indéfini ?* Nommez les pronoms indéfinis. Quelles expressions considère-t-on comme pronoms indéfinis ?

CHAPITRE V

DU VERBE.

29e LEÇON. — **Du verbe en général.**

Le *verbe* est un mot qui sert à affirmer une manière d'être ou d'agir attribuée à une personne ou à une chose.

Si je dis : *le fermier laboure, il bêche, il plante,* j'affirme que les manières d'agir exprimées par les mots *laboure, bêche, plante,* conviennent au fermier.

Si je dis : *ce malade dort, il sommeille, il rêve, il souffre,* j'affirme que les manières d'être exprimées par les mots *dort, sommeille, rêve, souffre,* conviennent à ce malade.

On reconnaît qu'un mot est un verbe quand on peut le faire précéder des pronoms *je*, *tu*, *il nous*, *vous*, *ils*. Ainsi les mots *chanter*, *étudier*, sont des verbes, parce qu'on peut dire *je chante*, *tu chantes*, *il chante ; nous étudions*, *vous étudiez*, *ils étudient*.

Dans le verbe, il faut considérer le *nombre*, la *personne*, le *temps* et le *mode*.

QUESTIONNAIRE. — *Paul écrit*, *Jules chante*. Qu'exprime le mot *écrit* ? le mot chante ? Comment appelle-t-on ces mots ? Qu'est-ce que le *verbe* ? Combien considère-t-on de choses dans un verbe ?

30e LEÇON. — **Nombre et personne.**

Il y a dans le verbe *deux nombres :* le *singulier*, quand il s'agit d'une seule personne ou d'une seule chose, comme *je lis*, *l'enfant dort ;* le *pluriel*, quand il s'agit de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme *nous lisons*, *les enfants dorment*.

On distingue *trois personnes* dans le verbe.

La *première personne* prend le pronom *je* au singulier et *nous* au pluriel : *je finis*, *nous finissons*.

La *seconde personne* prend le pronom *tu* au singulier et *vous* au pluriel : *tu lis*, *vous lisez*.

La *troisième personne* prend le pronom *il*, *elle*, ou un nom au singulier, et *ils*, *elles*, ou un nom au pluriel : *il lit*, *l'enfant étudie ; ils lisent*, *les enfants étudient*.

REMARQUE. — Par politesse on substitue souvent la seconde personne du pluriel à la deuxième personne du singulier. Ainsi on dit, en parlant à une seule personne : VOUS *priez*, VOUS *étudiez*, au lieu de TU *pries*, TU *étudies*. *Mon ami*, *je suis content de* VOUS, pour *je suis content de* TOI.

QUESTIONNAIRE. Combien y a-t-il de *nombres* dans le verbe ? Combien y a-t-il de *personnes* ? Quelles sont-elles.

31e LEÇON. — **Du sujet.**

On appelle *sujet* la personne ou la chose à laquelle on attribue la manière d'être ou d'agir affirmée par le verbe.

On connaît le sujet d'un verbe en plaçant devant ce verbe la question *qui ?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses. *Nous travaillons. Qui travaille ?* Réponse : *nous.* — *Paul étudie. Qui étudie ?* Réponse : *Paul.* — *Les plantes croissent.* — *Qu'est-ce qui croît ?* Réponse : *les plantes.* Dans ces trois exemples, *nous* est sujet de *travaillons, Paul* est sujet de *étudie, plantes* est sujet de *croissent.*

Le sujet d'un verbe est le plus souvent exprimé par un nom ou par un pronom.

Si le sujet est un nom, le verbe est à la 3me personne.

Dans les conjugaisons modèles, le pronom qui est devant chaque personne est sujet de cette personne du verbe.

QUESTIONNAIRE — Qu'appelle-t-on *sujet* d'un verbe? *Charles joue pendant que vous étudiez ;* dans cette phrase nommez les verbes et dites leur sujet.

32e LEÇON. — **Accord du verbe avec son sujet.**

Le verbe s'accorde avec son sujet en nombre et en personne : *J'obéis, vous partez, ils chantent.*

Quand un verbe a plus d'un sujet singulier, on met ce verbe au pluriel : *Mon frère et ma sœur arrivent.*

Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe doit être au pluriel et à la personne qui a la *priorité :* la première à la *priorité* sur la *seconde* et la *troisième ;* la *seconde* sur la *troisième.*

La politesse veut que l'on nomme d'abord la personne à qui ou de qui l'on parle, et qu'on se nomme soi-même le dernier : *Vous et moi nous rions. Votre cousin et moi nous travaillons.*

Point de verbe à un mode personnel sans un sujet exprimé ou sous-entendu.

Point de mot employé comme sujet sans un verbe à un mode personnel.

QUESTIONNAIRE.—Comment s'accorde le verbe? A quel nombre se met un verbe dont le sujet est formé de plusieurs mots? A quelle personne se met un verbe dont le sujet est formé de mots de différentes personnes?

33e LEÇON. — **Complément du verbe.**

On appelle *complément* d'un verbe tout mot ou toute réunion de mots *servant* à compléter le sens de ce verbe.

Le verbe a trois sortes de compléments : le complément *direct*, le complément *indirect* et le complément *circonstanciel*.

Le *complément direct* est l'objet auquel passe, sans l'intermédiaire d'aucune préposition, l'action faite par le sujet du verbe actif.

Il répond à la question *qui* ou *quoi* faite avec le verbe : Je console *ce pauvre*. Ces enfants font *leurs devoirs*. Je console *qui ? Ce pauvre*. Ces enfants font *quoi ? Leurs devoirs*.

Pauvre et *devoirs* sont ici compléments *directs*. Quand un verbe a pour complément direct un *infinitif* cet infinitif complément est quelquefois précédé d'une des prépositions *à* ou *de*. Dans ce cas ces prépositions sont purement euphoniques, et ne changent point la nature du complément, qui reste *direct*, puisqu'il répond à la question directe *quoi*.

Ex.—Il craint *de mourir*. Il craint quoi : *De mourir*. *Mourir* est complément direct.

Le *complément indirect* est le terme qui sert à compléter le sens du verbe à l'aide d'une *préposition exprimée* ou *sous-entendue*.

Il répond à l'une des questions *à qui ? à quoi ? de qui ? de quoi ? par qui ? par quoi ?* etc.

Je donne un conseil *à qui ? A mon ami.*

Il pense à *quoi ? Au ciel.*

Amis et *ciel* sont compléments *indirects.*

Le *complément circonstanciel* est le mot qui complète le sens du verbe au moyen d'une idée accessoire de *temps*, de *lieu*, de *manière*, de *moyen*, de *cause*, de *but* etc.

Il répond aux questions *quand ? où ? comment ? pourquoi ?*

Je partirai avant les *grands froids.*

Je partirai quand ? *Avant les grands froids.*

Les grands froids, est le complément circonstanciel du verbe partir. (circonstance de temps).

Paul revient du *Manitoba.*

Paul revient d'où ? *Du Manitoba.*

Du Manitoba, complément *circonstanciel* de revient. (Circonstance de lieu.)

Cet élève se conduit *avec sagesse.*

Cet élève se conduit *comment ? Avec sagesse. Sagesse*, complément circonstanciel de conduit. (Circonstance de manière.)

On étudie afin de *s'instruire.*

Pourquoi étudie-t-on ? *Pour s'instruire. Instruire*, complément *circonstanciel* de étudie. (Circonstance de cause, de raison, de but, de fin etc.)

QUESTIONNAIRE.—Qu'appelez-vous *complément* d'un verbe ? Combien un verbe peut-il avoir de sortes de compléments ? Définissez le complément *direct ? indirect ? circonstanciel ?* Dans cette phrase : *Paul prie Dieu pour sa famille pendant la messe*, dites la nature des compléments de *prie.*

34e LEÇON. — **Des modes du verbe.**

On appelle *modes* d'un verbe les différentes manières dont ce verbe affirme.

Il y a six modes dans un verbe : l'*indicatif*, le *condi-*

tionnel, l'*impératif*, le *subjonctif*, l'*infinitif* et le *participe*.

L'INDICATIF affirme d'une manière certaine et positive que quelque chose a lieu, a eu lieu ou aura lieu : *je lis, tu as fini, il partira.*

Le CONDITIONNEL affirme que quelque chose aurait lieu, moyennant une condition : *je lirais si j'avais un livre.*

L'IMPÉRATIF indique un ordre, une exhortation ou une prière : *faites cela ; aimez vos ennemis ; venez avec nous.*

Le SUBJONCTIF s'emploie pour indiquer l'obligation, le désir ou le doute : *il faut que je sorte ; je veux qu'il parte ; je doute qu'il vienne.*

L'INFINITIF sert à exprimer la manière d'être ou d'agir, sans l'attribuer à personne : *chérir ses parents ; aimer la patrie.*

Le PARTICIPE présent, *présente sous la forme d'un attribut*, la manière d'être ou d'agir exprimée par le verbe : *le progrès sera la récompense des élèves* TRAVAILLANT *avec ardeur. Ma tâche* FINIE, *je me reposerai.*

Les quatre premiers modes, c'est-à-dire l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif, sont appelés modes *personnels*, parce qu'ils varient suivant les personnes.

L'infinitif et le participe se nomment modes *impersonnels*, parce qu'ils n'admettent pas les trois personnes.

Tout verbe qui est à un mode personnel doit avoir un sujet exprimé ou sous-entendu.

QUESTIONNAIRE.— Qu'appelle-t-on *modes* d'un verbe ? Nommez les modes d'un verbe — Qu'exprime l'*indicatif ?* le *conditionnel ?* l'*impératif ?* le *subjonctif ?* l'*infinitif ?*

35e LEÇON. — **Des temps du verbe.**

Les *temps* sont les formes partitulières que prend le verbe pour marquer à quelle époque se rapporte la manière d'être ou d'agir qu'il exprime.

Il y a trois temps principaux : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

Le *présent* n'a qu'un temps, mais on distingue cinq sortes de passés : l'*imparfait*, le *passé défini*, le *passé indéfini*, le *passé antérieur* et le *plus-que-parfait*.

On distingue aussi deux *futurs* : le *futur simple* et le *futur antérieur*.

Les divers temps d'un verbe se divisent en *temps simples* et en *temps composés*.

Les TEMPS SIMPLES ne prennent point d'auxiliaire : *je chante, je finis*.

Les TEMPS COMPOSÉS prennent l'auxiliaire *être* ou l'auxiliaire *avoir* : *je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*.

QUESTIONNAIRE — Qu'appelle-t-on *temps* dans les verbes ? Quelles sont les divisions principales du temps ? Combien de temps a le *présent* ? le *passé* ? le *futur* ? Quelle différence faites-vous entre *temps* (époque) et les *temps* du verbe ? Qu'entendez-vous par *temps simples* ? *temps composés* ?

36e LEÇON. — **Observations sur les temps des verbes.**

On compte en général vingt temps dans un verbe : dix temps simples et dix temps composés.

Le mode indicatif a huit temps. Chacun des temps des autres modes correspond à l'un des temps de l'indicatif.

Nous placerons un numéro devant chaque temps, afin qu'on puisse en faire usage dans les exercices.

1. Le PRÉSENT marque qu'un fait a lieu au moment où l'on parle : *maintenant je lis, j'écris, nous marchons*.

2. L'IMPARFAIT marque qu'un fait avait lieu en même temps qu'un autre : *je lisais quand vous êtes entré*.

3. Le PASSÉ DÉFINI marque qu'un fait a eu lieu à une époque entièrement passée et déterminée : *je partis hier matin*.

4. Le PASSÉ INDÉFINI marque qu'un fait a eu lieu à une époque passée : *j'ai fini, il est parti.*

5. Le PASSÉ ANTÉRIEUR marque qu'un fait a eu lieu immédiatement avant un autre : *quand il eut parlé, il écouta.*

6. Le PLUS-QUE-PARFAIT marque qu'un fait avait eu lieu avant un autre : *j'avais marché et je me reposai.*

7. Le FUTUR SIMPLE marque qu'un fait aura lieu dans un temps à venir : *il arrivera demain.*

8. Le FUTUR ANTÉRIEUR marque qu'un fait aura lieu avant un autre : *quand j'aurai fini, je vous suivrai.*

9. Le CONDITIONNEL PRÉSENT marque qu'un fait aurait lieu à une condition : *je lirais si j'avais un livre.*

10. Le CONDITIONNEL PASSÉ marque qu'un fait aurait eu lieu à une conditon : *je serais parti, si vous étiez arrivé.*

11-12. L'IMPÉRATIF, *à ses deux temps,* marque qu'un fait doit avoir lieu d'après un ordre ou une exhortation : *soyez toujours fidèle ; ayez fini quand j'arriverai.*

13. Le PRÉSENT DU SUBJONCTIF correspond au présent ou au futur de l'indicatif.

14. L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF correspond à l'imparfait de l'indicatif et au conditionnel présent.

15. Le PASSÉ DU SUBJONCTIF correspond au passé défini, au passé indéfini et au futur antérieur.

16. Le PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF correspond au plus-que-parfait de l'indicatif et au conditionnel passé.

17. Le PRÉSENT DE L'INFINITIF.

18. Le PASSÉ.

19. Le PARTICIPE PRÉSENT.

20. Le PARTICIPE PASSÉ.

QUESTIONNAIRE. — Combien y a-t-il de *temps* dans un verbe ? Combien de temps *simples ?* De temps *composés ?*

37e LEÇON. — **Des différentes sortes de verbes.**

Il y a deux sortes de verbes : le verbe *substantif* et les verbes *attributifs*.

L'ATTRIBUT est la qualité que l'on affirme appartenir au sujet : *il est affable ; je suis content ; vous êtes tristes et souffrants. Affable, content, tristes* et *souffrants* sont des attributs.

Le verbe substantif, qui affirme l'existence, est le verbe *essentiel* du discours. Il existe par lui-même et sert à lier l'attribut au sujet : *Dieu est. Ces enfants sont studieux.*

Il n'y a qu'un verbe substantif, c'est le verbe *être*.

Les verbes *attributifs* sont ceux qui expriment un état ou une manière d'agir attribuée au sujet.

On distingue cinq sortes de verbes attributifs : le verbe *transitif*, le verbe *intransitif*, le verbe *passif*, le verbe *pronominal* et le verbe *unipersonnel*.

On les appelle verbes attributifs parce qu'ils renferment un attribut : *j'aime*, pour *je suis aimant ; tu souffres*, pour *tu es souffrant ; il a trouvé*, pour *il a été trouvant*.

QUESTIONNAIRE.— Combien y a-t-il de sortes de verbes ? Qu'appelle-t-on *attribut ?* Qu'est-ce que le verbe *substantif ?* Quels sont les verbes *attributifs ?*

38e LEÇON. — **Des conjugaisons.**

Conjuguer un verbe, c'est l'écrire ou le réciter avec toutes ses formes de mode, de temps, de nombre et de personne.

Il y a quatre conjugaisons différentes que l'on distingue par le présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif ter-

miné en *er* comme *donner ;* la deuxième en *ir*, comme *finir ;* la troisième en *oir*, comme *apercevoir ;* la quatrième en *re*, comme *vendre*.

Après avoir conjugué le verbe *avoir* et le verbe *être*, appelés *verbes auxiliaires* quand ils servent à conjuguer les autres verbes, nous donnerons un modèle de chacune des conjugaisons.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que *conjuguer* un verbe ? Combien y a-t-il de *conjugaisons* dans les verbes ? Comment les distingue-t-on ? Citez des verbes de la 1re conjugaison ? de la 2ième conjugaison ? de la 3ième conjugaison ? de la 4ième conjugaison ?

39e LEÇON. — **Conjugaison du verbe ÊTRE.**

INDICATIF

PRÉSENT.

Je suis,	tu es,	il est,
Nous sommes,	vous êtes,	ils sont.

IMPARFAIT.

J'étais,	tu étais,	il était,
Nous étions,	vous étiez,	ils étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus,	tu fus,	il fut,
Nous fûmes,	vous fûtes,	ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été,	tu as été,	il a été,
Nous avons été,	vous avez été,	ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été,	tu eus été,	il eut été,
Nous eûmes été,	vous eûtes été,	ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été,	tu avais été,	il avait été,
Nous avions été,	vous aviez été,	ils avaient été.

FUTUR.

Je serai,	tu seras,	il sera,
Nous serons,	vous serez,	ils seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été,	tu auras été,	il aura été,
Nous aurons été,	vous aurez été,	ils auront été.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je serais,	tu serais,	il serait,
Nous serions,	vous seriez,	ils seraient.

PASSÉ.

J'aurais été,	tu aurais été,	il aurait été,
Nous aurions été,	vous auriez été,	ils auraient été.

On dit aussi :

J'eusse été,	tu eusses été,	il eût été,
Nous eussions été,	vous eussiez été,	ils eussent été.

IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Sois,	soyons,	soyez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie été,	ayons été,	ayez été.

SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je sois,	que tu sois,	qu'il soit.
Que nous soyons,	que vous soyez,	qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse,	que tu fusses,	qu'il fût,
Que nous fussions,	que vous fussiez,	qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été,	que tu aies été,	qu'il ait été,
Que nous ayons été,	que vous ayez été,	qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été,	que tu eusses été,	qu'il eût été.
Que nous eussions été,	que vous eussiez été,	qu'ils eussent été.

INFINITIF

PRÉSENT : Être. PASSÉ : Avoir été.

PARTICIPE

PRÉSENT : Étant. PASSÉ : Été, ayant été.

REMARQUE. — Le verbe *être* sert d'auxiliaire à tous les verbes passifs, à tous les verbes réfléchis, à quelques verbes intransitifs et à certains verbes unipersonnels.

40e LEÇON. — **Conjugaison du verbe AVOIR.**

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'ai,	tu as,	il a,
Nous avons,	vous avez,	ils ont.

IMPARFAIT.

J'avais,	tu avais,	il avait,
Nous avions,	vous aviez,	ils avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus,	tu eus,	il eut,
Nous eûmes,	vous eûtes,	ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu,	tu as eu,	il a eu,
Nous avons eu.	vous avez eu,	ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu,	tu eus eu,	il eut eu,
Nous eûmes eu,	vous eûtes eu,	ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu,	tu avais eu,	il avait eu,
Nous avions eu,	vous aviez eu,	ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.	tu auras,	il aura,
Nous aurons,	vous aurez,	ils auront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu,	tu auras eu,	il aura eu,
Nous aurons eu,	vous aurez eu,	ils auront eu.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

J'aurais,	tu aurais,	il aurait,
Nous aurions,	vous auriez,	ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu,	tu aurais eu,	ils aurait eu,
Nous aurions eu,	vous auriez eu,	ils auraient eu.

On dit aussi :

J'eusse eu,	tu eusses eu,	il eût eu,
Nous eussions eu,	vous eussiez eu,	ils eussent eu.

IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR :

Aie,	ayons,	ayez.

PASSÉ.

Aie eu,	ayons eu,	ayez eu.

SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j'aie,	que tu aies,	qu'il ait,
Que nous ayons,	que vous ayez,	qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse,	que tu eusses,	qu'il eût,
Que nous eussions,	que vous eussiez,	qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu,	que tu aies eu,	qu'il ait eu.
Que nous ayons eu,	que vous ayez eu,	qu'ils aient eu.

PEUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu,	que tu eusses eu,	qu'il eût eu,
Que nous eussions eu,	que vous eussiez eu,	qu'ils eussent eu.

INFINITIF

PRÉSENT : Avoir. PASSÉ : Avoir eu.

PARTICIPE

PRÉSENT : Ayant. PASSÉ : Eu, eue, ayant eu,

REMARQUES. — Les temps composés du verbe *avoir* sont formés d'un de ses temps simples et de son participe passé.

Le verbe *avoir* sert d'auxiliaire à tous les verbes transitifs, et à plusieurs verbes unipersonnels.

Il est verbe transitif lorsqu'il n'est pas accompagné du participe passé d'un autre verbe.

41e LEÇON. — **Première conjugaison : Verbe DONNER.**

RADICAL ET TERMINAISONS.

Pour marquer les temps, les modes, le nombre et les personnes, le verbe prend des terminaisons différentes.

On distingue dans un verbe deux parties : le *radical* et la *terminaison*.

Le *radical* est la partie invariable que prend généralement le verbe dans toutes ses formes.

La *terminaison* est la partie susceptible de varier à chaque temps et à chaque personne.

Dans les verbes *donner*, *finir*, *apercevoir*, *vendre*, que nous prenons pour modèles, le radical est *donn*, *fin*, *aperc*, *vend* ; la terminaison est : *er*, *ir*, *evoir*, *re*.

Pour conjuguer un verbe, il suffit le plus souvent d'ajouter à son radical les terminaisons de la conjugaison modèle.

Ainsi on conjuguera le verbe *planter* en ajoutant à son radical *plant* les terminaisons du verbe *donner*. Ces terminaisons sont distinguées du radical par des italiques dans les conjugaisons ci-après :

MODE INDICATIF

PRÉSENT.

Je donn*e*,	tu donn*es*,	il donn*e*,
Nous donn*ons*,	vous donn*ez*,	ils donn*ent*.

IMPARFAIT.

Je donn*ais*	tu donn*ais*,	il donn*ait*,
Nous donn*ions*,	vous donn*iez*,	ils donn*aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je donn*ai*,	tu donn*as*,	il donn*a*,
Nous donn*âmes*,	vous donn*âtes*,	ils donn*èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai donn*é*.	tu as donn*é*,	il a donn*é*,
Nous avons donn*é*,	vous avez donn*é*,	ils ont donn*é*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus donn*é*,	tu eus donn*é*,	il eut donn*é*,
Nous eûmes donn*é*,	vous eûtes donn*é*,	ils eurent donn*é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais donn*é*,	tu avais donn*é*,	ils avait donn*é*,
Nous avions donn*é*,	vous aviez donn*é*,	ils avaient donn*é*

FUTUR.

Je donn*erai*,	tu donn*eras*,	il donn*era*,
Nous donn*erons*,	vous donn*erez*,	ils donn*eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai donné,	tu auras donné,	il aura donné,
Nous aurons donné,	vous aurez donné,	ils auront donné,

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je donn*erais*,	tu donn*erais*,	il donn*erait*,
Nous donn*erions*,	vous donn*eriez*,	ils donn*eraient*.

PASSÉ.

J'aurais donné,	tu aurais donné,	il aurait donné,
Nous aurions donné,	vous auriez donné,	ils auraient donné.

On dit aussi :

J'eusse donné,	tu eusses donné,	il eût donné,
Nous eussions donné,	vous eussiez donné,	ils eussent donné.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Donn*e*,	donn*ons*,	donn*ez*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie donné,	ayons donné,	ayez donné.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je donn*e*,	que tu donn*es*,	qu'il donn*e*,
Que nous donn*ions*,	que vous donn*iez*,	qu'ils donn*ent*.

IMPARFAIT.

Que je donn*asse*,	que tu donn*asses*,	qu'il donn*ât*.
Que nous donn*assions*,	que vous donn*assiez*,	qu'ils donn*assent*.

PASSÉ.

Que j'aie donné,	que tu aies donné,	qu'il ait donné,
Que nous ayons donné,	que vous ayez donné,	qu'ils aient donné.

PLUS-QUE-I ARFAIT.

Que j'eusse donné,	que tu eusses donné,	qu'il eût donné.
Que nous eussions donné,	que vous eussiez donné,	qu'ils eussent donné.

MODE INFINITIF

PRÉSENT : Donn*er*. PASSÉ : Avoir donné.

MODE PARTICIPE

PRÉSENT : Donn*ant*. PASSÉ : Donné, donn*ée*, ayant donné.

QUESTIONNAIRE. — Qu'appelle-t-on *radical* d'un verbe ? Qu'appelle-t-on *terminaison* d'un verbe ? Dans : *Nous donnerons, vous donniez*, distinguez le *radical ?* la *terminaison ?*

42e LEÇON. — **Remarques sur quelques verbes de la première conjugaison.**

1o Dans les verbes en *cer*, comme *lancer*, *percer*, on met une cédille sous le *c* toutes les fois que cette lettre est devant *a*, *o* : *nous traçons*, *je lançais*.

2o Les verbes en *ger*, comme *gager*, *charger*, prennent un *e* muet après le *g* devant les terminaisons qui commencent par *a* ou par *o* : *nous chargeons*, *je logeais*, *que je logeasse*.

3° Les verbes en *eler*, comme *atteler*, *appeler*, et les verbes en *eter*, comme *jeter*, *cacheter*, doublent les consonnes *l* et *t* devant un *e* muet : *j'attelle, tu cachettes, il projettera.*

Sont exceptés : *geler*, *congeler*, *dégeler*, *peler*, *agneler*, *celer*, *déceler*, *démanteler*, *écarteler*, *griveler*, *marteler*, *modeler*, *bourreler*, *harceler*, *acheter*, *racheter*, *becqueter* ou *béqueter*, *étiqueter*, *épousseter*, *colleter*, *décolleter*, *craqueter*, dans lesquels, au lieu de doubler la consonne, on change l'*e* muet en *è* ouvert : *il gèle, l'ennemi nous harcèle ; tu achètes*, etc.

Cependant l'Académie écrit : *j'épousseterai ;*

4° Les verbes dont la dernière syllabe de l'infinitif est précédée d'un *é* fermé, comme *révéler*, *lécher*, *protéger*, changent cet *é* fermé en *è* ouvert devant une syllabe muette, excepté au futur et au conditionnel où ils conservent l'*é* fermé. On dit donc : *je révèle, je révélerai, je révélerais ; tu lèches, tu lécheras, tu lécherais ; il protège, il protégera, il protégerait.*

Si la dernière syllabe est précédée d'un *e* muet, cet *e* muet se change toujours en *è* ouvert devant une syllabe muette : *semer, tu sèmes, il sèmera ; se promener, il se promène, il se promènera ;*

5° Les verbes en *yer*, comme *employer*, *essuyer*, *effrayer*, changent l'*y* en *i* devant un *e* muet : *j'essuie, il emploie.* On peut cependant conserver l'*y* dans les verbes en *ayer : je paye, je payerai.*

6° Les verbes dont le participe présent est en *yant* ou en *iant*, ont un *i* après l'*y* ou deux *i* de suite à la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et aux mêmes personnes du présent du subjonctif : *Autrefois nous priions, vous suppliiez ; il veut que nous employions bien notre temps.*

QUESTIONNAIRE. — Quelle remarque faites-vous sur les verbes en *cer ?* en *ger ?* en *eler*, en *eter ?* Quels sont les

verbes en *eler* et en *eter* qui ne doublent pas les lettres *l* et *t* devant un *e* muet ? Que remarquez-vous sur les verbes dont la dernière syllabe de l'infinitif est précédée d'un *é* fermé, comme *révéler ?* Sur ceux dont la dernière syllabe de l'infinitif est précédée d'un *e* muet ? Quelle remarque faites-vous sur les verbes en *yer ?*

43e LEÇON. — **Deuxième conjugaison : Verbe FINIR.**

MODE INDICATIF

PRÉSENT.

Je fin*is*,	tu fin*is*,	il fin*it*,
Nous fin*issons*,	vous fin*issez*,	ils fin*issent*.

IMPARFAIT.

Je fin*issais*,	tu fin*issais*,	il fin*issait*,
Nous fin*issions*,	vous fin*issiez*,	ils fin*issaient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je fin*is*,	tu fin*is*,	il fin*it*,
Nous fin*îmes*,	vous fin*îtes*,	ils fin*irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fin*i*,	tu as fin*i*,	il a fin*i*,
Nous avons fin*i*,	vous avez fin*i*,	ils ont fin*i*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fin*i*,	tu eus fin*i*,	il eut fin*i*,
Nous eûmes fin*i*,	vous eûtes fin*i*,	ils eurent fin*i*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fin*i*,	tu avais fin*i*,	il avait fin*i*,
Nous avions fin*i*,	vous aviez fin*i*,	ils avaient fin*i*.

FUTUR.

Je fini*rai*,	tu fini*ras*,	il fini*ra*,
Nous fini*rons*,	vous fini*rez*,	ils fini*ront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai fini,	tu auras fini,	il aura fini,
Nous aurons fini,	vous aurez fini,	ils auront fini.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je fini*rais*,	tu fini*rais*,	il fini*rait*,
Nous fini*rions*,	vous fini*riez*,	ils fini*raient*.

PASSÉ.

J'aurais fini,	tu aurais fini,	il aurait fini.
Nous aurions fini,	vous auriez fini,	ils auraient fini.

On dit aussi :

J'eusse fini,	tu eusses fini,	il eût fini,
Nous eussions fini,	vous eussiez fini,	ils eussent fini.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Fini*s*,	fini*ssons*,	fini*ssez*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie fini,	ayons fini,	ayez fini.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je fini*sse*,	que tu fini*sses*,	qu'il fini*sse*,
Que nous fini*ssions*,	que vous fini*ssiez*	qu'ils fini*ssent*.

IMPARFAIT.

Que je fini*sse*,	que tu fini*sses*,	qu'il fin*ît*,
Que nous fini*ssions*,	que vous fini*ssiez*	qu'ils fini*ssent*.

PASSÉ.

Que j'aie fini,	que tu aies fini,	qu'il ait fini,
Que nous ayons fini,	que vous ayez fini	qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini,	que tu eusses fini,	qu'il eût fini,
Que nous eussions fini,	que vous eussiez fini,	qu'ils eussent fini.

MODE INFINITIF

PRÉSENT : Fini*r*. PASSÉ : Avoir fini.

MODE PARTICIPE

PRÉSENT : Fini*ssant*. PASSÉ : Fini, fini*e*, ayant fini.

QUESTIONNAIRE. — Comment se terminent les verbes de la deuxième conjugaison, au *présent de l'infinitif ?* Quelles lettres faut il retrancher à leur finale pour avoir le *radical ?*

44e LEÇON.

Haïr. Ce verbe perd le tréma aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif et à la deuxième personne du singulier du présent de l'impératif : *je hais, tu hais, il hait ; hais.*

Fleurir. Ce verbe fait à l'imparfait de l'indicatif *florissait*, et au participe présent *florissant*, lorsqu'on lui donne la signification de *prospérer, être en honneur : le Canada florissait alors.*

Bénir a deux participes passés : *bénit, bénite*, pour les

choses consacrées par les prières de l'Eglise : *pain bénit, eau bénite ; béni, bénie*, pour les autres cas : *un peuple béni de Dieu.*

Il faut toujours *béni* ou *bénie*, si ce participe est construit avec avoir : *l'eau que le prêtre a béni est bénite.*

QUESTIONNAIRE. — Quelle remarque sur le verbe *haïr ?* Quel effet a le tréma placé sur une voyelle ? Conjuguez et épelez oralement le verbe *haïr* aux différentes personnes de l'*indicatif présent.*

45e LEÇON. — **Troisième conjugaison : Verbe APERCEVOIR.**

MODE INDICATIF

PRÉSENT.

J'aper*çois*,	tu aper*çois*,	il aper*çoit*,
Nous aper*cevons*,	vous aper*cevez*,	ils aper*çoivent*.

IMPARFAIT.

J'aper*cevais*,	tu aper*cevais*,	il aper*cevait*,
Nous aper*cevions*,	vous aper*ceviez*,	ils aper*cevaient*.

PASSÉ DÉFINI.

J'aper*çus*,	tu aper*çus*,	il aper*çut*,
Nous aper*çûmes*,	vous aper*çûtes*,	ils aper*çurent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aper*çu*,	tu as aper*çu*,	il a aper*çu*,
Nous avons aper*çu*,	vous avez aper*çu*,	ils ont aper*çu*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aper*çu*,	tu eus aper*çu*,	il eut aper*çu*,
Nous eûmes aper*çu*,	vous eûtes aper*çu*,	ils eurent aper*çu*

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aperçu, tu avais aperçu, il avait aperçu,
Nous avions aperçu, vous aviez aperçu, ils avaient aperçu

FUTUR.

J'aper*cevrai*, tu aper*cevras*, il aper*cevra*,
Nous aper*cevrons*, vous aper*cevrez*, ils aper*cevront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aperçu, tu auras aperçu, il aura aperçu,
Nous aurons aperçu vous aurez aperçu, ils auront aperçu

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT.

J'aper*cevrais*, tu aper*cevrais*, il aper*cevrait*,
Nous aper*cevrions*, vous aper*cevriez*, ils aper*cevraient*.

PASSÉ.

J'aurais aperçu, tu aurais aperçu, il aurait aperçu,
Nous aurions aperçu, vous auriez aperçu, ils auraient aperçu.

On dit aussi :

J'eusse aperçu, tu eusses aperçu, il eût aperçu.
Nous eussions aperçu, vous eussiez aperçu, ils eussent aperçu.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR :

Aperçois, aper*cevons*, aper*cevez*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie aper*çu*,	ayons aper*çu*,	ayez aper*çu*.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j'aper*çoive*, Que nous aper*cevions*,	que tu aper*çoives*, que vous aper*ceviez*,	qu'il aper*çoive*, qu'ils aper*çoivent*.

IMPARFAIT.

Que j'aper*çusse*, Que nous aper*çussions*,	que tu aper*çusses*, que vous aper*çussiez*,	qu'il aper*çût*. qu'ils aper*çussent*.

PASSÉ.

Que j'aie aper*çu*, Que nous ayons aper*çu*,	que tu aies aper*çu*, que vous ayez aper*çu*,	qu'il ait aper*çu*, qu'ils aient aper*çu*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aper*çu*,	que tu eusses aper*çu*,	qu'il eût aper*çu*.
Que nous eussions aper*çu*,	que vous eussiez aper*çu*,	qu'ils eussent aper*çu*.

MODE INFINITIF

PRÉSENT : Aper*cevoir*, PASSÉ : Avoir aper*çu*.

MODE PARTICIPE

PRÉSENT : Aper*cevant*. PASSÉ : Aper*çu*, aper*çue*, ayant aper*çu*.

Les verbes *devoir*, *redevoir* et *mouvoir* prennent un accent circonflexe sur l'*u* du participe passé, mais seulement au masculin singulier : *dû*, *redû*, *mû*.

QUESTIONNAIRE. — Comment reconnaît-on qu'un verbe appartient à la troisième conjugaison ? Ces verbes ont-ils un radical ? Déterminez le radical de *recevoir*. Quelle remarque sur les verbes *devoir*, *redevoir*, et *mouvoir* ?

46e LEÇON. — **Quatrième conjugaison : Verbe VENDRE**

MODE INDICATIF

PRÉSENT

Je vend*s*,	tu vend*s*,	il vend,
Nous vend*ons*,	vous vend*ez*,	ils vend*ent*.

IMPARFAIT.

Je vend*ais*,	tu vend*ais*,	il vend*ait*,
Nous vend*ions*,	vous vend*iez*,	ils vend*aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je vend*is*,	tu vend*is*,	il vend*it*,
Nous vend*îmes*,	vous vend*îtes*,	ils vend*irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai vend*u*,	tu as vend*u*,	il a vend*u*,
Nous avons vend*u*,	vous avez vend*u*,	ils ont vend*u*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus vend*u*,	tu eus vend*u*,	il eut vend*u*,
Nous eûmes vend*u*,	vous eûtes vend*u*,	ils eurent vend*u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais vend*u*,	tu avais vend*u*,	il avait vend*u*,
Nous avions vend*u*,	vous aviez vend*u*,	ils avaient vend*u*

FUTUR.

Je vend*rai*,	tu vend*ras*,	il vend*ra*,
Nous vend*rons*,	vous vend*rez*,	ils vend*ront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai vend*u*,	tu auras vend*u*,	il aura vend*u*,
Nous aurons vend*u*,	vous aurez vend*u*,	ils auront vend*u*.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je vend*rais*,	tu vend*rais*,	il vend*rait*,
Nous vend*rions*,	vous vend*riez*,	ils vend*raient*.

PASSÉ.

J'aurais vend*u*,	tu aurais vend*u*,	il aurait vend*u*,
Nous aurions vend*u*,	vous auriez vend*u*,	ils auraient vend*u*.

On dit aussi :

J'eusse vend*u*,	tu eusses vend*u*,	il eût vend*u*,
Nous eussions vend*u*,	vous eussiez vend*u*,	ils eussent vend*u*.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Vend*s*,	Vend*ons*,	Vend*ez*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie vend*u*,	Ayons vend*u*,	Ayez vend*u*.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je vend*e*,	que tu vend*es*,	qu'il vend*e*,
Que nous vend*ions*,	que vous vend*iez*,	qu'ils vend*ent*.

IMPARFAIT.

Que je vend*isse*,	que tu vend*isses*,	qu'il vend*ît*,
Que nous vend*issions*,	que vous vend*issiez*,	qu'ils vend*issent*.

PASSÉ.

Que j'aie vend*u*,	que tu aies vend*u*,	qu'il ait vend*u*,
Que nous ayons vend*u*,	que vous ayez vend*u*,	qu'ils aient vend*u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse vend*u*,	que tu eusses vend*u*,	qu'il eût vend*u*
Que nous eussions vend*u*,	que vous eussiez vend*u*,	qu'ils eussent vend*u*,

MODE INFINITIF

PRÉSENT : Vend*re*. PASSÉ : Avoir vend*u*.

MODE PARTICIPE

PRÉSENT : Vend*ant*. PASSÉ : Vend*u*, vend*ue*, ayant vend*u*.

QUESTIONNAIRE. — Nommez quelques verbes de la quatrième conjugaison. Quel moyen mécanique pour distinguer, en écrivant, à quelle conjugaison appartiennent les verbes suivants : *dire*, *finir*, *proscrire*, *nuire*, etc.

47e LEÇON.

Les verbes en *indre* et en *soudre*, comme *peindre*, *craindre*, *joindre*, *dissoudre*, ne conservent le *d* qu'au

futur simple et au présent du conditionnel : *je peins, je peindrai ; tu crains, il dissout, tu craindras, il dissoudrait.*

Les verbes terminés par *aître* et par *oître*, comme *naître, paraître, croître*, perdent l'accent circonflexe de l'*i* lorsque cette lettre n'est pas suivie d'un *t : nous naissons, vous croissez.*

Cependant le verbe *croître* conserve cet accent toutes les fois qu'il s'agit de le distinguer du verbe *croire : je croîs, je crûs.* L'Académie écrit à l'imparfait du subjonctif : *que je crusse.*

Répandre et *épandre* s'écrivent avec un *a : il répand de fausses nouvelles ; le Richelieu épand ses eaux.* Tous les autres verbes en *endre* s'écrivent avec un *e : je vends, il prétend.*

QUESTIONNAIRE. — Quelle remarque sur les verbes terminés au présent de l'infinitif par *indre* et par *soudre ?* Quand les verbes en *oître* et en *aître* perdent-ils l'accent circonflexe de l'*i ?* N'y a-t-il rien à observer pour le verbe *croître ?* Quels sont les deux seuls verbes en *endre* qui s'écrivent avec un *a ?*

48e LEÇON. — Observations sur les terminaisons des verbes.

Si la première personne d'un temps finit par *e*, comme je plante, que je finisse, que je reçusse, on ajoute *s* à la seconde et la troisième est semblable à la première : J'aime, tu aimes, il aime. Il faut en excepter cependant la troisième personne de l'imparfait du subjonctif qui finit toujours par un *t*, qu'il aimât, qu'il finît.

Si la première personne finit par *s* ou *x*, la seconde est semblable à la première, et la troisième finit ordinairement par *t : je finis, tu finis, il finit ; je veux, tu veux, il veut.*

Quelques verbes de la deuxième conjugaison terminés en *enir*, comme *tenir, venir* et leurs composés, ont le *passé défini* terminé en *ins* et l'*imparfait du subjonctif* en *insse :*

TERMINAISONS DES TEMPS SIMPLES.

INFINITIF.

Présent.

er.	ir.	oir.	re.

PARTICIPE.

Présent.

ant.	issant.	evant.	ant.

INDICATIF.

Présent.

e.	is.	ois.	s.
es.	is.	ois.	s.
e.	it.	oit.	d. *ou* t.
ons.	issons.	evons.	ons.
ez.	issez	evez.	ez.
ent.	issent.	oivent.	ent.

Imparfait.

ais.	issais.	evais.	ais.
ais.	issais.	evais.	ais.
ait.	issait.	evait.	ait.
ions.	issions.	evions.	ions.
iez.	issiez.	eviez.	iez.
aient.	issaient.	evaient.	aient.

Passé défini.

ai.	is.	us.	is.
as.	is.	us.	is.
a.	it.	ut.	it.
âmes.	îmes.	ûmes	îmes.
âtes.	îtes	ûtes.	îtes.
èrent.	irent.	urent.	irent.

Futur.

erai.	irai.	evrai.	rai.
eras.	iras.	evras.	ras.
era.	ira.	evra.	ra.
erons.	irons.	evrons.	rons.
erez.	irez	evrez	rez.
eront.	iront.	evront.	ront.

CONDITIONNEL.

Présent.

erais.	irais.	evrais.	rais.
erais.	irais.	evrais.	rais.
erait.	irait.	evrait.	rait.
erions.	irions.	evrions.	rions.
eriez	iriez.	evriez.	riez
eraient.	iraient.	evraient.	raient.

IMPÉRATIF.

e.	is	ois.	s.
ons.	issons.	evons.	ons.
ez.	issez	evez.	ez.

SUBJONCTIF.

Présent ou *futur.*

e.	isse.	oive.	e.
es.	isses.	oives.	es.
e.	isse	oive	e.
ions.	issions.	evions.	ions.
iez.	issiez.	eviez.	iez.
ent.	issent.	oivent.	ent.

Imparfait.

asse.	isse.	usse.	isse.
asses.	isses.	usses.	isses.
ât.	ît.	ût.	ît.
assions.	issions.	ussions.	issions.
assiez.	issiez.	ussiez.	issiez.
assent.	issent.	ussent.	issent.

Passé défini : *je tins, tu tins, il tint, non tînmes, vous tîntes, ils tinrent.*

Imparfait du subjonctif : *que je vinsse, que tu vinsses, qu'il vînt, que nous vinssions, que vous vinssiez, qu'ils vinssent.*

QUESTIONNAIRE. — Quand la 1ère personne d'un temps finit par *e*, comment se termine la 2e personne ? la 3e personne ? N'y a-t-il pas une exception pour une 3e personne du singulier ? Quelle remarque sur certains verbes de la 2e conjugaison finissant en *enir* comme *venir ?*

49e LEÇON. — **Du verbe actif.**

Le verbe *actif* exprime une action faite par le sujet et transmise au complément direct : *Paul cultive son jardin. Les remords chassent le sommeil.*

On connaît ordinairement qu'un verbe est *actif*, en mettant après ce verbe *quelqu'un* ou *quelque chose.* Ainsi, *consoler, polir* sont des verbes actifs parce qu'on peut dire : *consoler quelqu'un, polir quelque chose..*

Les verbes actifs de leur nature, comme *écrire, lire, étudier*, deviennent neutres lorsqu'ils n'ont pas de complément direct : *Charles lit, écrit et étudie alternativement.*

Tous les verbes actifs se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, sur l'une des quatre conjugaisons modèles.

Outre le complément direct, un verbe actif peut avoir un ou plusieurs compléments indirects.

QUESTIONNAIRE. — Comment divise-t-on les verbes ? Combien de sortes de verbes *attributifs ?* Qu'est-ce que le verbe *transitif* ou *actif ?* Quel est le moyen mécanique pour reconnaître si un verbe est actif ? Quelle est la condition indispensable pour qu'un verbe actif de sa nature reste actif ? Citez un exemple d'un verbe actif sans complément direct. Que devient alors ce verbe actif ? Avec quel auxiliaire se conjuguent les verbes actifs ?

50e LEÇON. — **Du verbe neutre.**

Le verbe *neutre* exprime la manière d'agir ou l'état du sujet. Il n'a pas de complément direct.

Dans les verbes neutres, l'action exprimée n'est transmise à un complément qu'à l'aide d'une préposition, et ce complément est toujours indirect : *J'écris à mon ami. Je vais à Québec.*

Un verbe neutre devient actif lorsqu'il a un complément direct, comme dans ces phrases : *Il parle la langue anglaise. Vous ne courez aucun danger.*

On reconnaît qu'un verbe est neutre lorsqu'on ne peut pas mettre immédiatement après lui *quelqu'un* ou *quelque chose ;* ainsi *partir, marcher,* sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire : *partir quelqu'un, marcher quelque chose.*

La plupart des verbes neutres se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir ;* quelques-uns prennent cependant l'auxiliaire *être.*

Conjugaison du verbe PARTIR.

INDICATIF

PRÉSENT.

Je pars,
Tu pars,
Il *ou* elle part,
Nous partons,
Vous partez,
Ils *ou* elles partent.

IMPARFAIT.

Je partais.

PASSÉ DÉFINI.

Je partis.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis parti *ou* partie,
Tu es parti *ou* partie,
Il est parti *ou* elle est partie
Nous sommes partis *ou* parties,
Vous êtes partis *ou* parties,
Ils sont partis *ou* elles sont parties.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus parti *ou* partie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais parti *ou* partie.

FUTUR.

Je partirai.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai parti *ou* partie.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je partirais.

PASSÉ.

Je serais parti *ou* partie.
On dit aussi : *Je fusse parti* ou *partie.*

IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Pars.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Sois parti *ou* partie.

SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je parte.

IMPARFAIT.

Que je partisse.

PASSÉ.

Que je sois parti *ou* partie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse parti *ou* partie.

INFINITIF

PRÉSENT.

Partir.

PASSÉ.

Etre parti, partie.

PARTICIPE

PRÉSENT.

Partant.

PASSÉ.

Parti, partie ; étant parti *ou* partie.

Conjuguez avec *être* les verbes *arriver, demeurer, décéder, entrer, rester, tomber, sortir, repartir, défendre.*

Remarque. — Aux temps composés, le participe passé des verbes neutres conjugués avec *être* s'accorde à chaque personne en genre et en nombre avec le sujet du verbe : *Mon frère est arrivé ; ma sœur est arrivée ; ils sont repartis.*

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que le verbe *neutre* ou *intransitif ?* Le verbe neutre peut-il avoir des compléments ? Avec quels auxiliaires se conjuguent les verbes intransitifs ou neutres ? Qu'appelle-t-on *participe passé ?* Citez un exemple d'un participe passé. Comment s'accordent les participes passés des verbes intransitifs ?

51e LEÇON. — **Du verbe passif.**

Le verbe *passif* est celui dont le sujet reçoit ou souffre l'action exprimée par ce verbe.

Le verbe passif se forme du verbe actif. On prend pour cela le complément direct pour en faire le sujet du verbe passif : *Mon père m'aime ; je suis aimé de mon père.*

Pour conjuguer un verbe passif, on ajoute à chaque personne du verbe *être* le participe passé du verbe actif qu'on veut conjuguer passivement.

Ce participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, comme l'adjectif s'accorde avec le mot qu'il qualifie.

Dans les verbes passifs, tous les temps sont composés.

INDICATIF

PRÉSENT.

Je suis aimé *ou* aimée,
Tu es aimé *ou* aimée,
Il est aimé *ou* elle est aimée
Nous sommes aimés *ou* aimées,
Vous êtes aimés *ou* aimées,
Ils sont aimés *ou* elles sont aimées.

IMPARFAIT.

J'étais aimé *ou* aimée.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus aimé *ou* aimée.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été aimé *ou* aimée.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé *ou* aimée.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé *ou* aimée.

FUTUR.

Je serai aimé *ou* aimée.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été aimé *ou* aimée.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je serais aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

J'aurais été aimé *ou* aimée
On dit aussi : *J'eusse été aimé* ou *aimée.*

IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Sois aimé *ou* aimée.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie été aimé *ou* aimée.

SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je sois aimé *ou* aimée.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé *ou* aimée

PASSÉ.

Que j'aie été aimé *ou* aimée.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé *ou* aimée.

INFINITIF

PRÉSENT.

Etre aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE

PRÉSENT.

Etant aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Aimé *ou* aimée ; ayant été aimé *ou* aimée.

REMARQUE. — Tous les verbes qui ont un complément direct peuvent devenir passifs. Lorsque ce complément direct n'est pas un nom de personne, le verbe passif ne s'emploie qu'à la troisième personne : *Je bêche le jardin ; le jardin est bêché par moi.*

QUESTIONNAIRE. — *J'aime mon père :* quelle espèce de verbe est *aime ?* Quel est le complément direct de ce verbe ? Si je dis : *mon père est aimé par moi,* le verbe *est aimé* est-il actif ? Qu'est-ce que le verbe *passif ?* De quoi est-il toujours formé ? Conjuguez *passivement* le verbe *louer*.

52e LEÇON. — **Du verbe pronominal.**

Le verbe *pronominal* est celui qui se conjugue avec deux pronoms *désignant la même personne.* L'un des pronoms est employé comme sujet ; l'autre, comme complément : *Je me flatte, tu te loues, il se nuit.* A la troisième personne, le nom qui est sujet étant souvent exprimé, il n'y a alors qu'un seul pronom : *Ernest se repent.*

Au mode impératif, au mode infinitif et au mode participe, ce verbe n'a également qu'un pronom : *repens-toi, se flatter, se flattant.*

Les verbes pronominaux sont dits *réfléchis,* si l'action faite par le sujet retombe sur le sujet lui-même : *Je me flatte ; il se loue.*

Ils sont dits *réciproques,* lorsque l'action est faite par plusieurs sujets agissant les uns sur les autres, comme dans : *Ils se battent ; ils s'entr'aident.*

Il y a des verbes *essentiellement pronominaux* et des verbes *accidentellement pronominaux.*

On appelle verbes *essentiellement pronominaux* ceux qui sont nécessairement précédés de *se* à l'infinitif, comme *s'emparer, s'abstenir, se repentir, se souvenir.*

Les verbes *accidentellement pronominaux* sont ceux qui, de leur nature, sont actifs ou neutres, et qui pourraient se conjuguer à toutes les personnes avec un seul pronom, comme *s'aimer, se nuire, se flatter.*

Conjugaison du verbe SE REPENTIR.

INDICATIF

PRÉSENT.

Je me repens,
Tu te repens,
Il *ou* elle se repent,
Nous nous repentons,
Vous vous repentez,
Ils *ou* elles se repentent.

IMPARFAIT.

Je me repentais.

PASSÉ DÉFINI.

Je me repentis.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis repenti *ou* repentie.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus repenti *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais repenti *ou* repentie.

FUTUR.

Je me repentirai.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai repenti *ou* repentie.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je me repentirais.

PASSÉ.

Je me serais repenti *ou* repentie.

On dit aussi : *Je me fusse repenti* ou *repentie.*

IMPÉRATIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Repens-toi.

SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je me repente.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse.

PASSÉ.

Que je me sois repenti *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse repenti *ou* repentie.

INFINITIF

PRÉSENT.

Se repentir.

PASSÉ.

S'être repenti *ou* repentie.

PARTICIPE

PRÉSENT.

Se repentant.

PASSÉ.

Repenti, repentie ; s'étant repenti *ou* repentie.

REMARQUES. — 1° Les verbes essentiellement pronominaux ont pour complément direct le pronom qui les précède immédiatement. Il n'y a d'excepté que le verbe *s'arroger*, dans lequel ce pronom est toujours complé-

ment indirect. *Ils se sont arrogé des droits*, c'est-à-dire, *ils ont arrogé des droits à eux.*

2° Les verbes accidentellement pronominaux sont souvent formés d'un verbe actif, comme *s'aimer, s'avancer, se baisser, se corriger, se louer, se soumettre.*

3° Quelquefois les verbes accidentellement pronominaux sont formés d'un verbe neutre, comme *se nuire, se plaire, se rire, se succéder.* Dans ce cas, le participe des temps composés reste invariable.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que le verbe *pronominal ?* Quelle est la fonction des deux pronoms des verbes pronominaux ? Ces verbes ont-ils deux pronoms à tous les temps et à toutes les personnes ? Lorsque ces verbes n'ont qu'un seul pronom, cessent-ils d'être pronominaux ? Quand est-ce que les verbes pronominaux sont dits *réfléchis ? Réciproques ?* Quel nom donne-t-on aux verbes qui demandent toujours deux pronoms de la même personne ?

53e LEÇON. — **Du verbe unipersonnel.**

Le verbe *unipersonnel* est celui qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier de chaque temps : *Il pleut, à ce qu'il paraît.*

Le verbe *être* et plusieurs verbes *attributifs* peuvent devenir accidentellement unipersonnels ; c'est lorsqu'ils ont pour sujet le pronom *il*, et qu'on ne peut le remplacer par un nom : *Il est arrivé de grands malheurs. Il est doux de mourir quand on a bien vécu. Les grandes pluies qu'il a fait ont ruiné les campagnes.*

Il y a donc des verbes *essentiellement unipersonnels* et des verbes *accidentellement unipersonnels.*

Un verbe essentiellement unipersonnel peut quelquefois cesser d'être tel : *Les balles* PLEUVAIENT *de tous côtés. L'Eglise* TONNE *contre les vices.*

Le verbe accidentellement unipersonnel est celui qui peut ordinairement se conjuguer à toutes les personnes.

Conjugaison du verbe FALLOIR.

INDICATIF

PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PASSÉ DÉFINI.

Il fallut.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a fallu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT

Il avait fallu.

FUTUR.

Il faudra.

FUTUR ANTÉRIEUR

Il aura fallu.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Il faudrait.

PASSÉ.

Il aurait fallu.

On dit aussi :

Il eût fallu.

Point d'impér.

SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PASSÉ.

Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT

Qu'il eût fallu.

INFINITIF

PRÉSENT.

Falloir.

PASSÉ.

Avoir fallu.

PARTICIPE

Point de présent.

PASSÉ.

Fallu.

REMARQUE. — Le pronom *il*, qui précède le verbe unipersonnel, n'est que le sujet *apparent* de ce verbe ; le sujet réel est placé après le verbe. Ainsi, dans la phrase : *Il est arrivé de grands malheurs*, *malheurs* est le sujet *réel* de *est arrivé*. Quelquefois le sujet *réel* ne peut s'exprimer, comme dans : *Il pleut, il neige.*

QUESTIONNAIRE. — Dans ces expressions : *il tonne, il neige*, qui fait l'action de tonner, de neiger ? Comment appelle-t-on ces verbes où l'on ne peut remplacer le pronom *il* par un nom ? Ces verbes peuvent-ils se conjuguer à une autre personne qu'à la 3e du singulier ? Pourquoi les appelle-t-on *unipersonnels ?* Comment divise-t-on les verbes unipersonnels ? Qu'est-ce que

les verbes *essentiellement* unipersonnels ? les verbes *accidentellement* unipersonnels ? Où est le sujet réel dans cette phrase : *il est nécessaire de suivre dès sa jeunesse les sentiers de la vertu.*

54e LEÇON. — **Des formes du verbe.**

Le verbe s'emploie dans le langage sous trois formes différentes : la forme *affirmative*, la forme *négative* et la forme *interrogative*.

Lorsqu'on exprime simplement que l'action a lieu, qu'elle a eu lieu, ou qu'elle aura lieu, le verbe a la forme *affirmative*, comme dans les verbes que nous avons déjà conjugués.

On appelle forme *négative* celle qui sert à nier le fait exprimé par le verbe : *Je n'ai point dit cela.*

Le mot *ne*, ordinairement suivi de *pas* ou de *point*, sert à donner aux verbes le sens négatif.

La négation *ne* se place entre le sujet et le verbe. *Pas* et *point* se placent après le verbe, dans les temps simples, et après l'auxiliaire, dans les temps composés : *Le soleil ne paraît pas. Il n'a pas menti.*

Avec la négative *ne*, on se sert souvent aussi des mots *plus, guère, jamais, aucun, nul, personne* et *rien : Il ne dort guère. Je n'ai jamais rien volé.*

Toutes les fois qu'un des mots ci-dessus forme avec *ne* une négation, on ne doit ajouter ni *pas* ni *point* après le verbe : *Il ne chante plus. Aucun homme n'est parti. Louis n'a jamais menti.* Il serait incorrect de dire : *Il ne ment pas jamais. Aucun homme n'est pas parti.*

La forme *interrogative* s'obtient en plaçant le pronom sujet après le verbe dans les temps simples, et après l'auxiliaire dans les temps composés. Ce pronom se lie au verbe ou à l'auxiliaire par un trait d'union.

Verbe CHANTER conjugué interrogativement.

INDICATIF

PRÉSENT.

Chanté-je ?	chantes-tu ?	chante-t-il ?
Chantons-nous ?	chantez-vous ?	chantent-ils ?

IMPARFAIT.

Chantais-je ?	chantais-tu ?	chantait-il ?
Chantions-nous ?	chantiez-vous ?	chantaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Chantai-je ?	chantas-tu ?	chanta-t-il ?
Chantâmes-nous ?	chantâtes-vous ?	chantèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je chanté ?	as-tu chanté ?	a-t-il chanté ?
Avons-nous chanté ?	avez-vous chanté ?	ont-ils chanté ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je chanté ?	eus-tu chanté ?	eut-il chanté ?
Eûmes-nous chanté ?	eûtes-vous chanté ?	eurent-ils chanté ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je chanté ?	avais-tu chanté ?	avait-il chanté ?
Avions-nous chanté ?	aviez-vous chanté ?	avaient-ils chanté ?

FUTUR.

Chanterai-je ?	chanteras-tu ?	chantera-t-il ?
Chanterons-nous ?	chanterez-vous ?	chanteront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je chanté ?	auras-tu chanté ?	aura-t-il chanté ?
Aurons-nous chanté ?	aurez-vous chanté ?	auront-ils chanté ?

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Chanterais-je ?	chanterais-tu ?	chanterait-il ?
Chanterions-nous ?	chanteriez-vous ?	chanteraient-ils ?

PASSÉ.

Aurais-je chanté ?	aurais-tu chanté ?	aurait-il chanté ?
Aurions-nous chanté ?	auriez-vous chanté ?	auraient-ils chanté ?

On dit aussi :

Eussé-je chanté ?	eusses-tu chanté ?	eût-il chanté ?
Eussions-nous chanté ?	eussiez-vous chanté ?	eussent-ils chanté ?

REMARQUES. — 1° Les verbes ne peuvent prendre la forme interrogative qu'à l'indicatif et au conditionnel.

2° Si la forme interrogative offre un son dur, comme *rends-je ? mens-je ? cours-je ?* on prend une autre tournure ; par exemple : *Est-ce que je rends ? est-ce que je mens ? est-ce que je cours ?*

3° Dans la forme interrogative, l'*e* muet suivi de *je*, se change en *é* fermé : *Planté-je ? ouvré-je ?*

4° Dans les verbes interrogatifs terminés par une voyelle, on ajoute devant les pronoms *il, elle, on*, un *t euphonique* précédé et suivi du trait d'union : *Aime-t-il ? Donne-t-elle ? A-t-on fini ?*

QUESTIONNAIRE. — *J'aperçois mon erreur ; Je n'aperçois pas mon erreur ; Aperçois-je mon erreur ?* Ces trois expressions ont-

elles la même signification ? N'ont-elles pas cependant même verbe, même sujet et même complément ? Qu'est-ce qui est changé ? Comment appelez-vous ces trois formes ? Qu'est-ce que la forme *affirmative ? interrogative ? négative ?*

55e LEÇON. — **Formation des temps.**

Les temps *primitifs* sont ceux qui servent à former les autres temps.

Il y a cinq temps *primitifs* : le présent de l'infinitif, le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif et le passé défini.

Les temps *dérivés* sont ceux qui se forment des temps primitifs par le changement de la terminaison.

Du présent de l'infinitif on forme le futur de l'indicatif, en changeant *r*, *oir*, ou *re* en *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront* : *donner*, *je donnerai* ; *finir*, *tu finiras* ; *apercevoir*, *il apercevra* ; *vendre*, *nous vendrons*, *vous vendrez*, *ils vendront*.

En changeant la terminaison *r*, *oir* ou *re*, en *rais*, *rais*, *rait*, *rions*, *riez*, *raient*, on forme le conditionnel présent : *donner*, *je donnerais* ; *vendre*, *tu vendrais* ; *apercevoir*, *il apercevrait*, etc.

Du participe présent on forme trois temps : 1° l'imparfait de l'indicatif, en changeant *ant* en *ais*, *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient* ; 2° les trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent* ; 3° le présent du subjonctif, en changeant *ant* en *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent*.

Presque tous les verbes de la troisième conjugaison changent *e* en *oi* aux trois personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel du présent du subjonctif, ainsi qu'à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif : *apercevant*, *que j'aperçoive*, *que tu aperçoives*, *qu'il aperçoive*, *qu'ils aperçoivent* ; *ils aperçoivent*.

Du participe passé on forme tous les temps composés, en y joignant les temps des verbes auxiliaires : *j'ai donné, tu as fini, il eut reçu, nous avons vendu.*

Du présent de l'indicatif on forme l'impératif en supprimant le pronom sujet : TU *vends, vends ;* NOUS *finissons, finissons ;* VOUS *apercevez, apercevez.*

Dans les verbes de la première conjugaison, on supprime en outre le s final de la deuxième personne du singulier : *tu aimes, aime ; tu étudies, étudie ; tu pries, prie.*

Par raison d'euphonie, on conserve cependant cette lettre devant les particules *en* et *y* employées comme compléments : *manges-en, touches-y, vas-y, donnes-y tes soins, cueilles-y des fruits.*

Les verbes *avoir, être, savoir* et *vouloir* font à l'impératif : *aie, ayons, ayez ; sois, soyons, soyez ; sache, sachons, sachez ; veuille, veuillons, veuillez.*

Du passé défini on forme l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison, et en ajoutant seulement *se* pour les trois autres conjugaisons : *je donnai, que je donnasse ; je partis, que je partisse.*

QUESTIONNAIRE. — Par rapport à leur formation, comment se divisent les temps des verbes ? Que signifie le mot *primitif ? dérivé ?* Qu'est-ce que les temps primitifs ? Quels sont-ils ? Quels temps forment le présent de l'infinitif ? Comment les forme-t-il ? Ecrivez *assaillir, dormir* à l'infinitif présent ; supprimez les lettres finales *ir* et remplacez-les par *rai, ras, ra,* etc Lisez maintenant les différentes personnes de ce temps. Quel est ce temps

NOTA. *Conjuguez les verbes compris entre les leçons* 56 *et* 61 *inclusivement en suivant l'ordre des temps primitifs et de leurs dérivés.*

Conjugaison de quelques verbes ne suivant pas la conjugaison modèle, quoique réguliers dans la formation des temps.

56e LEÇON.

2e CONJUGAISON.

(*Voir pour les numéros de chaque temps la* 32e *leçon.*)

ASSAILLIR. — 1. J'assaille, tu assailles, il assaille, nous assaillons, vous assaillez, ils assaillent. 2. J'assaillais, nous assaillions. 3. J'assaillis, nous assaillîmes. 7. J'assaillirai, nous assaillirons. 9. J'assaillirais, nous assaillirions. 11. Assaille, assaillons, assaillez. 13. Que j'assaille, que nous assaillions. 14. Que j'assaillisse, que nous assaillissions. 19. Assaillant. 20. Assailli, assaillie.

Tressaillir se conjugue comme *assaillir.*

BOUILLIR. — 1. Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. 2. Je bouillais, nous bouillions. 3. Je bouillis, nous bouillîmes. 7. Je bouillirai, nous bouillirons. 9. Je bouillirais, nous bouillirions. 11. Bous, bouillons, bouillez. 13. Que je bouille, que nous bouillions. 14. Que je bouillisse, que nous bouillissions. 19. Bouillant. 20. Bouilli, bouillie.

DORMIR. — 1. Je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment. 2. Je dormais, nous dormions. 3. Je dormis, nous dormîmes. 7. Je dormirai, nous dormirons. 9. Je dormirais, nous dormirions. 11. Dors, dormons, dormez. 13. Que je dorme, que nous dormions. 14. Que je dormisse, que nous dormissions. 19. Dormant. 20. Dormi, *invariable.*

Endormir, *s'endormir* et *rendormir* se conjuguent comme *dormir*, mais ils ont le participe variable.

FUIR. — 1. Je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient. 2. Je fuyais, nous fuyions. 3 Je fuis, nous fuîmes. 7. Je fuirai, nous fuirons. 9. Je fuirais

nous fuirions. 11. Fuis, fuyons, fuyez. 13. Que je fuie, que nous fuyions. 14. Que je fuisse, que nous fuissions. 19. Fuyant. 20. Fui, fuie.

S'enfuir se conjugue comme *fuir*.

Ouvrir. — 1. J'ouvre, tu ouvres, il ouvre, nous ouvrons, vous ouvrez, ils ouvrent. 2. J'ouvrais, nous ouvrions. 3. J'ouvris, nous ouvrîmes. 7. J'ouvrirai, nous ouvrirons. 9. J'ouvrirais, nous ouvririons. 11. Ouvre, ouvrons, ouvrez. 13. Que j'ouvre, que nous ouvrions. 14. Que j'ouvrisse, que nous ouvrissions. 19. Ouvrant. 20. Ouvert, ouverte.

Couvrir, *découvrir*, *entr'ouvrir*, *offrir*, *recouvrir*, *rouvrir*, *souffrir* se conjuguent comme *ouvrir*.

57e LEÇON.

2e conjugaison (suite).

Partir. — 1. Je pars, tu pars, il part, nous partons, vous partez, ils partent. 2. Je partais, nous partions. 3. Je partis, nous partîmes. 7. Je partirai, nous partirons. 9. Je partirais, nous partirions. 11. Pars, partons, partez. 13. Que je parte, que nous partions. 14. Que je partisse, que nous partissions. 19. Partant. 20. Parti, partie.

Repartir, partir de nouveau, se conjugue comme *partir*.

Repartir, répondre vivement, et *départir* se conjuguent aussi comme *partir*, mais à leurs temps composés ils prennent l'auxiliaire *avoir*.

Répartir signifiant partager, distribuer, se conjugue comme *finir*.

Sentir. — 1. Je sens, tu sens, il sent, nous sentons, vous sentez, ils sentent. 2. Je sentais, nous sentions.

3. Je sentis, nous sentîmes. 7. Je sentirai, nous sentirons. 9. Je sentirais, nous sentirions. 11. Sens, sentons, sentez. 13. Que je sente, que nous sentions. 14. Que je sentisse, que nous sentissions. 19. Sentant. 20. Senti, sentie.

Consentir, *mentir*, *pressentir*, *ressentir* se conjuguent comme *sentir*.

Servir. — 1. Je sers, tu sers, il sert, nous servons, vous servez, ils servent. 2. Je servais, nous servions. 3. Je servis, nous servîmes. 7. Je servirai, nous servirons. 9. Je servirais, nous servirions. 11. Sers, servons, servez. 13. Que je serve, que nous servions. 14. Que je servisse, que nous servissions. 19. Servant. 20. Servi, servie.

Desservir se conjugue comme *servir*.

Asservir se conjugue comme *finir*.

Sortir. — 1. Je sors, tu sors, il sort, nous sortons, vous sortez, ils sortent. 2. Je sortais, nous sortions. 3. Je sortis, nous sortîmes. 7. Je sortirai, nous sortirons. 9. Je sortirais, nous sortirions. 11. Sors, sortons, sortez. 13. Que je sorte, que nous sortions. 14. Que je sortisse, que nous sortissions. 19. Sortant. 20. Sorti, sortie.

Ressortir, sortir de nouveau, se conjugue comme *sortir*.

Ressortir, dépendre d'une juridiction, se conjugue comme *finir*.

Vêtir. — 1. Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. 2. Je vêtais, nous vêtions. 3. Je vêtis, nous vêtîmes. 7. Je vêtirai, nous vêtirons. 9. Je vêtirais, nous vêtirions. 11. Vêts, vêtons, vêtez. 13. Que je vête, que nous vêtions. 14. Que je vêtisse, que nous vêtissions. 19. Vêtant. 20. Vêtu, vêtue.

Revêtir et *se dévêtir* se conjuguent comme *vêtir*.

58e LEÇON.

3e CONJUGAISON.

POURVOIR. — 1. Je pourvois, tu pourvois, il pourvoit, nous pourvoyons, vous pourvoyez, ils pourvoient. 2. Je pourvoyais, nous pourvoyions. 3. Je pourvus, nous pourvûmes. 7. Je pourvoirai, nous pourvoirons. 9. Je pourvoirais, nous pourvoirions. 11. Pourvois, pourvoyons, pourvoyez. 13. Que je pourvoie, que nous pourvoyions. 14. Que je pourvusse, que nous pourvussions. 19. Pourvoyant. 20. Pourvu, pourvue.

4e CONJUGAISON.

CONCLURE. — 1. Je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent. 2. Je concluais, nous concluions. 3. Je conclus, nous conclûmes. 7. Je conclurai, nous conclurons. 9. Je conclurais, nous conclurions. 11. Conclus, concluons, concluez. 13. Que je conclue, que nous concluions. 14. Que je conclusse, que nous conclussions. 19. Concluant. 20. Conclu, conclue.

Exclure se conjugue comme *conclure*.

CONFIRE. — 1. Je confis, tu confis, il confit, nous confisons, vous confisez, ils confisent. 2. Je confisais, nous confisions. 3. Je confis, nous confîmes. 7. Je confirai, nous confirons. 9. Je confirais, nous confirions. 11. Confis, confisons, confisez. 13. Que je confise, que nous confisions. 14. Que je confisse, que nous confissions. 19. Confisant. 20. Confit, confite.

Suffire se conjugue comme *confire*, excepté au participe passé, *suffi*

COUDRE — 1. Je couds, tu couds, il coud, nous cou

sons, vous cousez, ils cousent. 2. Je cousais, nous cousions. 3. Je cousis, nous cousîmes. 7. Je coudrai, nous coudrons. 9. Je coudrais, nous coudrions. 11. Couds, cousons, cousez. 13. Que je couse, que nous cousions. 14. Que je cousisse, que nous cousissions. 19. Cousant. 20. Cousu, cousue.

Découdre et *recoudre* se conjuguent comme *coudre*.

Croire. — 1. Je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient. 2. Je croyais, nous croyions. 3. Je crus, nous crûmes. 7. Je croirai, nous croirons. 9. Je croirais, nous croirions. 11. Crois, croyons, croyez, 13. Que je croie, que nous croyions. 14. Que je crusse, que nous crussions. 19. Croyant. 20. Cru, crue.

Croître. — 1. Je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent. 2. Je croissais, nous croissions. 3. Je crûs, nous crûmes. 7. Je croîtrai, nous croîtrons. 9. Je croîtrais, nous croîtrions. 11. Croîs, croissons, croissez. 13. Que je croisse, que nous croissions. 14. Que je crusse, que nous crussions. 19. Croissant. 20. Crû, crûe.

Accroître, *décroître*, *recroître*, et *surcroître* se conjuguent comme *croître*, mais ils ne prennent l'accent circonflexe sur l'*i* que lorsque cette lettre est suivie d'un *t*.

59e LEÇON.

4e CONJUGAISON (suite).

Ecrire. — 1. J'écris, tu écris, il écrit, nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent. 2. J'écrivais, nous écrivions. 3. J'écrivis, nous écrivîmes. 7 J'écrirai, nous écrirons. 9. J'écrirais, nous écririons. 11. Ecris, écrivons, écrivez. 13 Que j'écrive, que nous écrivions. 14. Que j'écrivisse, que nous écrivissions. 19 Ecrivant. 20. Ecrit, écrite.

Circonscrire, *décrire*, *inscrire*, *prescrire*, *proscrire*

récrire, *souscrire* et *transcrire* se conjuguent comme *écrire*.

Lire. — 1. Je lis, tu lis, il lit, nous lisons, vous lisez, ils lisent. 2. Je lisais, nous lisions. 3. Je lus, nous lûmes. 7. Je lirai, nous lirons. 9. Je lirais, nous lirions. 11. Lis, lisons, lisez. 13. Que je lise, que nous lisions. 14. Que je lusse, que nous lussions. 19. Lisant. 20. Lu, lue.

Elire, *réélire* et *relire* se conjuguent comme *lire*.

Mettre. — 1. Je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent. 2. Je mettais, nous mettions. 3. Je mis, nous mîmes. 7. Je mettrai, nous mettrons. 9. Je mettrais, nous mettrions. 11. Mets, mettons, mettez. 13. Que je mette, que nous mettions. 14. Que je misse, que nous missions. 19 Mettant. 20 Mis, mise.

Admettre, *commettre*, *compromettre*, *démettre*, *émettre*, *s'entremettre*, *permettre*, *promettre*, *remettre*, *soumettre*, *transmettre* se conjuguent comme *mettre*.

Moudre. — 1. Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent. 2. Je moulais, nous moulions. 3. Je moulus, nous moulûmes. 7. Je moudrai, nous moudrons. 9. Je moudrais, nous moudrions. 11. Mouds, moulons, moulez 13. Que je moule, que nous moulions 14. Que je moulusse, que nous moulussions. 19. Moulant. 20. Moulu, moulue.

Emoudre, *remoudre* et *rémoudre* se conjuguent comme *moudre*

Naître — 1. Je nais, tu nais, il naît, nous naissons, vous naissez, ils naissent. 2. Je naissais, nous naissions 3 Je naquis, nous naquîmes 7 Je naîtrai, nous naîtrons 9 Je naîtrais, nous naîtrions. 11 Nais, naissons, naissez 13 Que je naisse, que nous naissions. 14 Que

je naquisse, que nous naquissions. 19. Naissant. 20. Né, née.

Renaître se conjugue comme *naître*.

NUIRE. — 1. Je nuis, tu nuis, il nuit, nous nuisons, vous nuisez, ils nuisent. 2. Je nuisais, nous nuisions. 3. Je nuisis, nous nuisimes. 7. Je nuirai, nous nuirons 9. Je nuirais, nous nuirions. 11. Nuis, nuisons, nuisez. 13. Que je nuise, que nous nuisions 14. Que je nuisisse, que nous nuisissions. 19. Nuisant. 20. Nui, *invariable*.

Conduire, *construire*, *cuire*, *déduire*, *détruire*, *éconduire*, *enduire*, *induire*, *instruire*, *introduire*, *produire*, *reconduire*, *recuire*, *réduire*, *reproduire*, *séduire*, *traduire* se conjuguent comme *nuire*, mais le participe passé terminé par *t* est variable : *cuit*, *cuite*, etc.

60e LEÇON.

4e CONJUGAISON (suite)

PARAITRE. — 1 Je parais, tu parais, il paraît, nous paraissons, vous paraissez, ils paraissent 2 Je paraissais, nous paraissions. 3. Je parus, nous parûmes 7. Je paraîtrai, nous paraîtrons. 9. Je paraîtrais, nous paraîtrions 11. Parais, paraissons, paraissez 13 Que je paraisse, que nous paraissions 14. Que je parusse, que nous parussions 19. Paraissant. 20. Paru, *invariable*. — Ce verbe prend toujours l'auxiliaire *avoir*

Apparaître, *comparaître*, *connaître*, *disparaître*, *méconnaître*, *reconnaître*, *reparaître* se conjuguent comme *paraître*, mais ils varient au participe passé

Apparaître prend les deux auxiliaires.

PEINDRE. — 1. Je peins, tu peins, il peint, nous peignons, vous peignez, ils peignent. 2. Je peignais, nous peignions. 3. Je peignis, nous peignîmes. 7. Je peindrai, nous peindrons. 9. Je peindrais, nous peindrions. 11. Peins, peignons, peignez. 13. Que je peigne, que nous peignions. 14. Que je peignisse, que nous peignissions. 19. Peignant. 20. Peint, peinte.

Les trois verbes *contraindre*, *craindre*, et *plaindre* ainsi que les verbes *astreindre*, *atteindre*, *aveindre*, *ceindre*, *dépeindre*, *déteindre*, *enceindre*, *enfreindre*, *empreindre*, *éteindre*, *étreindre*, *feindre*, *geindre*, *ratteindre*, *restreindre*, *reteindre* et *teindre* se conjuguent comme *peindre*.

PLAIRE. — 1. Je plais, tu plais, il plaît, nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent. 2. Je plaisais, nous plaisions. 3. Je plus, nous plûmes. 7. Je plairai, nous plairons. 9. Je plairais, nous plairions. 11. Plais, plaisons, plaisez. 13. Que je plaise, que nous plaisions. 14. Que je plusse, que nous plussions. 19. Plaisant. 20. Plu.

Complaire, *déplaire* et *taire* se conjuguent comme *plaire*.

Plu, *déplu*, *complu* sont toujours invariables.

PRENDRE. — 1. Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent. 2. Je prenais, nous prenions. 3. Je pris, nous prîmes. 7. Je prendrai, nous prendrons. 9. Je prendrais, nous prendrions. 11. Prends, prenons, prenez. 13. Que je prenne, que nous prenions. 14. Que je prisse, que nous prissions. 19. Prenant. 20. Pris, prise.

Apprendre, *comprendre*, *désapprendre*, *entreprendre*, *se méprendre*, *rapprendre*, *reprendre*, et *surprendre* se conjuguent comme *prendre*.

61e LEÇON.

4e CONJUGAISON (suite).

RIRE. — 1. Je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient. 2. Je riais, nous riions. 3. Je ris, nous rîmes. 7. Je rirai, nous rirons. 9. Je rirais, nous ririons. 11. Ris, rions, riez. 13. Que je rie, que nous riions. 14. Que je risse, que nous rissions. 19. Riant. 20. Ri, *invariable.*

Sourire se conjugue comme *rire.*

SUIVRE. — 1. Je suis, tu suis, il suit, nous suivons, vous suivez, ils suivent. 2. Je suivais, nous suivions. 3. Je suivis, nous suivîmes. 7. Je suivrai, nous suivrons. 9. Je suivrais, nous suivrions. 11 Suis, suivons, suivez. 13. Que je suive, que nous suivions. 14. Que je suivisse, que nous suivissions. 19. Suivant. 20. Suivi, suivie.

Poursuivre se conjugue comme *suivre.*

S'ensuivre se conjugue aussi comme *suivre*, mais il ne s'emploie qu'à la troisième personne tant du singulier que du pluriel. Dans les temps composés, le pronom *en* se place avant l'auxiliaire. *Que s'en est-il suivi ?*

VIVRE. — 1. Je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent. 2. Je vivais, nous vivions. 3. Je vécus, nous vécûmes. 7. Je vivrai, nous vivrons. 9. Je vivrais, nous vivrions. 11. Vis, vivons, vivez. 13. Que je vive, que nous vivions. 14. Que je vécusse, que nous vécussions. 19. Vivant. 20. Vécu, *invariable.*

Revivre et *survivre* se conjuguent comme *vivre*

62e LEÇON. — **Des verbes irréguliers.**

On appelle verbes irréguliers ceux qui ne suivent pas les règles de la formation des temps.

1re CONJUGAISON.

ALLER.—1. Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. 2. J'allais, nous allions. 3. J'allai, nous allâmes. 7. J'irai, nous irons. 9. J'irais, nous irions. 11. Va, allons, allez. 13. Que j'aille, que nous allions, qu'ils aillent. 14. Que j'allasse, que nous allassions. 19. Allant. 20. Allé, allée.

Ce verbe prend l'auxiliaire *être* à ses temps composés.

S'en aller se conjugue comme *aller*. Dans les temps composés, *en* doit être placé avant l'auxiliaire : *Il s'en est allé, vous vous en étiez allés*, et non : *il s'est en allé, vous vous étiez en allés*.

ENVOYER.—1. J'envoie, tu envoies, il envoie, nous envoyons, vous envoyez, ils envoient. 2. J'envoyais, nous envoyions. 3. J'envoyai, nous envoyâmes. 7. J'enverrai, nous enverrons. 9. J'enverrais, nous enverrions. 11. Envoie, envoyons, envoyez. 13. Que j'envoie, que nous envoyions. 14. Que j'envoyasse, que nous envoyassions. 19. Envoyant. 20. Envoyé, envoyée.

Renvoyer se conjugue comme *envoyer*.

63e LEÇON.

2e CONJUGAISON.

ACQUÉRIR.—1. J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. 2. J'acquérais, nous acquérions. 3. J'acquis, nous acquîmes. 7. J'acquerrai, nous acquerrons. 9. J'acquerrais, nous acquerrions. 11. Acquiers, acquérons, acquérez. 13. Que j'acquière, que nous acquérions, qu'ils acquièrent. 14. Que j'acquisse, que nous acquissions. 19. Acquérant. 20. Acquis, acquise.

Conquérir, reconquérir, s'enquérir, et *requérir* se conjuguent comme *acquérir*.

Quérir n'est usité qu'à l'infinitif, avec les verbes *aller, envoyer* et *venir*.

COURIR.—1. Je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent. 2. Je courais, nous courions. 3. Je courus, nous courûmes. 7. Je courrai, nous courrons. 9. Je courrais, nous courrions. 11. Cours, courons, courez. 13. Que je coure, que nous courions. 14. Que je courusse, que nous courussions. 19. Courant. 20. Couru, courue.

Accourir, concourir, discourir, encourir, parcourir, recourir, secourir se conjuguent comme *courir*.

CUEILLIR.—1. Je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent. 2. Je cueillais, nous cueillions. 3. Je cueillis, nous cueillîmes. 7. Je cueillerai, nous cueillerons. 9. Je cueillerais, nous cueillerions. 11. Cueille, cueillons, cueillez. 13. Que je cueille, que nous cueillions. 14. Que je cueillisse, que nous cueillissions. 19. Cueillant. 20. Cueilli, cueillie.

Accueillir et *recueillir* se conjuguent comme *cueillir*.

MOURIR.—1. Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent. 2. Je mourais, nous mourions. 3. Je mourus, nous mourûmes. 7. Je mourrai, nous mourrons. 9. Je mourrais, nous mourrions. 11. Meurs, mourons, mourez. 13. Que je meure, que nous mourions. 14. Que je mourusse, que nous mourussions. 19. Mourant. 20. Mort, morte.

TENIR.—1. Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent. 2. Je tenais, nous tenions. 3. Je tins, nous tînmes. 7. Je tiendrai, nous tiendrons. 9. Je tiendrais, nous tiendrions. 11. Tiens, tenons,

tenez. 13 Que je tienne, que nous tenions. 14. Que je tinsse, que nous tinssions. 19. Tenant. 20. Tenu, tenue.

Appartenir, *s'abstenir*, *contenir*, *détenir*, *entretenir*, *maintenir*, *obtenir*, *retenir* et *soutenir*, ainsi que le verbe *venir* et ses composés *advenir*, *contrevenir*, *convenir*, *devenir*, *disconvenir*, *intervenir*, *parvenir*, *prévenir*, *provenir*, *redevenir*, *se ressouvenir*, *revenir*, *se souvenir*, *subvenir* et *survenir* se conjuguent comme *tenir*.

Les verbes dont le passé défini est terminé par *ins*, comme je *tins*, je *vins*, etc., ont deux *s* de suite à l'imparfait du subjonctif.

64e LEÇON

3e CONJUGAISON.

Asseoir.—1. J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent. 2. J'asseyais, nous asseyions. 3. J'assis, nous assîmes. 7. J'assiérai, nous assiérons. 9. J'assiérais, nous assiérions. 11. Assieds, asseyons, asseyez. 14. Que j'asseye, que nous asseyions. 13. Que j'assisse, que nous assissions. 19. Asseyant. 20. Assis, assise.

Ce verbe se conjugue aussi quelquefois de la manière suivante : 1. J'assois, tu assois, il assoit, nous assoyons, vous assoyez, ils assoient. 2. J'assoyais, nous assoyions. 3. J'assis, nous assîmes. 7. J'assoirai, nous assoirons. 9. J'assoirais, nous assoirions. 11. Assois, assoyons, assoyez. 13. Que j'assoie, que nous assoyions. 14. Que j'assisse, que nous assissions. 19. Assoyant. 20. Assis, assise.

S'asseoir, *rasseoir* et *se rasseoir* se conjuguent comme *asseoir*.

Mouvoir.—1. Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. 2. Je mouvais, nous

mouvions. 3. Je mus, nous mûmes. 7. Je mouvrai, nous mouvrons. 9. Je mouvrais, nous mouvrions. 11. Meus, mouvons, mouvez. 13. Que je meuve, que nous mouvions, qu'ils meuvent. 14. Que je musse, que nous mussions. 19. Mouvant. 20. Mû, mue.

Emouvoir et *promouvoir* se conjuguent comme *mouvoir*.

Promouvoir ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et aux temps composés.

Savoir. — 1. Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. 2. Je savais, nous savions. 3. Je sus, nous sûmes. 7. Je saurai, nous saurons. 9. Je saurais, nous saurions. 11. Sache, sachons, sachez. 13. Que je sache, que nous sachions. 14. Que je susse, que nous sussions. 19. Sachant. 20. Su, sue.

Valoir. — 1. Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. 2. Je valais, nous valions. 3. Je valus, nous valûmes. 7. Je vaudrai, nous vaudrons. 9. Je vaudrais, nous vaudrions. 11 Vaux, valons, valez. 13. Que je vaille, que nous valions, qu'ils vaillent. 14. Que je valusse, que nous valussions. 19. Valant. 20. Valu, value.

Equivaloir, *revaloir* et *prévaloir* se conjuguent comme *valoir*. *Prévaloir* fait au subjonctif *que je prévale, que nous prévalions.*

Voir. — 1. Je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient. 2. Je voyais, nous voyions. 3. Je vis, nous vîmes. 7. Je verrai, nous verrons. 9. Je verrais, nous verrions. 11. Vois, voyons, voyez. 13. Que je voie, que nous voyions. 14. Que je visse, que nous vissions. 19. Voyant. 20. Vu, vue.

Revoir, *entrevoir* et *prévoir* se conjuguent comme *voir*. *Prévoir* fait au futur, *je prévoirai, nous prévoirons*, et au conditionnel, *je prévoirais, nous prévoirions.*

VOULOIR. — 1. Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. 2. Je voulais, nous voulions. 3 Je voulus, nous voulûmes. 7. Je voudrai, nous voudrons. 9. Je voudrais, nous voudrions. 11 Veux, voulons, voulez, *ou* veuille, veuillons, veuillez. 13. Que je veuille, que nous voulions 14. Que je voulusse, que nous voulussions. 19 Voulant. 20. Voulu, voulue.

65e LEÇON

4e CONJUGAISON.

BOIRE. — 1. Je bois, tu, bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. 2 Je buvais, nous buvions. 3. Je bus, nous bûmes. 7. Je boirai, nous boirons. 9. Je boirais, nous boirions. 11. Bois, buvons, buvez. 13. Que je boive, que nous buvions, qu'ils boivent. 14. Que je busse, que nous bussions. 19. Buvant. 20 Bu, bue.

DIRE. — 1. Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous *dites*, ils disent. 2. Je disais, nous disions. 3. Je dis, nous dîmes. 7. Je dirai, nous dirons. 9. Je dirais, nous dirions. 11. Dis, disons, *dites*. 13. Que je dise, que nous disions. 14. Que je disse, que nous dissions. 19. Disant. 20. Dit, dite.

Redire se conjugue comme *dire*.

Contredire, *dédire*, *interdire*, *médire*, *prédire* se conjuguent aussi comme *dire*, mais à la deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif et de l'impératif, ils font : vous *contredisez* ; *dédisez*.....

FAIRE. — 1. Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous *faites*, ils font. 2. Je faisais, nous faisions. 3. Je fis, nous fîmes. 7. Je ferai, nous ferons. 9. Je ferais, nous ferions. 11. Fais, faisons, *faites*. 13. Que je fasse, que nous fassions. 14. Que je fisse, que nous fissions. 19. Faisant. 20. Fait, faite.

Contrefaire, défaire, redéfaire, refaire, satisfaire, surfaire se conjuguent comme *faire*.

Forfaire et *parfaire* ne s'emploient qu'à l'infinitif et aux temps composés.

Malfaire et *méfaire* ne s'emploient qu'à l'infinitif.

OINDRE. — 1. J'oins, tu oins, il oint, nous oignons, vous oignez, ils oignent. 2. J'oignais, nous oignions. 3. J'oignis, nous oignîmes. 7. J'oindrai, nous oindrons. 9. J'oindrais, nous oindrions. 11. Oins, oignons, oignez. 13. Que j'oigne, que nous oignions. 14. Que j'oignisse, que nous oignissions. 19. Oignant. 20. Oint, ointe.

Adjoindre, conjoindre, déjoindre, disjoindre, enjoindre, joindre, rejoindre se conjuguent comme *oindre*.

VAINCRE. — 1. Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. 2. Je vainquais, nous vainquions. 3. Je vainquis, nous vainquîmes. 7. Je vaincrai, nous vaincrons. 9. Je vaincrais, nous vaincrions. 11. Vaincs, vainquons, vainquez. 13. Que je vainque, que nous vainquions. 14. Que je vainquisse, que nous vainquissions. 19 Vainquant. 20. Vaincu, vaincue.

Convaincre se conjugue comme *vaincre*.

66e LEÇON. — Verbes défectifs.

On appelle verbes *défectifs* les verbes auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet pas. Voici les principaux :

2e CONJUGAISON

FAILLIR. — 1. Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent. 2. Je faillais, nous faillions. 3. Je faillis, nous faillîmes. 7 Je faudrai, nous faudrons.

9. Je faudrais, nous faudrions. 14 Que je faillisse, que nous faillissions. 19. Faillant. 20. Failli, faillie.

Ce verbe n'est guère usité qu'au passé défini, aux temps composés, à l'infinitif, au participe présent et au participe passé.

Défaillir se conjugue comme *faillir* : il n'est guère employé qu'au pluriel du présent de l'indicatif, à l'imparfait, au passé défini, à l'infinitif, au participe présent et aux temps composés.

Gésir, être étendu, couché, n'est usité qu'aux temps suivants : 1. Il gît, ci-gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent. 2. Je gisais, tu gisais, il gisait, nous gisions, vous gisiez, ils gisaient. 19. Gisant.

Ouïr. — 1. J'ois, tu ois, il oit, nous oyons, vous oyez, ils oient. 2. J'oyais, nous oyions. 3. J'ouis, nous ouïmes. 7. J'oirai, nous oirons. 9. J'oirais, nous oirions. 11. Oyez. 13. Que j'oie *ou* que j'oye, que nous oyions. 14. Que j'ouïsse, que nous ouïssions. 19. Oyant. 20. Ouï, ouïe.

Ce verbe n'est aujourd'hui usité qu'à l'infinitif, aux temps composés et au participe passé.

67e LEÇON

3e CONJUGAISON.

Choir. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et au participe passé : *chu, chue*

Déchoir. — 1 Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient. 3. Je déchus, nous déchûmes. 7 Je décherrai, nous décherrons. 9. Je décherrais, nous décherrions. 13. Que je déchoie, que nous déchoyions. 14. Que je déchusse, que nous déchussions. 20 Déchu, déchue.

Ce verbe n'a ni imparfait de l'indicatif, ni impératif, ni participe présent.

Echoir. — 1. Il échoit *ou* il échet, ils échoient. 3. J'échus, nous échûmes. 7. J'écherrai, nous écherrons. 9. J'écherrais, nous écherrions. 14. Que j'échusse, que nous échussions. 19. Echéant. 20. Echu, échue.

Ce verbe n'a ni imparfait, ni impératif, ni présent du subjonctif.

Pouvoir. — 1. Je peux, ou je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. 2. Je pouvais, nous pouvions. 3. Je pus, nous pûmes. 7. Je pourrai, nous pourrons. 9. Je pourrais, nous pourrions. 13. Que je puisse, que nous puissions. 14. Que je pusse, que nous pussions. 19. Pouvant. 20. Pu, *invariable*.

Ce verbe n'a pas d'impératif.

Seoir, être convenable, n'est usité qu'au troisièmes personnes suivantes : 1. Il sied, ils siéent. 2. Il seyait, ils seyaient. 7. Il siéra, ils siéront. 9. Il siérait, ils siéraient. 19. Seyant.

Seoir, être assis, être situé, n'est plus guère en usage qu'à ses participes : *séant*, *sis*, *sise*.

Surseoir. — 1. Je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient. 2. Je sursoyais, nous sursoyions. 3. Je sursis, nous sursîmes. 7. Je surseoirai, nous surseoirons. 9. Je surseoirais, nous surseoirions. 14. Que je sursisse, que nous sursissions. 19. Sursoyant. 20. Sursis, sursise.

Ce verbe n'est usité ni à l'impératif, ni au présent du subjonctif.

68e LEÇON

4e CONJUGAISON.

Absoudre. — 1. J'absous, tu absous, il absout, nous

absolvons, vous absolvez, ils absolvent. 2. J'absolvais, nous absolvions. 7. J'absoudrai, nous absoudrons. 9. J'absoudrais, nous absoudrions. 11. Absous, absolvons, absolvez. [illegible] j'absolve, que nous absolvions. 19. Absolvant [illegible] absous, absoute.

Ce verbe n'est usité ni au passé défini, ni à l'imparfait du subjonctif.

Dissoudre se conjugue comme *absoudre*.

Résoudre se conjugue comme *absoudre*. Il a de plus le passé défini, je *résolus*, nous *résolûmes*, l'imparfait du subjonctif, que je *résolusse*, que nous *résolussions*, et deux formes au participe passé, *résolu*, *résolue*, et *résous*. *Résous*, qui n'a point de féminin, n'est usité qu'en parlant des choses qui se changent en d'autres : *brouillard résous en pluie*.

Braire.—Ce verbe n'est usité qu'à la troisième personne des temps suivants : 1. Il brait, ils braient. 7. Il braira, ils brairont. 9. Il brairait, ils brairaient, et à l'infinitif.

Bruire. — 1. Il bruit. 2. Il bruissait, Ils bruissaient. Ce verbe n'est pas usité aux autres temps ni aux autres personnes.

Clore est seulement usité dans : 1. Je clos, tu clos, il clôt, sans pluriel. 7. Je clorai, nous clorons. 9. Je clorais, nous clorions. 13. Que je close, que nous closions. 20. Clos, close, *et aux temps composés*.

Déclore, *éclore* et *enclore* se conjuguent comme *clore*. *Eclore* n'est usité qu'aux troisièmes personnes, il *éclôt*, ils *éclosent*, il *éclora*, etc. ; il prend l'auxiliaire *être* à ses temps composés.

Frire — 1. Je fris, tu fris, il frit, *pas de pluriel*.

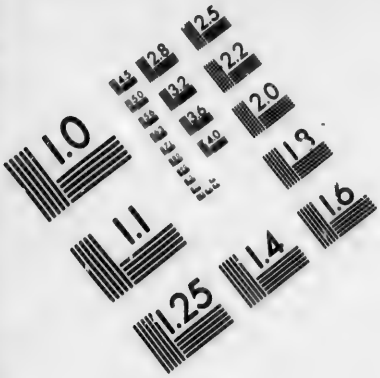

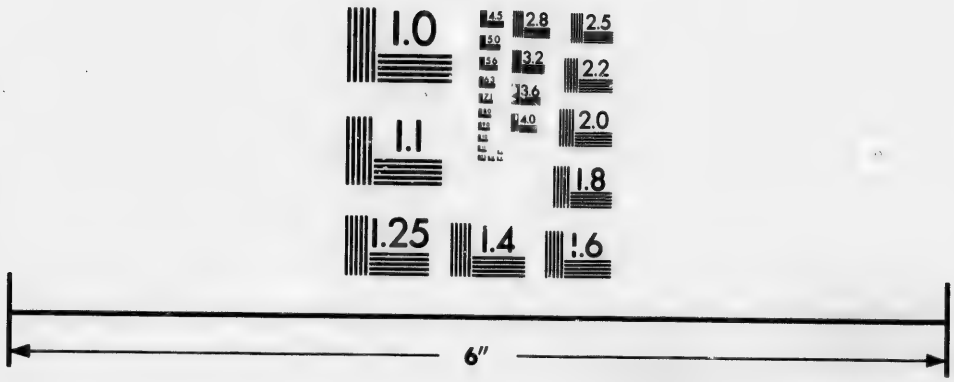

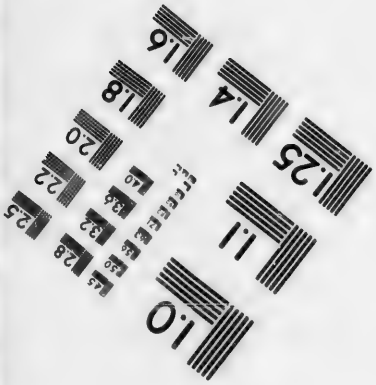

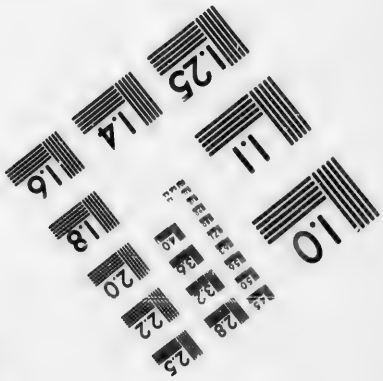

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8
1.0

7. Je frirai, nous frirons. 9. Je frirais, nous fririons. 11. Fris, *pas de pluriel.* 19. Frit, frite.

Pour suppléer aux autres temps, on le fait précéder du verbe *faire :* Je *faisais frire.* Qu'il *fasse frire.*

Luire. — 1. Je luis, tu luis, il luit, nous luisons, vous luisez, ils luisent. 2. Je luisais, nous luisions. 7. Je luirai, nous luirons. 9. Je luirais nous luirions. 13. Que je luise, que nous luisions. 19. Luisant. 20. Lui, *invariable.*

Ce verbe n'a ni passé défini, ni impératif, ni imparfait du subjonctif.

Paître. 1. Je pais, tu pais, il paît, nous paissons, vous paissez, ils paissent. 2. Je paissais, nous paissions. 7. Je paîtrai, nous paîtrons. 9. Je paîtrais, nous paîtrions. 11. Pais, paissons, paissez. 13. Que je paisse, que nous paissions. 19. Paissant.

Le participe *pu* n'est usité qu'en termes de fauconnerie.

Repaître se conjugue comme *paître.* Il a de plus le passé défini : je *repus*, nous *repûmes*, et le passé indéfini : *j'ai repu, nous avons repu.*

Le participe varie : *repu, repue.*

Traire. — 1. Je trais, tu trais, il trait, nous trayons, vous trayez, ils traient. 2. Je trayais, nous trayions. 7. Je trairai, nous trairons. 9. Je trairais, nous trairions. 11. Trais, trayons, trayez. 13. Que je traie, que nous trayions. 19. Trayant. 20. Trait, traite.

Ce verbe n'a ni passé défini, ni imparfait du subjonctif.

Abstraire, distraire, extraire, rentraire et *soustraire* se conjuguent comme *traire.*

69e LEÇON. — **Observations sur le mode subjonctif.**

Un verbe qui est au subjonctif dépend toujours d'un autre verbe.

Le subjonctif est presque toujours lié par la conjonction *que* au verbe dont il dépend.

Pour choisir le temps du subjonctif qu'il convient d'employer, on examine :

1° A quel temps est le premier verbe ;

2° Si le second verbe doit exprimer un *présent* ou un *futur* ou un *passé*, par rapport au premier verbe.

PREMIÈRE RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent ou au futur, on emploie le présent du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur : *Il* faut *ou il* faudra *que tu sois sage.*

On mettra le second verbe au passé du subjonctif, si l'on veut exprimer un passé : *Mon maître* veut *ou* voudra *que j'*aie fini *mon devoir avant la classe.*

Avec une expression conditionnelle, on doit, dans le même cas, employer, l'imparfait ou le plus-que-parfait : *Je ne* doute *pas qu'il ne* réussit, *si vous le protégiez. Je* doute *qu'il* eût réussi *sans vous.*

DEUXIÈME RÈGLE. — Quand le premier verbe est à l'un des passés ou à l'un des conditionnels, on emploie l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur : *Il* voulait, *il* voulut, *il* aurait voulu *que tu* fusses *docile.*

Si l'on veut exprimer un temps passé par rapport au premier verbe, on met le second au plus-que-parfait du subjonctif : *Il* aurait fallu *que vous* eussiez fini *hier.*

QUESTIONNAIRE.—De quoi dépend un verbe qui est au mode subjonctif ? Combien ce mode comprend-il de temps ? Par quel mot le verbe qui est au subjonctif est-il généralement lié à celui dont il dépend ? Que faut-il examiner pour employer un temps du subjonctif ? Qu'est-ce qui détermine le choix d'un des temps du subjonctif ?

70e LEÇON. — **Emploi de l'accent circonflexe dans les verbes.**

Les verbes prennent l'accent circonflexe à cinq temps :

1° A la première et à la seconde personne du pluriel du passé défini : *Nous plantâmes, nous rendîmes, vous vécûtes, vous finîtes.*

Le verbe *haïr* et le verbe *ouïr* conservent cependant le tréma à ces deux personnes : Nous *haïmes*, vous *ouïtes*, ainsi qu'à la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif : Qu'il *haït*. Qu'il *ouït*.

2° Au passé antérieur, sur l'auxiliaire de la première et de la deuxième personne du pluriel : *Nous eûmes aimé. Vous eûtes rendu.*

3° Au second conditionnel passé, sur l'auxiliaire de la troisième personne du singulier seulement : *Il eût planté. Il eût aperçu.*

4° A l'imparfait du subjonctif, mais à la troisième personne du singulier seulement : *Je voulais qu'il fît son devoir et qu'il s'appliquât à réussir.*

Et 5° au plus-que-parfait du subjonctif, sur l'auxiliaire de la troisième personne du singulier : *Il aurait fallu qu'il eût commencé, qu'il eût persévéré et qu'il eût terminé.*

QUESTIONNAIRE.—A combien de temps les verbes prennent-ils l'accent circonflexe ? A quelles personnes de ces temps ? Quelle remarque faites-vous sur *haïr* et *ouïr* ?

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE.

71e LEÇON. — **Du participe en général.**

Le *participe* est un mot qui tient à la fois de la nature de l'adjectif et de celle du verbe

Il est conséquemment employé comme adjectif et comme verbe.

Employé comme adjectif, il exprime une manière d'être d'une personne ou d'une chose. *Des élèves obéissants. Des personnes obligeantes. Des leçons étudiées. Des devoirs finis.*

Obéissants, obligeantes, étudiées, finis sont adjectifs.

Employé comme verbe, il sert à exprimer une manière d'agir. *En soignant leurs livres, en faisant leurs devoirs, ces enfants ont mérité des éloges et on leur a donné des récompenses.*

Soignant, faisant, mérité, donné sont employés comme verbes.

Il y a deux sortes de participes : le *participe présent*, qui est toujours terminé en *ant*, et le *participe passé*, dont la terminaison n'est pas la même pour tous les verbes.

Le participe, employé comme verbe, peut avoir un complément direct.

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que le *participe ?* Comment est-il employé ? Qu'exprime le participe employé comme adjectif ? Citez un exemple d'un participe employé comme adjectif. Combien de sortes de participes ?

72e LEÇON. — **Du participe présent.**

Le participe présent est invariable, s'il est employé comme verbe : *Mon frère lisant ; mes frère lisant, Ma sœur lisant ; Mes sœurs lisant.*

Le participe présent, employé comme adjectif, prend le nom d'*adjectif verbal.* Il s'accorde alors en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *Une sœur prévoyante. Des voisins obligeants.*

L'adjectif verbal exprime l'état, la manière d'être d'une personne ou d'une chose.

Le participe présent sert à exprimer une manière d'agir.

Si je dis : *Des pauvres souffrants, des êtres pensants, des eaux courantes,* les mots *souffrants, pensants, courantes* sont adjectifs verbaux parce qu'ils expriment l'état.

Si je dis : *Une mère soignant ses enfants, s'occupant de son ménage, soulageant les pauvres,* les mots *soignant, s'occupant, soulageant* sont participes présents, parce qu'ils expriment la manière d'agir.

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que le participe *présent?* Qu'exprime ce mot ? Ce participe varie-t-il ? Avec quoi peut-il être confondu quelquefois ? Qu'est-ce que l'adjectif verbal ? Qu'exprime-t il ?

73e LEÇON. — **Du participe passé.**

Le participe passé a des terminaisons différentes pour désigner le genre et le nombre. Il prend un *e* au féminin, et un *s* au pluriel.

Le participe passé, employé seul, est un véritable adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie : *Des leçons lues, étudiées, apprises, et récitées. Guidés par vos conseils, ils réussiront.*

Dans les temps composés des verbes, le participe passé est toujours construit avec l'auxiliaire *être* ou avec l'auxiliaire *avoir*.

PREMIÈRE RÈGLE. — Le participe passé, construit avec l'auxiliaire *être*, s'accorde avec le sujet du verbe. On écrira donc :

Mon frère a été loué ; ma sœur a été louée.

Mes tantes sont parties ; mes oncles sont partis.

DEUXIÈME RÈGLE. — Le participe passé, construit avec l'auxiliaire *avoir*, s'accorde avec le complément direct, quand ce complément précède le participe. Il reste invariable, si le complément est placé après le participe, ou s'il n'y en a pas.

La lettre que vous m'avez adressée, je l'ai reçue, je l'ai lue et conservée, parce que les compléments directs *que, l'*, pour *lettre*, précèdent les participes *adressée, reçue, lue, conservée.*

Nos soldats ont attaqué les ennemis, ils ont rompu leurs rangs ; ils ont vaincu, ils ont triomphé, parce que les verbes *ont attaqué, ont rompu* sont suivis de leur complément direct, et que *ont vaincu, ont triomphé* n'ont pas de complément.

QUESTIONNAIRE.—Dans *Vous avez pardonné*, quel nom donne-t-on à *avez pardonné ? à avez ? à pardonné ?* D'où provient le mot pardonné ? Qu'est-ce donc que le participe passé ? Ce participe passé a-t-il toujours les mêmes terminaisons ? Comment s'accorde-t-il ? Que signifie le mot *auxiliaire ?* Combien d'auxiliaires ? Distinguez les auxiliaires dans les verbes suivants : nous *eûmes appelé*, vous *fûtes parti*, vous *avez été puni* etc.

74e LEÇON. — **Remarques sur le participe passé.**

1° Le participe passé des verbes pronominaux suit

la même règle que le participe construit avec *avoir*.

Les lettres qu'ils se sont ADRESSÉES *traitaient d'affaires sérieuses.*

Ils se sont ADRESSÉ *des lettres pleines de bienveillance.*

2° Le participe des verbes unipersonnels est toujours invariable : *Il est arrivé des accidents très graves. Il est survenu des gelées qui ont causé beaucoup de dégâts.*

3° Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, est toujours invariable

La maison que j'ai FAIT *bâtir est dans d'excellentes conditions de solidité. Les livres que j'ai* FAIT *relier valent autant que s'ils étaient neufs.*

4° Les autres participes passés, suivis d'un infinitif, sont variables, s'ils ont pour complément direct le nom ou le pronom qui précède.

Les soldats que j'ai VUS *partir étaient décidés à vaincre ou à mourir. Ceux que j'ai* VU *punir avaient osé se révolter contre leurs chefs.*

Il y a accord, si l'infinitif peut se tourner par le participe présent ; dans le cas contraire, le participe reste invariable.

QUESTIONNAIRE. — Avec quel auxiliaire se conjugue le participe passé du verbe pronominal ? Pourquoi ce participe passé suit-il la même règle que ceux qui sont construits avec *avoir* ? Quels sont les participes des verbes attributifs qui varient ? Quelle est la règle pour chacun d'eux ? D'où vient que le participe passé du verbe unipersonnel est toujours invariable ? Quelle remarque sur les participes passés suivis d'un verbe à *l'infinitif*.

CHAPITRE VII

DES MOTS INVARIABLES.

75e LEÇON. — De l'adverbe.

L'*adverbe* est un mot invariable qui sert à modifier un verbe, un adjectif ou un autre adverbe. *Il agit prudemment. Il est bien appliqué. Il va trop lentement.*

Son nom lui vient de ce qu'il accompagne le plus souvent un verbe.

On appelle *adverbes simples* ceux qui sont formés d'*un seul mot*, et *adverbes composés* ou *locutions adverbiales* toute réunion de mots faisant fonction d'adverbe.

On peut les classer dans l'ordre suivant :

1° Adverbes de manière.

Bien, exprès, lentement, mal, méchamment, poliment, proprement, prudemment, sagement, vainement, vite, etc.

Locutions adverbiales : *A tort, à tort et à travers, à la hâte, à regret, à l'envi, avec sagesse, avec soin, en vain, par hasard, pêle-mêle, de la sorte, sens dessus dessous*, etc.

2° Adverbes d'ordre.

Après, auparavant, enfin, ensuite, puis, premièrement, secondement, etc.

Locutions adverbiales : *En premier lieu, d'abord, à la fin, à bout, après tout, au bout du compte*, etc.

3° Adverbes de lieu.

Ailleurs, alentour, autour, dedans, dehors, dessous, dessus, ici, là, partout, etc.

Locutions adverbiales : *En deçà, là-bas, là-dessous, ci-dessous, ci-après, ci-contre, ici-bas, nulle part, quelque part, çà et là*, etc.

4° Adverbes de temps.

Autrefois, bientôt, demain, hier, jadis, jamais, maintenant, naguère, souvent, toujours, etc.

Locutions adverbiales : *Aujourd'hui, avant-hier, après-demain, plus tôt, tôt ou tard, depuis peu, sans cesse*, etc.

5° Adverbes de quantité.

Assez, beaucoup, encore, entièrement, peu, tant, trop, presque, etc.

Locutions adverbiales : *A moitié, au plus, au moins, tout à fait, au surplus*, etc.

6° Adverbes de comparaison.

Aussi, autant, mieux, moins, plus, davantage, plutôt, etc.

Locutions adverbiales : *De même, le plus, le moins, le mieux*, etc.

7° Adverbes d'affirmation, de négation, de doute, d'interrogation.

Oui, certes, vraiment, volontiers, etc. ; *non, nullement, ne, aucunement*, etc. ; *probablement, apparemment ; pourquoi ? combien ? comment ? quand ?* etc.

Locutions adverbiales : *Sans doute, tant mieux, tant pis, ne... pas, ne... point, non pas, ne... jamais,* etc.

QUESTIONNAIRE — Qu'est-ce que l'*adverbe ?* Que signifie : *modifier ?* L'adverbe a-t-il un genre ? un nombre ? Peut-il prendre celui du mot qu'il modifie ? A quelles parties du discours appartient le mot *haut* dans les trois expressions suivantes : *le haut de la ville, un haut clocher, ces enfants chantent haut ?* etc.

76e LEÇON. — **Remarques sur les adverbes.**

La plupart des adverbes en *ment* sont formés d'un adjectif auquel on ajoute cette terminaison.

Si l'adjectif se termine au masculin par une voyelle, l'adverbe correspondant se forme par la simple addition de la syllabe *ment : absolu,* absolument ; *poli,* poliment ; *utile,* utilement.

Impunément et *traîtreusement* font exception. *Assidûment, crûment, dûment* et quelques autres prennent un accent circonflexe sur l'*û*.

Si l'adjectif est terminé au masculin par une consonne, on le met au féminin avant d'ajouter la terminaison *ment : Doux, douce, doucement. Fol, folle, follement. Bon, bonne, bonnement.*

Gentiment fait exception.

Quelques adverbes prennent un accent aigu sur l'*e* muet de l'adjectif, comme *confusément, obscurément, aveuglément, communément commodément,* etc.

Les adjectifs en *ant* ou *ent* changent ces terminaisons en *amment* et en *emment : Savant, savamment. Prudent prudemment.* Cependant *lent, présent,* et *véhément* font *lentement, présentement, véhémentement.*

Notamment, nuitamment, sciemment ne correspondent à aucun adjectif actuellement en usage.

Certains adjectifs, servant quelquefois à modifier un verbe, deviennent adverbes ; ils restent alors inva-

riables : *Ils chantent juste. Ces livres coûtent cher. Ces fleurs sentent bon.*

QUESTIONNAIRE.—De quoi sont formés la plupart des adverbes terminés en *ment ?* Comment se forment les adverbes en *ment ?* Des adjectifs *prudent* et *savant* formez-en des adverbes. Epelez ces adverbes Que remarquez-vous sur la formation de ces adverbes ?

77e LEÇON. — De la préposition.

La *préposition* est un mot invariable servant à unir deux mots, et à marquer les rapports que ces mots ont entre eux.

On entend ici par *rapports* les circonstances de *temps*, de *lieu*, de *but*, de *cause*, de *moyen*, d'*ordre*, d'*union*, de *conformité*, etc., qui *précisent* ou *complètent* le sens des mots placés avant la préposition et auxquels la préposition les rattache.

Le maître DE *la ferme veille* SUR *ses propriétés.*

Nous avons rencontré, PENDANT *la traversée, un vaisseau à voiles.*

Dans ces exemples, les prépositions *de, sur, pendant, à* expriment, en effet, avec les mots qui les suivent, tout autant de circonstances fixant la signification des mots qui les précèdent.

Les mots qui dépendent des prépositions en sont les compléments ; avec elles, ils forment un complément indirect.

Les principales prépositions simples sont : *à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, deçà, delà depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, sans, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, voici, voilà.*

Certains mots, comme *attendu, concernant, excepté, passé, sauf*, etc., sans être prépositions de leur nature,

sont considérés comme tels lorsqu'ils sont immédiatement devant un nom.

Plusieurs mots réunis jouant le rôle d'une préposition, se nomment *locution prépositive*.

Voici les locutions prépositives les plus usitées :

A cause de, à côté de, à l'égard de, à l'exception de, à travers, au delà de, au lieu de, au-dessous de, au-dessus de, au-devant de, auprès de, autour de, au travers de, avant de, en deçà de, en dépit de, en faveur de, jusqu'à, loin de, par delà, par-dessus, près de, vis-à-vis de.

Ces locutions ne doivent pas être décomposées dans l'analyse grammaticale.

Remarque. — Il ne faut pas confondre la préposition *en* avec le pronom personnel *en*. La préposition a un complément : *Ayez confiance* EN *lui. Il va* EN *diligence.* Le pronom *en* signifie *de cela, de lui, d'elle : Voilà des fleurs ; allez* EN *cueillir.*

La préposition *à* prend toujours un accent grave : *J'écris à mon père. Ils vont à New-York.* Le verbe *avoir*, à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, ne prend jamais d'accent : *Il a réussi dans son examen. La rivière a débordé.*

On met un accent grave sur *dès* préposition, pour la distinguer de l'article contracté *des*, qui n'en prend jamais : DÈS *le matin, il se met à l'œuvre. Le chant* DES *oiseaux réjouit l'homme.*

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que la préposition ? Qu'entend-on par rapport ? Citez quelques exemples. Quand le mot *en* est-il pronom ? préposition ? Donnez un exemple de *en* pronom ; de *en* préposition ; de *a* verbe ; de *à* préposition ; de *des* article, de *dès* préposition. Quelle remarque sur *à*, *dès*, prépositions.

78e LEÇON. — **De la conjonction.**

La *conjonction* est un mot invariable qui sert à unir

les différents membres d'une proposition ou d'une phrase.

Il loue ET *bénit Dieu, auteur de tous les dons.*

La pauvreté n'est pas un vice, MAIS *la colère en est un grand.*

C'est un plaisir QUE *de vous obliger.*

Dans ces phrases, *et, mais, que* sont des conjonctions.

Les mots *car, donc, et, lorsque, mais, ni, or, ou, puisque, quoique, sinon* sont toujours conjonctions.

Ainsi, cependant, comme, pourquoi, quand, si sont tantôt conjonctions et tantôt adverbes.

Le mot *que* peut être conjonction, pronom ou adverbe.

Que se détache quelquefois des prépositions *lorsque* et *puisque.* Cet homme plaît *lors* même *qu'*il contredit. *Puis* donc *que* vous le voulez, je partirai.

Toute réunion de mots servant de conjonction s'appelle *locution conjonctive ;* ainsi :

A moins que, attendu que, bien que, de crainte que, de peur que, encore que, pendant que, en tant que, pourvu que, de sorte que, en sorte que, c'est pourquoi, soit que, etc., sont des locutions conjonctives.

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que la conjonction ? Citez quelques mots qui sont toujours conjonctions. Comment appelle-t-on une réunion de mots remplissant la fonction de conjonction ? Quelle est la nature du mot *que* dans les trois phrases suivantes : Un bienfait *que* l'on reproche a perdu son mérite. *Que* Dieu est bon ! Ce n'est pas obéir *qu'*obéir lentement.

79e LEÇON. — De l'interjection.

L'*interjection* est un mot invariable qui exprime les sensations vives et subites de l'âme.

Voici les interjections les plus usitées :

Ah exprime la joie : *Ah ! que je suis heureux de vous*

voir ! la douleur : *Ah ! que je souffre !* l'admiration : *Ah ! comme le ciel est beau !* la commisération : *Ah ! que je vous plains !* l'impatience : *Ah ! que vous êtes lent !* l'indignation : *Ah ! le traître !* etc.

Ahi, aïe marquent la douleur : *Ahi ! que nous souffrons ! Aïe ! vous m'avez blessé !*

Alerte s'emploie pour exciter à la vigilance : *Alerte, alerte, soldats !*

Bah marque l'étonnement, le doute, la négation, l'insouciance, etc. : *Bah ! cela ne peut pas être. Bah ! bah ! toutes ces menaces ne m'épouvantent guère.*

Chut sert pour avertir de faire silence : *Chut ! on vous écoute.*

Eh est une interjection d'admiration, de surprise : *Eh ! qui aurait pu croire cela ?* de douleur : *Eh ! qui n'a pas eu à pleurer dans sa vie ?*

Ha, interjection de surprise : *Ha ! vous voilà !* de soulagement : *Ha ! je me sens mieux.*

Hé sert pour avertir d'un danger : *Hé ! qu'allez-vous faire ?* pour témoigner de la commisération : *Hé ! que je vous plains !* pour marquer de la douleur : *Hé ! que je suis misérable !* pour exprimer l'étonnement : *Hé ! bonjour, il y a si longtemps que je ne vous avais pas vu.*

Hélas, interjection de plainte, de souffrance : *Hélas ! qu'allons-nous devenir ?*

Ho, holà, hé, hem, servent pour appeler : *Holà ! compagnon, où allez-vous ?*

Ho sert aussi à marquer l'étonnement, l'admiration : *Ho ! quel homme !* l'indignation : *Ho ! que me dites-vous là !*

O marque la joie, la douleur, la prière, etc. *O bonheur ! je suis sauvé. O monstrueuse ingratitude ! O mon fils ! suis les conseils de ton père.*

Il s'emploie aussi devant un mot mis en apostrophe.

Oh marque la surprise et sert à donner de la force à l'expression : *Oh ! oh ! je n'y prenais pas garde. Oh ! vraiment, je vous admire.*

Les mots *fi*, *gare*, *hein*, *là*, *ouais*, *ouf*, *pouah*, *sus*, *vivat*, *zest*, sont aussi des interjections, mais d'un usage moins fréquent.

D'autres mots, tels que : *allons*, *bon*, *courage*, *ciel*, *ferme*, *miséricorde*, *paix*, *silence*, *tiens*, *va*, etc., s'emploient *accidentellement* comme interjections.

Certaines locutions, comme : *eh bien*, *halte-là*, *juste ciel*, *tout beau*, *là là*, etc. servent d'interjection.

Suivant le sens et le ton qu'on lui donne, la même exclamation peut servir à exprimer des sentiments différents.

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que l'interjection ? Citez quelques interjections. Quelle différence de sens parmi les interjections *ah*, *ha* ; *ô*, *oh*, *ho* ; *eh*, *hé* ? Donnez un exemple pour chaque cas.

CHAPITRE VIII

80e LEÇON. — **De l'analyse grammaticale.**

L'*analyse grammaticale* consiste à décomposer une phrase pour en examiner séparément chaque mot.

Elle fait connaître :

1° La *nature* et l'*espèce* des différents mots dont la phrase est composée ; 2° le *genre* et le *nombre* des noms, des articles et des adjectifs ; 3° le *genre*, le *nombre* et la *personne* des pronoms ; 4° le *mode*, le *temps*, la *personne*

et le *nombre* des verbes ; 5° enfin, la *fonction* de chaque mot et les différents rapports des mots entre eux.

La *fonction* d'un mot est le rôle que ce mot joue dans une phrase.

Point de mot dans une phrase qui n'ait une fonction ou un rôle à remplir.

Le *nom* est toujours sujet, complément, attribut ou mis en apostrophe.

Un nom est mis en apostrophe, lorsqu'on l'emploie pour adresser la parole à quelqu'un : *Mon enfant, sois docile. Petits oiseaux, chantez les louanges de Celui qui vous a créés.*

Dans ces exemples, *enfant* et *oiseaux* sont mis en apostrophe.

L'*article* annonce que le nom qui le suit est déterminé.

L'*adjectif qualificatif* exprime la manière d'être du nom auquel il se rapporte.

L'*adjectif déterminatif* précise toujours le sens des mots devant lesquels il est placé.

Le *pronom* est sujet, complément, attribut ou mis en apostrophe.

Les pronoms *je, tu, il, ils, on,* sont toujours sujets d'un verbe.

Les pronoms *moi, toi, elle, nous, vous, elles, qui,* sont tantôt sujets, tantôt compléments.

Les pronoms *le, la, les, que,* sont presque toujours compléments directs.

Les pronoms *lui, leur, dont, en, y,* ne sauraient être que compléments indirects.

Les pronoms *me, te, se, nous, vous,* sont compléments *indirects* lorsqu'ils sont mis pour *à moi, à toi, à lui,* etc. Ils sont compléments directs, s'ils sont mis pour *moi, toi,* etc.

Le *verbe* exprime la manière d'être ou d'agir du sujet.

Le verbe, au présent de l'infinitif, est une espèce de nom abstrait qui figure comme sujet, comme complément ou comme attribut.

L'*adverbe* modifie un verbe, un adjectif ou un autre adverbe.

Certains adverbes, tels que *autant*, *beaucoup*, *peu*, etc., sont quelquefois employés comme compléments, comme sujets ou comme attributs.

La *préposition* exprime les rapports que les mots ont entre eux.

La *conjonction* sert à lier les mots et les membres d'une phrase.

L'*interjection* s'emploie pour exprimer les divers mouvements de l'âme.

QUESTIONNAIRE.— En quoi consiste l'analyse grammaticale ? Que fait-elle connaître ? Qu'est-ce que la fonction d'un mot ? Quelles sont les diverses fonctions que peut remplir le nom ? l'article ? le pronom ? Comment reconnaît-on que les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous* sont compléments directs ? compléments indirects ?

81e LEÇON. — **Modèles d'analyses.**

ANALYSE DU NOM.

Les petits *oiseaux* remplissent le *bocage* de leurs *chants* mélodieux.

Oiseaux..... nom com., masc. plur., sujet de *remplissent*.
Bocage..... nom com., mas., sing., complém. dir. de *remplissent*.
Chants..... nom com., masc. plur., complém. indir. de *remplissent*.

Louis et *Marie* adressent leur prière à *Dieu.*

Louis..... nom prop., masc. sing., sujet partiel de *adressent.*
Marie..... nom prop., fém. sing., sujet partiel de *adressent.*
Dieu..... nom prop., masc. sing., complém. indir. de *adressent.*

Le *mensonge* est un *vice.*

Mensonge... nom com., masc. sing., sujet de *est.*
Vice..... nom commun, *employé comme adjectif,* masc. sing., attribnt de *mensonge.*

Amis, suivons toujours le *chemin* de la *vertu.*

Amis..... nom com., masc. pl., *mis en apostrophe.*
Chemin..... nom com., masc. sing., complém. dir. de *suivons.*
Vertu..... nom com., fém. sing., complém. indir. de *chemin.*

Nous devons préférer l'*utile* à l'*agréable.*

Utile..... adj. qualif. *employé comme nom,* masc. sing , complém, dir. de *préférer.*
Agréable..... adj. qualif. *employé comme nom,* masc. sing., complém. indir. de *préférer.*

ANALYSE DE L'ARTICLE.

Au printemps, *le* rossignol et *la* fauvette font retentir *les* échos *du* vallon *des* accents de leur joie.

Au..... art. contract., mis pour *à le,* masc. sing., annonce que *printemps* est déterminé.
Le..... art simp., masc. sing., annonce que *rossignol* est déterminé.
La..... art. simp., fém. sing., annonce que *fauvette* est déterminé.

Les ..... art. simp., masc. plur., annonce que *échos* est déterminé.
Du ..... art. contract., mis pour *de le*, masc. sing., annonce que *vallon* est déterminé.
Des ..... art. contract., mis pour *de les*, masc. plur., annonce que *accents* est déterminé.

ANALYSE DE L'ADJECTIF.

O *belle* innocence, *doux* présent des cieux, tes charmes sont *ravissants*, tes récompenses seront *éternelles*.

Belle..... adj. qual., fém. sing., qualifie *innocence*.
Doux ..... adj. qual., masc. sing., qualifie *présent*.
Ravissants .... adj. qual., masc. plur., qualifie *charmes*.
Eternelles.... adj. qual., fém. plur., qualifie *récompenses*.

Que *ces* lieux sont affreux !... *mille* fantômes se présentent à *mon* esprit... *maints* dangers nous menacent : ô *mon* frère, fuyons !

Ces..... adj. démonstr., masc. plur., détermine *lieux*.
Mille..... adj.num, masc. plur., détermine *fantômes*.
Mon..... adj. posses., masc. sing., détermine *esprit*.
Maints..... adj. de nombre indéfini, masc. plur., détermine *dangers*.
Mon..... adj. posses., masc. sing., détermine *frère*.

ANALYSE DU PRONOM.

Votre joie et *la mienne* sont grandes, car les récompenses *que nous* attendons sont de *celles dont on* ne *se* lasse jamais.

La mienne.... pron. posses., 3e pers., fém. sing., sujet *partiel* de *sont*.
Que ..... pron. relatif, 3e pers., fém. plur., complém. dir. de *attendons*.

Nous..... pron. pers., 1re pers., masc. plur., sujet de *attendons.*
Celles..... pron. démonstr., 3e pers., fém. plur., attribut de *récompenses.*
Dont..... pron, relatif, 3e pers., fém. plur., compl. indir. de *lasse.*
On..... pron. indéf., 3e pers., masc. sing., sujet de *lasse.*
Se..... pron. pers., 3e pers., masc. sing., compl. dir. de *lasse.*

ANALYSE DU VERBE.

L'homme *est* voyageur sur la terre, mais il *fut créé* pour le ciel : pourquoi *faut-il* que tant d'obstacles *se rencontrent* sur la route qui le *conduit* à un terme après lequel son cœur *soupire* sans cesse.

Est..... verbe substant., 4e conj., prés. de l'ind., 3e pers. du sing.
Fut créé..... verbe passif, 1re conj., temps passé défini, 3e pers. du sing.
Faut..... verbe unipers., 3e conj., prés. de l'ind., 3e pers. du sing.
Se rencontrent. verbe accid. pronom., 1re conj., prés. de l'ind., 3e pers. du plur.
Conduit..... verbe actif, 4e conj., prés. de l'ind. 3e pers. du sing.
Soupire..... verbe neutre, 1re conj., prés. de l'ind., 3e pers, du sing.

User n'est pas *abuser.*

User..... verbe actif, employé neutralem., 1re conj. prés. de l'inf., sujet de *est.*

Abuser..... verbe neutre, 1re conj., prés. de l'inf., attribut de *user*.

ANALYSE DU PARTICIPE.

En *parcourant* nos montagnes, nous avons *admiré* le spectacle *ravissant* qu'offraient à nos regards les prairies *émaillées* de fleurs, les moissons *jaunissantes*, les rocs *escarpés* et les forêts aux verdures si *variées*.

Parcourant... verbe actif, 2e conj., part. prés., complém. indir. de *avons admiré*.
Avons admiré. verbe actif, 1re conj., passé indéfini, 1re pers. du pluriel.
Ravissant..... adj. verbal, masc. sing.. qualifie *spectacle*.
Emaillées..... adj. verbal, fém. plur., qualifie *moissons*.
Escarpés ..... part. adj., masc. plur., qualifie *rocs*.
Variées..... part. adj., fém. plur , qualifie *verdures*.

ANALYSE DES MOTS INVARIABLES.

Hélas ! pourquoi gémir *si longtemps sur* la terre ? *Pourquoi tant de* misères et *si peu* de bonheur ? *Ah !*... le bonheur *ne* réside *qu'*au ciel.

Hélas..... interjection, exprimant une plainte.
Pourquoi.... adverbe d'interrogation.
Si ..... adverbe de quantité, modifiant *longtemps*.
Longtemps.. adverbe de temps, modifiant *gémir*.
Sur..... prépos., faisant rapporter *terre* à *gémir*.

Pourquoi.... adverbe d'interrogation.
Tant..... adverbe de quantité, modifiant *misères*.
Si ..... adverbe de quantité, modifiant *peu*.
Peu ..... adverbe de quantité, modifiant *bonheur*.

Ah..... interjection, exprimant l'impatience.
Ne...que..... locution adverbiale, modifie *réside*.

ANALYSE DE DIVERSES PHRASES.

On ne voit sous les cieux
Nul animal, nul être, aucune créature,
Qui n'ait son opposé : c'est la loi de nature.
D'en chercher la raison, ce sont soins superflus.
Dieu fit bien ce qu'il fit, et je n'en sais pas plus.

On..... pron. indéf. 3e pers. masc. sing. sujet de *voit*.
Ne..... adverbe de négation, modifiant *voit*.
Voit..... verbe actif, 3e conj., prés. de l'ind., 3e pers. du sing.
Sous..... prépos., faisant rapporter *cieux* à *voit*.
Les..... art. simp. masc. plur., annonce que *cieux* est déterminé.
Cieux..... nom com., mas. plur., complém. indir. de *cieux*.
Nul..... adj. num. de nombre indéf., masc. sing., détermine *animal*.
Animal..... nom com., masc. sing. complém. dir. partiel de *voit*.
Nul..... adj. num. de nombre indéf., masc. sing., détermine *être*.
Etre..... nom com., masc. sing., complém. dir. partiel de *voit*.
Aucune.... adj. num. de nombre indéf., fém. sing., détermine *créature*.
Créature.. nom com. fém. sing., complém. dir. partiel de *voit*
Qui..... pron. relatif, 3e pers., fém. sing. sujet de *ait*.
N'..... adverbe de négation, modifiant *ait*.
Ait..... verbe actif, 3e conj., prés. du subjonct., 3e pers. du sing.

Son..... adj. posses., masc. sing., détermine *opposé*.
Opposé.... nom com., masc. sing., complém. dir. de *ait*.
C'..... pron. démonstr., 3e pers., masc. sing. sujet de *est*.
Est..... verbe substant., 4e conj., prés. de l'ind., 3e pers. du sing.
La..... art. simp., fém. sing., annonce que *loi* est déterminé.
Loi..... nom com., fém. sing., attribut de *c'*.
De..... prépos., faisant rapporter *nature* à *loi*.
Nature.... nom com., fém. sing., complém. déterminatif de *loi*.
D'..... prépos., faisant rapporter *chercher* à *superflus*.
En..... pron. pers., 3e pers., mas. sing., complém. indir. de *chercher*.
Chercher.. verbe actif, 1ere conj. prés. de l'inf., complém. indir. de *superflus*.
La..... art. simp., fém. sing., annonce que *raison* est déterminé.
Raison.... nom com., fém. sing., complém. dir. de *chercher*.
Ce..... pron. démonstr. 3e pers., masc. plur. sujet de *sont*.
Sont..... verbe substant., 4e conj., prés. de l'ind., 3e pers. du pluriel.
Soins..... nom com., masc. plur., attribut de *ce*.
Superflus.. adj. qual., masc. plur., qualifie *soins*.
Dieu..... nom prop., masc. sing., sujet de *fit*.
Fit..... verbe actif, 4e conj., temps passé défini, 3e pers. du sing.
Bien..... adverbe de manière, modifiant *fit*.
Ce..... pron. démonstr., 3e pers., masc. sing., complém. dir. de *fit*.
Qu'..... pron. relatif, 3e pers., masc. sing., complém. dir. de *fit*.
Il..... pron. pers., 3e pers., masc. sing., sujet de *fit*.

Fit..... verbe actif, 4e conj., temps passé défini, 3e pers. du sing.
Et..... conjonction.
Je..... pron. pers., 1re pers., masc. sing., sujet de *sais*.
N'pas..... adverbe composé de négation, modifiant *sais*.
En..... pron. pers., 3e pers., mas. sing., complém. indir. de *sais*.
Sais..... verbe actif, employé neutralem., 3e conj., prés. de l'ind., 1re pers. du sing.
Plus..... adverbe de quantité, modifiant *sais*.

SECONDE PARTIE.

De l'Orthographe, de l'Accord et de l'Emploi des mots.

—(o)—

CHAPITRE Ier.

82e LEÇON. — De l'orthographe.

L'*orthographe* est l'art d'écrire correctement les mots d'une langue.

Ecrire correctement, c'est écrire chaque mot avec les lettres et les accents qu'il doit avoir.

Pour chacun des mots d'une langue, il y a une orthographe d'*usage*, et, en outre, pour les mots variables, une orthographe *relative* ou de *règle*.

L'orthographe d'*usage*, qui consiste à écrire les mots tels que le dictionnaire les donne, s'acquiert par de fréquentes lectures, par la réflexion et par beaucoup d'exercices écrits.

L'orthographe *relative* consiste dans l'observation des règles de la grammaire, telles que la formation du pluriel dans les noms, du féminin et du pluriel dans les adjectifs, des terminaisons du verbe, et de l'accord de l'adjectif, du verbe, du participe, etc.

L'étymologie, c'est-à-dire la connaissance de l'origine ou de la dérivation d'un mot, sert bien souvent à indiquer l'orthographe de ce mot.

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que l'orthographe ? Combien de sortes d'orthographe ? En quoi consiste l'orthographe relative ou de règle ? L'orthographe d'usage ? Qu'appelle-t-on étymologie ?

83e LEÇON. — **Mots primitifs et mots dérivés.**

Etudiés dans leur étymologie, les mots se divisent : 1° en mots *simples* ou *primitifs ;* 2° en mots *dérivés ;* 3° en mots *composés* ; 4° en mots *juxtaposés.*

On appelle mot *simple* celui qui ne peut se décomposer, comme m*ont*, *pas*, *port*, *forme.*

Si le mot simple rentre dans la composition d'un autre mot, on le nomme *radical* ou *racine :* c'est ainsi que MONT*agne*, MONT*ueux*, MONT*er*, ont pour *racine* ou *radical* le mot simple *mont.*

Les mots *dérivés* sont formés de la *racine* et d'une ou plusieurs syllabes, nommées *suffixe*, qui suivent la racine : *port*ABLE, *port*ATIF, *port*AGE.

Les mots *composés* sont formés de la *racine* et d'une ou plusieurs syllabes, appelées *préfixe*, qui précèdent la racine : DE*venir*, CON*venir*, SUR*venir*, PRÉ*venir*, INTER*venir*, CIRCON*venir*, REDE*venir*.

Les mots formés de la racine et d'un autre mot, comme PORTE*crayon*, PORTE*manteau*, PORTE*faix*, PORTE*feuille*, ont reçu le nom de *juxtaposés*, c'est-à-dire mots placés auprès l'un de l'autre.

Un mot est à la fois *composé* et *dérivé*, s'il renferme un radical modifié par un suffixe et par un ou plusieurs préfixes : INSUR*mont*ABLE, DÉ*mont*AGE, PRO*mont*OIRE.

Les exemples suivants montrent la formation de quelques mots *composés* ou *dérivés.*

Arbre, arbrisseau, arbuste, arboriculture, arboriculteur, arboriser, arborer.

Plume, plumet, plumer, plumeau, plumasseau, plumage, plumassier, plumée, emplumer, déplumer.

Forme former, format, formation, formateur, déformation, déformer, conformer, conformité, conforme, conformément, difforme, difformité, informer, information, transformer, transformation, réformer, réfor-

mateur, réformable, réformation, réforme, reformer, informe, plateforme, etc.

Pose, poser, poseur, posage, position, positif, positivement, apposer, apposition, réapposer, réapposition, composer, composition, compositeur, composite, décomposer, décomposition, décomposable, indécomposable, recomposer, recomposition, déposer, dépôt, déposant, dépositaire, déposition, disposer, disposition, indisposer, indisposition, prédisposer, entreposer, exposer, exposition, imposer, impôt, imposition, imposable, interposer, se juxtaposer, préposer, proposer, reposer, supposer, etc.

Ecrire, écrit, écriture, écriteau, écritoire, écrivain, écrivailleur, écrivassier, scribe, conscription, conscrit, circonscription, circonscrit, décrire, description, descriptif, indescriptible, inscrire, inscription, prescrire, prescription, imprescriptible, proscrire, proscription, proscripteur, proscrit, récrire, rescription, souscrire, souscription, souscripteur, transcrire, transcripteur, manuscrit, etc.

QUESTIONNAIRE.—Par rapport à leur étymologie, comment divise-t-on les mots ? Qu'appelle-t-on mot *simple ? racine ?* mot *dérivé ?* mot *composé ?* Qu'est-ce qu'un préfixe ? un suffixe ? Citez un exemple d'un mot *simple ;* d'un mot *dérivé ;* d'un mot *composé*.

84e LEÇON. — **Familles de mots.**

Lorsque tous les mots issus d'une même racine sont réunis et classés méthodiquement selon leur ordre de dérivation et de composition, on a alors un groupe appelé *famille de mots*.

Le tableau ci-dessous indique l'ordre méthodique et rationnel dans lequel on peut disposer tous les membres d'une de ces *familles*.

Famille du mot PORT.

Port, porte, portier, portière, portique, portail.

Port er, portée, porteur, portage, portable, portatif, portement.

Ap port er, apport.

Rap port er, mis pour *re apporter*, rapport, rapportable, rapporteur.

Com por ter, comportement.

Dé port er, déporté, déport, déportation, déportement.

Em port er, emporté, emportement.

Rem port er, pour *re emporter*.

Ex port er, exportation, exportateur.

Im port er, important, importance, importation, importateur.

Ré im port er, réimportation.

Re port er, report.

Sup port er, support, supportable, supportablement, insupportable, insupportablement.

Trans port er, transport, transportation, transportable, transporté.

Op port, opportun, oppertunité, opportunément, inopportunité, inopportun, inopportunément, opportunisme, opportuniste.

Im port uner, importunité, importun, importunément.

Col port er, colportage, colporteur ; — portecrayon, portechape, portefaix, portefeuille, portemanteau.

QUESTIONNAIRE.—Qu'appelle-t-on *famille* d'un mot ? Comment doit-on classer les mots d'une même *famille ?* Que veut dire le mot *méthodiquement ?* Nommez dix mots ayant pour *radical* le mot *port ?* Nommez cinq mots ayant pour *radical* le mot *pas*. Nommez trois mots ayant pour *radical* le mot *droit*. Quel est le *radical* des mots suivants : *Manuel, feuillage, fructueux, albâtre, albinos, tricolore ?*

85e LEÇON. — **De la réduplication et de l'emploi de certaines lettres.**

B se double seulement dans *abbé*, *rabbin*, *sabbat*, *gibbeux* et les dérivés de ces mots.

D se double dans *addition*, *adducteur* et leurs dérivés, ainsi que dans *reddition* et *quiddité*.

Adition, terme de droit, ne prend qu'un *d*.

G se double dans *agglomérer*, *agglutiner*, *aggraver*, *suggérer* et dans leurs dérivés.

L'Académie admet aussi *aglomérer*, *aglutiner*, *agraver*. Elle écrit *agrégat* ou *aggrégat*, *agréger* ou *aggréger*, *agrégation* ou *aggrégation*.

C se double dans la plupart des mots, qui commencent par AC ou OC : *accabler*, *accomplir*, *accumuler*, *accident* ; *occasion*, *occuper*, *occident*, etc.

On écrit avec un seul C : *académie*, *acacia*, *acadie*, *acajou*, *acanthe*, *acariâtre*, *acolyte*, *acompte*, *aconit*, *acoustique* ; *ocre oculaire*, *oculiste*, et quelques autres mots.

F se double toujours dans les mots qui commencent par OF, SUF, DIF : *offrir*, *suffrage*, *difficulté*.

On double encore cette consonne dans les mots qui commencent :

Par AF : *affliction*, *affaiblir* ; mais on écrit *afin*, *Afrique*.

Par EF : *effet*, *effacer*. On écrit *éfaufiler*, *éfourceau*.

Par SOUF : *souffrir*, *souffler*. Le nom *soufre* et ses composés ne prennent qu'un *f*.

L se double dans les mots qui commencent par IL : *illégal*, *illisible* ; excepté *ilote*, *ilotisme*, *iliade*.

M se double dans la plupart des mots commençant par COM, excepté *comédie*, *comestible*, *comique*, *comité*, *comète* ; et par IM, excepté *image*, *iman*, *imaret*, *imiter* et leurs dérivés.

Les consonnes ne se doublent pas :

1° Après un *e* muet : *relever*, *semer*, etc., excepté *dessus*, *dessous*, *ressouvenir*, *resserrer* et autres mots dans lesquels la prononciation exige la réduplication du *s*.

2° Après une voyelle surmontée d'un accent : *âme*, *tête*, *arène*, excepté *châssis*, *châsse*, *enchâssure*.

3° Après une voyelle nasale : *once*, *enfant*, *intensité*.

Remarque. — Les voyelles nasales *an*, *in*, *on*, *un*, s'écrivent par *m* devant les consonnes *b*, *m*, *p* : *ambition*, *combat*, *emmener*, *compter*, *rompre*.

Sont exceptés : *bonbon*, *bonbonnière*, *embonpoint*, *néanmoins*, *nonpareille*, et les verbes terminés par *înmes*, comme nous *vînmes*.

On connaît souvent quelle est la consonne finale d'un mot par le mot qui en dérive.

Ex. : *Brigand*,	*brigandage*.	*Progrès*,	*progresser*.
Drap,	*draperie*.	*Exempt*,	*exempter*.
Tyran,	*tyrannie*.	*Le mors*,	*morsure*.
Encens,	*encenser*.	*Tapis*,	*tapisserie*.

Les principales exceptions au principe de dérivation sont :

Abri,	*abriter*.	*Favori*,	*favorite*.
Absous,	*absoute*.	*Impôt*,	*imposer*.
Appetit,	*appétissant*.	*Intérêt*,	*intéresser*.
Dépôt,	*déposer*.	*Tiers*,	*tierce*.
Entrepôt,	*entreposer*.	*Venin*,	*vénimeux*.

L'e muet termine :

1re Les noms féminins dont le son final est *i* : *lie*, *perfidie*, etc. excepté *brebis*, *fourmi*, la *merci*, *nuit*, *perdrix*, *souris*.

2e Les noms féminins dont le son final est *u* : *avenue*, *tortue*, etc. excepté *bru*, *glu*, *tribu*, *vertu*.

3e Les noms féminins dont le son final est *ou* : *proue*, *joue*, etc. excepté *toux*.

4e Les noms féminins dont le son final est *ai* : *saussaie*, *claie*, etc. excepté *paix*.

5e Les noms féminins terminés par le son *té* et dérivant d'un verbe : *jetée* de *jeter*, *montée* de *monter*. Ceux dérivant d'un adjectif ne prennent pas l'*e* muet : *humidité* de *humide*, *bonté* de *bon*.

6e Les noms exprimant une idée de contenance : *armée*, *poignée*, *assiettée*, etc.

7e Les adjectifs terminés par le son *oir* : *contradictoire*, *provisoire*, excepté *noir*.

Les noms singuliers dont le son final est *au* : s'écrivent par *eau* : *troupeau*, *chapeau*, excepté *landau*, *fabliau*, *boyau*, *noyau*, *joyau*, *tuyau*, *étau*, *sarrau*, *gluau* et *gruau*.

Cinq noms communs sont terminés par *xion*. Ce sont : *annexion*, *complexion*, *fluxion*, *connexion*, et *flexion*. Les autres noms qui se terminent et se prononcent de même s'écrivent par *ction* : *protection*.

Expansion est le seul mot finissant en *ension* ou *ention* qui s'écrive avec un *a*.

De tous les verbes terminés en *indre*, *plaindre*, *craindre* et *contraindre* sont les trois seuls qui prennent un *a* avant l'*i* ; les autres s'écrivent avec un *e* : *peindre*.

QUESTIONNAIRE.—Dans quels mots se double B ? D ? G ? Quels sont les mots commençant par *ac* et par *oc* qui ne doublent pas la lettre C ? Quels sont les mots commençant par *souf*, qui ne double pas la consonne F ? Quels sont les mots commençant par *al* qui ne doublent pas la consonne L ? Dans quels cas la lettre M remplace-t-elle la consonne N dans les voyelles nasales *am*, *in*, *on*, *un* ? Quelles sont les exceptions à cette règle ?

86e LEÇON. — **De l'emploi de la majuscule.**

On met une majuscule :

1o Au commencement d'une phrase, d'un alinéa : *La*

vie est courte. Le sommeil est l'image de la mort ; au commencement d'une citation : *Jésus-Christ a dit : " Aimez vos ennemis ! "* Au commencement de chaque vers :

> Celui qui met un frein à la fureur des flots,
> Sait aussi des méchants arrêter les complots.

2° Après un point d'interrogation : *Où allez vous ? Je vais à la campagne ;* et après un point d'exclamation : *Que cette famille est à plaindre ! Elle est sans ressources, sans asile, sans amis.*

Cependant, après le point d'interrogation et le point d'exclamation, on ne met pas de majuscule si les phrases sont prononcées par la même personne sur un même sujet

Les écrits de Fénelon sont admirables : quelle onction dans son langage ! quelle pureté dans son style ! quelle profondeur dans ses idées !...

Où êtes-vous allé ? qu'avez-vous dit et qu'avez-vous fait ? qu'avez-vous vu et appris ?...

3° Au mot *Dieu* et à tous les termes qui désignent Dieu : *le Créateur, l'Etre suprême, le Tout-Puissant, la Providence, le Très-Haut,* etc.

Ces mêmes mots cessent de prendre la majuscule, s'ils désignent des attributs de Dieu et non Dieu lui-même : *La providence de Dieu veille sur nous. Dieu est le créateur du ciel et de la terre.*

Le mot *ciel,* quoique désignant la divinité, ne prend pas de majuscule : *aide-toi, le ciel t'aidera.*

Le mot *dieu* ne prend pas de majuscule s'il s'applique aux divinités du paganisme : *Apollon était le dieu de l'éloquence et des beaux-arts.*

4° Aux noms propres de personnes : *Cartier, Champlain ;* de peuples : *les Canadiens, les Anglais ;* d'ani-

maux : *Bucéphale, Brunon ;* de dieux de la fable : *Jupiter, Minerve.*

QUESTIONNAIRE.—Que remarquez-vous sur la première lettre d'une phrase ? d'un alinéa ? d'une citation ? d'un vers ? Qu'est-ce qu'une *phrase ?* un *alinéa ?* une *citation ?* Après le point d'interrogation et le point d'exclamation met-on toujours une *majuscule ?* Les mots désignant les attributs de la divinité prennent-ils une majuscule ? Quelle remarque faites-vous sur les mots *ciel* et *Dieu ?*

87e LEÇON. — **De l'emploi de la majuscule** (suite).

On met encore une majuscule :

1o Aux noms de pays : *la France, la Nouvelle-Ecosse, la Gaspésie ;* de villes : *Québec, Nicolet ;* de faubourgs, de places, de rues, de monuments, etc.

2o Aux noms de montagnes : les *Laurentides,* les *Alléganies ;* de fleuves : le *St. Laurent,* le *Mississipi ;* de rivières : le *Richelieu,* la *Rivière-Rouge ;* de mers : la *Méditerranée ;* d'îles : *Anticosti, Terre-Neuve ;* de vaisseau : le *Canada,* le *Parisien.*

Le mot *Océan* prend une majuscule quand il désigne la vaste étendue d'eau salée qui baigne toutes les parties de la terre : *l'Océan, l'immense Océan.*

Mais on écrit : *l'océan Atlantique, l'océan Pacifique, l'océan Indien, l'océan Glacial du nord, l'océan Glacial austral, mer du Sud, mer du Nord,* etc., parce qu'on ne désigne alors qu'une partie de l'Océan.

3o Aux noms désignant un ouvrage : *le Télémaque, l'Enéide, la Bible ;* une fable ; *le Chêne et le Roseau, le Loup et l'Agneau ;* un objet d'art : *la Descente de Croix par Rubens, la Transfiguration de Raphaël ;* une constellation : *la grande Ourse, le Bouvier ;* une étoile : *Arcturus, Sirius ;* une planète : *Mars, Vénus.*

4o Aux noms de fêtes : *la Noël, Pâques ;* de sociétés

particulières : *l'Académie, l'Université-Laval ;* de titres honorifiques : *Votre Sainteté, Votre Majesté.*

5° Au mot *Eglise* quand il désigne une réunion de personnes professant une même foi : *l'Eglise catholique, l'Eglise réformée ;* au mot *Evangile,* désignant la doctrine de Jésus-Christ : *les quatre Evangiles ;* au mot *Ecriture,* désignant l'Ancien Testament, le Nouveau Testament : *l'Ecriture sainte, les saintes Ecritures ;* au mot *Etat,* s'il désigne la nation : *les lois de l'Etat.*

6° Aux mots *Nord, Occident, Midi, Orient,* etc., désignant certaine étendue de territoire : *le commerce de l'Orient, du Levant ; les produits du Midi ; les peuples du Nord.*

Mais on écrit sans majuscule les noms des vents : *la bise, le mistral, le simoun, le siroco ;* des mois : *janvier, juillet, novembre ;* des jours : *dimanche, mardi, jeudi ;* des points cardinaux : *le nord, le midi, l'est ;* des diverses religion : *le christianisme, le calvinisme.*

L'Académie écrit : les états généraux, l'ancien et le nouveau monde, le saint-empire, la terre sainte, la réforme, les protestants, les jansénistes, le saint-siège, la république française, les templiers, les cordeliers.

QUESTIONNAIRE.—Que remarquez-vous sur les noms *géographiques ?* Dans quel cas met-on une majuscule au mot *océan ?* Faut-il une majuscule aux mots *Assomption, Trinité, Avent, Carême ?* Dans quel cas faut-il une majuscule au nom *Eglise ?* Nommez quelques noms que l'Académie écrit sans majuscule.

88e LEÇON. — **Des accents.**

L'*accent aigu* se met sur l'*é* fermé : *La vérité révélée. Les épées rouillées. Les étés passés.*

Dans les syllabes *er, ez, ex, ed,* l'*é* fermé ne prend pas d'accent : *Premier ; nez ; exact ; pied.*

L'*accent grave* se met : 1° Sur l'*è* ouvert suivi d'un *s*

final : *Procès, progrès, succès ;* 2° sur l'*è* ouvert précédant une syllabe muette : *Le père, la mère ; il sème, il achève.*

L'*è* ouvert, suivi d'une *double* lettre, d'un *x* ou d'un *t*, ne prend pas l'accent : *Nouvelle, complexe, regret.*

L'accent grave se met encore :

1° Sur les prépositions *à, dès : Soyez* à *vos devoirs dès le matin.*

2° Sur les adverbes *là, où : J'irai là où vous voudrez.*

3° Sur *çà, deçà,* en *deçà, déjà, voilà,* etc.

4° Sur les noms en *ège : Collège, sacrilège, piège, manège.*

Pour l'emploi de l'accent grave dans les verbes, voir page 48.

L'*accent circonflexe* se met sur la plupart des voyelles longues, et il marque le plus souvent la suppression d'une lettre, comme dans *âge, apôtre, épître, tête,* qu'on écrivait autrefois *aage, apostre, épistre, teste.*

Les deux adjectifs *sûr* et *mûr* prennent l'accent circonflexe au masculin et au féminin, au singulier et au pluriel : *Un chemin sûr ; une route sûre. Des chemins sûrs ; des routes sûres. Age mûr ; affaire mûre. Raisins mûrs ; cerises mûres.*

Le substantif *mur*, la préposition *sur* et l'adjectif *sur*, signifiant *aigrelet*, ne prennent pas d'accent.

QUESTIONNAIRE.—Quand emploie-t-on l'*è* ouvert ? Sur quelles voyelles se met l'accent *circonflexe ?* Que remplace le plus souvent l'accent *circonflexe ?* Que remarquez-vous sur les deux adjectifs *sûr* et *mûr ?* Les noms en *ège*, prennent-ils l'accent *aigu* ou l'accent *grave ?* Quelle différence faites-vous entre *a* verbe et *à* préposition ?

89e LEÇON. — De l'apostrophe.

L'*apostrophe* marque la suppression d'une des lettres *a*, *e*, *i*.

Cette suppression s'appelle *élision*.

La voyelle *a* s'élide dans *la* article et dans *la* pronom, devant une voyelle ou un *h* muet : *L'âme est immortelle : Dieu l'a créée.*

La voyelle *e* se supprime :

1° Dans les mots *je*, *me*, *te*, *se*, *le*, *ce*, *ne*, *que*, *de* et *jusque*, devant une voyelle ou un *h* muet : *J'entre ; c'est lui ; jusqu'à demain.*

2° Dans *lorsque*, *puisque* et *quoique* suivis de *il*, *elle*, *ils*, *elles*, *on*, *un*, *une* : *Lorsqu'il viendra ; puisqu'elle le veut ; quoiqu'on l'ait maltraité ; quoiqu'un peu fatigué.*

3° Dans *quelque* suivi de *un*, *une* : *Quelqu'un*, *quelqu'une ;* et dans *presque*, au mot *presqu'île.*

4° Dans *entre*, aux mots *entr'acte*, *entr'ouverture*, et les verbes dans lesquels cette préposition initiale est suivie d'une voyelle : *S'entr'aider*, *s'entr'ouvrir*, etc.

On écrit : *entre eux*, *entre elle*, *entre amis.*

5° Dans certains mots composés, comme *grand'mère*, *grand'tante*, *grand'chose*, *grand'route*, *grand'peine*, *grand'peur*, *grand'pitié*, *grand'messe*, *aujourd'hui*, etc.

La voyelle *i* s'élide dans la conjonction *si*, mais seulement devant les pronoms *il*, *ils* : *S'il veut*, *s'ils viennent.*

L'élision n'a pas lieu devant les mots *oui*, *onze*, *onzième*, *ouate*, *uhlan*, *yacht*, *yatagan*, *yole*, *yucca.*

QUESTIONNAIRE.—Que marque l'*apostrophe ?* Dans quel cas se supprime la lettre *a* du mot *la ?* Quand s'élide *quelque ? entre ?* Pourriez-vous dire la raison d'être de l'*élision ?* Nommez quelques mots commençant par une voyelle et qui ne donnent pas lieu à l'*élision.*

90e LEÇON. — **Du trait d'union.**

Le trait d'union s'emploie :

1° Entre les parties de certaines expressions formées de plusieurs mots comme *chef-d'œuvre*, *arc-en-ciel*, *non-valeur*, *Canadiens-Français*, *Nouvelle-Angleterre ;* rue des *Grands-Augustins*, place des *Saints-Pères ;* église *Sainte-Geneviève ; Michel-Ange.*

On écrit sans trait d'union : *La Prairie, la Fontaine, la Bruère, le Tasse, Guillaume le Conquérant, Jean sans Peur, Jeanne d'Arc, Alexandre le Grand*, etc.

2° Entre le verbe et les pronoms *je, moi, tu toi, nous, vous, il, elle, ils, elles, le, la, les, ce, on, lui, leur, en, y*, quand ces pronoms sont placés après le verbe et qu'ils sont employés comme sujets ou comme compléments : *Finiras-tu ? Vient-il ? Donne-le. Allez-y. Vendez-le-lui. Rendez-le-moi. Qu'est-ce ? Que dit-on ?* etc.

3° Avant et après la lettre euphonique *t : Où va-t-elle ? A-t-il réussi ?*

Dans les expressions *va-t'en, occupe-t'en, souviens-t'en*, le *t* n'est pas une lettre euphonique mais un pronom dont la voyelle *e* s'élide.

4° Avant ou après les mots *ci* et *là*, liés à un autre mot : *Ces jours-ci. Ces gens-là. Celui-ci. Celle-là. Ci-joint. Là-haut*, etc.

5° Pour lier *même* à un pronom personnel : *Moi-même ; lui-même ; elle-même ; eux-mêmes.*

6° Dans les adjectifs numéraux, entre deux parties dont chacune est inférieure à cent : *dix-sept ; mille deux cent trente-neuf.*

Conséquemment, les mots *cent, mille, million, billion*, ne sont jamais précédés ni suivis du trait d'union : *Quatre mille huit cent quatorze piastres. Deux mille trois cents hommes.*

Devant *un, une*, on fait usage du trait d'union ou de la conjonction *et* : *Vingt-un* ou *vingt et un ; trente-une* ou *trente et une.*

91e LEÇON. —**Du trait d'union** (suite).

Les expressions composées dans lesquelles entre le verbe *porter*, comme *porte-plume, porte-monnaie, porte-drapeau*, prennent le trait d'union, excepté *porteballe, portechape, portechoux, portecollet, portecrayon, portefaix, portefeuille, portemanteau.*

Dans les mots composés dont elle fait partie, la préposition *contre* se lie par un trait d'union au mot qui la suit : *Contre-allée, contre-amiral, contre-cœur, contre-balancer*, etc.

Sont exceptés : *Contrebande, contrebandier, contrebasse, contrecarrer, contredanse, contredire, contrefaçon, contrefacteur, contrefaction, contrefaire, contrefaiseur, contrescarpe, contrevallation, contrefort, contrevent, contremander, contremaître, contremarque, contremarche, contrepoids, contrepoint, contrepoison, contretemps, contreseing, contresens, contrevenir.*

Dans les expressions commençant par *vice*, comme *vice-amiral, vice-consul*, cette particule, *qui ne varie jamais*, se joint par un trait d'union au mot qui suit.

Nu, mi, demi, semi se joignent aussi par un trait d'union au mot qui vient après : *Nu-tête ; mi-carême ; demi-heure ; semi-officiel.*

QUESTIONNAIRE.—Quand emploie-t-on le *trait d'union* après le verbe ? Que remarquez-vous sur la lettre euphonique *t* accompagnant un verbe ? Qu'appelle-t-on lettre *euphonique ?* Dans quels adjectifs numéraux emploie-t-on le *trait d'union ?* Dans quel cas les adjectifs, *nu, demi, mi et semi* prennent-ils le *trait d'union ?*

CHAPITRE II

DU GENRE ET DU NOMBRE DE QUELQUES NOMS.

—

92e LEÇON. — **Noms dont la distinction du genre présente quelques difficultés.**

Sont masculins :

Abîme.	Après-souper.	Equinoxe.	Monticule.
Acte.	Armistice.	Erésipèle.	Obélisque.
Albâtre.	Asthme.	Evangile.	Obus.
Alvéole.	Astérisque.	Exorde.	Ongle.
Amalgame.	Atome.	Girofle.	Oolithe.
Anchois.	Atre.	Hémisphère.	Opuscule.
Anis.	Chanvre	Hémistiche.	Orifice.
Anniversaire.	Chéneau.	Holocauste.	Parafe.
Antidote.	Décombres.	Horoscope.	Pétale.
Antre.	Eloge.	Incendie.	Pleurs.
Apogée.	Emblème.	Indice.	Préfixe.
Après-diné.	Empois.	Interstice.	Sable.
Après-dîner.	Epi.	Intervalle.	Suffixe.
Après-midi.	Epiderme.	Isthme.	Ulcère.
Après-soupé.	Episode.	Ivoire.	Ustensile.

Sont féminins :

Alcôve.	Ebène.	Horloge.	Pédale.
Amnistie.	Ecritoire.	Hypothèque.	Poutre.
Ancre.	Epée.	Hypothèse.	Prémices.
Antichambre	Epitaphe.	Image.	Prémisses.
Arabesques.	Epithète.	Immondice.	Recrue.
Armoire.	Equerre.	Molécule.	Sandaraque.
Arrhes.	Equivoque.	Nacre.	Sentinelle.

Artères.	Esquisse.	Outre.	Stalle.
Atmosphère.	Estafette.	Paire.	Vedette.
Débâcle.	Fibre.	Paroi.	Vis.

QUESTIONNAIRE.—De quel genre est *chanvre ? épi ? équerre ? ivoire ? orage ? suffixe ? vis ? stalle ? ouvrage ? nacre ? argent ? emblème ? parafe ? astérisque ? image ?*

93e LEÇON. — Genre des noms AIDE, AIGLE, AMOUR, COULEUR et DÉLICES.

AIDE, dans le sens de *secours, assistance*, est féminin : *Avec l'aide* DIVINE, *je vaincrai.* Appliqué aux personnes, il est masculin, s'il désigne un homme : UN BON *aide ;* et féminin, s'il désigne une femme : *Cette femme est* UNE *de ses aides, son aide* LA *mieux* ENTENDUE.

AIGLE, désignant l'oiseau en général, est masculin : *L'aigle est* FIER *et* COURAGEUX.

Il devient féminin quand ils désigne *précisément* la femelle de cet oiseau de proie : *L'aigle est* FURIEUSE *quand on lui ravit ses aiglons.*

Employé pour désigner un homme d'un talent supérieur, un pupitre en forme d'aigle aux ailes étendues, le papier du plus grand format, et comme terme de décoration, le mot *aigle* est masculin.

Dans le sens de devise, d'armoiries, d'enseigne militaire et de constellation, il est du féminin.

AMOUR est du genre masculin : *Un grand amour du travail.*

Il ne s'emploie guère au pluriel que dans le sens de passion, et alors il est souvent du féminin. *Les tableaux les médailles, les livres sont ses plus chères amours.*

COULEUR est féminin dans son acception générale : *Les couleurs primitives.*

Il est masculin dans ces locutions elliptiques : UN BEAU *couleur de feu,* UN BEAU *couleur de rose, de chair, de citron,* etc.

DÉLICES est du féminin : *Le travail fait mes plus* CHÈRES *délices.*

Il s'emploie quelquefois au singulier, et alors on le fait masculin : *C'est* UN GRAND *délice.*

QUESTIONNAIRE. — Dans quels cas *aigle* est du féminin ? Doit-on dire : *Cézar était une aigle par son génie ?* Quel est le genre du mot *amour ?* Quel est le sens du mot *couleur* au masculin ? Doit-on dire : *Cette étoffe est d'une belle couleur d'aurore ?* Quel est le genre de *délice ?*

94e LEÇON. — Genre des noms COUPLE, ENFANT, ÉLÈVE, FOUDRE et HYMNE.

COUPLE est féminin quand il désigne simplement le nombre *deux : Une couple d'œufs. Une couple de serviettes.*

Il ne se dit jamais des choses qui vont nécessairement ensemble, comme les souliers, les bas, les gants, etc. On dit alors : *une paire.*

Le mot *couple* est masculin quand il désigne deux êtres animés, unis par la volonté, par un sentiment ou par toute autre chose qui les rend propres à agir de concert : *Un couple d'amis. Un couple de fripons. Un couple de pigeons.*

ENFANT est masculin quand il désigne un petit garçon : *Louis est* UN CHARMANT *enfant.*

Il est féminin s'il désigne une petite fille : *Marie est* UNE *enfant* STUDIEUSE.

ÉLÈVE, appliqué aux personnes, est des deux genres : *Un élève laborieux, intelligent. Une élève laborieuse, intelligente.*

FOUDRE est féminin dans son acception propre, c'est-à-dire quand il désigne le feu du ciel : LA *foudre sillonne les nues.* LA *foudre est tombée.*

Il est encore du féminin dans les expressions : *Les*

foudres de l'Eglise ; les foudres de l'éloquence ; ainsi que lorsqu'on parle du courroux de Dieu, de l'indignation d'un souverain : *Les prières ferventes apaisent Dieu et lui font tomber* LA *foudre des mains. Le prince est en colère et* LA *foudre est près de tomber.*

FOUDRE est masculin dans les autres cas : UN *foudre de guerre. Une aigle tenant* UN *foudre dans ses serres.*

HYMNE, partie de l'office divin, est féminin : *Entonner* UNE *hymne.* UNE *belle hymne.*

Il est masculin dans les autres cas : *Seigneur,* QUELS *hymnes sont dignes de vous ? Après cette victoire, les échos retentirent d'hymnes* GUERRIERS.

QUESTIONNAIRE.— Quel est le genre du mot *foudre ?* du mot *hymne ?* du mot *élève ?* du mot *enfant ?* Doit-on dire : *une couple d'écus ferait bien mon affaire ?* Est-il correct de dire : *Bossuet était une foudre d'éloquence ?* Quel est le genre de cette expression : *les foudres de l'Eglise ?* Qu'entendez-vous par *hymnes guerriers ?*

95e LEÇON. — **Du mot GENS.**

GENS veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent : *Ce sont de fort* DANGEREUSES *gens. Ce sont des gens fort* DANGEREUX. QUELLES *gens ! Il faut savoir s'accommoder de* TOUTES *gens. Ce sont les* MEILLEURES *gens que j'aie jamais* VUS.

EXCEPTION. — Si entre l'adjectif et le nom *gens,* il se trouve un mot ayant la même terminaison au masculin et au féminin, comme *les, ces, habiles, honnêtes, braves,* etc,, les adjectifs se mettent au masculin.

Heureux les gens vertueux ! Tous ces gens. Quels habiles gens. Certains honnêtes gens. Tels braves gens.

L'adjectif, placé par inversion avant le mot *gens* doit être au masculin : ENNUYÉS *de vos questions, ces* BONNES

gens ont tout avoué. Quoique DÉCHUS *de leurs honneurs et de leur fortune, ces gens paraissent* HEUREUX.

Gens désignant une profession, une catégorie d'individus, tels que gens d'affaire, genre de robe, gens d'épée, veut les adjectifs au masculin, quelle que soit leur place.

QUESTIONNAIRE. — Dans quel cas le mot *gens* veut-il au féminin les adjectifs qui le qualifient ? Les adjectifs précédant le mot *gens* sont-ils toujours féminins ? Qu'est-ce qu'une *inversion* ? Qu'entendez-vous par *gens d'affaires* ? — *gens de lettres* ?

96e LEÇON. — Genre des noms ŒUVRE, ORGE, ORGUE, PAQUE, PÉRIODE et QUELQUE CHOSE.

ŒUVRE est féminin de sa nature : *Faisons de bonnes œuvres. Des œuvres inédites. L'œuvre de la rédemption fut accomplie sur la croix. Les œuvres complètes de Corneille.*

Au singulier, il est cependant masculin s'il désigne des ouvrages de gravure, de musique, ainsi qu'en termes d'alchimie et d'architecture : *Tout l'œuvre d'Albert Durer. Le bel œuvre de Mozart. Le grand œuvre. Le gros œuvre.*

ORGE est du féminin : *Voilà de belles orges.*

Il est du masculin dans les deux expressions : *orge perlé, orge mondé.*

ORGUE est du masculin au singulier et du féminin au pluriel : *Un bon orgue. De belles orgues.*

PÂQUE, fête des Juifs, est féminin : *Notre Seigneur célébra la pâque avec ses disciples.*

PÂQUE ou mieux PÂQUES, fête des chrétiens, est masculin. *A Pâques prochain. Quand Pâques sera passé.*

Dans les autres cas, il est toujours féminin pluriel : *Faire de bonnes pâques. Le dimanche de pâques fleuries. Pâques closes.*

PÉRIODE est masculin seulement quand il désigne un espace de temps indéterminé, ou le plus haut point

auquel on puisse arriver : *Un long période de temps. Le plus haut période de sa gloire.*

Dans les autres cas, il est féminin : *La période du soleil. Une période à deux membres.*

QUELQUE CHOSE, signifiant *une chose quelconque*, est masculin : *Voici quelque chose de consolant.*

Signifiant *quelle que soit la chose*, il est féminin : *Quelque chose qu'il ait dite ou faite, il sera acquitté.*

QUESTIONNAIRE.— Dans quel cas *œuvre* est-il au masculin ? Dans quel cas *orge* est-il masculin ? Dans quel cas *pâques* est-il masculin ? Dans quel cas *période* est-il masculin ? Dans quel cas *quelque chose* est-il féminin ? Qu'appelle-t-on *orge perlé* ? *orge mondé* ? Qu'est-ce qu'une *période à deux membres ?*

97e LEÇON. — **Noms masculins ou féminins selon le sens.**

MASCULINS.	FÉMININS :
Crêpe, étoffe de deuil très légère.	*Crêpe*, petite galette cuite à la poêle.
Critique, celui qui juge des ouvrages d'esprit ou d'art.	*Critique*, art de juger les productions littéraires, artistiques, etc.
Enseigne, officier de marine ; porte-drapeau.	*Enseigne*, tableau ; indication ; drapeau.
Espace, étendue indéfinie de lieu ou de temps.	*Espace* (terme d'imprimerie), petite pièce métallique pour séparer les mots.
Garde, gardien ; surveillant ; conservateur ; homme armé.	*Garde*, action de garder ; corps de troupes.
Greffe, archives d'un tribunal.	*Greffe*, branche entée.
Guide, celui qui conduit.	*Gvide*, longe de cuir ; espèce de rêne.

Livre, volume; registre.	*Livre*, poids ; monnaie.
Manche, partie par laquelle on tient un instrument.	*Manche*, partie du vêtement dans laquelle on met le bras.
Manœuvre, ouvrier.	*Manœuvre*, opération, mouvement, moyen.
Mémoire, écrit sommaire ; état des sommes dues,	*Mémoire*, faculté de se souvenir.
Mode, manière d'être ; ton.	*Mode*, usage passager.
Moule, instrument dans lequel on donne une forme déterminée à certaines substances.	*Moule*, mollusque.
Mousse, jeune apprenti matelot.	*Mousse*, plante ; écume qui se forme sur un liquide.
Office, charge ; assistance ; service de l'Eglise.	*Office*, lieu où l'on dispose ce qui dépend du service de la table.
Page, jeune homme au service d'un prince.	*Page*, côté d'un feuillet.
Parallèle, comparaison ; cercle parallèle à l'équateur.	*Parallèle*, ligne parallèle à une autre ; tranchée dans un siège.
Pendule, poids suspendu faisant des oscillations régulières.	*Pendule*, horloge.
Platine, métal d'un blanc gris.	*Platine*, pièce plate dans divers instruments ou ustensiles.
Poêle, drap mortuaire ; fourneau.	*Poêle*, ustensile de cuisine.
Poste, emploi ; lieu assigné à des troupes ; corps de garde.	*Poste*, relais ; administration pour le transport des lettres.
Pourpre, couleur rouge foncé ; maladie.	*Pourpre*, matière colorante ; dignité souveraine.

Relâche, interruption ; repos.	*Relâche*, séjour momentané dans un port.
Solde, payement d'un reste de compte.	*Solde*, paye donnée aux gens de guerre.
Somme, sommeil.	*Somme*, quantité d'argent ; total ; charge.
Souris, rire léger.	*Souris*, petit quadrupède de la famille des rongeurs.
Statuaire, sculpteur qui fait des statues.	*Statuaire*, art de faire des statues.
Tour, mouvement circulaire ; trait d'habileté ; instrument de tourneur.	*Tour*, bâtiment élevé, rond ou à plusieurs faces.
Trompette, celui qui sonne de la trompette.	*Trompette*, instrument à vent.
Vague, incertain ; indéfini.	*Vague*, masse d'eau agitée.
Vase, vaisseau destiné à contenir des liquides, des fruits, des fleurs, etc.	*Vase*, bourbe déposée au fond des eaux.
Voile, tissu destiné à cacher quelque chose.	*Voile*, toile forte attachée aux vergues d'un mât pour recevoir le vent.

QUESTIONNAIRE ---Que signifie *crêpe* au féminin ? *guide* au masculin ? *garde* au masculin ? *livre* au féminin ? *mousse* au féminin ? *mousse* au masculin ? *poste* au féminin ? *somme* au masculin ? *tour* au masculin ? *tour* au féminin ? *vase* au féminin ? *vase* au masculin ?

98e LEÇON. — **Du pluriel dans les noms propres.**

Les noms propres ne prennent pas la marque du pluriel :

1o S'ils désignent les personnes mêmes qui portent ces noms : *Les deux* CORNEILLE *sont nés à Rouen, et les deux* SÉNÈQUE, *à Cordoue. Les* BOSSUET, *les* MASSILLON, *les* BOURDALOUE *ont illustré la chaire chrétienne.*

Dans ce dernier exemple, l'article, *employé par emphase*, pourrait être supprimé.

2° S'ils désignent des ouvrages auxquels ils servent de titre : *Envoyez-moi deux* TÉLÉMAQUE *et trois* ATHALIE ; c'est-à-dire deux exemplaires de Télémaque et trois d'Athalie.

Les noms propres prennent la marque du pluriel :

1° Quand ils sont employés, comme noms communs, pour désigner des personnes ayant le même mérite, les mêmes talents, etc., que celles dont on emprunte le nom : *Les* VIRGILES *et les* RACINES *seront toujours rares ;* c'est-à-dire les poètes semblables à Virgile et à Racine.

1° Lorsqu'ils désignent certaines familles illustres : *Les Bourbons, les Condés, les Guises, les Stuarts.*

3° S'ils désignent, par le nom de leurs auteurs, des ouvrages célèbres ou des œuvres d'art : *Des* RAPHAELS, *des* POUSSINS, *des* ELZÉVIRS.

4° Quand ils désignent plusieurs pays de même nom : *Les deux Siciles, les deux Amériques, les Russies, les Gaules.*

QUESTIONNAIRE. — Combien y a-t-il de cas où les noms propres ne prennent pas la marque du pluriel ? Enumérez-les. Citez un exemple pour chaque cas.

99e LEÇON. — **Du pluriel dans les noms empruntés aux langues étrangères.**

Les noms empruntés aux langues étrangères et qui sont devenus d'un usage fréquent, prennent généralement la marque du pluriel.

Ainsi l'Académie écrit avec un *s* au pluriel :

Des agendas.	Des dominos.	Des placets.
— albums. *	— duos.	— quidams.
— alibis.	— factotums.	— quiproquos.
— alinéas. *	— factums.	— quolibets. *
— Alléluias.	— folios. *	— récépissés.

Des altos.	— imbroglios.	Des reliquats.
— andantes.	— impromptus.	— spécimens. *
— apartés.	— lords.	— tilburys. *
— autodafés.	— opéras. *	— trios.
— avisos.	— oratorios.	— vivats. *
— biftecks. *	— panoramas.	— whigs.
— bravos. *	— pensums. *	— zéros. *
— concertos.	— pianos.	— zigzags.

Mais elle écrit sans *s* au pluriel :

Des accessit.	Des deleatur.	Des lazzi.
— cicerone.	— duplicata.	— quatuor.
— compendium.	— errata.	— solo.
— crescendo.	— exeat.	— veto.
— déficit.	— exequatur.	— visa.

Cependant elle constate que plusieurs personnes écrivent : Des *accessits*, des *déficits*, des *solos* ou des *soli*.

Elle ne se prononce pas sur le pluriel des noms suivants que certains grammairiens écrivent néanmoins avec la marque du pluriel :

Des critériums.	Des muséums.
— debets.	— soprani *plur. de* soprano
— lavabos.	— ténors.
— librettos *ou* libretti.	— rectos. *
— mementos.	— versos. *

On écrit sans le signe du pluriel.

1° Les noms des prières : Des *Pater*, des *Ave*, des *Credo*, des *Te Deum*, des *Magnificat*, des *Requiem*, des *Stabat*, des *Libera*, des *Miséréré*, etc.

2° Les noms formés de plusieurs mots étrangers : Des *ecce homo*, des *et cætera*, des *ex-voto*, des *fac-simile*, des *in-folio*, des *in-octavo*, des *in-quarto*, des *nota benè*, des *post-scriptum*, des *vade-mecum*, etc.

Remarque. — Les mots *carbonaro*, *dillettante*, *lazarone*, *lady*, *tory* ont pour pluriel : *carbonari*, *dillettanti*, *lazaroni*, *ladies*, *torys* ou *tories*.

Le mot *nota* ne s'emploie pas au pluriel.

Les noms par lesquels on désigne les notes de musique ne prennent pas la marque du pluriel : Des *ré*, des *mi*, des *fa*, des *sol*, etc.

QUESTIONNAIRE.— Quel est le pluriel de *bravo* ? de *duo* ? d'*alibi* ? de *piano* ? de *zigzag* ? de *déficit* ? de *duplicata* ? de *pensum* ? de *visa* ? de *zéro* ? de *ave* ? Donnez la signification des mots suivis d'un astérisque. Les noms formés de plusieurs mots étrangers prennent-ils un *s* au pluriel ? Quel est le pluriel de *lazarone* ? Comment épelez-vous *etc* ?

100e LEÇON. — **Du pluriel dans les noms composés.**

Les éléments des noms composés sont des mots *variables* et des mots *invariables*.

Les noms et les adjectifs *seuls susceptibles de varier*, prennent *généralement* la marque du pluriel.

Dans certains cas cependant ils restent *invariables*, et le nombre où ils doivent être employés est toujours subordonné au sens dans lequel ils sont pris et à l'idée qu'ils éveillent.

De là les règles suivantes :

1re RÈGLE.— Un nom composé formé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, varie à ses deux parties : Un *chef-lieu* ; des *chefs-lieux*. Un *chou-fleur* ; des *choux-fleurs*. Un *oiseau-mouche* ; des *oiseaux-mouches*.

Mais on écrit : Des *appuis-main*, des *hôtels-Dieu*, des *bains-marie*, des *colin-maillard*, des *brèche-dent*, des *pique-niques*, etc., parce que dans ces expressions le sens réclame le singulier, tantôt aux deux parties composantes, tantôt à une seulement.

QUESTIONNAIRE.— Quels sont les espèces de mots qui peuvent concourir à la formation d'un nom *composé* ? Qu'est-ce qu'un nom composé ? Comment se forme le pluriel d'un nom composé de deux parties variables ? Comment s'écrivent les

mots suivants au pluriel : *hôtel-Dieu*, *bain-marie*, *brêche-dent*, *oiseau-mouche*, *reine-marguerite*, *martin-pêcheur*, *fête-Dieu*, *chou-navet*, et *pique-nique* ? Donnez la signification des mots précédents.

101e LEÇON. — **Du pluriel dans les noms composés** (suite).

2e Règle. — Un nom composé formé de deux noms joints par une préposition, ne prend la marque du pluriel qu'à la première partie : Un *chef-d'œuvre* ; des *chefs-d'œuvre*. Un *arc-en-ciel* ; des *arcs-en-ciel*. Un *aide de camp* ; des *aides de camp*.

On écrit cependant : Des *coq-à-l'âne* ; des *pied-à-terre* ; des *pot-au-feu* ; des *vol-au-vent* ; des *tête-à-tête*, etc., parce que la vraie signification de ces expressions repousse toute idée de pluriel.

Remarque. — *Tête-à-tête*, employé comme nom, prend le trait d'union. Il signifie alors *une entrevue* : *Ils ont de fréquents tête-à-tête*.

La locution adverbiale *tête à tête*, signifiant *seul à seul*, ne prend point de trait d'union : *Ils furent longtemps* TÊTE A TÊTE.

3e Règle. — Un nom composé formé d'un nom et d'un adjectif varie à ses parties : Un *coffre-fort* ; des *coffres-forts*. Une *basse-cour* ; des *basses-cours*. Une *plate-bande* ; des *plates-bandes*. Un *blanc-seing* ; des *blancs-seings*. Un *chat-huant* ; des *chats-huants*.

Toutefois, l'on écrit : *des terre-pleins*, c'est-à-dire des lieux pleins de terre ; *des chevau-légers* ; *des Cent-Suisses*, c'est-à-dire des soldats de la garde des Cent-Suisses.

Remarque. — Lorsque dans un nom composé, il entre un mot qu'on n'emploie plus seul, ce mot prend le nombre du nom auquel il est joint.

Un *loup*-GAROU ; des *loups*-GAROUS. Une *pie*-GRIÈCHE ;

des *pies*-GRIÈCHES. Un *loup*-CERVIER ; des *loups*-CERVIERS. Une *épine*-VINETTE ; des *épines*-VINETTES. Une *gomme*-GUTTE ; des *gommes*-GUTTES.

QUESTIONNAIRE. — Quelle est la règle des noms composés formés de deux noms joints par une préposition ? Comment écrivez-vous des *tête-à-tête* ? Pourriez-vous justifier cette orthographe ? Comment s'écrivent au pluriel *vol-au-vent*, *chat-huant*, *terre-plein* ? Pourriez-vous justifier l'orthographe du mot *terre-plein* au pluriel ?

102e LEÇON. — **Du pluriel dans les noms composés** (suite).

4e RÈGLE. — Un nom composé formé d'un nom joint à un verbe ou à un mot invariable ne prend la marque du pluriel qu'au nom : Un *garde-fou ;* des *garde-fous.* Un *avant-coureur ;* des *avant-coureurs.* Une *arrière-pensée ;* des *arrière-pensées.* Une *contre-enquête ;* des *contre-enquêtes.*

Mais le sens des mots suivants exige qu'on écrive :

Un ou *des*	*Un* ou *des*
Abat-jour.	Chasse-mouches.
Brise-vent.	Coupe-jarrets.
Casse-cou.	Couvre-pieds.
Coupe-gorge.	Cure-dents.
Crève-cœur.	Essuie-mains.
Gagne-pain.	Gobe-mouches.
Garde-manger.	Porte-clefs.
Porte-drapeau.	Porte-mouchettes.
Porte-montre.	Serre-papiers.
Réveille-matin.	Tire-bottes,
Serre-tête, etc.	Va-nu-pieds, etc.

REMARQUE. — Servant à désigner une personne, le mot *garde* est variable : Des *gardes-côtes.* Des *gardes-barrières.* Des *gardes-freins.*

5e Règle. — Un nom composé formé de parties invariables ne prend la marque du pluriel à aucune de ses parties.

Un *passe-partout ;* des *passe-partout.* Un *ouï-dire ;* des *ouï-dire.* Un *qu'en dira-t-on ;* des *qu'en dira-t-on.* Un *on dit ;* des *on dit.* Un *in-douze ;* des *in-douze.*

QUESTIONNAIRE. — Un verbe prend-il la marque du pluriel quand il entre dans la formation d'un nom composé ? Quelle remarque faites-vous sur le mot *garde* faisant partie d'un nom composé ? Epelez et définissez les mots suivants : des *abat-jour*, des *brise-tout*, des *porte-montre*, un *couvre-pieds*, un *serre-papiers*, un *tire-bottes*, un *va-nu-pieds*, un *porte-clefs*, un *cure-dents.*

CHAPITRE III

DE L'ARTICLE.

—

103e LEÇON. — De l'article devant les noms pris dans un sens partitif.

Un nom est pris dans un sens *partitif*, lorsqu'il désigne une partie de la totalité.

Devant les noms pris dans un sens partitif, on emploie ordinairement les articles *du, de l', de la, des,* qui signifient alors *quelques, une certaine quantité de : Donnez-moi, s'il vous plaît,* DU *papier,* DE L'*encre et* DES *plumes,* c'est-à-dire *une certaine quantité* de papier, d'encre et *quelques* plumes.

Si le nom pris dans un sens partitif est précédé d'un

adjectif, on se sert de la préposition *de : Cet enfant a reçu* DE *bons principes. Il possède* D'*excellentes qualités.*

Néanmoins, si l'adjectif et le nom forment un nom composé, comme dans *beau-père, belle-mère ;* s'ils sont liés d'une manière inséparable, comme dans *jeunes gens, bon mot, bon temps ;* ou encore si l'on veut attirer l'attention sur la qualité exprimée par l'adjectif, on fait usage de l'article.

Il y a DES *beaux-pères et* DES *belles-mères qui valent* DE *véritables pères et* DE *véritables mères.*

Voilà DES *jeunes gens d'une conduite exemplaire.*

J'ai cueilli DES *petits pois dans mon jardin.*

Avez-vous encore DU BON *vin que vous avez récolté l'année dernière ?*

QUESTIONNAIRE — Quel est le sens du mot *partitif ?* Quelle différence faites-vous entre : *faites-moi passer du pain*, et *faites-moi passer le pain ?* Doit-on dire : *j'ai des bonnes plumes ;* ou *j'ai de bonnes plumes ?* Pourquoi ? Serait-il incorrect de dire : *j'ai encore des bonnes plumes que vous m'avez données ?* Pourquoi ?

104e LEÇON. — De l'article dans les phrases négatives et interrogatives.

Dans les phrases négatives on supprime généralement l'article devant le nom employé comme complément direct : *Il n'a point* DE *goût.*

Ne lui adressez pas DE *reproches, car il n'a point fait* DE *fautes.*

Mais si la phrase, sous une forme négative, a un sens affirmatif, on se sert de l'article :

Il n'a DES *provisions que pour son usage. Je n'ai pas* DES *amis pour les sacrifier. Il ne peut parler sans faire* DES *fautes :* c'est-à-dire, il a des provisions, mais *seulement* pour lui ; j'ai des amis, *mais non* pour les sacrifier ; il fait des fautes quand il parle.

Cependant si la négation peut se remplacer par *nul autre, nulle autre,* on emploie la préposition *de :*

Il n'a DE *plaisir que celui qu'il trouve à l'étude. Il n'a* DE *ressource que son travail :* c'est-à-dire, il n'a *nul autre* plaisir... *nulle autre* ressource...

Dans les phrases qui sont à la fois négatives et interrogatives, on emploie la préposition pour exprimer une chose douteuse : *N'avez-vous pas* DE *pain ? N'a-t-il pas* DE *livres ? N'ont-ils pas* D'*amis ?*

Mais si l'on veut exprimer un sens positif, on fait usage de l'article : *N'avez-vous pas* DU *pain ? N'a-t-il pas* DES *livres ? N'ont-ils pas* DES *amis ?*

QUESTIONNAIRE.— Qu'appelez-vous phrase *négative ?* Composez une phrase négative Dans quel cas doit-on supprimer l'article devant le nom employé comme *complément direct ?* Faut-il dire : *je n'ai pas des soucis ?* Pourquoi ? Faut-il dire : *je n'ai pas de biens à vendre ?* Pourquoi ?

105e LEÇON. — De l'article devant PLUS, MOINS, MIEUX, ou devant un nom pris dans un sens déterminé.

Devant *plus, moins, mieux,* l'article varie, si l'on exprime une comparaison entre plusieurs personnes ou plusieurs choses.

La charité est LA *plus grande des vertus. Ce site est* LE *moins agréable de ceux qu'on m'a vantés. De tous les jardins que j'ai vus, le vôtre et celui de mon frère sont* LES *mieux cultivés.*

Mais l'article ne varie pas si l'on veut exprimer une qualité portée au plus haut degré dans la même personne ou dans la même chose : *C'est lorsque la conscience des enfants leur rend bon témoignage qu'ils sont* LE *plus contents. Ces élèves apprennent toujours leurs leçons même lorsqu'elles sont* LE *moins faciles. C'est lorsqu'on use de bons procédés envers ces personnes qu'elles se montrent* LE *moins aimables.*

L'article ne varie pas non plus quand il forme avec *plus, moins, mieux*, une expression adverbiale modifiant un verbe ou un adverbe : *Voilà les exercices de gymnastique que j'aime* LE PLUS. *De tous mes amis vous êtes ceux que je vois* LE MOINS *souvent.*

Devant un nom jouant le rôle de complément indirect, et déterminé par une expression quelconque, l'article est variable : *Le passage était couvert* DES *fleurs les plus fraîches. Il se nourrit* DU *pain et* DE LA *viande qu'on lui apporte chaque jour.*

Mais si le nom n'était pas déterminé, on ferait usage de la préposition *de : Le passage était couvert* DE *fleurs. Il se nourrit* DE *pain et* DE *viande.*

QUESTIONNAIRE. — Dans quel cas, devant *plus, moins mieux*, l'article varie-t-il ? Qu'est-ce qu'une *comparaison ?* Faites une phrase dans laquelle vous ferez entrer une comparaison. Comment s'appelle une qualité ou un défaut portés au plus haut dégré ? Avec quels mots se forment les *superlatifs ?*

106e LEÇON. — **De l'article et de la préposition avant les noms propres.**

On fait généralement précéder de l'article :

1° Les noms propres d'hommes employés au pluriel, les noms de familles illustres : LES *Cartier*, LES *Champlain*, LES *Newton ;* LES *Bourbons*, LES *Guises*, LES *Stuarts.*

2° Tout nom propre formé d'un nom commun : *Le port* DU *Havre. Le sommet* DU *Mont-Blanc. Le lac* DES *Esclaves. Les fables* DE LA *Fontaine.*

3° Les noms de monuments : *Le palais* DU *Louvre. Le style* DU *Panthéon. L'hôtel* DES *Invalides.*

4° Les noms de montagnes et de cours d'eau ainsi que les noms des comtés qui en tirent leurs noms : *Les inondations* DU *St. François. Les bords* DU *Riche-*

lieu. La chaîne DES *Alléganies. Les comtés* DU *Richelieu,* DU *St. Maurice,* DU *Saguenay.*

5° Les noms de contrées, d'Etats et de provinces, lorsqu'on parle de l'*étendue* du territoire, ou si ces sortes de noms sont *personnifiés : Les limites* DU *Canada. La carte* DU *Manitoba. La puissance* DE L'*Angleterre. La richesse* DE LA *Prusse.*

QUESTIONNAIRE. — Quels sont les noms que l'on fait généralement précéder de l'article ? En parlant de l'étendue d'un pays doit-on faire usage de l'article ?

Doit-on dire : *Les limites d'Ontario ?*
— — *Les rives de Saguenay ?*
— — *Le comté du St. Maurice ?*
— — *Le cours du St. Maurice ?*

107e LEÇON. — **De l'article et de la préposition avant les noms propres** (suite).

Au lieu de l'article on emploie la préposition *de :*

1° Avant tout nom propre d'un seul homme, tout nom de ville, de village, etc. : *Le génie* DE *Corneille. La ville* DE *Buffalo. Le village* DE *Ste-Anne.*

2° Avant les noms de contrées, d'Etats et de provinces, lorsque ces noms sont cités comme lieux de *provenance,* d'*extraction* et qu'*ils qualifient* ou *déterminent* le nom du produit : *Les fers* D'*Angleterre. Les cuirs* DE *Russie. Les bois* DE *Suède.*

Dans ces exemples et dans les exemples analogues, le nom de pays pourrait être remplacé par un adjectif : *Les fers* ANGLAIS. *Les cuirs* RUSSES. *Les bois* SUÉDOIS.

Mais l'emploi de l'article devient indispensable si l'on ne peut raisonnablement traduire la *préposition* et le *nom propre* par un *adjectif.* Ainsi l'on dirait : Les fers de l'Angleterre sont une de ses principales ressources ; et non : Les fers *anglais* sont une de ses principales ressources.

REMARQUE. — On fait toujours usage de l'article :

1° Devant un nom masculin de pays : *L'histoire* DU *Canada. Les truffes* DU *Périgord. Les produits* DU *Manitoba. L'or* DU *Pérou. Les porcelaines* DU *Japon.*

2° Lorsque le nom de pays est accompagné d'un mot qui le détermine : *Les métaux* DE LA GRANDE-*Bretagne. Les pêcheries* DU BAS-*Canada.*

QUESTIONNAIRE. — Est-il correct de dire : *La bravoure de Montcalm ?* Est-il correct de dire : *Les bois de Canada ?* Est-il correct de dire : *Autrefois les blés de Sicile alimentaient Rome ?* Est-il correct de dire : *L'or de Mexique est moins estimé que celui de Californie ?* Est-il correct de dire : *Les fourrures de Canada sont estimées du monde entier ?*

108e LEÇON. — **Répétition de l'article.**

On répète l'article :

1° Devant chaque nom employé comme sujet ou comme complément : LES *officiers et* LES *soldats ont fait leur devoir. L'orage a détruit* LES *arbres,* LES *plantes et* LES *moissons.*

2° Devant deux adjectifs unis par *et, ou,* quand ces adjectifs ne qualifient pas le même nom : LE *vieux et* LE *jeune soldat.* LE *premier et* LE *second volume.* LES *auteurs anciens et* LES *modernes.*

Mais si les adjectifs se rapportent au même nom, on ne doit pas répéter l'article : *Le savant et pieux évêque de Genève. Mon cher et fidèle ami. La singulière et curieuse histoire que voilà !*

REMARQUE. — L'usage autorise les expressions telles que les suivantes : *Les autorités civiles et militaires. Les chanoines séculiers et réguliers. Les officiers sous-officiers et soldats. L'école des arts et métiers. L'école des ponts et chaussées. Les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine,* etc.

QUESTIONNAIRE. — Quand doit-on répéter l'article devant

chaque nom ? Dans quel cas ne doit-on pas répéter l'article devant les adjectifs ? Les phrases suivantes sont-elles correctes ? *J'ai lu le premier et second volume de cet ouvrage. Le brave et intrépide Dollard sauva le Canada par sa mort héroïque.* Nommez quelques expressions contraires à la règle précédente, mais que l'usage autorise.

109e LEÇON. — **Suppression de l'article.**

On supprime l'article :

1o Dans les phrases proverbiales et sentencieuses : *Pauvreté n'est pas vice. Contentement passe richesse. Patience et longueur de temps font plus que force et que rage.*

2o Dans certaines énumérations, et devant les noms mis en apostrophe : *Prières, offres, menaces, rien ne l'a ébranlé. Grands et petits, riches et pauvres, savants et ignorants, tous nous sommes sujets à la mort. Fleurs charmantes, je vous admire. Oiseaux du bocage, chantez les louanges du bon Dieu.*

3o Devant *comme* signifiant *en qualité de*, après un adverbe de quantité, et ordinairement après les collectifs partitifs : *Comme président de cette société, vous devez maintenir l'ordre. Combien de soldats avez-vous vus ? L'homme est exposé à une foule de tentations.*

Après les expressions *bien, la plupart, le plus grand nombre*, etc., et généralement après les collectifs généraux, on fait usage de l'article : *Il a rencontré bien* DES *peines dans sa vie. La plupart* DES *enfants... La foule* DES *humains...*

On dit cependant *bien d'autres : Ils ont réussi là où bien d'autres ont échoué.*

QUESTIONNAIRE. — Dans quelles phrases supprime-t-on l'article ? Qu'entendez-vous par *phrase proverbiale ?* Pourriez-vous me citer un *proverbe ?* Devant les noms mis en apostrophe, emploie-t-on l'article ? Qu'est-ce qu'un mot mis en *apostrophe ?* Dans la phrase suivante y a-t-il des mots mis en apostrophe : *Souvenez-vous, mon fils, de pratiquer toujours la vertu ?*

CHAPITRE IV

ACCORD DE L'ADJECTIF

110e LEÇON. — De l'adjectif qualificatif après plusieurs noms.

Un adjectif placé après plusieurs noms qui ne sont pas unis par la conjonction *et*, se met au pluriel, s'il y a idée d'addition : *Un marteau, une équerre, un fil à plomb sont indispensables à cet ouvrier.*

L'adjectif se rapportant à plusieurs noms s'accorde avec le dernier seulement :

1° Lorsque les noms ont à peu près la même signification : *Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation* CONTINUELLE. *Son dessein, sa résolution fut* TELLE *qu'il resta insensible à toutes nos démarches.*

2° Lorsque les noms sont placés par gradation : *Ses discours, ses moindres paroles, ses gestes, son silence même était* ÉLOQUENT. *Le fer, le bandeau, la flamme est* TOUTE PRÊTE.

3° Lorsque les noms sont unis par la conjonction *ou*, et que l'un exclut l'autre : *Pour sortir de ce pas, il faut une force* OU *une adresse* RARE. *Les colonnes de cet édifice seront en fer* OU *en pierre* TRÈS DURE.

Mais, s'il n'y avait pas exclusion, l'accord se ferait avec les deux noms : *Certains peuples se nourrissent de chair ou de poisson* CRUS. *Envoyez-nous, pour cette circonstance, un homme ou une femme* AGÉS.

Un adjectif précédé de deux noms joints par *comme, de même que, ainsi que, non plus que*, etc., ne s'accorde, *le plus souvent*, qu'avec le premier des deux noms : *L'autruche a la tête ainsi que le cou* GARNIE *de duvet. Cette fable, ainsi que bien d'autres, est* TOUTE SIMPLE.

QUESTIONNAIRE. — Que faut-il pour qu'un adjectif, placé après plusieurs noms, prenne la marque du pluriel ? Qu'entendez-vous par *idée d'abstraction ?* Dans quels cas un adjectif, placé après plusieurs noms reste-t-il au singulier ? Qu'est-ce qu'une *gradation ?* justifiez l'orthographe de *rare* dans la phrase suivante : *Je remarque dans ce jeune homme une vertu, une candeur et une franchise rares.*

111e LEÇON. — FEU, NU.

FEU, adjectif signifiant *défunt*, varie s'il précède immédiatement le nom : *Votre* FEUE *mère est regrettée de tous ceux qui l'ont connue. Mes* FEUS *oncles s'imposaient tant de sacrifices pour moi !*

Il ne prend pas la terminaison du féminin et il n'a point de pluriel, lorsqu'il est séparé du nom par l'article ou l'adjectif possessif : FEU *votre tante connaissait* FEU *la reine.*

NU est invariable quand il précède le nom et se joint à ce nom par un trait d'union : *Ces enfants vont* NU-*pieds et* NU-*tête.*

Dans les autres cas, il prend le genre et le nombre du nom qu'il qualifie : NUE, *la vérité offense. Ils sont pieds* NUS, *bras* NUS, *tête* NUE.

En jurisprudence, on dit : *La* NUE *propriété ;* mais on écrit : *Les* NU-*propriétaires.*

QUESTIONNAIRE — L'adjectif *feu* placé avant le nom varie-t-il toujours ? Dans quel cas l'adjectif *nu* se joint-il au nom par le trait d'union ? Donnez deux exemples de *feu* variable ? de *feu* invariable ? de *nu* variable ? de *nu* invariable ?

112e LEÇON. — DEMI, FRANC DE PORT.

DEMI reste invariable, s'il est placé immédiatement devant le nom : *Une* DEMI-*journée. Toutes les* DEMI-*heures.*

Placé après le nom, il prend le genre du nom, mais il reste au singulier : *Trois mètres et* DEMI. *Deux journées et* DEMIE.

Employé comme substantif, *demi* a les deux genres et les deux nombres.

Au masculin, il s'emploie comme terme d'arithmétique : *Deux tiers et un* DEMI. *Quatre* DEMIS *valent deux unités.*

Au féminin, il signifie *demi-heure : Cette horloge sonne les quarts et les* DEMIES. *La* DEMIE *est-elle sonnée ?*

La locution adverbiale *à demi* n'est jamais suivie du trait d'union : *Ce travail est plus qu'*A DEMI *fait.*

FRANC, dans *franc de port*, varie lorsque cette expression vient immédiatement après un nom, ou qu'elle est employée comme attribut : *Des lettres* FRANCHES *de port. Des paquets* FRANCS *de port. Ces marchandises sont* FRANCHES *de port.*

Franc de port, précédant immédiatement le nom, est une expression adverbiale : *Vous recevrez* FRANC DE PORT *les lettres que je vous enverrai.*

Au lieu de *franc de port*, on dit assez souvent *franco*, mot invariable qui a la même signification.

QUESTIONNAIRE.— Dans quel cas *demi* reste-t il invariable ? Quelle remarque faites-vous sur *demi* précédant un nom ? *Demi* est-il employé quelquefois comme nom ? Donnez un exemple. Dans ce cas prend-il le pluriel ? Comment s'accorde l'adjectif *demi* placé après le nom ? L'adjectif *franc* varie-t-il ? Dans quel cas ? Quel est le mot qui peut remplacer l'expression *franc de port ?*

113e LEÇON. — CI-JOINT, CI-INCLUS, ATTENDU-SUPPOSÉ, VU, etc.

Les adjectifs ou participes *ci-inclus, ci-joint* restent invariables :

1° Quand le substantif qui suit est employé sans article et sans adjectif déterminatif : *Vous trouverez* CI-JOINT *copie de sa lettre. Je vous adresse* CI-INCLUS *copie du contrat*

2° Lorsque, placés avant un nom précédé de l'article ou d'un déterminatif, ils commencent la phrase : CI-JOINT *l'expédition du jugement.* CI-INCLUS *deux notes fort intéressantes.*

Dans tous les autres cas *ci-joint* et *ci-inclus* s'accordent en genre et en nombre avec les noms auxquels ils se rapportent : *Les actes* CI-JOINTS *sont authentiques. Vous trouverez* CI-INCLUSES *deux traites payables à présentation.*

Les adjectifs ou participes *attendu, excepté, supposé, vu, ouï, approuvé, certifié, entendu, compris, non compris* et quelques autres, restent *invariables* lorsqu'ils sont placés devant le nom, parce qu'ils figurent alors comme prépositions : ATTENDU *les évènements.* PASSÉ *cette semaine.* NON COMPRIS *les légions.*

Placés après le nom, ils s'accordent avec lui : *Ces personnes* EXCEPTÉES. *Les raisons* ENTENDUES. *L'artillerie* NON COMPRISE.

QUESTIONNAIRE.—Dans quel cas *ci-joint* et *ci-inclus* varient-ils ? Donnez un exemple de *ci-joint* variable ? de *ci-inclus* invariable ? Quelle remarque faites-vous sur *attendu, supposé, vu,* etc ? Dans quel cas ces mots varient-ils ?

114e LEÇON. — POSSIBLE, PROCHE.

POSSIBLE est adjectif de sa nature, et il s'accorde avec

le nom : *Toutes choses sont* POSSIBLES *à celui qui veut. Il a pris tous les moyens* POSSIBLES *pour réussir.*

Après *le plus, le mieux, le moins*, suivis d'un substantif pluriel *non déterminé*, le mot *possible* reste *invariable : Faites* LE PLUS *d'aumônes* POSSIBLE. *Ils songent à payer* LE MOINS *d'impôts* POSSIBLE.

Mais, si le nom est *déterminé* par un autre mot, *possible* se met alors au pluriel : *Faites* LES PLUS GRANDES *aumônes* POSSIBLES.

PROCHE, précédé du verbe *être* et suivi de la préposition *de*, s'emploie *indifféremment* comme *adjectif* ou comme *préposition*, et, par conséquent, il est *variable* ou *invariable :*

Ces maisons sont PROCHES *l'une de l'autre. Les constructions qui sont* PROCHES *de la rivière se trouvent exposées aux inondations. Les habitations qui sont* PROCHE *de la ville ne sont pas toujours les plus agréables.*

Précédé d'un verbe autre que le verbe *être*, le mot *proche* reste *invariable : Les édifices que l'on a construits* PROCHE *du mur d'enceinte offrent un magnifique aspect.*

QUESTIONNAIRE.— *Possible* est il invariable ? *Proche* précédé du verbe être et suivi de la préposition *de*, est-il variable ? Quelles remarques faites-vous sur *possible* et *proche ?* Donnez des exemples.

115e LEÇON. — **De l'adjectif employé comme adverbe ou pour désigner les couleurs.**

Lorsque l'adjectif modifie un verbe ou un autre adjectif, il est adverbe, et conséquemment invariable : *Vous avez acheté ces livres trop* CHER. *Ces fleurs sentent* BON. *Ils battent* FROID. *Nous avons frappé* JUSTE. *En face de nos objections vous êtes restés* COURT. *Ils ont tranché la difficulté* NET.

Ces mêmes mots deviendraient adjectifs s'ils qualifiaient un nom : *Ces livres sont* CHERS. *Ces mesures sont tout à fait* JUSTES, etc.

Les mots désignant les couleurs s'accordent, s'ils sont véritablement adjectifs : *Une toile* BLANCHE. *Des rubans* BLEUS. *Des étoffes* ROUGES.

Mais ils restent invariables s'ils sont employés comme complément du mot *couleur* sous-entendu : *Des draps* OLIVE. *Des étoffes* MARRON. *Des dahlias* PONCEAU. *Des gants* PAILLE.

Ces expressions signifient : *Des draps qui ont la couleur de l'*OLIVE. *Des étoffes, des gants qui ont la couleur du* MARRON, *de la* PAILLE.

Il en serait de même des noms *aurore, carmin, cerise, cramoisi, jonquille, noisette, orange, rose, soufre* venant immédiatement après d'autres noms pour désigner une couleur.

Cependant les trois mots *cramoisi, écarlate, rose* sont ordinairement employés comme de simples adjectifs : *Des taffetas* ROSES. *Des velours* CRAMOISIS. *Des soies* ÉCARLATES.

QUESTIONNAIRE.— Motiver l'orthographe des phrases suivantes :

Ces livres sont chers
Ces fleurs sentent bon.
Ces raisons sont justes
Ces enfants raisonnent juste.
Ces voix sont très justes.

Dans quels cas les adjectifs désignant des couleurs sont-ils invariables ? Nommez trois adjectifs désignant des couleurs qui sont ordinairement variables.

116e LEÇON. — **Des adjectifs composés.**

On appelle *adjectif composé* toute réunion de mots faisant fonction d'adjectif.

Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs qualifiant l'un et l'autre un même nom, les deux parties de cet adjectif composé s'accordent avec ce nom :

Des enfants SOURDS-MUETS. *Des personnes* SOURDES-MUETTES. *Des oranges* AIGRES-DOUCES. *Des fruits* AIGRES-DOUX. *Sous la loi de Moïse, on offrait à Dieu les enfants* PREMIERS-NÉS.

Si le premier des deux adjectifs est employé comme adverbe, le second seul varie ; *Des enfants* NOUVEAU-NÉS. *Des personnes* COURT-VÊTUES. *Des gens* HAUT-PLACÉS.

Dans les locutions *tout-puissant, frais cueilli, frais éclos, frais épanoui*, etc., la première partie, quoique employée adverbialement, varie au féminin, par raison d'euphonie : *Des rois* TOUT-PUISSANTS : *des reines* TOUTES-PUISSANTES. *Des raisins* FRAIS CUEILLIS ; *des roses* FRAICHES CUEILLIES.

L'expression *mort-né* reste toujours invariable à sa première partie : *Des agneaux* MORT-NÉS ; *des tragédies* MORT-NÉES.

Dans un adjectif composé formé d'un adjectif et d'un mot invariable, l'adjectif seul s'accorde avec le nom : *Les* AVANT-DERNIÈRES *nouvelles étaient rassurantes. Vos raisons sont* CONTRE-BALANCÉES *par les nôtres.*

Les expressions adjectives telles que *bleu obscur, bleu foncé, châtain clair, rose tendre, vert doré*, et autres analogues exprimant une couleur, restent invariables : *Des cheveux* CHATAIN CLAIR. *Des soies* ROSE TENDRE. *Des étoffes* BLEU FONCÉ.

On écrit : Des *nouveaux convertis*, des *nouveaux venus*, des *nouveaux débarqués*, parce que dans ces expressions et autres semblables, le second adjectif est employé comme nom.

QUESTIONNAIRE — Qu'appelle-t-on *adjectif composé ?* Que faut-il pour qu'un adjectif composé soit variable à ses deux parties ? Que remarquez-vous lorsque le premier terme d'un adjectif

est employé comme adverbe ? Quelle remarque faites-vous sur *mort-né ?* Pour quel motif *tout-puissant* et quelques autres adjectifs composés varient-ils au pluriel ? Qu'entendez-vous par *euphonie ?* Que remarquez-vous sur les adjectifs composés désignant des couleurs ?

117e LEÇON. — **Adjectif possessif.**

L'adjectif possessif et le nom que cet adjectif détermine se mettent au singulier :

1° Lorsqu'on énonce un sens général : *Ces soldats ont donné* LEUR *vie pour la patrie.*

2° Quand le sens de la phrase indique clairement que le nom représente un seul objet possédé en commun : *Les élèves de cette classe chérissent et respectent* LEUR *maître. Paul et son frère Auguste sont allés rejoindre* LEUR *père dans* LEUR *maison de campagne.*

3° Devant un nom qui n'admet pas le pluriel : *Je plains* LEUR *sort. Je m'intéresse à* LEUR *conduite et à* LEUR *santé.*

Il se met au pluriel, quand, d'après le sens de la phrase, le nom qu'il détermine représente nécessairement plusieurs objets possédés : *Ces fermiers ont vendu* LEURS *poulains. Émile et son voisin ont perdu* LEURS *pères. Tous les habitants du village sortirent de* LEURS *maisons.*

QUESTIONNAIRE.— Expliquez l'orthographe des mots soulignés dans les phrases suivantes : *Ces enfants ont perdu* LEURS *jouets. Les martyrs donnèrent* LEUR *vie pour Dieu. Ils ont sacrifié* LEUR *fortune pour rétablir l'honneur de* LEURS *amis.*

118e LEÇON. — **Emploi de SON, SA, SES, LEUR, LEURS, EN.**

On emploie *son, sa, ses, leur, leurs,* lorsque l'objet possesseur est une *personne* ou un *être* animé : *Cet en-*

fant est un bon élève ; j'admire SA *conduite,* SA *docilité,* SON *application,* SES *progrès.*

Cet oiseau est rare : SON *chant,* SON *plumage et* SA *chair délicate le font rechercher des amateurs.*

Si l'objet possesseur est un nom de chose, on fait usage de l'*article* et du pronom *en*, au lieu de *son, sa, ses, leur, leurs*, à moins que la construction de la phrase ne le permette pas :

Le travail est dur, mais LE *fruit* EN *sera doux. Le temps fuit, et* LA *perte* EN *est irréparable. La dorure remplace l'or : sans* EN *avoir* LA *dureté, elle* EN *a tout le brillant.*

Dans tous ces exemples et dans les exemples analogues, l'emploi de l'adjectif possessif serait *incorrect.*

Cependant, l'orsque l'objet possesseur et l'objet possédé sont dans la même proposition ; ou bien lorsque l'objet possédé est le complément d'une préposition, on peut faire usage de l'adjectif possessif :

Chaque médaille a SA *face et* SON *revers. Voyez cette ville et admirez la beauté de* SES *édifices, l'élégance de* SON *site, la propreté de* SES *rues.*

QUESTIONNAIRE. — Quand emploi-t-on *son, sa, ses, leur, leurs ?* Dans quel cas fait-on usage des *adjectifs possessifs* devant un nom de choses ? De quel pronom fait-on usage avec l'article pour marquer la possession ? Justifiez la correction des phrases suivantes : *L'étude est amère, mais le fruit en est doux. La vertu a ses peines, mais elle a sa récompense. Ceux qui ont cru anéantir le christianisme en allumant des bûchers, ont méconnu son esprit.*

119e LEÇON. — Emploi de SON, SA, SES, LEUR, LEURS, après le pronom indéfini CHACUN.

Après le pronom indéfini CHACUN, on emploie tantôt *son, sa, ses*, et tantôt *leur, leurs.*

On emploie *son, sa, ses* :

1° Lorsque le mot *chacun* commence la phrase : *Chacun a* SES *défauts. Chacun sent* SON *mal.*

2° Lorsque, dans la phrase, il n'y a pas de pluriel énoncé : *Donnez à chacun* SA *part. Dieu rendra à chacun selon* SES *œuvres.*

3° Lorsque *chacun* se trouve placé après un membre de phrase ayant un sens fini : *Ils vous ont tous envoyé des secours, chacun selon* SES *moyens. Les candidats ont été examinés, chacun à* SON *tour. Ils ont donné leur avis, chacun selon* SES *vues.*

On emploie *leur, leurs,* lorsque le mot *chacun* est placé après un membre de phrase dont le sens ne devient complet qu'à l'aide des mots qui suivent : *Les hommes ont chacun* LEURS *défauts. Ils ont rempli chacun* LEUR *devoir. Ils ont succédé chacun à* LEURS *maîtres.*

Les pronoms personnels *le, la, lui, les, leur,* sont soumis aux mêmes règles : *La loi lie tous les hommes, chacun en ce qui* LE *concerne. Ces deux généraux se sont rendus à leur poste, chacun selon l'ordre qui* LUI *était donné. Ils ont repris chacun le commandement qui* LEUR *était déféré.*

REMARQUE. — Les règles ci-dessus n'ont rien d'absolu. Beaucoup d'auteurs, en effet, emploient indifféremment *son, sa, ses,* ou *leur, leurs,* après le pronom indéfini *chacun.*

QUESTIONNAIRE. — Dans quels cas, après *chacun,* faut-il faire usage des possessifs *son, sa, ses ?* Qu'entendez-vous par un *membre de phrase ?* Dans quel cas après *chacun,* faut-il faire usage des possessifs *leur, leurs ?* Quelle remarque faites-vous sur les règles précédentes ? Que veut dire l'expression *rien d'absolu ?*

120e LEÇON. — **Adjectifs numéraux VINGT, CENT, MILLE.**

Les adjectifs de nombre défini sont invariables.

Cependant *vingt* et *cent* prennent un *s* au pluriel, quand ils sont précédés d'un autre adjectif numéral qui les multiplie et suivis d'un nom pluriel : *Il achète trois* CENTS *volumes reliés et quatre-*VINGTS *brochures.*

Quelquefois le nom qui doit suivre *vingt* et *cent* est sous-entendu, comme dans ces phrases : *Nous étions quatre*-VINGTS. *Vous étiez six* CENTS *au combat.*

Vingt et *cent*, quoique multipliés, restent invariables, s'ils sont suivis d'un déterminatif de nombre défini : *Ils étaient huit* CENT *neuf cavaliers et quatre*-VINGT-*cinq officiers.*

Vingt et *cent*, employés pour *vingtième*, *centième*, sont invariables : *Page deux* CENT. *Numéro quatre*-VINGT.

Cent, employé pour *centaine*, est variable : *Envoyez-moi trois* CENTS *d'ardoises et cinq* CENTS *de règles.*

Dans la date des années, quand *mille* est suivi d'un ou de plusieurs autres nombres et que la date commence par ce mot, on met quelquefois *mil*. Ainsi on écrit : *L'an* MIL *sept cent*, pour *l'an* MILLE *sept cent.*

Le nom *mille*, mesure itinéraire, prend un *s* au pluriel : *Il y a deux* MILLES *de ce lieu-là à tel autre. Ce cheval fait tant de* MILLES *par heure. Ce voyageur a parcouru quinze* MILLES.

Les mots *dizaine*, *centaine*, *millier*, *million*, *milliard* sont aussi des noms et prennent conséquemment la marque du pluriel.

QUESTIONNAIRE. — Quelles conditions doivent remplir *vingt* et *cent* pour varier ? Dans quel cas écrit-on *mil ? Mille* prend-il quelquefois la marque du pluriel ? Citez des exemples.

121e LEÇON. — MÊME.

MÊME est *adjectif* ou *adverbe.*

Même, adjectif, exprime une idée d'identité ou de ressemblance, et sert à déterminer un nom ou un pronom : *Les enfants ont partout la* MÊME *candeur et la* MÊME *légèreté ; les* MÊMES *vertus et les* MÊMES *défauts. Nous venons nous*-MÊMES. *Ces personnes s'accusent elles*-MÊMES.

Même, signifiant *de plus, encore, aussi, quoique, jusqu'à*, est adverbe, il s'emploie :

1° Après plusieurs noms : *Les libertins, les impies* MÊME *tremblent aux approches de la mort.*

Placé après un seul nom pluriel, *même* doit rester invariable, si le sens de la phrase laisse supposer un ou plusieurs substantifs sous-entendus : *Ses ennemis* MÊME *l'estiment. Les sages* MÊME *se trompent quelquefois.*

Il est évident que ces phrases signifient : *Ses amis, ses connaissances, ses ennemis même l'estiment. Les insensés, les hommes irréfléchis, les sages même se trompent.*

2° Pour modifier un adjectif, un verbe ou un participe : *Certaines mesures sont utiles, nécessaires* MÊME. *Les médisants n'épargnent pas* MÊME *leurs amis. Des méthodes savantes nous cachent des vérités connues* MÊME *des simples bergers.*

3° Avant ou après un superlatif relatif : *Les hommes,* MÊME *les plus savants, sont sujets à l'erreur. Les animaux les plus sauvages* MÊME, *nous offrent des exemples de reconnaissance.*

QUESTIONNAIRE. - *Même* est-il toujours adjectif ? Dans quel cas ce mot est-il adjectif ? Dans cette phrase : *Vous avez tous la même leçon, même* est-il adjectif ? Pourquoi ? Par quels mots peut se remplacer l'adverbe *même ?* Quel est le pluriel de *lui-même ? Même*, venant après plusieurs noms est-il adjectif ?

122e LEÇON. — NUL, AUCUN, CHAQUE.

Nul et *aucun* sont essentiellement du singulier : NUL *plaisir sans peine.* AUCUN *livre ne lui convient.*

Cependant, *nul* et *aucun* se mettent au pluriel, quand il se rapportent à un nom qui s'emploie de préférence au pluriel ou qui n'a pas de singulier :

Elle ne m'a rendu AUCUNS *soins. Il n'a fait* AUCUNES *dispositions.* NULLES *funérailles ne furent célébrées avec*

plus de magnificence. Il a obtenu, sans AUCUNS *frais, ce qu'il nous demandait depuis longtemps.*

L'adjectif déterminatif *chaque* se met toujours devant le substantif, et n'a point de pluriel : CHAQUE *pays à ses coutumes. A* CHAQUE *jour suffit sa peine.*

Il serait donc incorrect de dire : *Ces livres me coûtent deux piastres* CHAQUE. On doit dire : *Ces livres me coûtent deux piastres* CHACUN ; ou : *Chaque livre me coûte deux piastres.*

QUESTIONNAIRE. — Dans quel cas met-on *nul* et *aucun* au pluriel ? *Chaque* peut-il s'employer devant un nom pluriel ?

123e LEÇON. — QUELQUE.

QUELQUE est *adjectif* ou *adverbe.*

Il est adjectif, et conséquemment variable, quand il détermine un nom : QUELQUES *amis et* QUELQUES *voisins sont venus nous voir. En récompense de son application, cet élève a reçu* QUELQUES *riches volumes. On a donné à cet enfant* QUELQUES *bons avis,* QUELQUES *sages conseils.*

Quelque est adverbe :

1° Lorsqu'il modifie un adjectif ou un adverbe : QUELQUE *rusés qu'ils soient, ils n'ont pu réaliser leurs projets.* QUELQUE *adroitement qu'ils s'y prennent, ils ne surprendront personne.*

2° Quand il modifie un adjectif numéral, et alors il signifie *environ : Il a seulement lu* QUELQUE *six volumes. J'ai* QUELQUE *soixante ans.*

Précédant un adjectif et un nom suivis de QUE *quelque* est tantôt variable et tantôt invariable.

Il est variable, lorsque le sens de la phrase permet de supprimer l'adjectif ou de le placer après le nom : QUELQUES *salutaires conseils qu'on lui ait donnés, il est à craindre qu'il ne réussisse pas.*

Si, au contraire, l'adjectif ne peut être supprimé, *quelque* modifie alors l'adjectif, et il reste invariable : QUELQUE *bons jardiniers qu'ils soient, ils n'ont pu obtenir ce produit.* QUELQUE *bons écrivains qu'aient été Racine et Boileau, ils ont néanmoins fait des fautes.*

Quel que, composé de l'adjectif indéfini *quel* et de la conjonction *que*, est toujours suivi d'un verbe. *Quel* s'accorde avec le sujet du verbe, et *que* reste invariable : QUELLE QUE *soit votre fortune,* QUELS QUE *soient vos talents, vous devez travailler.*

QUESTIONNAIRE. — De combien de manières peut s'écrire *quelque ?* Quelle est la signification de *quelque* adverbe ? Par quel mot peut-on le remplacer dans la phrase suivante : *quelque attentifs que vous soyez vous laisserez encore des fautes à vos copies ?* Par quel mot peut se remplacer *quelque* modifiant un adjectif numéral ? Dans quel cas *quelque* précédant un adjectif et un nom suivis de *que*, est-il variable ? Que remarquez-vous sur *quel que* précédant un verbe ? Donnez des exemples.

124e LEÇON. — TOUT.

Le mot TOUT est *nom, adjectif* ou *adverbe.*

Il est *nom*, lorsqu'il désigne une chose considérée dans son entier : *Le* TOUT *est plus grand que la partie.*

Dans ce cas, il conserve le *t* au pluriel : *Plusieurs* TOUTS *distincts les uns des autres. Les Plantes et les animaux sont des* TOUTS *complets.*

D'après l'Académie, ce mot est aussi considéré comme *nom*, bien qu'il ne soit précédé ni de l'article, ni de l'adjectif déterminatif : TOUT *est bon dans cet ouvrage. Dieu a* TOUT *créé. J'ai* TOUT *vu,* TOUT *entendu.* TOUT *passe.* TOUT *ou rien.*

Tout, adjectif, se rapporte à un nom ou à un pronom, et il exprime alors une idée de totalité : TOUTE *la famille est sensible à vos soins. Cette somme est* TOUTE *où vous l'avez laissée. Ces élèves sont* TOUS *intelligents. La*

maison lui parut TOUTE *en feu. Nous sommes* TOUS *ici réunis.*

Tout, adverbe, signifie *tout à fait, entièrement*, et sert à modifier un adjectif, un participe ou un adverbe : *Ces enfants sont* TOUT *candides. Ces personnes nous ont semblé* TOUT *étonnées, mais en même temps* TOUT *heureuses. Nous allons* TOUT *doucement. Mes fleurs sont* TOUT *aussi fraîches que les vôtres.*

Dans les expressions *tout yeux, tout oreilles, tout cœur, tout esprit, tout en larmes, tout en sang*, et autres analogues, le mot *tout* est adverbe : *Elles sont* TOUT *yeux,* TOUT *oreilles. Ils se sont montrés* TOUT *dévouement,* TOUT *zèle,* TOUT *cœur pour nous. Ces mères étaient* TOUT *en larmes, à la vue de leurs enfants* TOUT *en sang.*

QUESTIONNAIRE. — Le mot *tout* peut-il être un nom ? Dans quel cas ? Comment s'écrit le nom *tout* au pluriel ? Quand *tout* est-il adjectif ? Faites une phrase où le mot *tout* sera employé comme adjectif ;---comme nom. *Tout* n'est-il jamais pronom ? Que signifie *tout* adverbe ? Quel est le sens de l'expression *tout oreilles ?*

125e LEÇON. — **Du mot TOUT** (suite).

Tout, quoique adverbe, varie cependant par euphonie devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré : *Elle est* TOUTE *honteuse de sa faute. Vos sœurs sont* TOUTES *joyeuses,* TOUTES *contentes. Elles furent* TOUTES *surprises de nous voir.*

Tout, immédiatement suivi de *autre*, est adjectif ou adverbe.

Il est *adjectif*, lorsqu'on peut, sans altérer le sens de la phrase, placer le nom entre *tout* et *autre : Demandez-moi* TOUTE *autre chose.*

Dans cet exemple, *tout* est adjectif, car on pourrait dire : *Demandez-moi* TOUTE *chose autre que celle que vous me demandez.*

Mais il est *adverbe*, lorsque le sens ne permet pas de faire cette transposition : *Donnez-moi une* TOUT *autre occupation*. Ici on ne pourrait dire : *Donnez-moi une* TOUTE *occupation autre...*

Tout est invariable dans l'expression *tout entier : Les grands hommes ne meurent pas* TOUT ENTIERS. *Cette personne est* TOUT ENTIÈRE *à ce qu'elle fait.*

Tout, devant un nom de ville féminin, s'écrit au masculin, lorsque le mot *peuple* est sous-entendu : TOUT *Rome est consterné.* TOUT *Jérusalem périt ou fut réduit à l'esclavage.*

Mais on dirait : *Toute Venise est sillonnée de canaux*, parce qu'il ne s'agit plus du peuple, mais de la ville elle-même.

QUESTIONNAIRE. — *Tout* adverbe est-il quelquefois variable ? Dans quel cas ? Dans cette phrase : *ces personnes sont toutes confondues de leur faiblesse*, le mot *tout* est-il adjectif ou adverbe ? Pourquoi varie-t-il ? Que remarquez-vous sur le mot *tout* précédant un nom féminin de ville ?

126e LEÇON. — **Place du pronom personnel employé comme sujet.**

Le pronom personnel, employé comme sujet, se place généralement avant le verbe : NOUS *travaillons.* VOUS *finirez.* ILS *ont terminé.*

Il se place après le verbe :

1° Quand le verbe se présente sous la forme interrogative ou exclamative : *Arrivera-t-*IL *?* *Réussirons-*NOUS *?* *Est-*IL *barbare ! Sont-*ILS *indolents !*

2° Quand le verbe est au subjonctif, sans être précédé d'une conjonction : *Puissiez-*VOUS *réussir ! Puissé-*JE *bien mourir !*

3° Quand on intercale le verbe dans une phrase, pour en attribuer les paroles à quelqu'un : *Ecoutez,* ME *dit-*IL, *le récit de mes maux. Oui,* LUI *dis-*JE, *parlez.*

4° Après les mots *à peine, au moins, du moins, encore, aussi, en vain, vainement, peut-être, toujours.* À PEINE *ai-*JE *parlé qu'il répond.* EN VAIN *le cherchez-*VOUS *ailleurs, il est ici.*

Après ces mêmes mots, on pourrait placer le pronom avant le verbe, mais l'expression n'aurait alors ni la même force, ni la même grâce.

Dans les temps composés, le pronom sujet se place entre l'auxiliaire et le participe ; *Qu'a-t-*IL *dit ? Qu'a-t-*IL *fait ? Qu'aurait-t-*IL *dû faire encore ?*

QUESTIONNAIRE. — Où se place ordinairement le pronom personnel sujet d'un verbe ? Dans quels cas se place-t-il après ? Aux temps composés dans les phrases interrogatives, où se place le pronom sujet du verbe ?

127e LEÇON. — **Place du pronom personnel employé comme complément.**

Employé comme complément, le pronom personnel se place généralement aussi avant le verbe : *Nous* LE *voyons. Il* VOUS *attend. Vous allez* LE *rejoindre.*

Il se place après si le verbe est à l'impératif : *Hâtez-*VOUS *de fuir. Tenez-*VOUS *prêt, et avertissez-*LE.

Si cependant l'impératif est accompagné d'une négation, le pronom doit se placer avant le verbe : *Ne* VOUS *y trompez pas. Ne* VOUS *faites pas illusion.*

Lorsqu'un verbe, à l'impératif, a deux pronoms pour compléments, l'un direct et l'autre indirect, celui-ci s'énonce le dernier : *Amenez-le-*MOI. *Donnez-le-*LUI. *Rendez-les-*NOUS.

Cependant, on place *y* avant *le, la, moi, toi : Envoyez-*Y*-moi. Menez-*Y*-le.* Mais on ferait bien d'éviter ces tournures et de dire, par exemple : *Envoyez-moi dans cet endroit. Conduisez-le dans ce lieu.*

Lorsqu'un verbe, à l'impératif, a pour compléments

indirects le pronom *en* et un autre pronom personnel, le pronom *en* se place le dernier : *Ces fruits nous conviennent ; apportez-nous*-EN ; *cédez-nous*-EN *sa plus grande partie.*

QUESTIONNAIRE. — Où se place ordinairement le pronom personnel employé comme *complément ?* Qu'est-ce qu'un *pronom ?* Qu'est-ce que le pronom *personnel ?* Qu'est-ce qu'un *complément ?* A l'impératif où se place le pronom *complément ?* Lorsqu'un impératif a deux pronoms compléments comment se placent ces pronoms ? Quelle remarque faites-vous sur le pronom *en* complément d'un verbe à l'impératif ?

128e LEÇON. — **Répétition du pronom personnel.**

Lorsque plusieurs verbes se suivent sans être unis par la conjonction, le pronom personnel sujet de ces verbes se répète ou ne se répète pas, selon qu'il s'agit de donner à la pensée plus de force ou de rapidité.

J'ai écrit, j'ai pensé, j'ai dit, j'ai parlé plus que je ne devais faire.

Ici, la répétition du pronom donne de la force et de la vigueur à l'expression.

Il *fait, défait, refait, sans cesse le même ouvrage.*

Ici, la suppression lui donne de la rapidité.

Le pronom personnel, employé comme sujet, se répète :

1° Lorsque les verbes ont, l'un un sens affirmatif, et l'autre un sens négatif : JE *plie et* JE *ne romps pas.* VOUS *ne travaillez guère, et* VOUS *voudriez gagner gros*

2° Lorsque les verbes sont joints par des conjonctions : IL *paiera* PUISQU'IL *doit.* IL *est aimé* PARCE QU'IL *est bon. Un chrétien ne se venge pas,* CAR IL *sait que Dieu défend de se venger.*

Après les conjonctions *et, ou, ni,* on se dispense souvent de répéter le pronom personnel sujet : JE *dis* ET

redis. IL *nie* OU *affirme.* VOUS *ne demandez* NI *ne désirez rien.*

Le pronom personnel, employé comme complément se répète devant chaque verbe, dans les temps simples : *Je veux qu'on* M'*avertisse et non pas qu'on* ME *maltraite. La mort* NOUS *épie,* NOUS *saisit et* NOUS *frappe.*

Aux temps composés, on peut se contenter d'exprimer le pronom personnel devant le premier verbe : *Il* NOUS *a reconnus et salués. Vous* M'*avez fait et réitéré cette demande.*

Mais si l'un des verbes exige un complément direct et l'autre un complément indirect, la répétition du pronom est indispensable, afin de donner à chaque verbe le complément qui lui convient : *Il* LES *a abordés et* LEUR *a parlé. Vous* LES *avez loués et* LEUR *avez nui.*

QUESTIONNAIRE. — Lorsque plusieurs verbes se suivent et qu'ils ont le même sujet, que donne à la phrase la répétition du sujet ? Que donne dans le même cas, le suppression des sujets ? Dans quels cas la répétition du sujet est-elle de rigueur ? Le pronom personnel employé comme complément se répète-t-il devant chaque verbe ? Au temps composés cette répétition du pronom complément est-elle nécessaire ?

129e LEÇON. — **Emploi des pronoms NOUS et VOUS.**

NOUS, employé pour *je* ou *moi* par les personnes qui ont caractère et autorité, veut le verbe au pluriel et l'adjectif ou le participe au singulier : NOUS, *maire de la ville de.....* INFORMÉ *des événements, avons arrêté ce qui suit.*

Un auteur, un orateur le dit quelquefois de lui-même : NOUS *nous sommes surtout* ATTACHÉ, *dans cette question, à être* CLAIR *et précis.*

Dans le langage familier, *nous* s'emploie encore pour la seconde ou la troisième personne du singulier : *Mon enfant, avons*-NOUS *été* SAGE ? au lieu de : *Avez-vous été sage ? On l'a souvent repris de sa faute, mais* NOUS

sommes OPINIATRE *et* NOUS *ne voulons pas* NOUS *corriger ;* c'est-à-dire : IL *est opiniâtre et* IL *ne veut pas* SE *corriger.*

Vous, employé par politesse à la place de *tu*, veut aussi le verbe au pluriel et l'adjectif ou le participe au singulier : *Si vous êtes* FIDÈLE, *mon bon ami, vous en serez* RÉCOMPENSÉ.

QUESTIONNAIRE. — Le pronom *nous*, sujet d'un verbe, marque-t-il toujours le pluriel ? A quel nombre se mettent les adjectifs ou les participes se rapportant aux pronoms *nous* mis pour *je* ou *vous* mis pour *tu* ? Citez des exemples.

130e LEÇON. — **Emploi des pronoms LUI, LEUR, EUX, ELLE, ELLES, SOI.**

Eux, elle, elles, précédés d'une préposition, et *lui, leur*, employés comme compléments indirects, ne se disent guère qu'en parlant de personnes ou de choses personnifiées : *Mon neveu est content, car on* LUI *a fait une promesse, et l'avenir* LUI *sourit. La sobriété est la meilleure compagne ; je* LUI *dois la santé.*

Lorsque ces pronoms se rapportent à des noms d'animaux ou de choses, on les remplace généralement par *en* ou par *y : L'affaire est sérieuse : donnez-*Y *vos soins. Je saisis ces branches, et j'*EN *cueille les fruits. Vos labeurs ont cessé ; vous* EN *avez le prix.*

Cependant, ces mêmes pronoms *eux, elle, elles, lui, leur*, se disent des animaux et des choses lorsqu'on ne peut les remplacer par *en* ou par *y : Ce grand vent entraîne avec* LUI *tout ce qu'il rencontre. J'aime les livres, car c'est en partie à* EUX *que je dois ce que je sais. Ces oiseaux dépérissent en cage ; donnez-*LEUR *la liberté.*

Appliqué aux personnes, le pronom *soi* doit se rapporter à une expression vague, comme *chacun, on. nul, personne, quiconque*, ou à un infinitif : CHACUN *songe à* SOI. *N'*AIMER *que* SOI, *c'est être égoïste.* PARLER *toujours de* SOI, *c'est le propre des sots.*

Au singulier, *soi* peut toujours être employé avec un nom de chose : *Cette œuvre porte en* SOI *sa récompense.* Au pluriel, il faut mettre : *Ces œuvres portent en* ELLES *leur récompense.*

Cependant, s'il s'agit d'éviter une équivoque, le pronom *soi* peut être en rapport avec un nom défini de personne : *L'avare qui a un fils prodigue n'amasse ni pour* SOI *ni pour* LUI.

QUESTIONNAIRE. — A quels noms doivent se rapporter les pronoms *eux, elle, elles, lui, leur*, employés comme compléments indirects ? De quels pronoms fait-on usage pour remplacer, comme compléments indirects les noms d'animaux et d'êtres inanimés ? Les pronoms *lui, elle, elles, leur*, peuvent-ils remplacer des noms d'animaux ou de choses ? Que remarquez-vous sur le pronom *soi* appliqué aux personnes ? Le pronom *soi* peut-il se rapporter aux noms de choses ?

131e LEÇON. — Du pronom personnel LE.

Le pronom personnel *le*, dont le féminin est *la*, et le pluriel des deux genres *les*, peut représenter un nom, un adjectif, un infinitif ou un membre de phrase.

Il varie quand il représente un nom pris dans un sens déterminé ou un adjectif employé comme nom.

Un nom propre est toujours déterminé. Un nom commun est déterminé s'il est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

D'après cela on dira donc : *Etes-vous la sœur de ce jeune homme ? Je* LA *suis. Etes-vous les propriétaires de cette ferme ? Nous ne* LES *sommes pas. Serez-vous nos compagnons de voyage ? Nous* LES *serons et avec plaisir. Ces messieurs sont-ils les savants dont on nous a parlé ? Ils* LES *sont.*

Le reste invariable :

1° Quand il remplace un adjectif ou un nom pris comme adjectif : *Ils ne sont pas encore habiles, mais ils*

LE *deviendront. Êtes-vous élèves de cette classe ? Nous* LE *sommes. Mes amis, êtes-vous sûrs de réussir ? Nous ne* LE *sommes pas. Sont-ils médecins ? Ils* LE *sont.*

2° Quand il tient la place d'un infinitif ou d'un membre de phrase : *Il faut supporter les imperfections des autres autant qu'on* LE *peut. Ces deux villes étaient jadis ports de mer, mais elles ne* LE *sont plus. Pensez-vous que ces histoires soient vraies ? Pour moi, je ne* LE *crois pas.*

On ne peut remplacer par le pronom *le* un nom qui n'est pas déterminé.

Il serait donc tout à fait vicieux de dire : *Il vous rend* JUSTICE *sous tel rapport, mais il vous* LA *refuse sous tel autre. Demandez-moi* CONSEIL *et suivez-*LE. *On me fait* GRACE *et je* LA *reçois avec reconnaissance.*

Pour être correct, il faudrait s'exprimer ainsi : *Il vous rend justice sous tel rapport, mais non sous tel autre. Demandez un conseil et suivez-le. On me fait grâce, et j'en suis reconnaissant ;* ou : *Ou on me fait une grâce, et je la reçois.*

QUESTIONNAIRE. — Que peut remplacer le pronom *le ?* Dans quel cas le pronom *le* varie-t-il ? Qu'appelle-t-on *nom déterminé ?* Dans quel cas le pronom *le* est-il invariable ? Dans cette phrase : *Nous devons nous aimer autant que nous le pouvons,* que remplace le pronom *le ?* Un nom qui n'est pas déterminé peut-il être remplacé par un pronom personnel ?

132e LEÇON. — Du pronom démonstratif CE.

Le pronom démonstratif *ce* s'emploie souvent dans les phrases où l'attribut est placé avant le verbe et le sujet : *Une des principales qualités d'un enfant, c'est la docilité. Le plus grand ouvrier de la nature, c'est le temps. Le meilleur secret pour vivre heureux, c'est de vivre dans l'innocence.*

Dans ces sortes de phrases, le pronom rend l'expression de la pensée plus vive et plus précise.

L'emploi du pronom *ce* est de rigueur :

1° Lorsque le premier membre d'une phrase commence par *ce* suivi d'un pronom conjonctif, et que le verbe *être*, placé en tête du second membre, précède un nom, un pronom ou un verbe. CE QUI *me charme, c'est la vertu.* CE QUI *me préoccupe le plus, c'est vous.* CE QUI *m'afflige, c'est que vous souffrez.*

2° Lorsque le verbe *être* se trouve placé entre deux infinitifs : *Espérer, c'est jouir. Ouvrir son âme à l'ambition, c'est la fermer au repos.*

On peut supprimer *ce*, quand le verbe est accompagné d'une négation : *Se réjouir n'est pas se dissiper. Abuser n'est pas user. Ecouter n'est pas répondre.*

Le pronom *ce* peut se placer devant tous les temps du verbe *être : C'est, c'était,* CE *sont,* CE *furent, c'a été* etc., ainsi que devant les verbes *devoir* et *pouvoir*, suivis du verbe *être :* CE *doit être lui.* CE *pouvaient être des ennemis.*

On dit encore : CE *me semble ;* CE *dit-il.*

Dans les autres cas, on emploie *cela :* CELA *nous sourit.* CELA *nous paraît très vraisemblable.*

QUESTIONNAIRE. — Dans quelles phrases emploie-t-on souvent le pronom *ce* et quel en est l'effet ? Quand ce même pronom est-il de rigueur ? Justifiez-en la suppression dans : *Insulter n'est pas remercier.* Quels sont les verbes qui peuvent toujours en être précédés ? Dans les autres cas quel mot emploie-t-on ?

133e LEÇON. — **Des pronoms CELUI, CELLE : CEUX, CELLES : CECI, CELA.**

Les pronoms démonstratifs *celui, celle, ceux, celles*, ne doivent jamais précéder *immédiatement* ni un adjectif ni un participe.

Les phrases suivantes seraient donc vicieuses : *Pour juger des fautes d'autrui, jugez d'abord* CELLES COMMISES *par vous. Voici votre livre et* CELUI DESTINÉ *à votre frère.*

Il faudrait dire : *Pour juger des fautes d'autrui, jugez d'abord* CELLES QUE VOUS AVEZ COMMISES VOUS-MÊME. *Voici votre livre et* CELUI QUI EST DESTINÉ *à votre frère.*

Dans certaines phrases, on substitue *celui-ci, celui-là* au pronom personnel *il*, lorsque l'emploi de ce dernier pourrait donner lieu à une équivoque.

Ainsi, il serait vicieux de dire : *La Fontaine a été aussi loin qu'Esope dans tout ce qu'*IL *a fait de meilleur.*

On ne sait, en effet, si le pronom *il* se rapporte à La Fontaine ou à Esope. Il faut dire : *La Fontaine a été aussi loin qu'Esope dans tout ce que* CELUI-CI *a fait de meilleur ;* ou bien suivant le sens qu'on donne à la phrase : *La Fontaine, dans tout ce qu'il a fait de meilleur, a été aussi loin qu'Esope.*

Les pronoms *ceci* et *cela*, qui ne se rapportent généralement qu'à des choses, se mettent en opposition. *Ceci* désigne alors l'objet le plus rapproché, et *cela* l'objet le plus éloigné : *Je n'aime pas* CECI, *donnez-moi* CELA. *Je garde* CECI, *emportez* CELA.

Ceci sert encore à désigner la chose qui va être dite, et *cela*, la chose qui vient d'être énoncée : *Retenez bien* CECI : *l'aumône n'appauvrit pas.—Nous mourrons tous un jour : n'oubliez pas* CELA.

QUESTIONNAIRE. — Corrigez cette phrase : *J'ai votre prix et celui destiné à votre frère.* Donnez la règle. Pourquoi la phrase suivante n'est-elle pas correcte. *Les poètes modernes n'égalent point les poètes anciens dans ce qu'ils ont fait de plus pathétique.* Que remarquez-vous sur *ceci, cela ?* Donnez un exemple.

134e LEÇON. — **Du pronom conjonctif.**

Pour éviter, dans une phrase, toute obscurité, tout sens équivoque, il faut rapprocher autant que possible de leur antécédent les pronoms *qui, que, dont, lequel.*

D'après cela, il serait incorrect de dire : *Il y a des*

enfants, même dans les villes, QUI *restent sans éducation.*

De prime abord, il semble, en effet, que se sont les villes qui restent sans éducation. Mais toute ambiguïté disparaît si, rapprochant le pronom conjonctif *qui* de son antécédent réel *enfant*, on s'exprime ainsi : *Il y a, même dans les villes, des* ENFANTS QUI *restent sans éducation.*

Cependant, il n'est pas toujours indispensable de placer le pronom conjonctif immédiatement après son antécédent. Il suffit, pour que la construction soit régulière, que le rapport du pronom à l'antécédent ne donne lieu à aucune équivoque :

Un loup survint à jeun, QUI *cherchait aventure. Avez-vous lu l'histoire du peuple de Dieu,* QUI *est la base de la Religion ?*

Dans ces deux exemples, le pronom *qui* ne saurait se rapporter à d'autres mots qu'à *loup* et *histoire.*

On doit éviter, dans une même phrase, l'emploi de plusieurs pronoms relatifs se rapportant à divers antécédents.

Ainsi, on ne dira pas : *J'ai vu l'ouvrage* QUI *a paru et* QUI *est écrit par l'auteur* QUI *a le mieux saisi son sujet.* Mais on peut dire : *J'ai vu l'ouvrage* QUI *a paru ; il est écrit par l'auteur* QUI *a le mieux saisi son sujet.*

Qui, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées : *Voici la personne* À QUI *je dois tant,* DE QUI *je tiens tout. Bois,* À QUI *je compte mes peines...*

Dans les autres cas, on remplace le pronom *qui* par *lequel, laquelle, quoi, dont : L'amitié à* LAQUELLE *je tiens. Le malheur* DONT *je me plains.*

Lequel, laquelle, dont peuvent se rapporter indifféremment à des noms de personnes ou de choses : *L'homme* DONT *je vous ai parlé est arrivé. L'affaire* DONT *il m'a entretenu est fort sérieuse.*

D'*où* marque plus spécialement le lieu : *La ville d'où je viens est très ancienne. Le danger d'où je suis sorti était extrême.*

S'il s'agit de l'origine des personnes, on doit préférer *dont* à *d'où* : *La famille* DONT *il sort.*

QUESTIONNAIRE. — Où se place le pronom conjonctif ? Est-ce toujours le cas ? Dans un même membre de phrase ce pronom peut-il se rapporter à divers antécédents ? Indiquez la restriction faite à *qui* précédé d'une préposition. Dans les autres cas, quels pronoms lui faut-il substituer ? Les pronoms *lequel, laquelle, dont*, peuvent-ils se rapporter indifféremment à des noms de personnes et de choses ? Quelle différence faites-vous entre *d'où* et *dont ?* Citez deux exemples.

135e LEÇON. — **Du pronom indéfini.**

ON toujours sujet d'un verbe, est ordinairement du masculin singulier : *Quand* ON *est chrétien, il n'est pas permis d'être lâche.*

Cependant l'adjectif ou l'attribut qui suit le mot *on*, se met au féminin, si ce pronom se rapporte d'une manière bien précise à une femme : ON *est* AFFLIGÉE *parce qu'*ON *est* MÈRE *et qu'*ON *n'est pas* RESPECTÉE. *A votre âge, ma sœur,* ON *est bien* CURIEUSE.

On s'emploie aussi avec le pluriel *des* et *un nom : Aujourd'hui* ON *est* DES AMIS, *et demain* ON *sera* DES RIVAUX. ON *n'est pas* DES ESCLAVES *pour endurer de si mauvais traitements.*

On se prend quelquefois pour *je : Ne craignez rien,* ON *s'occupera de votre affaire ;* c'est-à-dire : JE *m'occuperai de votre affaire. Il y a lontemps qu'*ON *ne vous a vu ;* c'est-à-dire : *il y a longtemps que* JE *ne vous ai vu.*

Pour la douceur de la prononciation, on dit quelquefois L'*on* pour *on* : *Il faut que* L'*on consente. Si* L'*on m'entendait.*

Entre le pronom *on* et le verbe *être* ou tout autre

verbe commençant par une voyelle, il faut bien se garder d'omettre la négation *ne*, si la phrase doit être négative : *On* N'*est pas toujours heureux On* N'*a pas admis nos raisons. On* N'*a plus que cela à faire.*

Si le mot *on* se trouve plusieurs fois employé dans la même phrase, il doit se rapporter à la même personne : ON *ne craint pas la mort quand* ON *a bien vécu.*

Il serait vicieux de dire : ON *n'aime pas qu'*ON *nous critique.*

L'un et l'autre, les uns et les autres, expriment seulement une idée de pluralité : L'UN ET L'AUTRE *partirent. J'ai porté secours à* L'UN ET *à* L'AUTRE.

L'un l'autre, les uns les autres, éveillent à la fois une idée de pluralité et de réciprocité : *Ils s'estiment* L'UN L'AUTRE. *Ils se nuisent* L'UN *à* L'AUTRE. *Les poissons se détruisent* LES UNS LES AUTRES.

Lorsque les objets représentés par ces pronoms ne sont divisés qu'en deux parties, on dit *les uns* pour la première partie, et *les autres*, pour la seconde : LES UNS *rient*, LES AUTRES *pleurent.*

Mais s'il y a plus de deux parties, on représente la première partie par *les uns*, et chacune des parties suivantes par *d'autres :* LES UNS *approuvaient*, D'AUTRES *faisaient opposition.* D'AUTRES *enfin s'abstenaient.*

QUESTIONNAIRE. — De quel genre est ordinairement le mot *on* et quelle en est toujours la fonction ? L'adjectif qui suit ce pronom varie-t il quelquefois ? Donnez un exemple. Avec quel mot pluriel peut-il s'employer ? Pour quels pronoms s'emploie-t-il quelquefois ? Citez un exemple. Qu'exige parfois l'euphonie ? Analysez *l'* dans : *Il convient que l'on s'aide.* Que remarquez-vous d'incorrect dans : *On est pas toujours heureux.* Dans la même phrase, le pronom *on* peut-il se rapporter à différentes personnes ? Corrigez cette phrase : *On n'aime pas qu'on nous blâme.* Quelle différence faites-vous entre *l'un* et *l'autre* et *l'un l'autre ?* Lorsque les objets représentés par ces pronoms sont divisés en deux ou en plus de deux parties, comment employez-vous ces pronoms ?

136e LEÇON. — **Accord du verbe avec son sujet.**

Tout verbe à un mode personnel s'accorde en nombre et en personne avec son sujet : *Le* CŒUR *d'une mère* EST *le chef-d'œuvre de la nature.* L'HIRONDELLE *et le* ROSSIGNOL ANNONCENT *le retour du printemps.* NOUS SOMMES *tous sujets à l'erreur.* BIEN PENSER *et* BIEN DIRE *ne* SONT *rien sans bien faire.*

Le sujet se met d'ordinaire avant le verbe. Néanmoins, par raison d'euphonie ou pour donner à la phrase plus de force, plus de grâce, on le place quelquefois après : *Où* FINIT *la* VERTU, *là* COMMENCE *le* VICE. *Plus* FAIT DOUCEUR *que violence.*

Lorsqu'un verbe a deux ou plusieurs sujets, il se met le plus souvent au pluriel : *Le* CIEL, *la* TERRE *et la* MER PUBLIENT *la gloire de Dieu.* PATIENCE *et* SUCCÈS MARCHENT *toujours ensemble.*

Cependant le verbe qui a plusieurs sujets à la troisième personne s'accorde seulement avec le dernier :

1° Quand les sujets ont à peu près la même signification : *La vaine gloire, l'amour-propre, l'*ORGUEIL PERDRA *ce jeune homme. Le courage, la* BRAVOURE *de Lévis* SERA *toujours louée.*

2° Quand les sujets sont placés par gradation : *Le général, les officiers, l'*ARMÉE *entière* A FAIT *des prodiges. Un seul mot, un soupir, un* COUP D'ŒIL *nous* TRAHIT.

3° Quand les sujets sont résumés par une expression générale, comme *tout, rien, chacun, nul, aucun, personne,* etc. : *Un souffle, une ombre, un* RIEN *lui* DONNE *la fièvre. Grands, petits, riches, pauvres,* PERSONNE *ne* POURRA *se soustraire à la mort.*

QUESTIONNAIRE. — Avec quel mot s'accorde le verbe ? Où est généralement la place du sujet ? Quelle différence voyez-vous entre : *la vertu finit où le vice commence,* et *où finit la vertu, là commence le vice ?* A quel nombre se met le verbe qui a un sujet multiple ? Est-ce toujours le cas ? Donnez un exemple pour chaque exception.

137e LEÇON. — **Sujets joints par OU, par NI.**

Lorsque plusieurs sujets de la troisième personne sont unis par *ou*, et qu'un seul doit faire l'action indiquée, le verbe ne s'accorde qu'avec le dernier : *Mon frère* OU *ma sœur vous* SERVIRA *d'interprète. La paix* OU *la guerre* SORTIRA *de ce congrès.* OU *son sang* OU *le mien* LAVERA *cette injure. La douceur* OU *la violence en* VIENDRA *à bout.*

Dans ces sortes d'exemples la conjonction *ou* exclut l'un des sujets.

S'il s'agit cependant d'exprimer un fait général, d'énoncer une espèce de maxime, le verbe se met au pluriel, et *ou*, dans ces cas, a la valeur de *et* : *La faiblesse* OU *l'inexpérience nous* FONT *commettre bien des fautes. Le temps* OU *la mort* SONT *nos remèdes. L'ignorance* OU *l'erreur* PEUVENT *quelquefois servir d'excuse aux méchants.*

L'expression *l'un ou l'autre* demande toujours le verbe au singulier : L'UN OU L'AUTRE PAYERA *l'amende.*

Lorsque plusieurs sujets singuliers sont joints par *ni*, le verbe se met généralement au pluriel : NI *l'un* NI *l'autre n'*ONT *réussi.* NI *l'or* NI *la grandeur ne nous* RENDENT *heureux.*

Mais si l'action ne peut ou ne doit être faite que par l'un des sujets, le verbe se met au singulier : NI *l'un* NI *l'autre n'*AURA *le prix.* NI *votre frère* NI *son ami ne* SERA *nommé à cette place.* NI *Auguste* NI *Louis n'*OBTIENDRA *le grand lot.*

Si les sujets joints par *ou* ou par *ni* sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel et à la personne qui a la priorité : *Vous* OU *votre frère* FEREZ *cela.* NI *vous*, NI *lui*, NI *moi ne* POUVONS *accepter de telles propositions.*

QUESTIONNAIRE. — Lorsque plusieurs sujets de la 3eme personne sont unis par *ou*, le verbe se met-il toujours au pluriel ?

Dans la phrase : *La peur ou le besoin font tous les mouvements de la souris*, pourquoi faut-il le verbe au pluriel ? Donnez un autre exemple. A quel nombre est le verbe qui a pour sujet *l'un ou l'autre ?* A quel nombre se met le verbe qui a ses sujets unis par *ni ?* Est-ce toujours le cas ? Justifiez l'orthographe du verbe dans : *Vous ou moi parlerons.*

138e LEÇON. — **Sujets joints par ET NON, MAIS, NON, MAIS, COMME, DE MÊME QUE, etc.**

Lorsque deux sujets sont unis par une des locutions *et non, mais non*, le second de ces sujets est exclu par l'expression elle-même, et le verbe ne s'accorde qu'avec le premier : *C'est l'ouvrage* ET NON *la personne qui* INTÉRESSE *la postérité. C'est votre père,* MAIS NON *votre mère qui* SERA *compromis.*

Si le premier des deux sujets unis par *mais* est accompagné de la négation, l'accord a lieu alors avec le second. *Ce n'est pas le talent,* MAIS *la fortune qui* EST *honorée dans le monde.*

Le verbe qui a deux sujets singuliers unis par *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que*, se met au singulier quand on veut exprimer une comparaison : *L'enfant,* AINSI QUE *certaines plantes,* A *besoin de soutien. Cette erreur,* DE MÊME QUE *mille autres,* S'EST *propagée partout.*

Dans ces exemples et dans les exemples analogues, le second sujet est sujet d'un verbe sous-entendu : *L'enfant a besoin d'un soutien, ainsi que certaines plantes* ONT *besoin d'un soutien.*

Le verbe se mettrait cependant au pluriel, si, au lieu d'une comparaison, les mots *de même que, comme, ainsi que*, exprimait une addition : *Les plaisirs* AINSI QUE *les peines* TROUBLENT *l'âme. La force de l'âme* COMME *celle du corps* SONT *le fruit de la tempérance. L'admiration* AUSSI BIEN QUE *la flamme* DIMINUENT *dès qu'elles n'augmentent plus.*

Quand les sujets sont liée par *avec*, l'accord n'a lieu

qu'avec le premier, lorsque ce premier sujet renferme une idée de commandement, de supériorité sur le second.

Turenne, avec ses troupes, FUT *enveloppé par l'ennemie.*

L'accord se fait avec les deux sujets, s'il n'y a qu'une simple idée d'addition, les deux sujets étant considérés comme ayant même importance.

Le loup AVEC *le Léopard gagnaient de l'argent à la foire.*

Si les deux sujets sont de différentes personne, le verbe se met toujours au pluriel et s'accorde avec la personne qui a la priorité : *Mon frère* AINSI QUE *moi* AVONS *fait un agréable voyage.*

QUESTIONNAIRE — Pourquoi avec une des locutions *et non, mais non,* placées entre deux sujets, le verbe ne s'accorde-t-il qu'avec le premier ? Donnez un exemple. Si *mais* unissait deux sujets dont le premier est accompagné d'une négation, comment s'accorderait le verbe ? *L'or ainsi que l'argent peuvent rester dans la terre sans s'altérer. L'enfant, ainsi que certaines plantes, a besoin de soutien ;* dans les phrases ci-dessus, pourquoi faut-il les verbes à un nombre différent ? Quand les sujets sont liés par *avec,* comment s'accorde le verbe ? Donnez des exemples.

139e LEÇON. — **Accord du verbe qui a pour sujet L'UN ET L'AUTRE, PLUS D'UN, UN DES.**

Avec *l'un et l'autre* le verbe se met au pluriel : L'UN ET L'AUTRE SONT *partis.* L'UN ET L'AUTRE, *à ces mots,* ONT *répandu des larmes.*

Le nom qui suit *l'un et l'autre* se met au singulier : *L'un et l'autre* PROJET *sont déraisonnables.*

Un verbe qui a pour sujet *plus d'un,* suivi d'un nom, doit être au singulier : PLUS D'UN *candidat* A *réussi.* PLUS D'UN *s'*EST *laissé prendre dans ce guet-apens.*

S'il y a réciprocité, ou si *plus d'un* est répété, on met le verbe au pluriel : PLUS D'UN *fripon se* DUPENT *l'un*

l'autre. PLUS D'UN *guerrier*, PLUS D'UN *héros* ONT *péri dans ce piège.*

Après *un de, un des*, on met le verbe au singulier, si l'état ou l'action exprimée par le verbe se rapporte à une seule personne : *C'est* UN DE *mes amis qui* EST *venu. C'est* UN DES *colonels qui* EST *mort.*

Le verbe se met au pluriel, si l'action ou l'état se rapporte à plusieurs personnes : *Voici* UN DES *soldats qui* ONT *combattu. Voici* UN DES *jeunes gens qui* ONT *concouru dans cet examen.*

En général, le sens de la phrase fait distinguer si le verbe doit être au pluriel ou au singulier.

On dira donc : *C'est* UN DE *nos braves qui* SERA *nommé généralissime*, parce qu'il ne peut y avoir qu'*un* généralissime.

Mais il faudrait dire : *Titus est* UN DES *plus grands empereurs qui* AIENT *régné*, parce que *plusieurs* grands empereurs ont régné.

QUESTIONNAIRE. — Quel est le nombre du verbe qui a pour sujet *l'un et l'autre ?* du nom qui suit ces mêmes pronoms ? A quel nombre se met le verbe qui a pour sujet *plus d'un* suivi d'un nom ? *C'est un des officiers qui ont été blessés. C'est un des officiers qui a été blessé* Pourquoi épelez-vous différemment *blesser* dans les exemples ci-dessus ? Dans des cas semblables, qu'est-ce qui indique l'accord du verbe ?

140e LEÇON. — **Accord du verbe avec le pronom QUI.**

Un verbe ayant pour antécédent le pronom relatif *qui*, est au même nombre et à la même personne que l'antécédent de ce pronom : *C'est* MOI QUI *vous le* DIS. *C'est* TOI QUI AS *tort. C'est* NOUS QUI SOMMES *coupables.*

Lorsqu'un adject. ou un nom précédé de l'article ou d'un déterminatif, se trouve placé entre un pronom personnel et le relatif *qui*, ce relatif et le verbe dont il est sujet sont à la troisième personne et au même nombre

que cet adjectif : *Nous sommes les premiers* QUI AIENT *réussi. Vous êtes les seuls* QUI AIENT *échoué. Je suis cet enfant* QUI *ne* CONNUT *ni père, ni mère. Nous sommes les deux seuls* QUI AIENT *échappé à ce naufrage.*

Mais si l'adjectif n'est point précédé de l'article ou d'un déterminatif, ou bien si le nom désigne non une personne mais une qualité, *qui* et le verbe dont il est sujet sont au même nombre et à la même personne que le pronom personnel, sujet du premier verbe : *Nous sommes ici plusieurs* QUI AVONS *affronté le même danger. Vous êtes trois* QUI AVEZ *réussi. Nous sommes deux religieux* QUI PARTONS *pour Jérusalem. C'est moi seul* QUI SUIS *coupable.*

Cependant, on trouve dans les écrivains beaucoup de phrases où ces règles ne sont pas observées. D'où l'on doit conclure et poser en principe général que le véritable antécédent de *qui* est celui sur lequel l'attention se porte le plus. Voilà pourquoi il faut dire :

C'est un de mes procès QUI *m'*A *ruiné. C'est moins le général que les soldats* QUI ONT *souffert. C'est plus le patron que les apprentis* QUI EST *blâmable.*

La même difficulté peut se présenter avec le relatif *que : C'est un des plus beaux jardins* QUE J'AIE *vus. C'est une des plus misérables chaumières du hameau* QUE *le feu* A *consumée.*

Le nom propre placé entre un pronom personnel et le pronom *qui*, n'est pas antécédent : *Je suis* JOSEPH *qui* PRÉDIS *une famine. Tu es* SATAN *qui* TENTAS *la première femme. Je suis* SAMSON *qui* VAINQUIS *les ennemis du peuple de Dieu.*

Toutefois, si le nom propre est précédé de l'adjectif déterminatif *ce, cette*, ou si la phrase est négative ou interrogative, le verbe s'accorde avec ce nom propre : *Vous êtes toujours* CE *modeste* VIRGILE *qui* EUT *tant de peine à se produire à la cour d'Auguste. Je suis* CET ANNIBAL *qui* MIT *Rome à deux doigts de sa ruine.*

QUESTIONNAIRE — Qu'appelez-vous antécédent ? A quel

nombre et à quelle personne est le verbe qui a pour sujet *qui ? Vous êtes seul qui ayez deviné l'énigme. Vous êtes le seul qui ait deviné l'énigme.* Ces phrases sont-elles correctes ? Pourquoi ? Donnez la règle. Cette règle s'applique-t-elle aux noms propres ? Donnez des exemples.

141e LEÇON. — **Accord du verbe ÊTRE précédé de CE.**

Précédé de *ce*, le verbe *être* se met ordinairement au pluriel :

1° S'il est suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel : CE SONT *les vertus qui ennoblissent l'âme ;* CE SONT *elles que nous devons acquérir.*

2° Devant une énumération, quoique composée de noms singuliers : *Quelles sont les grandes puissances de l'Europe ?* CE SONT *la France, l'Angleterre, la Prusse, la Russie. Quelles sont les parties du monde ?* CE SONT *l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.*

Précédé de *ce*, le verbe *être* se met au singulier :

1° S'il est suivi d'un mot, complément indirect d'un autre verbe : C'EST *des Phéniciens que nous vient l'écriture.* C'EST *des bons principes que naissent les bonnes mœurs.* C'EST *d'eux que j'attends tout.*

2° Devant les pronoms *nous* et *vous ;* C'EST *vous qui devez.* C'EST *nous qui payons.*

3° Devant plusieurs noms ou pronoms singuliers si le premier au moins est au singulier : C'EST *la bonne conduite et l'application qui rendent un élève irréprochable.* C'EST *toi et lui qui dites vrai.* C'EST *lui et eux qui ont fait cette démarche.* C'EST *la gloire et les plaisirs qu'il recherche.*

4° Devant un adjectif de nombre défini suivi d'un nom pluriel, si l'on veut exprimer une idée d'ordre ou une quantité collective : C'EST *six heures qui sonnent*, c'est-à-dire : *c'est la sixième heure.* C'EST *vingt piastres qu'il me doit*, c'est-à-dire : *c'est la somme de vingt piastres.*

5° Dans l'expression *si ce n'est*, signifiant *excepté* : SI CE N'EST *eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre. Ils vous ressemblent,* SI CE N'EST *qu'ils sont plus petits.*

6° Devant un nom pluriel, pour éviter certaines formes dures à l'oreille, comme *furent-ce, fussent-ce, seront-ce*, etc.

FÛT-CE *nos propres biens qu'il fallût sacrifier !*

SERA-CE *nos intérêts que vous prendrez ?*

QUESTIONNAIRE. — Quand le verbe *être* précédé de *ce* se met-il au pluriel ? Au singulier ? Justifiez l'emploi du singulier dans les phrases suivantes : *C'est de mes amis que j'ai obtenu ce cadeau. Il ne craint personne si ce n'est ses parents. C'est cinquante centins qu'il me faut. C'est huit heures. Sera-ce les mathématiques que vous étudierez.*

142e LEÇON. — **Accord du verbe après un nom collectif.**

Le verbe qui a pour sujet un nom collectif suivi d'un complément, s'accorde tantôt avec le *collectif*, tantôt avec le *complément*.

Il s'accorde avec le collectif, si ce collectif est *général*, et avec le complément, si le collectif est *partitif*.

Le collectif est *général*, lorsqu'il exprime un nombre déterminé, un groupe défini, une réunion complète, un tout distinct :

Une FOULE *d'enfants* ENCOMBRAIT *la rue.*

Une TROUPE *de fantassins* FORMAIT *l'avant-garde.*

Une NUÉE *de sauterelles* DÉSOLA *l'Algérie.*

Un NOMBRE *de cent cinquante soldats d'élite* PRÉCÉDAIT *le souverain.*

Une MULTITUDE *d'oiseaux* REMPLISSAIT *le bocage.*

Dans ces exemples, les mots *foule, troupe, nuée, nombre* et *multitude*, exprimant chacun une collection entière, un corps, distinct, un tout réuni, sont autant de collectifs généraux.

Le collectif est *partitif*, s'il n'exprime qu'une partie, qu'un nombre vague, qu'une quantité indéterminée.

Une FOULE *de jeunes gens* SE PERDENT *par les mauvaises lectures.*

Une TROUPE *de voleurs* [illegible] VAIENT *mêlés à la foule.*

Une NUÉE *d'ambitieux* SOLLICITAIENT *des places.*

Un grand NOMBRE *de soldats* PÉRIRENT *dans ce combat.*

Une MULTITUDE *d'oiseaux nous* CHARMAIENT *par leurs concerts.*

Dans ces exemples, les mots *foule*, *troupe*, *nuée*, *nombre* et *multitude* n'expriment plus une collection déterminée un tout distinct, mais bien une partie, un nombre vague, une quantité indéfinie.

Comme résumé des principes ci-dessus, on peut établir que l'accord a lieu avec le collectif ou avec son complément, suivant que l'action marquée par le verbe convient mieux à l'un ou à l'autre :

Une NUÉE *de traits* OBSCURCIT *l'air.*

Une MULTITUDE *d'insurgés* DRESSAIENT *des barricades.*

Dans le premier exemple, le verbe s'accorde avec le mot *nuée*, parce que l'action d'obscurcir convient mieux au mot *nuée* qu'au mot *traits*.

Dans le second exemple, l'accord a lieu, au contraire, avec le complément du collectif, vu que l'action de *dresser des barricades* se rapporte plutôt au mot *insurgés* qu'au mot *multitude*.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce qu'un collectif ? Combien y a-t-il de sortes de collectifs ? Définissez le collectif général ? Le collectif partitif ? Avec quoi s'accorde le verbe qui a pour sujet un collectif suivi d'un complément ? Résumez les principes relatifs à l'accord du verbe avec un collectif. Donnez la raison du nombre des verbes dans les exemples suivants : *Une multitude d'ambitieux sollicitaient des places. Une foule d'enfants encombrait la rue.*

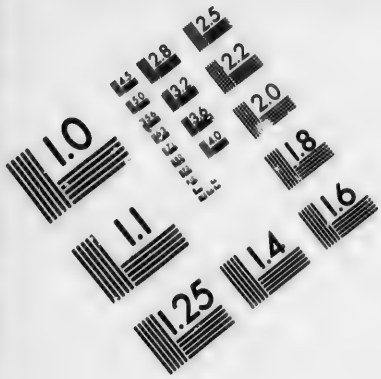

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

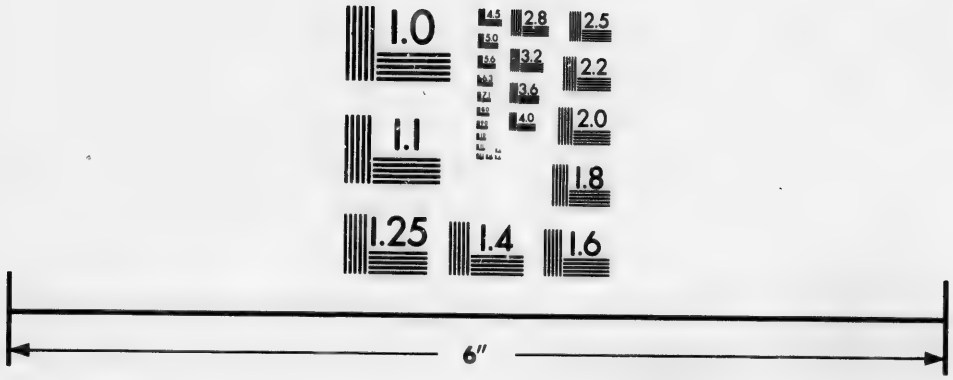

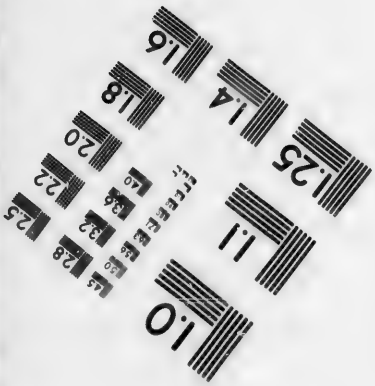

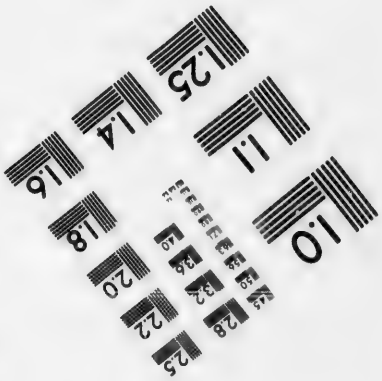

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

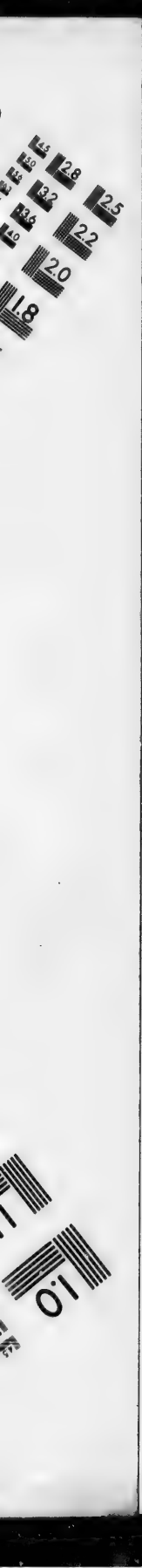
2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.1
1.0

143e LEÇON. — **Accord du verbe après un collectif** (suite).

Les collectifs *la moitié, le tiers, le quart*, etc. ; *une dizaine, une douzaine, une vingtaine ; le plus grand, le plus petit nombre ; la plus grande, la plus petite quantité ; la plus grande, la plus petite partie*, sont des *collectifs généraux*, s'ils expriment *précisément* la quantité ou le nombre qu'ils énoncent.

Sur cette question, l'assemblée s'est divisée : LA MOITIÉ A VOTÉ *pour ;* UN TIERS, *contre, et* LE PLUS PETIT NOMBRE S'EST ABSTENU.

La DOUZAINE *d'exemplaires de cet ouvrage* A ÉTÉ PAYÉE *ving-cinq piastres.*

LA PLUS GRANDE PARTIE *de ces fruits* EST *pour votre frère ;* LA PLUS PETITE EST *pour vous.*

Ces mêmes mots sont *collectifs partitifs*, s'ils n'expriment qu'un à peu près, une exagération, une quantité indéterminée.

LA MOITIÉ *des passagers n'*AVAIENT *pas même la force de s'inquiéter du danger.*

UNE VINGTAINE *de livres* ÉTAIENT *épars sur son bureau.*

LE PLUS GRAND NOMBRE *des voyageurs s'*ACCORDENT *à dire que les Canadiens sont bons catholiques.*

QUESTIONNAIRE. — Quand-est que les collectifs, *la moitié, une dizaine, le plus grand nombre, etc.* sont collectifs généraux ? Citez un exemple. Quand ces mêmes collectifs sont-ils partitifs ? Donnez un exemple.

144e LEÇON. — **Accord du verbe après un collectif** (suite).

Le trop grand nombre, la trop grande partie sont toujours des *collectifs généraux :* LE TROP GRAND NOMBRE *de difficultés l'*A DÉTOURNÉ *de ses projets.* LA TROP GRANDE

QUANTITÉ *de fruits* FAIT *ployer les branches de cet arbre.*

Le *peu* et *le reste* sont toujours *collectifs généraux*, attendu qu'ils expriment un tout distinct : *Quelques sages ont cette opinion ;* LE RESTE *des hommes* EST *d'un autre avis.*

LE PEU *qu'il en restait ne* FIT *pas grande défense.*

L'expression *le peu de* est *collectif général*, si elle marque l'insuffisance : LE PEU DE *diligence et d'exactitude qu'il a mis* EST *cause de son échec.*

Cette même expression est *collectif partitif*, si elle désigne une quantité *petite* mais *suffisante :* LE PEU DE *leçons que j'ai prises m'*ONT SUFFI *pour réussir dans cet examen.* LE PEU DE *jours que Dieu nous destine à passer sur la terre* PEUVENT *nous mériter une éternité de gloire.*

Après les collectifs *force, nombre, quantité*, employés sans article et sans déterminatif, le verbe s'accorde toujours avec le complément de ces collectifs :

FORCE *préjugés sur l'agriculture* EXISTENT *encore dans nos campagnes.*

NOMBRE *d'historiens* RACONTENT *ce fait.*

QUANTITÉ *de personnes* SONT *persuadées de son mérite.*

REMARQUE. — Il arrive parfois que le collectif et son complément sont sujets de verbes différents : *La moitié des arbres que j'ai fait planter sont morts. Une* PARTIE *des* LIVRES *qui* PARAISSENT *ne se* VEND *pas*

QUESTIONNAIRE — Nommez quatre collectifs qui sont toujours généraux. Quelle sorte de collectif est *le peu de ?* Donnez des exemples. Que remarquez-vous sur les collectifs *force, nombre, quantité ?* Dans la phrase ci-après : *Une partie des notes qui me furent données m'a été enlevée*, où sont les sujets des verbes ? Que concluez-vous de cet exemple

145e LEÇON. — **Du sujet et du complément des verbes.**

Un sujet, placé devant un temps de l'infinitif, appar-

tient, non à cet infinitif, mais à quelque autre verbe de la phrase :

Cet ENFANT *ayant fini son devoir,* ALLA *prendre ses ébats. Ces* COMMIS, *après avoir fait l'inventaire du magasin,* ONT OBTENU *une gratification de leur patron.*

Il serait incorrect de dire : *Cet enfant ayant fini son devoir.* IL *alla... Ces commis, après avoir fait l'inventaire du magasin,* ILS *ont obtenu...*

Un même mot peut servir de complément à plusieurs verbes : *Les Croisés assiégèrent et prirent* JÉRUSALEM *en* 1099. *L'amiral attaqua, bloqua et bombarda la* PLACE. *Cet enfant aime et respecte ses* PARENTS.

Si les verbes demandent des compléments différents, on doit donner à chacun le complément qui lui convient : *Il attaqua le* PORT *et s'*EN *empara. Le Créateur préside au* MOUVEMENT *des astres et* EN *dirige la* COURSE. *Il va à la* VILLE *et il* EN *revient chaque jour.*

On ne doit pas dire : *Il attaqua et s'empara du port. Le Créateur préside et dirige le mouvement des astres. Il va et revient de la ville chaque jonr.*

Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions : *Il est chéri* DE *ses amis, et il* LEUR *est utile. Ils ont parlé* CONTRE *le projet et* EN FAVEUR *du projet.*

Ce serait mal s'exprimer que de dire : *Il est chéri et utile à ses amis. Il a parlé contre et en faveur du projet.*

Le même complément ne doit pas être répété pour un même verbe :

Au lieu de dire :	On dira :
C'est à vous à qui je m'adresse ;	C'est à vous que je m'adresse.
C'est pour lui pour qui je parle ;	C'est pour lui que je parle.
C'est là où je l'attends ;	C'est là que je l'attends
C'est là d'où je viens ;	C'est de là que je viens.
C'est de vos intérêts de qui il s'agit ;	C'est de vos intérêts qu'il s'agit.
C'est en cela en quoi j'espère ;	C'est en cela que j'espère.

QUESTIONNAIRE. — Un sujet placé devant un infinitif ap-

partient-il à cet infinitif ? Pourquoi non ? Serait-ce incorrect de dire : Paul mange et boit du pain, de l'eau ? Citez les diverses règles de la grammaire ayant rapport aux compléments qu'exigent les verbes ou les adjectifs.

146e LEÇON. — **De la place des compléments.**

Quand un verbe a un complément *direct* et un complément *indirect*, le plus court de ces deux compléments se place ordinairement le premier : *J'ai pu rendre* SERVICE *à cet ami dévoué. Il donne à ses* ÉTUDES *les soins les plus constants.*

Si les deux compléments sont d'égale longueur, il est préférable de placer le complément direct le premier : *J'accorde toute* PERMISSION *à cet ouvrier.*

En général, c'est la clarté et l'harmonie de la phrase qui déterminent la place des compléments.

Ainsi, au lieu de dire : *Croyez-vous ramener ces esprits agités par vos moyens de douceur ? Il arrache tous ses secrets à la nature ;* il faut dire : *Croyez-vous ramener par la douceur ces esprits agités ? Il arrache à la nature tous ses secrets.*

Le complément du verbe passif est précédé de *par*, s'il s'agit d'une action : *Ce pont a été emporté* PAR *les eaux.*

Il est précédé de la préposition *de*, s'il est question d'un sentiment : *Il est estimé* DE *tous.*

Les parties d'un complément unies par *et, ou, ni*, doivent être de même nature : *Il aime l'*ÉTUDE ET *le* JEU. *Il se plaît à la* CHASSE ET *à la* PÊCHE. *Il est utile que vous* FASSIEZ *ce voyage* ET *que vous* PARTIEZ *sans retard.*

Ce serait mal s'exprimer que de dire : *Il aime l'étude et à jouer... Il est utile de faire ce voyage et que vous partiez sans retard.*

QUESTIONNAIRE. — Quand un verbe a deux compléments l'un direct, l'autre indirect, quel ordre faut-il observer dans leur

emploi ? Quelle règle générale peut-on donner à cet égard ? Place-t-on indifféremment de *et par* devant les compléments du verbe passif ? Pourquoi ne serait-ce pas correct de dire : *Il aime la musique et à dessiner ?*

147e LEÇON. — **Emploi des temps de l'indicatif.**

Lorsqu'on veut donner plus de vivacité ou plus de grâce à l'expression de la pensée, on emploie quelquefois le présent de l'indicatif :

1° Pour un passé : *Turenne meurt ; tout* SE CONFOND, *la fortune* CHANCELLE, *la victoire* SE LASSE, *la paix* S'ÉLOIGNE.

2° Pour un avenir prochain : *Je vous* ATTENDS CE SOIR. *Je* PARS DEMAIN *ou* UN DE CES JOURS. *Il nous* ARRIVE APRÈS-DEMAIN.

S'il s'agissait d'un avenir sensiblement éloigné, on emploierait le verbe au futur : *Je* PARTIRAI *pour Londres dans* QUINZE JOURS. *Il* VIENDRA *nous voir dans* UN MOIS.

L'imparfait de l'indicatif exprimant toujours une action terminée, un fait accompli au moment où l'on parle, n'est pas employé quand il est question d'un fait *constamment* vrai, ou qui a lieu à l'instant même.

Turenne tenait pour maxime qu'un bon général PEUT *bien être vaincu, mais qu'il ne lui* EST *pas permis d'être surpris. Nous vous avons prouvé, je crois, que Dieu* VEUT *la conversion du pécheur. Il a compris que la terre* TOURNE *sur son axe. J'ai su que votre frère* EST *sénateur depuis quelque temps.*

Mais l'imparfait est de rigueur :

1° Lorsque le fait est reconnu faux ou que l'on doute de sa réalité : *On m'a dit ce matin que vous* ÉTIEZ *malade ; je suis heureux qu'on se soit trompé. On m'a dit que vous* ÉTIEZ *malade ; est-ce vrai ?*

2° Lorsqu'on exprime une opinion que l'on ne pré-

sente point comme une vérité incontestable : *J'ai ouï dire à plusieurs chasseurs que rien n'*ÉTAIT *plus propre à désaltérer qne les feuilles du gui.*

Le passé défini est employé quand il s'agit d'une période de temps entièrement passée : *J'*ÉTUDIAI *hier une question d'agriculture. Je le* VIS *la semaine dernière. Nous le* CONNÛMES *pendant notre séjour dans cette ville.*

Il serait incorrect de dire : *Je reçus une lettre cette semaine, je leur parlai ce matin*, parce que le temps dont il s'agit n'est pas entièrement passé.

Le passé indéfini s'emploie indifféremment pour un temps entièrement passé ou non : *J'*AI FINI *ce soir. J'*AI TERMINÉ *aujourd'hui. Il* EST PARTI *la semaine dernière.*

Ce temps est quelquefois substitué au futur antérieur : *Attendez, mes amis, nous* AVONS FINI *dans un moment ;* c'est-à-dire : *nous* AURONS FINI.

Réciproquemment, le futur antérieur s'emploie assez souvent pour le passé indéfini, quand on veut rendre l'expression plus douce : *Si vous n'avez pas réussi, c'est que vous n'*AUREZ *pas travaillé ;* c'est-à-dire : *c'est que vous n'*AVEZ *pas travaillé.*

QUESTIONNAIRE. — Qu'exprime le présent de l'indicatif ? Pour quels autres temps s'emploie-t-il quelquefois et pourquoi ? Corrigez la phrase suivante : *Rien ne rendait les mœurs plus aimables que la botanique.* Déduisez-en une règle. Quand est-ce que l'imparfait est de rigueur ? Quelle est la condition essentielle pour pouvoir employer le passé défini ? Quand emploie-t-on le passé indéfini ? Ne s'emploie-t-il pas quelquefois pour un autre temps et réciproquement ?

148e LEÇON. — **De l'emploi du conditionnel.**

On met généralement à l'un des temps du conditionnel le verbe qui depend d'une condition exprimée ou sous-entendue :

*J'*AURAIS *déjà fini sans ce contre temps. Je vous* AURAIS *récompensé si votre travail avait été soutenu. Je*

VOUDRAIS *vous obliger, mais je ne le puis. Il jura qu'on ne l'y* PRENDRAIT *plus.*

Dans le dernier exemple, la condition est sous-entendue : *Il jura qu'on ne l'y prendrait plus, si le cas s'en présentait.*

Les deux temps du conditionnel servent quelquefois à exprimer un *désir*, une *prière* : OSERAIS-*je vous prier de me rendre un nouveau service ? J'*AURAIS *vivement désiré qu'il fût venu plns tôt.*

Le conditionnel présent peut exprimer un futur en rapport avec un temps présent ou un temps passé ; *Je crois qu'il* POURRAIT *réussir. Je croyais, j'avais cru qu'il* RÉUSSIRAIT.

Le conditionnel passé dépend souvent d'un plus-que-parfait : *Vous* AURIEZ *su vos leçons si vous* AVIEZ *étudié avec plus de soin.*

Le conditionnel ne doit pas être employé pour le futur, s'il est question d'un fait certain : On dira donc : *Les savants ont annoncé qu'il y* AURA *bientôt une éclipse de soleil. Je* FERAI *l'aumône si je suis riche. Il m'a promis qu'il* VIENDRA.

Mais si la certitude n'est pas bien établie, on fait usage du conditionnel : *Je* FERAIS *l'aumône si J'étais riche. Il m'a promis qu'il* VIENDRAIT.

Le conditionnel est employé au lieu de l'indicatif, pour donner à la phrase un ton moins absolu : *Je* VOUDRAIS *qu'il ne fût plus question de cette affaire. Je ne* SAURAIS *vous donner un meilleur conseil.*

On emploie souvent le conditionnel sans qu'il y ait condition.

Il pensait qu'on lui FERAIT *grâce. Il s'était figuré qu'on le* CROIRAIT *sur parole et que l'on ne* DISCUTERAIT *pas ses propositions.*

QUESTIONNAIRE. — Que faut-il pour qu'un verbe puisse être mis au mode conditionnel ? A quoi servent parfois les temps

du conditionnel ? Citez un exemple. Quand est-ce que le présent du conditionnel exprime un futur ? De quel temps le passé du conditionnel dépend-il souvent ? Quelle distinction faites-vous entre : *Il m'a assuré que je réussirai* et *Il m'a assuré que je réussirais ?* Citez la règle Pourquoi emploie-t-on le conditionnel pour l'indicatif ? Donnez un exemple.

149e LEÇON. — **De l'emploi du subjonctif.**

Le mode subjonctif étant essentiellement le mode du *doute*, de l'*incertitude*, on l'emploie, précisément parce qu'il y a *doute*, *incertitude*, dans les cas suivants :

1° Après tout verbe qui exprime la crainte, le désir, l'utilité, la volonté, la nécessité, la surprise, la permission, le consentement :

Je doute QU'IL SOIT *arrivé*. *Je crains* QU'IL *ne* VIENNE. *Je désire* QU'IL *m'*AVERTISSE.

2° Après les verbes qui ont la forme négative ou interrogative : *Je* NE *crois pas* QU'IL VIENNE. PENSEZ-VOUS QU'IL AIT RÉUSSI ?

Si cependant l'interrogation n'était qu'*une manière de s'exprimer*, c'est-à-dire si celui qui parle, au lieu de chercher à savoir une chose, la donnait comme *certaine*, on ne ferait pas usage du subjonctif mais de l'indicatif :

Croiriez-vous, auriez-vous cru que cet homme PARTAIT *pour ne plus revenir chez lui ?* c'est-à-dire : *Cet homme* PARTAIT *pour ne plus revenir chez lui ; le croiriez-vous ? l'auriez-vous cru ?*

3° Après les verbes unipersonnels *il faut, il importe, il est utile, il serait bon*, etc. : IL FAUT *que vous finissiez*. IL IMPORTE *que vous preniez des mesures*. IL EST UTILE *que vous partiez*. IL SERAIT BON *qu'il se décidât*.

Après les verbes *il est certain, il paraît, il est vrai, il y a apparence, il résulte, il arrive, il s'ensuit*, on fait usage de l'indicatif : IL EST CERTAIN *qu'il a fait une faute*. IL PARAÎT *qu'il a tort*.

4° Après les locutions suivantes :

Afin que.	Loin que.	Quoi que.
A moins que.	Non que.	Quoique.
Avant que.	Posé que.	Sans que.
Bien que.	Pour peu que.	Si peu que.
De crainte que.	Pour que.	Si... que.
De peur que.	Pourvu que.	Si tant est que.
En cas que.	Quel que.	Soit que.
Encore que.	Quelque... que.	Supposé que.
Jusqu'à ce que.	Qui que.	Tant s'en faut que.

La conjonction *que*, exprimant un souhait, ou employée pour *si*, *à moins que*, *avant que*, *afin que*, *quoique* et *sans que*, demande aussi le subjonctif.

Dieu dit : QUE *la lumière* SOIT, *et la lumière fut. Il ne partira pas* QU'IL *n'en* AIT REÇU *l'ordre.*

5° Après les pronoms *qui*, *que*, *dont*, *ou*, quand ils sont précédés d'un superlatif ou d'une expression équivalente, comme *le seul*, *l'unique :* LE MEILLEUR *usage* QUE *l'on* PUISSE *faire de son esprit, c'est de s'en défier.*

Si l'on voulait affirmer positivement le fait, on se servirait de l'indicatif : *C'est le seul emploi* QUE *vous* POUVEZ *remplir.*

L'expression *tout que* et le verbe *il semble* conjugué avec deux pronoms, veulent ordinairement l'indicatif : TOUT *savants* QUE *vous* ÊTES, *vous pourriez échouer.* TOUT *blessé* QU'*il* ÉTAIT, *il se traîna au camp.* IL ME SEMBLE QUE *vous ne* DEVEZ *pas compter sur vous-même.*

Comme résumé de cette leçon, disons que l'on fait usage du subjonctif, dans les propositions subordonnées, *toutes les fois* qu'il s'agit d'exprimer quelque chose de *douteux*, d'*incertain ;* quelque chose *dépendant* de la volonté ou du désir de celui qui parle.

Dans le cas contraire, on se sert de l'indicatif.

Ainsi, suivant la pensée à exprimer, on dira : *Vivez de manière que chacun* AIT *pour vous de l'estime et de*

l'amitié ; ou : *Il a vécu de manière qu'il* A MÉRITÉ *l'estime et l'amitié de tout le monde.*

QUESTIONNAIRE. — Qu'exprime le mode subjonctif ? Dans quels cas l'emploie-t-on ? La conjonction *que* le demande-t-elle quelquefois ? Quel mode demande *tout que* et le verbe *il semble* conjugué avec deux pronoms ? Donnez la règle résumée de l'emploi du subjonctif.

150e LEÇON. — Emploi des temps du subjonctif.

PREMIÈRE RÈGLE.

Quand le verbe de la proposition principale est au *présent* ou au *futur* de l'indicatif, le verbe *subordonné* se met :

1° Au présent du subjonctif, si l'on veut exprimer un *présent* ou un *futur :*

Il FAUT *qu'il se* METTE *à la portée de son auditoire.*

Il FAUDRA *bien qu'il se* RENDE *à l'évidence.*

2° Au passé du subjonctif, si l'on veut exprimer un temps *passé* ou un *futur antérieur :*

Je ne PENSE *pas qu'il* AIT FAIT *son possible dans cette grave circonstance.*

Je DOUTERAI *toujours qu'il se* SOIT DONNÉ *comme un descendant de cette famille.*

Je ne CROIS *pas que demain vous* AYEZ FINI *quand nous viendrons.*

Cependant, si la phrase renfermait une expression conditionnelle, *exprimée* ou *sous-entendue*, et suivie d'un imparfait ou d'un plus-que-parfait, le verbe de la seconde proposition se mettrait à l'*imparfait* du subjonctif, dans le premier cas, et au *plus-que-parfait*, dans le second :

Je ne CROIS *pas qu'il* PARTÎT *aujourd'hui,* SI *des affaires pressantes ne l'appelaient.*

Je ne CROIRAI *pas que vous* FUSSIEZ TOMBÉ *dans ce piège,* SI *vous* AVIEZ ÉTÉ *plus prudent.*

Je ne CROIS *pas que vous* EUSSIEZ FINI *si vous n'aviez pris cet aide.*

3° A l'imparfait du subjonctif, si, tout en exprimant une circonstance passée, on veut la présenter au moment même où elle avait lieu :

Je ne CROIS *pas qu'il* EÛT *alors raison sur ce point. Je n'*ASSURERAI *jamais que ce prince* VÉCÛT *à l'époque dont vous parlez.*

CROYEZ-VOUS *que je ne* SUSSE *pas à fond tous les sentiments de mon adversaire ?* POURREZ-VOUS *prouver qu'il* FÛT *chez lui à telle heure de la journée ?*

QUESTIONNAIRE. — Quand le premier verbe est au présent ou au futur, à quel temps du subjonctif met-on le second verbe ? Donnez un exemple pour chaque cas. Ne connaissez-vous pas d'exception à cette règle ?

151e LEÇON. — **Emploi des temps du subjonctif.**

DEUXIÈME RÈGLE.

Quand le verbe de la proposition principale est à l'*un des passés* ou au *conditionnel*, le verbe subordonné se met :

1° A l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un *présent* ou un *futur*.

Je VOULAIS, *je* VOULUS, *j'*AI *voulu, j'*EUS *voulu, j'*AVAIS *voulu que vous* FINISSIEZ *votre devoir.*

Je VOUDRAIS, *j'*AURAIS *voulu que vous* FUSSIEZ *attentifs.*

2° Au plus-que-parfait, si l'on veut exprimer un *passé : Je* VOULAIS, *je* VOULUS, *j'*AI *voulu, j'*EUS *voulu, j'*AVAIS *voulu que vous* EUSSIEZ *terminé votre devoir avant le commencement de la classe.*

Je VOUDRAIS, *j'*AURAIS *voulu que vous lui* EUSSIEZ *plus tôt fait connaître vos intentions.*

Le conditionnel des deux verbes *pouvoir* et *savoir* est quelquefois employé dans la proposition principale pour le présent de l'indicatif ; c'est lorsqu'on peut les rendre l'un et l'autre par *je ne puis :*

Je ne SAURAIS *croire qu'il* AIT *de mauvaises intentions. Je ne* POURRAIS *assurer qu'il* SOIT *revenu de son voyage à Londres.*

On pourrait dire : *Je ne puis croire... Je ne puis assurer...*

Après le passé indéfini, on met le verbe subordonné au *présent du subjonctif*, dans deux cas :

1° Quand il s'agit d'une chose présente ou d'un fait vrai en tout temps :

*Je n'*AI PU *sortir encore, quelque envie que j'en* AIE. *Dieu* A VOULU *que nous* SOYONS *mortels.*

2° Après les locutions *afin que, bien que, de crainte que, de peur que, encore que, pour que* et *quoique*, lorsqu'on veut exprimer un temps *futur :*

*J'*AI *rentré mes arbustes ce soir,* DE PEUR QU'*il ne* GÈLE *pendant la nuit. Nous leur* AVONS *écrit,* AFIN QU'*ils soient ici demain.*

QUESTIONNAIRE. — Quand le verbe de la proposition principale est à l'un des passés ou au conditionnel, à quel temps du subjonctif se met le verbe subordonné ? Pourquoi dans l'exemple : *Je ne saurais croire qu'il commette cette faute*, mettez-vous le second verbe au présent du subjonctif ?

152e LEÇON. — **Emploi de l'infinitif.**

Le présent de l'infinitif remplit les fonctions de *sujet*, de *complément* ou d'*attribut*.

On se sert de l'infinitif plutôt que des temps d'un mode personnel, lorsqu'il rend la diction plus vive, plus

précise : *Je travaille à* DEVENIR *bon écolier. Dieu nous a créés pour le* SERVIR. *Les moments sont trop chers pour les* PERDRE *en paroles.*

Toutes les fois qu'il donne lieu à une équivoque, l'infinitif doit être remplacé par un autre mode : *Votre oncle vous instruit pour que vous* DEVENIEZ *utile à vos parents ;* et non : *Votre oncle vous instruit pour* DEVENIR *utile à vos parents.*

On doit éviter autant que possible d'employer plus de deux infinitifs de suite compléments les uns des autres. Au lieu de : *Il ne doit pas croire pouvoir faire fuir l'ennemi*, il est mieux de dire : *Il ne doit pas* CROIRE *qu'il puisse* FAIRE FUIR *l'ennemi.*

L'infinitif n'est précédé d'aucune préposition après les verbes *aimer mieux, aller, compter, croire, daigner, devoir, entendre, espérer, faire, falloir, laisser, oser, penser, prétendre, pouvoir, s'imaginer, savoir, sembler, sentir, valoir mieux, vouloir, venir, voir.*

Les autres verbes exigent une préposition devant l'infinitif qui les suit.

QUESTIONNAIRE. — Quelles peuvent être les fonctions de l'infinitif ? Donnez un exemple de chacune de ces fonctions. Quand préfère-t-on l'infinitif aux autres modes ? La phrase : *Dieu nous a mis sur la terre pour pratiquer la vertu*, est-elle correcte ? Dites ce qu'il y a de fautif dans l'exemple suivant : *Je ne pense pas pouvoir aller vous voir.*

153e LEÇON. — **Emploi des auxiliaires avec les verbes neutres.**

Dans les verbes neutres, l'auxiliaire *avoir* s'emploie généralement pour exprimer l'action, et l'auxiliaire *être*, pour exprimer l'état.

Cependant, *aller, arriver, choir, décéder, éclore, entrer, mourir, naître, tomber, venir* et ses composés prennent l'auxiliaire *être*, quoiqu'ils expriment l'action.

Contrevenir et *subvenir*, ainsi que *comparaître*, *paraître* et *périr*, prennent l'auxiliaire *avoir*.

Certains verbes neutres prennent tantôt l'auxiliaire *avoir* et tantôt l'auxiliaire *être*, suivant que l'on veut exprimer l'action ou l'état. Tels sont : *Aborder*, *cesser*, *changer*, *croître*, *décamper*, *déchoir*, *décroître*, *descendre*, *disparaître*, *échoir*, *embellir*, *empirer*, *entrer*, *grandir*, *monter*, *partir*, *passer*, *rajeunir*, *rester*, *sortir*, *tomber*, *vieillir*.

Accourir, *apparaître*, *résulter* prennent indifféremment *avoir* ou *être*.

Les verbes *convenir*, *demeurer*, *échapper*, *expirer* changent d'auxiliaire en changeant de signification.

Convenir, signifiant *être à la convenance*, se conjugue avec *avoir* : *Ce poste m'*AURAIT *convenu*.

Convenir, signifiant demeurer d'accord, se conjugue avec *être* : *Nous* SOMMES *convenus du prix*.

Demeurer, signifiant *habiter* ou *tarder*, se conjugue avec *avoir*. Dans les autres sens, il se conjugue avec *être* : *Vous* AVEZ *trop demeuré à venir, et les affaires en* SONT *demeurées là*.

Echapper, appliqué à une chose dite ou faite par mégarde, se conjugue avec *être* : *Ce mot m'*EST *échappé*. Il se conjugue avec *avoir*, dans tout autre sens : *Nous* AVONS *échappé au danger*.

Expirer, signifiant *mourir*, se conjugue avec *avoir* : *Cet homme* A *expiré*. Signifiant *finir*, il se conjugue avec *être* : *Ce bail* EST *expiré*.

QUESTIONNAIRE. - Que veut dire le mot *auxiliaire ?* Combien d'auxiliaires y a-t-il en français ? Dans les verbes neutres qu'exprime l'auxiliaire *avoir ?* L'auxiliaire *être ?* Donnez les exceptions à cette règle. Quelle différence faites-vous entre *je suis resté* et *j'ai resté ?* Nommez les autres verbes qui offrent cette particularité. Que remarquez-vous sur les verbes *accourir*, *apparaître*, *résulter ?* Sur les verbes *convenir*, *demeurer*, *échapper*, *expirer ?*

CHAPITRE V

DU PARTICIPE.

154e LEÇON. — **Du participe présent.**

Le *participe présent*, ou *participe actif*, exprime une action qui, le plus souvent, n'est que passagère :

Nous avons vu des soldats MANŒUVRANT *avec une précision remarquable.*

Les troupeaux MUGISSANT *dans la prairie font retentir les échos de la vallée.*

Le mot en *ant* est participe :

1° Quand il a un complément direct : *Les fleuves coulent au gré de la pente qui les entraîne,* APPROFONDISSANT *peu à peu* LEUR LIT, RECULANT *peu à peu* LEURS RIVAGES, PORTANT *avec eux* LA FERTILITÉ *ou* LA TERREUR.

2° Quand il est accompagné d'une négation, ou suivi d'un adverbe qui le modifie : NE LISANT *presque pas, ou* LISANT TROP VITE, *ces élèves ne se forment pas pour le style.*

3° Quand il est précédé ou qu'il peut être précédé de la préposition *en : Ces jeunes gens* EN ÉTUDIANT *toujours avec la même ardeur, ne peuvent manquer de réussir.* PLEURANT *et* GÉMISSANT, *ces deux enfants sont allés prier sur la tombe de leur mère.*

4° Quand il peut être remplacé par un autre temps du verbe précédé du pronom *qui*, ou d'une des conjonc

tions *lorsque, puisque, tandis que,* etc. : *J'entendais les canons* TONNANT *du haut des forts ;* c'est-à-dire LORSQU'ILS TONNAIENT...

Ces livres vous APPARTENANT, *vous pouvez en disposer ;* c'est-à-dire, PUISQUE CES LIVRES VOUS APPARTIENNENT.

Avez-vous aperçu ces débris FLOTTANT *vers le rivage ?* c'est-à-dire, TANDIS QU'ILS FLOTTAIENT...

REMARQUES. — I. Le participe présent précédé de la préposition *en,* doit se rapporter au sujet de la phrase : *L'hirondelle mange et boit* EN *volant. La foudre* EN *grondant roulait dans l'étendue.*

Il serait donc vicieux de dire : *Mes yeux vous ont aperçus* EN *franchissant la rivière, et* EN *gravissant la colline.*

L'usage autorise cependant des phrases telles que les suivantes : *L'appétit vient* EN *mangeant. La fortune lui vient* EN *dormant.*

II. Dans les deux locutions *ayant cause, ayant droit,* employées au pluriel, le mot *ayant* prend un *s : Les héritiers ou* AYANTS CAUSE. *Chacun des* AYANTS DROIT *s'est presenté.*

Ces deux expressions doivent être considérées comme des noms composés. Elles ne sont guère usitées qu'au pluriel.

III. L'expression *soi-disant* est toujours invariable : *De* SOI-DISANT *docteurs.*

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que le participe ? Que veut dire l'expression *participer de ?* Faites voir, par le moyen d'un exemple, que le participe tient du verbe et de l'adjectif Qu'est-ce que le participe présent ? Ne vaudrait-il pas mieux l'appeler participe *actif ?* Enumérez les moyens mécaniques qui peuvent aider à discerner le participe présent de tout autre mot finissant par *ant ;* faites suivre chaque moyen d'un exemple. Trouvez-vous la phrase ci-apres correcte : *Ma migraine m'a repris en écrivant mon exercice.* Pourquoi ? Nommez deux locutions formées d'un participe présent variable. Dans quelle partie du discours les classez-vous ?

155e LEÇON. — De l'adjectif verbal.

L'*adjectif verbal* marque *un état habituel*, une manière d'être naturelle ou acquise :

On trouve encore des peuples qui vivent ERRANTS. *On rencontre toujours ces personnes tristes et* SOUFFRANTES.

Le mot en *ant* est adjectif verbal :

1° Lorsqu'il est construit, ou qu'il peut être construit avec le verbe *être :*

Ces voisins SONT *très* COMPLAISANTS *en toute circonstance.*

Les hommes PRÉVOYANTS *savent prendre des mesures opportunes.* On pourrait dire : *Les hommes qui* SONT PRÉVOYANTS...

2° Quand il est précédé d'un adverbe ou d'une expression adverbiale qui le modifie :

Cet homme a une attitude TOUJOURS TREMBLANTE.

Sur le chemin de la vie, nous rencontrons des difficultés SANS CESSE RENAISSANTES.

3° Quand il peut être remplacé par un adjectif ordinaire :

TREMBLANTS *de froid et demi-morts, nous arrivâmes enfin au hameau.* On pourrait dire : TRANSIS *de froid et demi-morts...*

4° Lorsque, terminant une proposition, il n'a aucune espèce de complément :

On a fait courir des bruits ALARMANTS. *Nous avons contemplé ces paysages* RAVISSANTS.

REMARQUE. — Quelques participes présents ont pour correspondants des adjectifs dont l'orthographe est différente. Nous indiquons les principaux dans le tableau ci-après.

Participes.	*Adjectifs.*	*Participes.*	*Adjectifs.*
Adhérant,	Adhérent.	Fatiguant,	Fatigant.
Affluant,	Affluent.	Fabriquant,	Fabricant.
Coïncidant,	Coïncident.	Influant,	Influent.
Convainquant,	Convaincant.	Intriguant,	Intrigant.
Différant,	Différent.	Négligeant,	Négligent.
Divergeant,	Divergent.	Précédant,	Précédent.
Equivalant,	Equivalent.	Présidant,	Président.
Excellant,	Excellent.	Résidant,	Résident.
Expédiant,	Expédient.	Vaquant,	Vacant.
Extravaguant,	Extravagant.	Violant,	Violent.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que l'adjectif verbal ? Quelle est la différence essentielle entre l'adjectif verbal et le participe présent ? Donnez quelques moyens faciles pour distinguer l'adjectif verbal du participe présent ; faites suivre chaque moyen d'un exemple. Tous les participes présents ont-ils pour correspondants des adjectifs dont l'orthographe est analogue ?

156e LEÇON. — **Du participe passé.**

RÈGLES D'ACCORD.

Le *participe passé* s'emploie sans auxiliaire, ou bien il est construit soit avec l'auxiliaire *être*, soit avec l'auxiliaire *avoir*.

De là, les trois règles suivantes :

PREMIÈRE RÈGLE. — Tout participe passé employé sans auxiliaire est un véritable adjectif, qui s'accorde avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

Seigneur, par ta grâce, que de scandales ÉVITÉS ! *que de crimes* PRÉVENUS ! *que de maux publics* ARRÊTÉS ! *que de faibles* CONSERVÉS ! *que de justes* AFFERMIS ! *que de pécheurs* RAPPELÉS ! *que d'âmes* RETIRÉES *du précipice !*

DEUXIÈME RÈGLE. — Tout participe passé construit avec l'auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet, lequel peut être placé avant ou après le verbe.

La vertu timide EST *souvent* OPPRIMÉE. BÉNIS SOIENT *les souverains qui sont les pères de leurs peuples !*

TROISIÈME RÈGLE. — Tout participe passé construit avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde en genre et en nombre *avec son complément direct*, quand il en est *précédé*.

Les meilleurs conseils sont ceux QUE *le cœur* A DICTÉS. QUELLES DÉMARCHES *n'ont-ils pas* FAITES *pour arriver à leurs fins !*

Mais le participe passé construit avec l'auxiliaire *avoir* est invariable :

1° Quand il est *suivi* de son *complément direct*.

Nos soldats ONT BOMBARDÉ LA VILLE *et en* ONT CHASSÉ L'ENNEMI. *Le Canada* A *toujours* TROUVÉ *dans ses enfants de* GÉNÉREUX DÉFENSEURS.

2° Quand il n'a pas de *complément direct*.

Nous AVONS VOYAGÉ *pendant longtemps. Les occasions* ONT PARU *favorables.*

QUESTIONNAIRE — Comment s'emploie le participe passé ? Donnez la première règle d'accord du participe passé. La deuxième règle. La troisième règle. Le participe passé construit avec *avoir* est-il quelquefois invariable ? Analysez *évitées* dans : *Que de fautes évitées.* Raisonnez *opprimée* dans ; *L'innocence est souvent opprimée.* Raisonnez *donnés* dans : *Les bons avis que vous m'avez donnés* Raisonnez *assiégé* dans : *Nos guerriers ont assiégé le fort.* Raisonnez *travaillé* dans : *Vous avez travaillé.*

157e LEÇON. — **Application des règles précédentes aux participes des différentes espèces de verbes.**

Verbe actif. — Le verbe actif se conjuguant toujours avec l'auxiliaire *avoir*, son participe passé s'accorde avec le complément direct, quand il en est précédé, et il reste invariable quand il en est suivi.

La nouvelle que j'ai APPRISE *est bien consolante. J'ai* REÇU *de mon frère une lettre pleine d'intérêt.*

Verbe passif. — Le verbe passif se conjuguant tou-

jours avec l'auxiliaire *être*, son participe passé s'accorde avec le sujet.

Cette cabane A ÉTÉ RENVERSÉE *par le vent. Ces troupes quoique bien aguerries,* FURENT VAINCUES.

Verbe neutre. — Le verbe neutre est conjugué tantôt avec l'auxiliaire *avoir*, tantôt avec l'auxiliaire *être*.

I. Quand il est conjugué avec *avoir*, le participe reste toujours invariable, parce que ce verbe n'a pas de complément direct :

Nos fleurs ONT PÉRI *faute d'humidité. Les jours que ces personnes* ONT LANGUI, GÉMI, PLEURÉ, SOUPIRÉ, *leur* ONT PARU *des siècles.*

Quelques verbes, neutres de leur nature, deviennent actifs dans certains cas ; leur participe suit alors la règle des verbes actifs :

Il retrouve les amis qu'il a si longtemps PLEURÉS. *Les graves dangers qu'il a* COURUS *l'ont déterminé à réfléchir plus sérieusement désormais.*

II. Quand le verbe neutre est construit avec l'auxiliaire *être*, le participe passé s'accorde toujours avec le sujet du verbe :

Ces passagers SONT ARRIVÉS *à bon port. Ces personnes* SONT PARTIES *sans avertir leurs maîtres.*

Verbe pronominal. — Le verbe pronominal étant conjugué avec *être*, mis pour *avoir*, son participe passé s'accorde avec le complément direct quand il en est précédé, et il reste invariable quand il en est suivi ou qu'il n'en a pas.

*Elle s'*EST REPENTIE *de sa faute. Ils se sont* ABSTENUS *de donner leur avis. Elles se* SONT RAPPELÉ *leurs devoirs. Nos voisins se* SONT NUI *d'une manière grave.*

Verbe unipersonnel. — Le verbe unipersonnel est construit avec *être* ou avec *avoir*.

Quand il est construit avec *avoir*, le participe reste invariable, parce qu'il n'a pas de complément.

L'inondation qu'il y A EU *a causé d'immenses dégâts.*

Quand il est construit avec *être*, le participe reste également invariable, parce que le sujet apparent *il* n'est, en réalité, d'aucun genre.

Il EST ARRIVÉ *de grands malheurs.*

Si le verbe unipersonnel se présente sous la forme pronominale, le participe passé reste de même invariable : *Il s'*EST GLISSÉ *plusieurs erreurs dans cette copie. Lorsqu'il s'*EST AGI *de cette question, nous nous sommes retirés.*

QUESTIONNAIRE. — Comment s'accorde le participe passé du verbe actif ? Comment s'accorde le participe passé du verbe passif ? Comment s'accorde le participe passé du verbe neutre ? Comment s'accorde le participe passé du verbe pronominal ?
" " " " " " " unipersonnel ?

Raisonnez *eu* dans : *Les désastres qu'il y a eu.*
" *survenu* dans : *Il est survenu des contretemps.*
" *rassemblé* dans : *Il s'est rassemblé une foule de personnes.*

158e LEÇON.— **Recherche et distinction du complément pour l'accord du participe.**

D'après ce qui précède, il faut, lorsqu'un participe se présente, trouver son sujet, ou son complément direct, ou enfin constater qu'il n'a pas de complément direct.

La recherche du sujet ne présente jamais de difficulté, tandis que celle du complément peut en offrir dans certains cas. Le sens de la phrase est le vrai guide dans cette recherche, mais on peut s'aider aussi des moyens ci-après.

On lit la phrase en mettant le sujet premier, le verbe second : le sens amène le complément direct, s'il y en a un :

Les fleurs que j'avais CULTIVÉES *avec tant de soin, la grêle les a* DÉTRUITES.

On lit : *J'ai cultivé des* FLEURS. *Fleurs* est donc le complément direct.

La grêle a détruit les FLEURS. Le complément est le pronom LES, qui, dans la phrase donnée, est mis pour *fleurs.*

Verbe pronominal. — I. Le verbe essentiellement pronominal a toujours pour complément direct le pronom qui le précède immédiatement : *Ils* SE *sont* ABSTENUS *de venir. Elles* SE *sont* EMPARÉES *de ces biens.*

Dans ces deux exemples, le complément est le pronom *se.*

Dans le verbe *s'arroger*, qui fait exception, le second pronom est complément indirect.

Le complément direct est un autre mot placé avant ou après le verbe.

Ainsi, dans la phrase : *Les fonctions* QU'*ils se sont* ARROGÉES *leur ont créé des embarras*, le complément direct est le pronom *que*, mis pour *fonctions.*

Dans l'exemple : *Ils se sont* ARROGÉ *des* PRIVILÈGES, le complément direct est *privilèges.*

On considère comme essentiellement pronominaux les verbes *s'assoupir*, *s'aviser*, *s'attaquer à*, *s'attendre à*, *s'apercevoir de*, *se douter*, *s'échapper*, *se jouer de*, *se louer de*, *se servir de*, *se plaindre de*, *se prévaloir*, *se résoudre*, *se saisir de*, *se taire*, et quelques autres, parce que, sous cette forme, ils ont une signification particulière.

II. Dans le verbe accidentellement pronominal, le complément direct est quelquefois le second pronom ; d'autres fois c'est un autre mot qui précède ou qui suit le verbe, et parfois il n'y a pas de complément direct :

Ces élèves SE *sont* PRÉSENTÉS *avec assurance devant leurs examinateurs ;* le complément direct est le pronom *se.*

Dieu n'a donné aux hommes ni canons ni baïonnettes, et ils se sont fait des canons et des baïonnettes pour se

détruire. Les compléments directs sont les mots *canons, baïonnettes.*

Bien des événements se sont SUCCÉDÉ *depuis l'origine de notre histoire ;* le verbe n'a pas de complément direct.

Pour distinguer le complément direct dans les verbes accidentellement pronominaux, on lit la phrase comme il a été dit plus haut, mais en remplaçant l'auxiliaire *être* par l'auxiliaire *avoir :*

Ces personnes se sont PROPOSÉ LA VERTU *pour unique mobile.* On traduit : *Ces personnes ont proposé à elles* LA VERTU *pour unique mobile.* Le complément direct est donc *la vertu.*

Ces personnes SE *sont* PROPOSÉES *pour nous accompagner.* On lit : *Ces personnes ont proposé* ELLES-MÊMES *pour nous accompagner.* Le complément direct est donc le pronom *se*, qui, dans la phrase donnée, est mis pour *elles-mêmes.*

QUESTIONNAIRE. — Que doit-on examiner quand on a un participe passé à écrire ? De quel moyen s'aide-t-on pour trouver le complément direct ? Donnez un exemple. Dans les verbes essentiellement pronominaux quel est toujours le complément direct ? Analysez *se* et *droits* dans : *Ils se sont arrogé des droits.* Nommez les verbes qui sont considérés comme essentiellement pronominaux. Quel est le complément direct des verbes accidentellement pronominaux ? Quel moyen emploie-t-on pour trouver ce complément direct ? et trouvez-le dans : *Ces enfants se sont édifiés les uns les autres.*

159e LEÇON. — **Recherche et distinction du complément** (suite).

Participe suivi d'un infinitif. — Quand le participe passé est suivi d'un verbe à l'infinitif, le complément du participe est quelquefois un mot qui est avant lui, d'autres fois c'est l'infinitif.

Pour le distinguer, on lit la phrase en mettant le

sujet d'abord, puis le verbe, et, en troisième lieu, le mot qui est avant le participe et que l'on peut supposer être le complément. On fait suivre ce mot de l'expression *faire l'action* et l'on ajoute l'infinitif.

Si la phrase ainsi obtenue a un sens, le mot qui est avant le participe est complément direct ; sinon, c'est l'infinitif :

Les soldats que j'ai VUS *marcher paraissaient fatigués.* On lit : *J'ai vu les soldats faire l'action de marcher.* Cette phrase ayant un sens, le mot *soldats* est complément direct. Dans la phrase donnée, ce complément est avant ; le participe s'accorde donc avec lui.

Les cantiques que j'ai ENTENDU *chanter m'ont ravi.* On lit : *J'ai entendu les cantiques faire l'action de chanter.* Cette phrase n'a pas de sens ; c'est donc l'infinitif *chanter* qui est le complément direct.

Lorsqu'il s'agit du participe d'un verbe pronominal, on traduit de même, mais en remplaçant l'auxiliaire *être* par l'auxiliaire *avoir*.

Ces enfants se sont LAISSÉ *battre.* On traduit : *Ces enfants ont laissé eux faire l'action de battre.* Ce n'est pas le sens de la phrase donnée ; par conséquent, c'est *battre* qui est le complément direct de *laissé*.

Suivi d'un infinitif, le participe *fait* est toujours invariable, parce qu'il est considéré comme une sorte d'auxiliaire.

Quelquefois le mot qui précède un participe suivi d'un infinitif, convient également au participe et à l'infinitif. Dans ce cas, l'accord est libre : *Les ennemis que nous avons* EUS *à combattre. La leçon que je vous ai* DONNÉE *à apprendre ;* ou : *Les ennemis que nous avons* EU *à combattre. La leçon que je vous ai* DONNÉ *à apprendre.*

Participes dû, pu, voulu. — Les participes *dû, pu, voulu* et quelques autres ont souvent pour complément direct un infinitif sous-entendu ; par conséquent, ils

restent invariables : *Je vous ai rendu tous les services que j'ai* PU ; c'est-à-dire, *que j'ai* PU *vous rendre. Il lui a donné tous les soins qu'il a* DÛ ; c'est-à-dire, *qu'il a* DÛ *lui donner.*

QUESTIONNAIRE. — Le participe passé suivi d'un infinitif a-t-il toujours cet infinitif pour complément direct ? Montrez par le moyen d'un exemple comment on trouve le complément direct d'un participe suivi d'un infinitif. Si le verbe était pronominal emploierait-on le même moyen ? Quel participe suivi d'un infinitif reste toujours invariable ? Pourquoi peut-on écrire facultativement *donné* ou *donnés* dans : *Les devoirs que j'ai donné à faire ?* Nommez quelques participes qui ont souvent pour complément un infinitif sous-entendu.

160e LEÇON. — **Recherche et distinction du complément** (suite).

Participes coûté, valu, pesé. — L'Académie donne le verbe *coûter* toujours neutre ; par conséquent, ce verbe n'a jamais de complément direct et son participe passé est toujours invariable : *Les vingt mille piastres que cette maison m'a* COÛTÉ. *Les efforts, la peine que ce travail m'a* COÛTÉ.

VALOIR, dans le sens de *avoir un prix*, est neutre ; dans ce cas, il n'a pas de complément direct. *Cette terre ne vaut pas aujourd'hui les cinq mille piastres qu'elle a* VALU *autrefois.*

VALOIR, signifiant *procurer, faire obtenir, produire*, est actif et son participe varie ou reste invariable, selon le cas : *La gloire que cette action lui a* VALUE *a été péniblement acquise. Cette action lui a* VALU *beaucoup de gloire.*

PESER est neutre, lorsqu'il signifie *avoir un certain poids*, et son participe reste invariable. *Ce ballot ne pèse plus les cent livres qu'il a* PESÉ.

PESER est actif, quand il signifie *constater le poids : J'ai reçu les marchandises que vous m'avez expédiées et je les ai* PESÉES *moi-même.*

Les verbes *peser* et *valoir*, quand ils sont neutres, et le verbe *coûter* équivalent aux expressions *avoir un poids de... une valeur de... un prix de...* Le mot qui, dans la phrase, semble être le complément direct de ces verbes, n'est, en réalité, qu'un complément déterminatif des noms *prix*, *poids* ou *valeur*.

Ainsi, dans l'exemple : *Les vingt mille piastres* QUE *cette maison m'a* COÛTÉ, le pronom *que* est complément déterminatif du nom *prix* renfermé dans le sens du verbe *coûter*. Cette phrase équivaut à celle-ci : *Cette maison a un prix de vingt mille piastres.*

Participe précédé de en. — Le pronom *en*, signifiant *de cela*, ne saurait être que complément indirect. On doit donc écrire : *J'aurai moins de peine qu'ils n'*EN *ont* EU. *Il a élevé plus de monuments que d'autres n'*EN *ont* DÉTRUIT.

Dans ces exemples, le participe est invariable, parce qu'il n'a pas de complément direct.

Mais on écrirait : *C'est un véritable ami, je n'oublierai jamais les services que j'*EN *ai* REÇUS. *Ils feront la commission, car je les* EN *ai* CHARGÉS, *je les* EN *ai même* PRIÉS.

Ici, les participes varient à cause des compléments directs, *que* et *les*, dont ils sont précédés.

Quand le mot *en* est précédé d'un adverbe de quantité, comme *autant*, *combien*, etc., le complément direct est le mot dont le pronom *en* rappelle l'idée : COMBIEN EN *a-t-on vus qui se sont égarés.* AUTANT *de batailles il a livrées,* AUTANT *il* EN *a gagnées.*

Participe précédé de le peu. — La locution LE PEU a deux sens : *le manque*, ou *la petite quantité.*

Quand *le peu* signifie *le manque*, c'est lui qui commande l'accord.

LE PEU *de diligence et d'exactitude qu'il a* MIS *dans la conduite de cette affaire est cause qu'elle a échoué.*

Quand il signifie *la petite quantité*, l'accord a lieu avec le nom qui suit *le peu*.

LE PEU *de leçons que j'ai* PRISES *ont suffi pour me baser sur cette question.*

Quand le complément d'un participe est un membre de phrase, ce complément est considéré comme étant du masculin singulier. Le membre de phrase sous-entendu est quelquefois remplacé par le pronom *le*.

Cette affaire est plus sérieuse que je ne L'*avais* PENSÉ. *Ces élèves sont plus intelligents que je ne* L'*avais* CRU.

QUESTIONNAIRE.—Que remarquez-vous sur le participe passé *coûté ?* Que remarquez-vous sur le participe passé *valu ?* Que remarquez-vous sur le participe passé *pesé ?* Analysez *que* dans : *Les mille piastres que cette maison m'a coûté ?* Déduisez-en une règle relativement aux verbes *coûter, valoir, peser*. Le pronom *en* peut-il être complément direct ? Quand le participe passé précédé de *en* varie-t-il ? Donnez des exemples. Quelles sont les deux significations de la locution *le peu*, et comment s'accorde le participe passé qui en est précédé ? Donnez des exemples.

CHAPITRE VI

EMPLOI DES MOTS INVARIABLES.

161e LEÇON. — **Emploi de l'adverbe, et en particulier de la particule NE dans les propositions subordonnées.**

En général, l'adverbe se met avant l'adjectif qu'il modifie ; après le verbe, dans les temps simples ; et, dans les temps composés, tantôt entre l'auxiliaire et le participe, tantôt après le participe.

On ne doit pas revenir sur une résolution MÛREMENT *délibérée. Il a* COMPLÈTEMENT *achevé son ouvrage. L'auditoire l'a écouté* ATTENTIVEMENT.

Les adverbes de temps et de lieu se placent assez souvent au commencement de la phrase.

DEMAIN *nous vous ferons réponse.* PARTOUT *s'étendaient les tristesses de la mort.*

NE, employé seul, est l'expression négative la plus faible : *Je le regrette, mais je* NE *puis vous obliger.*

NE PAS est l'expression négative moyenne : *Je* NE *veux* PAS *perdre mon temps.*

NE POINT est la plus forte expression négative : *Je* NE *veux* POINT *mentir.*

On emploie d'ordinaire NE PAS pour exprimer quelque chose d'*accidentel : Il* N'*étudie* PAS *en ce moment.*

On emploie NE POINT si l'on veut exprimer quelque chose d'*habituel : Si vous* NE *lisez* POINT, *comment formerez-vous votre style ?*

NON est l'expression négative opposée à OUI : *Voulez-vous être de la partie ?* NON, *je ne puis m'absenter aujourd'hui.*

QUESTIONNAIRE. — Règle générale, où se place l'adverbe ? Nommez les expressions négatives par ordre de gradation. Quand emploie-t-on *ne pas, ne point ?*

162e LEÇON. — **Emploi de NE** (suite).

On doit employer *ne :*

1° Après *à moins que, de crainte que, de peur que : Veillez sur vous,* DE PEUR *qu'il* NE *vous arrive quelque accident.*

2° Après les verbes *appréhender, avoir peur, craindre, redouter* et *trembler : Il est bien à* CRAINDRE *que vous* NE *perdiez vos peines.*

3° Après un comparatif formé à l'aide de *plus, moins, mieux* : *Il est* PLUS *aimé que vous* NE *pensez.*

4° Après *autre, autrement* : *Il est* AUTRE *que vous* NE *l'aviez cru. Il agit* AUTREMENT *qu'il* NE *parle.*

Dans ces mêmes cas, on supprimerait *ne*, si la phrase était négative ou interrogative : *Je* N'AI PAS PEUR *qu'il perde son temps. Il* N'EST PAS AUTRE *qu'il paraît.* EST-IL *moins estimé que vous pensez ?*

Après les verbes *craindre, appréhender, avoir peur, redouter* et *trembler*, au lieu de *ne* on fait usage de NE PAS, quand on désire que l'action exprimée par le verbe ait lieu.

J'attends le médecin, et je CRAINS *qu'il* NE *vienne* PAS.

Après *avant que, sans que* et le verbe *défendre*, on n'emploie pas *ne* : *Il ne partira pas* AVANT QU'*il ait fini. Il parle* SANS QU'*il soit interrogé. Il* DÉFEND *qu'on vienne chez lui.*

Les verbes *empêcher, éviter, prendre garde, se garder*, employés sans négation doivent être suivis de *ne* : *Cet accident* EMPÊCHE *que nous* NE *partions.* EVITEZ *qu'on* NE *vous voie.* PRENEZ GARDE *qu'il* NE *vous surprenne.*

Après le verbe *empêcher*, employé négativement, l'emploi de *ne* est facultatif : *Je* N'EMPÊCHE PAS *qu'il* NE *fasse* ou *qu'il fasse cela.*

QUESTIONNAIRE. — Dans quels cas emploie-t-on *ne* et faites suivre chaque cas d'un exemple. Quelle différence y a-t-il entre : *Je crains qu'il ne vienne* et *je crains qu'il ne vienne pas ?* Citez la règle à cet égard. Après quelles expressions et après quel verbe n'emploie-t-on jamais *ne ?* Que remarquez-vous sur le verbe *éviter* et ses synonymes ? Que remarquez-vous pareillement sur le verbe *empêcher ?*

163e LEÇON. — **Emploi de NE** (suite).

Les verbes *douter, nier, contester, désespérer*, employés affirmativement, excluent la particule *ne* dans la proposition subordonnée : *Je* DOUTE *qu'il vienne. Je* CONTESTE,

je NIE *que l'entreprise ait été suspendue. Je* DÉSESPÈRE *que cette démarche réussisse.*

Après les verbes *douter*, *contester* et *désespérer*, employés négativement ou interrogativement, on se sert de *ne*, à moins que le fait dont il s'agit ne soit *évident*, *incontestable*.

On dira donc :

Je NE DOUTE PAS *qu'il* NE *vienne bientôt.* DOUTEZ-VOUS *que je* NE *tombe malade, si je fais cette imprudence ?*

Je NE CONTESTE PAS *que cela* NE *soit.* CONTESTEZ-VOUS *que les débats* N'*aient été bien conduits ?*

On NE DÉSESPÈRE PAS *que vous* NE *soyez riche un jour.* DÉSESPÈRE-T-ON *que vous* NE *soyez riche un jour ?*

Mais on dirait : *Doutez-vous que je sois malade ? Contestez-vous que je sois là ?*

Dans ces deux exemples, il s'agit de faits incontestables : *Je suis malade. Je suis là.*

Après *nier* et *disconvenir*, pris sous la forme négative, l'emploi de *ne* est facultatif : *Je* NE NIE PAS, *je* NE DISCONVIENS PAS *que cela soit*, ou *que cela* NE *soit.*

Après les locutions *il s'en faut*, *il tient à*, on n'emploie pas *ne* : *Il tient à moi que cela se fasse. Il s'en faut bien qu'il soit content.*

Mais lorsque ces locutions sont interrogatives ou négatives, ou bien si elles renferment l'un des mots *peu*, *guère*, *presque*, *rien*, on fait usage de *ne* : *Il ne s'en faut pas de beaucoup que la somme* N'*y soit. A quoi tient-il que je* NE *l'abandonne ?*

QUESTIONNAIRE. — Quels sont les verbes qui, tantôt nécessitent la particule *ne* dans la proposition subordonnée, et qui tantôt l'excluent ? Donnez des exemples. Quand, après les verbes *douter*, *contester*, *désespérer* se sert-on de *ne ?* Donnez des exemples. Quand, après les verbes *nier*, *disconvenir*, et les locutions *il s'en faut*, *il tient à*, se sert-on de *ne ?* Donnez des exemples.

164e LEÇON. — **Emploi de la préposition.**

La *préposition* est toujours suivie immédiatement de son complément, qui est un nom, un pronom, un infinitif ou participe présent.

La miséricorde DE *Dieu est immense. Je me suis concerté* AVEC *eux* POUR *prendre cette détermination. Vous ne vous tromperez pas* EN *suivant les conseils* DE *votre mère.*

La préposition est parfois sous-entendue : *Ils ont voyagé le jour et la nuit ;* mais on la rétablit dans l'analyse : *Ils ont voyagé* PENDANT *le jour et* PENDANT *la nuit.*

Dans le langage familier, certaines prépositions s'emploient quelquefois sans complément : *Il a pris son manteau et s'en est allé* AVEC. *Il a été bien traité, et il a eu encore de l'argent* AVEC.

Les prépositions *à, de, en* se répètent généralement devant les compléments d'un même mot : *Il se plaît* à *lire et* à *écrire. Il est doux* DE *servir la patrie et* DE *contribuer à sa gloire. J'ai voyagé* EN *Angleterre et* EN *France. Il possédait tant* EN *argent et* EN *billets.*

Les autres prépositions formées d'une syllabe se répètent aussi devant les compléments qui ne sont pas à peu près synonymes : *J'ai appris* PAR *la théorie et* PAR *la pratique. J'ai lu* DANS *l'histoire et* DANS *la géographie.*

QUESTIONNAIRE. — De quel mot la préposition doit-elle être immédiatement suivie ? La préposition est-elle toujours exprimée ? Donnez un exemple. Ne peut-on pas employer certaines prépositions sans complément ? Faut-il répéter la préposition devant les compléments d'un même mot ? Donnez des exemples.

165e LEÇON. — **Emploi de la conjonction.**

La conjonction *et* s'emploie :

1° Pour lier les parties semblables des sujets, des

attributs ou des compléments multiples, dans une proposition affirmative : *Les richesses* ET *les honneurs sont périssables. Trop souvent la vertu est suspectée* ET *calomniée. Il aime la prière* ET *l'étude.*

2° Pour lier deux propositions indépendantes, qu'elles soient toutes deux affirmatives ou négatives, ou l'une affirmative et l'autre négative : *L'homme propose* ET *Dieu dispose. Nous n'avons pas écrit* ET *nous n'écrirons pas.*

3° Pour lier deux propositions dépendant l'une et l'autre d'une proposition affirmative : *Je suppose qu'il viendra* ET *qu'il écoutera nos observations. Je veux que vous n'écoutiez plus* ET *que vous ne répétiez pas le peu que vous savez.*

On n'emploie pas généralement *et* entre deux propositions qui commencent par *autant, mieux, moins, plus : Plus je réfléchis sur les merveilles de la nature, plus mon admiration augmente.*

Lorsqu'il y a plus de deux propositions, on fait ordinairement précéder la dernière de *et : Plus j'observe, plus j'étudie* ET *plus je reconnais que mes connaissances sont bornées.*

La conjonction *ni* s'emploie :

1° Pour lier les parties semblables des sujets, des attributs ou des compléments multiples dans une proposition négative : NI *les richesses* NI *les honneurs ne peuvent satisfaire le cœur de l'homme. Il n'est* NI *bon* NI *mauvais. Il n'a* NI *calme* NI *courage.*

2° Pour lier deux propositions négatives indépendantes et d'égale importance, quand la seconde n'a pas tous ses termes exprimés : *Trop souvent, en ce monde, la vertu n'est pas récompensée,* NI *le vice puni.*

3° Pour lier deux propositions dépendant l'une et l'autre d'une proposition négative : *Il ne faut pas que l'homme s'enorgueillisse,* NI *qu'il se décourage.*

On ne doit pas placer *ni* devant la préposition *sans.*

Au lieu de dire : *Sans peine* NI *sans travail*, dites : *Sans peine* NI *travail ;* ou : *Sans peine* ET *sans travail.*

La conjonction *que* s'emploie :

1° Entre les deux termes d'une comparaison : *Il est aussi prudent* QUE *sage.*

2° Pour unir deux propositions dont la seconde dépend de la première : *J'espère* QUE *vous réussirez.*

3° Pour éviter la répétition des conjonctions *comme, quand, lorsque, si,* etc. : *Comme il était tard, et* QU'*on craignait la chute du jour... Quand on est jeune et* QU'*on se porte bien... Si vous le rencontrez, et* QU'*il vous demande où je suis...*

4° Pour remplacer d'autres conjonctions, *afin que, depuis que, avant que, pourquoi,* etc. : *Restez encore,* QUE *je vous parle.* QUE *ne disiez-vous cela ? Il y a trois ans* QUE *je ne l'ai vu.*

QUESTIONNAIRE. — Nommez les différents emplois de la conjonction *et* et donnez un exemple de chacun de ces emplois. Entre deux propositions met-on toujours *et ?* A quoi sert la conjonction *ni ?* Peut-on dire : *Sans peine ni sans travail ?* Pourquoi ? A quoi sert la conjonction *que ?*

CHAPITRE VII

DE L'ANALYSE LOGIQUE.

166e LEÇON. — **Introduction.**

Les *mots* sont formés de *syllabes,* et les syllabes de *lettres.* Avec les mots, on forme les *propositions ;* avec les propositions, on forme les *phrases* qui servent à exprimer les pensées, en parlant ou en écrivant.

Les mots sont, en général, les signes de nos pensées ; mais chaque mot est, en particulier, le signe d'une idée.

On appelle *idée* la notion que nous avons d'une chose.

Les idées qui nous viennent par l'intermédiaire des sens se nomment idées *sensibles ;* celles qui naissent dans l'âme sans le concours des objets extérieurs, sont les idées *intellectuelles* ou *morales.*

Notre esprit s'arrête sur les idées pour les examiner, les peser, les comparer, c'est-à-dire, il *pense*, il *réfléchit.*

Si, en considérant les idées, on trouve qu'elles ont des rapports, c'est-à-dire qu'une idée convient ou ne convient pas à une seconde idée, on *juge : Cet enfant est studieux ; son frère n'est pas aussi appliqué ;* voilà un double jugement par lequel on affirme que l'un des enfants possède une qualité qui ne convient pas au même degré à l'autre.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce qu'une lettre ? une syllabe ? un mot ? une proposition ? une phrase ? une idée ? Définissez les deux sortes d'idées. Qu'est-ce que *réfléchir ? Juger ?*

167e LEÇON.— **De la proposition et de l'analyse logique.**

Une *proposition* est l'*expression d'un jugement*, comme un mot est l'expression d'une idée.

Les noms et les mots employés comme noms sont les signes de l'objet principal du jugement.

Les adjectifs et les participes ne sont que les signes des idées secondaires du jugement.

Le verbe est comme le lien indispensable entre les idées principales et les idées secondaires.

L'étude de la proposition est l'*analyse logique.*

L'analyse logique étudie la proposition dans sa composition, sa forme, sa nature ; elle étudie aussi la manière dont les propositions se lient entre elles.

Dans la composition de la proposition, elle indique la nature des termes dont est formée la proposition : cette nature des termes est tirée de leur fonction.

Dans la construction ou la forme de la proposition, elle l'étudie, d'un côté, selon l'ordre des termes ; de l'autre, selon la présence, l'absence ou la multiplicité de certains termes.

La nature des propositions vient de leur rôle dans la phrase.

QUESTIONNAIRE — Comment s'appelle l'expression d'un jugement ? De combien de parties essentielles se compose toute proposition ? Que veut dire le mot *analyse ?* Qu'est-ce que l'analyse logique ? En quoi consiste l'étude de la proposition ? Qu'entendez-vous par *composition, forme, nature* de la proposition ?

168e LEÇON. — **Des termes de la proposition.**

DE LA PROPOSITION SELON SA COMPOSITION.

Toute proposition renferme trois termes essentiels : le *sujet*, le *verbe* et *l'attribut*. *Dieu est bon :* le sujet est *Dieu ;* le verbe, *est ;* l'attribut, *bon*.

Ces trois termes ne sont pas toujours dans la proposition, bien que les idées qui forment le jugement y soient toujours.

Le sujet et l'attribut peuvent renfermer des compléments : *Les fables de la Fontaine sont des chefs-d'œuvre de la littérature française*, le mot *la Fontaine* est complément de *fables*, et le mot *littérature française* l'est de *chefs-d'œuvre*.

Dans l'analyse logique, les déterminatifs, les adjectifs et les adverbes peuvent souvent être considérés comme compléments ; c'est lorsqu'ils modifient d'une manière toute particulière le sens du sujet et de l'attribut : *La vertu* MALHEUREUSE *intéresse. La prudence est une vertu*

MORALE. Ces *livres sont* BIEN *reliés. Malheureuse, morale, ces, bien* sont des compléments.

QUESTIONNAIRE. — Combien de termes essentiels renferme toute proposition ? Ces termes sont-ils toujours exprimés ? Donnez un exemple ? En est-il de même des idées qu'ils représentent ? Y a-t-il des compléments dans l'analyse logique ? Quels sont les mots qui peuvent y être complément.

169e LEÇON. — **Du sujet.**

Le *sujet logique* exprime l'objet principal de notre jugement : *Les* RICHESSES *sont périssables.* Le mot *richesses* est *sujet*, parce qu'il est l'objet du jugement porté.

Un sujet est *simple* ou *composé*, *complexe* ou *incomplexe.*

Le sujet est *simple*, quand il est exprimé par un seul mot : POSSÉDER *n'est pas jouir.*

Le sujet est *composé*, quand il est exprimé par plusieurs mots : *La* CANDEUR *et l'*INNOCENCE *intéressent.*

Le sujet est *complexe*, quand il est accompagné de quelque complément : *Les qualités* DU CŒUR *sont préférables aux biens de la fortune.*

Le sujet est *incomplexe*, quand il n'est accompagné d'aucun complément : *Le* CIEL *est étoilé.*

Le sujet ne saurait être qu'un nom, un pronom, ou un verbe à l'infinitif.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est ce que le sujet grammatical ? logique ? Donnez un exemple. Quelles sont les qualités du sujet logique ? Montrez ces qualités par le moyen d'exemples.

170e LEÇON. — **Du verbe.**

Le *verbe* sert à lier l'attribut au sujet ; c'est le mot par lequel on affirme que la manière d'être exprimée par l'attribut convient ou ne convient pas au sujet.

Le verbe *être* servant à exprimer l'existence et à lier l'attribut au sujet, doit se retrouver dans chaque proposition.

Dans les verbes attributifs, le verbe *être* est très souvent combiné avec le participe présent du verbe attributif. Ainsi : *Je souffre, j'ai chanté* sont mis pour : *Je suis souffrant, j'ai été chantant.*

Cette décomposition ne rend pas toujours le même sens que le verbe attributif lui-même ; mais elle est reçue par l'usage.

Cet enfant aime, signifie *cet enfant fait l'action d'aimer ;* et, *cet enfant est aimant*, signifie qu'il a un cœur tendre, sensible.

QUESTIONNAIRE. — Dans l'analyse logique, qu'est-ce que le verbe et à quoi sert-il ? Admet-on plusieurs classes de verbes en analyse logique ? Décomposez *étudie* dans : *Cet enfant étudie.* Pourquoi le verbe *étudie* est-il appelé attributif ?

171e LEÇON. — De l'attribut.

L'*attribut* est la qualité, la manière d'être que l'on juge convenir ou ne pas convenir au sujet. Dans la proposition, c'est le mot qui exprime la manière d'être. L'attribut n'est que l'idée accessoire du jugement.

L'attribut est le plus souvent exprimé par un adjectif ou par un participe, par un nom ou par un pronom : *Le mérite est* MODESTE. *Il était* CHÉRI. *Rester, c'est* MOURIR.

L'attribut est *simple* ou *composé*, *complexe* ou *incomplexe.*

L'attribut est *simple*, quand il n'exprime qu'une manière d'être, et *composé*, quand il exprime plus d'une manière d'être : *Ces serviteurs sont* FIDÈLES ; *ils sont* DOCILES *et* ACTIFS.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que l'attribut et par quoi

peut-il être exprimé ? Quelles en sont les qualités ? Donnez des exemples.

172e LEÇON. — **De la proposition d'après l'ordre des termes.**

DE LA PROPOSITION SELON SA FORME.

La construction d'une proposition est l'ordre que l'on donne à ses termes.

La construction est *directe* ou *inverse*.

Elle est *directe* si les parties de la proposition se succèdent dans leur ordre naturel. Le sujet se présente alors le premier avec ses compléments, le verbe vient ensuite, et enfin l'attribut avec ses compléments : *L'éducation de la jeunesse est aujourd'hui justement appréciée par les âmes honnêtes.*

La construction est *inverse*, lorsque les termes de la proposition ne sont pas dans l'ordre naturel : *Ainsi parla cet homme. Au tombeau aboutissent les grandeurs de ce monde.*

La construction directe de la première proposition est : *Cet homme parla ainsi ;* celle de la seconde : *Les grandeurs de ce monde aboutissent au tombeau.*

QUESTIONNAIRE. — Qu'appelez-vous *construction* d'une proposition ? Qu'est-ce que la construction *directe ? inverse ?* Faites deux propositions d'une construction différente.

173e LEÇON. — **De la proposition d'après la présence des termes.**

Toute proposition est *pleine* ou *elliptique*, *redondante* ou *implicite*.

Une proposition est *pleine*, quand aucun de ses termes essentiels n'est omis : *L'homme est doué de raison.*

Elle est *elliptique*, quand les trois parties qui la composent ne sont pas toutes exprimées. Dans : *Allez*, il y

a ellipse du sujet *vous ;* dans : *Lui parjure !* il y a ellipse du verbe *serait.*

Une proposition est *redondante*, quand l'un de ses trois termes essentiels est exprimé d'une manière surabondante, c'est-à-dire plus d'une fois : *J'ai vu, moi, vu de mes propres yeux.*

Elle est *implicite*, lorsque les termes essentiels sont représentés par une interjection ou par une interrogation. Telles sont les propositions : *Hélas !* pour : *je suis affligé ; holà !* pour : *attendez. Ah ! ma mère, je vous revois enfin ; Ah !* signifie *je suis heureux, je suis ravi.*

QUESTIONNAIRE. — D'après la présence des termes, comment s'appelle la proposition ? Donnez la définition de chaque proposition et faites suivre cette définition d'un exemple.

174e LEÇON. — **Proposition simple et proposition composée.**

DES PROPOSITIONS DANS LA PHRASE.

Une proposition isolée est appelée *proposition simple : La piété est le tout de l'homme.*

Quelquefois, un terme d'une proposition est complété par une autre proposition. Ainsi dans : *Les hommes* QUI SONT PASSÉS, *venaient d'un long voyage*, la proposition *qui sont passés*, complète le mot *hommes*, de la proposition : *Les hommes venaient d'un long voyage.* L'ensemble de ces deux propositions est une *proposition composée.*

Une proposition composée peut renfermer plusieurs propositions complétives : *Nous concevons Dieu comme un être qui sait tout, qui prévoit tout, qui pourvoit à tout, qui gouverne tout, qui fait ce qu'il veut de ses créatures.*

On compte ordinairement dans une proposition composée autant de propositions qu'il y a de verbes expri-

més ou sous-entendus. Dans cette phrase : *Dieu a mis les hommes ensemble dans une société, où ils doivent s'aimer comme des enfants qui ont un père commun*, il y a quatre propositions.

Une proposition composée doit être considérée comme un *tout* dont les parties sont inséparables à cause de la rigueur ou de la délicatesse du sens. D'ailleurs, dans le fond, la proposition composée n'est qu'une proposition simple où les compléments sont remplacés par des propositions *complétives*. C'est ainsi que la proposition : *Les nombreux écrits que* CET AUTEUR A COMPOSÉS *ne sont pas tous à* ADMIRER, n'est que celle-ci : *Les nombreux écrits de* CET AUTEUR *ne sont pas tous* ADMIRABLES.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce qu'une proposition simple ? Dans : *Les enfants qui étudient sont récompensés*, quelle est la fonction de *qui étudient ?* Pourquoi ? Qu'appelez-vous proposition composée ? Faites une proposition composée qui contienne plusieurs propositions complétives. Pourriez-vous dire combien il y a de propositions dans une proposition composée ? Comment faut-il considérer une proposition composée ? Prouvez-le par le moyen d'un exemple.

175e LEÇON. — **Proposition principale et proposition dépendante.**

La proposition qui ne complète pas mais dont l'un des termes est complété par une autre proposition, est appelée proposition *principale ;* celle qui complète est une proposition *dépendante.*

Cette dernière est encore appelée *subordonnée* ou *complétive.*

Dans la proposition composée : *Je ne crois pas que cet homme se présente*, la proposition *Je ne crois pas*, est la principale : tandis que la proposition *cet homme se présente*, est la dépendante de la principale.

Une proposition principale peut avoir plusieurs dépendantes : *Je ne crois pas que cet homme se présente, ni qu'il donne de ses nouvelles.*

Une proposition dépendante peut avoir elle-même des dépendantes : *Je ne crois pas que cet homme se présente, si on ne l'avertit pas avant qu'il quitte la ville.*

Si on ne l'avertit pas dépend de la proposition *que cet homme se présente*, qui, elle-même, dépend de la principale. Cette même proposition : *si on ne l'avertit pas*, a pour dépendante : *avant qu'il quitte la ville.*

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce que la proposition principale ? la proposition dépendante ou complétive ? Faites une phrase qui contienne une proposition principale et une proposition complétive ? Dites la nature des propositions dans la phrase : *Dieu veut que l'homme irrité diffère sa vengeance jusqu'à ce que sa colère soit apaisée.*

176e LEÇON. — **Des propositions dépendantes.**

On peut envisager les propositions dépendantes sous divers points de vue, et par suite leur donner différents noms. C'est ainsi que les envisageant, soit dans la forme du verbe qu'elles renferment, soit dans leur mode de liaison avec les mots qu'elles complètent, soit dans leur manière de compléter ces mots, on appelle :

Proposition *infinitive*, toute dépendante dont le verbe est à l'infinitif : *Ce vieillard voit avec douleur* SES ENFANTS S'ÉLOIGNER ;

Proposition *participe*, toute dépendante dont le verbe est au participe, soit présent, soit passé : LES ÉVÉNEMENTS NOUS FAVORISANT, *nous commencerons aujourd'hui.* L'ENNEMI REFOULÉ, *la foule se livra à l'espérance ;*

Proposition *directe*, toute dépendante d'un verbe actif. *Il aime* QU'ON LE LOUE ;

Proposition *indirecte*, toute dépendante d'un verbe neutre : *Il arrive* PARCE QU'ON L'A PRÉVENU ;

Proposition *relative*, toute dépendante unie par un pronom relatif au mot qu'elle complète : *C'est à la conscience de discerner les penchants* QUI *méritent d'être encouragés et les instincts* QU'*il faut combattre et réprimer ;*

Proposition *conjonctive*, toute dépendante liée à la principale par une conjonction : *N'attendons pas* QUE *notre expérience vienne nous instruire ;*

Proposition *circonstancielle*, toute dépendante qui modifie la principale par une *circonstance : On ne peut être heureux, quand* LA CONSCIENCE N'EST PAS TRANQUILLE.

On distingue encore les dépendantes *déterminatives* et les dépendantes *non déterminatives.*

QUESTIONNAIRE. — Sur quoi se fonde-t-on pour donner différents noms aux propositions dépendantes ? Qu'est-ce qu'une proposition *infinitive ?* une proposition *participe ?* une proposition *conjonctive ?* une proposition *circonstancielle ?*

177e LEÇON. — **Des propositions dépendantes** (suite).

La proposition qui dépend d'un nom ou d'un pronom est, selon la manière dont elle complète ce nom ou ce pronom, *déterminative* ou *non déterminative.*

Elle est *déterminative*, si elle limite le sens du mot qu'elle complète : *Les enfants* QUI SONT PARTIS *reviendront dans la soirée.*

La proposition : *qui sont partis*, est une déterminative, parce que, parmi les enfants, elle choisit la catégorie de ceux *qui sont partis.*

La proposition *non déterminative* est appelée aussi explicative ; elle laisse toute son étendue au sens du mot qu'elle complète : *La vertu,* QUI EST SOUVENT MÉPRISÉE ICI-BAS, *demande une récompense future.*

La proposition : *qui est souvent méprisée ici-bas*, est une dépendante *non déterminative.* On parle ici, en effet, de la vertu en général, et non pas seulement de celle qui est souvent méprisée. Cette proposition est là comme une explication qui donne la raison pour laquelle la vertu demande une récompense dans la vie future.

La proposition *déterminative* est nécessaire au sens ; la proposition *non déterminative* ne l'est pas, au moins d'une manière absolue.

QUESTIONNAIRE. — Qu'est-ce qu'une proposition déterminative ? non déterminative ? Construisez deux phrases contenant, l'une une proposition déterminative, l'autre une proposition non déterminative. Quelle est la différence essentielle entre une proposition déterminative et une proposition non déterminative ?

178e LEÇON. — Construction de la proposition composée.

Les propositions qui dépendent des noms ou des pronoms se joignent à ces mots par les pronoms relatifs ; quelquefois le pronom relatif est précédé d'une préposition.

Heureux l'enfant QUE *le Seigneur aime ! Voilà l'homme* QUI *a sauvé son pays. Le vaisseau* VERS LEQUEL *ils s'avançaient hissa son pavillon.*

Les propositions dépendantes se joignent aux verbes :

1° Par les conjonctions et les locutions conjonctives :

J'espère QUE *vous viendrez. Je le reconnus* DÈS QU'*il s'approcha.*

La conjonction est quelquefois sous-entendue : *Je vis cet enfant pleurer.*

2° Par les prépositions :

Cet enfant aime à étudier. Il convient DE *venir. Il part* EN *courant.*

Quelquefois la préposition est sous-entendue : *Le général, courant à l'ennemi, le força d'abandonner son entreprise.* La préposition *en* est sous-entendue entre le verbe *força* et le participe *courant.*

Quand les propositions dépendantes suivent immédiatement les mots qu'elles complètent, la construction de la proposition composée est *directe :*

Alexandre fit son entrée dans Babylone avec un éclat QUI SURPASSAIT TOUT *ce que l'univers avait jamais vu.*

Quelquefois, elles sont placées avant ; dans ce cas, la construction est *inverse :*

A la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, COMME UN VAILLANT CAPITAINE, *le duc d'Enghien reposa le dernier.*

L'harmonie et le mouvement de la phrase déterminent la place que l'on doit donner aux dépendantes.

QUESTIONNAIRE. — Quel est le lien entre les propositions déterminatives ou les propositions non déterminatives et les mots auxquels elles se rapportent ? Dans la phrase suivante : *J'attends que vous me pariiez*, quelle est la fonction de *que ?* Quels sont les autres mots qui unissent ainsi les propositions dépendantes au verbe des propositions principales ? Qu'appelez-vous proposition *directe ? indirecte ?* Construisez une proposition directe, une proposition indirecte.

179e LEÇON. — **Construction de la phrase.**

On peut distinguer cinq sortes de phrases, d'après la nature des propositions qui les forment.

1° Phrase d'une seule proposition simple :

L'éclat mourant du jour tempérait l'horreur des ténèbres.

2° Phrase d'une seule proposition composée :

L'histoire quand elle est bien enseignée, devient une école de morale.

3° Phrase de plusieurs propositions simples :

Tout germe, tout s'agite, tout frémit ; la nature revêt son manteau de feuillage, les herbes croissent, et l'oiseau cherche son nid.

4° Phrase de plusieurs propositions composées :

L'orage qui a éclaté dernièrement a tout dévasté ; les récoltes seront mauvaises, malgré toutes les espérances que le printemps avait fait concevoir.

5° Phrase formée de propositions simples et de propositions composées :

La conscience est la connaissance de notre nature et de nos devoirs ; elle nous apprend ce que nous sommes, ce que nous devons faire et comment nous pouvons mériter et démériter.

Les propositions simples et les propositions composées qui rentrent dans une phrase, sont les *parties* de cette phrase.

Les parties d'une phrase sont quelquefois simplement juxtaposées et s'unissent entre elles par la gradation ou l'enchaînement logique des idées :

Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. L'homme a la conscience invincible de sa liberté morale ; on peut enchaîner son corps ; on ne peut enchaîner ses pensées et ses résolutions : il en est le maître.

D'autres fois, elles se lient en outre par l'une des conjonctions *et, ou, ni, car, donc, mais, aussi :*

Les regards s'étendent au loin dans la plaine, ET *se plaisent à voir comme les jeunes blés ondulent sous les brises du printemps.*

Ne parlons plus de hasard, OU *parlons-en comme d'un vain mot.*

Les parties d'une phrase sont quelquefois d'égale importance :

Le plus grand nombre allait à pied ; quelques cavaliers paraissaient au milieu de la multitude ; plusieurs voyageaient montés sur des chars traînés par des bœufs ferrés ; d'autres côtoyaient la mer, descendaient les fleuves dans des barques.

Mais il peut arriver que l'une des parties soit plus importante que les autres : elle est placée, tantôt au commencement de la phrase, tantôt à la fin, selon le mode de développement de la phrase :

TOUT MARQUE DANS L'HOMME, MÊME A L'EXTÉRIEUR, *sa supériorité sur tous les êtres vivants ; il se soutient droit*

et élevé ; son attitude est celle du commandement ; sa tête regarde le ciel, et présente une face auguste sur laquelle est exprimé le caractère de sa dignité.

Les pièces d'eau se changent en marais ; les murs de charmille se hérissent ; tous les berceaux s'obstruent ; toutes les avenues se ferment : LA NATURE LIVRÉE A ELLE-MÊME REPREND BIENTÔT TOUTES LES CONQUÊTES DE L'HOMME.

180e LEÇON. — **Des gallicismes.**

Il existe dans la langue française certaines constructions particulières, contraires aux règles ordinaires de la grammaire, mais autorisées par l'usage.

Ces constructions s'appellent *gallicismes.*

Les gallicismes résistent le plus souvent à une décomposition raisonnée, c'est-à-dire qu'ils échappent soit à l'analyse grammaticale, soit à l'analyse logique. Aussi, au lieu de s'exposer à des décompositions plus ou moins forcées pour rendre compte des mots dans l'état où il les présente, on remplace le gallicisme par une expression équivalente dont la construction soit régulière.

En voici quelques exemples :

GALLICISMES.	ÉQUIVALENTS.
Il est arrivé un grand malheur.	Un grand malheur est arrivé.
Il est survenu des contretemps.	Des contretemps sont survenus
Il faut travailler pour réussir.	Pour réussir, travailler, est nécessaire.
Il faut se corriger de ses défauts.	Se corriger de ses défauts est nécessaire.
Il pleut, il vente, il tonne.	La pluie tombe, le vent souffle, le tonnerre gronde.
Voilà l'affaire importante.	Cette affaire est bien importante.
C'est à vous à parler.	Parler est votre tour.
C'est à vous qu'il s'adresse.	Il s'adresse particulièrement à vous.
C'est là qu'on l'attendait.	On l'attendait surtout là.

GALLICISMES.	ÉQUIVALENTS.
Que faut-il pour entraîner les masses ?	Je demande ce qui est nécessaire pour entraîner les masses ?
Il y a deux ans qu'il est parti.	Deux ans se sont écoulés depuis qu'il est parti.
Il ne fait que de sortir.	Il est sorti depuis très peu de temps.
Il ne fait que sortir.	Il sort souvent.
Il fait chaud, froid, sec.	Le temps est chaud, froid, sec
N'est-ce pas une honte de mentir ?	Je demande si mentir n'est pas une honte ?
Il y allait de son honneur.	Son honneur y était intéressé.
Il lui faut cette place.	Cette place lui manque.
Il en sera de cette entreprise comme des autres	Cette entreprise tournera comme les autres ont tourné.

181e LEÇON. — **Exemples d'analyse logique.**

Ces exemples sont donnés sur les phrases suivantes :

Première phrase. C'est une étrange et longue guerre que celle où la violence essaie d'opprimer la vérité.

Deuxième phrase. Tous les efforts de la violence ne peuvent affaiblir la vérité, et ne servent qu'à la relever davantage.

Troisième phrase. Toutes les lumières de la vérité ne peuvent rien pour arrêter la violence, et ne font que l'irriter encore plus.

Quatrième phrase. Quand la force combat la force, la plus puissante détruit la moindre : quand on oppose les discours aux discours, ceux qui sont véritables et convaincants confondent et dissipent ceux qui n'ont que la vanité et le mensonge ; mais la violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre.

I. — Diviser la phrase en ses parties, et distinguer si chaque partie est une proposition simple ou une proposition composée

La première phrase est une proposition composée. La

seconde et la troisième renferment deux parties formées chacune d'une proposition simple. La quatrième comprend trois parties dont les deux premières sont des propositions composées, et dont la troisième est une proposition simple.

II. — Distinguer les termes de chaque proposition, en marquant s'ils sont simples ou composés, complexes ou incomplexes.

Exemple pris sur la première partie de la seconde phrase : *Tous les efforts de la violence ne peuvent affaiblir la vérité.*

Le sujet est : *Tous les efforts de la violence ;* il est *simple* et *complexe ;* le complément : *de la violence*, détermine les efforts dont on veut parler. Le verbe est le verbe *être*, renfermé dans le verbe *peuvent*. L'attribut est *pouvant*, compris dans ce même verbe ; cet attribut est simple et complexe ; il a pour complément : *affaiblir la vérité*

III. — Remarquer la construction des propositions simples.

Exemple pris sur la première partie de la troisième phrase : *Toutes les lumières de la vérité ne peuvent rien pour arrêter la violence.*

La construction est *directe ;* l'ordre naturel des termes est observé. La proposition est *pleine*, les trois termes étant exprimés.

IV. — Dans chaque proposition composée, distinguer la proposition principale et les propositions dépendantes ; indiquer le rôle des dépendantes.

Exemple pris sur la première phrase. Cette phrase renferme un *gallicisme ;* pour l'analyser, on peut la traduire ainsi : *La guerre où la violence essaie d'opprimer la vérité, est une étrange et longue guerre.*

La proposition : *La guerre... est une étrange et longue*

guerre, est la proposition principale. La proposition : *la violence essaie d'opprimer la vérité*, est une dépendante du mot *guerre ;* c'est une dépendante *déterminative*, parce qu'elle fait connaître qu'on parle d'une guerre spéciale, et non de la guerre en général.

V. — Remarquer la construction de chaque proposition composée.

Exemple pris sur la première partie de la quatrième phrase : *Quand la force combat la force, la plus puissante détruit la moindre.*

La construction est *inverse*, puisque la proposition dépendante : *la force combat la force*, est placée avant le verbe *détruit* qu'elle complète. Elle est unie au verbe par la conjonction *quand*.

VI. — Indiquer la liaison des parties dans chaque phrase.

Exemple pris sur la quatrième phrase : *Quand la force combat la force*, etc.

Les deux premières parties de cette phrase ne sont liées par aucune conjonction ; la troisième est unie aux deux précédentes par la conjonction *mais*.

Les deux premières parties se suivent comme exprimant des résultats semblables dans deux guerres différentes ; la troisième se lie aux deux premières par l'opposition des idées : les résultats ne sont plus comme dans les deux autres guerres.

VII. — Indiquer la liaison des phrases.

La seconde, la troisième et la quatrième phrases s'unissent à la première, comme étant les preuves de ce que cette première phrase exprime.

Elles se suivent comme les preuves d'un même fait ; elles montrent que la guerre de la violence contre la vérité n'est pas comme les autres, c'est-à-dire, qu'elle est

étrange ; et elles font voir qu'elle est *longue*, puisqu'un adversaire ne peut triompher de l'autre.

CHAPITRE VIII

DE L'EMPLOI DES SIGNES DE PONCTUATION.

182e LEÇON. — **Emploi de la virgule.**

On emploie la virgule :

1° Pour séparer, dans une même proposition, les noms, les pronoms, les infinitifs qui forment un sujet multiple ; les adjectifs, les verbes et les participes qui forment un attribut composé, et enfin les compléments de même nature.

La candeur, la docilité, la simplicité, sont les vertus de l'enfance.

La charité est douce, patiente, bienfaisante.

Le sage règle ses goûts, ses travaux, ses plaisirs.

L'enfant doit obéir à son père, à sa mère, à son maître, à tous ses supérieurs.

Cependant on ne met pas la virgule entre les parties de même nature, quand elles sont unies par une des conjonctions *et, ou, ni* :

Le sage est économe du temps et des paroles ; il règle ses goûts et ses travaux.

Si les conjonctions *et, ou, ni*, étaient répétées plus de deux fois, ou si la première proposition avait certaine étendue, on devrait employer la virgule :

Vous avez à la fois, et le goût, et le moyen, et la fortune, et le caractère, pour réussir dans cette affaire.

Il n'y a en lui, ni science, ni vertu, ni savoir-faire.

Nul n'est content de son sort, ni mécontent de son esprit.

2° Pour séparer les propositions de même espèce qui n'ont que peu d'étendue :

La vraie piété élève l'esprit, ennoblit le cœur, affermit le courage.

Il soupire, gémit, se désole ; il ne veut pas écouter les conseils, ni recevoir les consolations.

3° Pour détacher les propositions dépendantes non déterminatives, les mots placés en apostrophe, les pléonasmes, et généralement toute réunion de mots qu'on peut retrancher sans dénaturer le sens de la phrase :

La charité, qui est le premier précepte de l'Evangile, s'applique à tous les hommes.

Notre vie, mes enfants, ne devrait être que la préparation à la mort.

Celui qui s'expose au danger, dit la sainte Ecriture y périra.

Le méchant n'est pas heureux, quoiqu'il prospère quelquefois, je vous le dis encore.

4° Devant un verbe qui est séparé de son sujet par une proposition dépendante déterminative :

Celui qui ment habituellement, ne mérite jamais d'être cru.

5° Pour remplacer un verbe sous-entendu :

J'ai perdu mon temps, vous, vos peines.

183e LEÇON. — **Emploi du point et virgule et des deux points.**

Le *point et virgule* sert, en général, à séparer les propositions d'une même phrase, quand elles sont d'une certaine étendue, ou quand elles sont déjà subdivisées par la virgule.

Je vais à Dieu comme un malade, à son médecin ; comme un serviteur, à son maître ; comme une créature, à son Créateur ; comme pauvre, au Roi du ciel.

Travaillez, prenez de la peine ; c'est le fonds qui manque le moins.

La douceur est, à la vérité, une vertu ; mais elle ne doit pas dégénérer en faiblesse.

Les *deux points* s'emploient :

1° Pour annoncer un discours, une citation, les propres paroles de quelqu'un :

L'impie a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu.

Le chêne, un jour, dit au roseau : Vous avez bien sujet d'accuser la nature, etc.

2° Après une proposition simple ou composée, suivie de plusieurs autres qui ajoutent des détails à la première, qui la développent :

La lune monta peu à peu dans le ciel : tantôt elle suivait paisiblement sa course azurée, tantôt elle reposait sur des groupes de nues, qui ressemblaient à la cime des hautes montagnes couronnées de neige.

Si les détails précèdent la proposition générale, les *deux points* doivent être devant cette proposition.

3° Après une ou plusieurs propositions simples ou composées, suivies d'une ou de plusieurs propositions qui viennent à l'appui des premières, qui en sont la conclusion, ou qui présentent avec elles une opposition :

On ne doit jamais se moquer des misérables : qui peut s'assurer d'être toujours heureux ?

Vos parents ont plus d'expérience que vous ; ils vous aiment, ils ne veulent que votre bonheur : vous devez donc leur obéir.

Le chemin du paresseux est comme une haie d'épines : la voie du juste n'a rien qui l'arrête.

4° Pour indiquer une énumération :

Il y a quatre empereurs en Europe : celui d'Allemagne, celui d'Autriche, celui de Turquie et celui de Russie.

184e LEÇON. — **Des différentes sortes de points.**

POINT SIMPLE. — Le *point simple* s'emploie après une phrase entièrement terminée :

Le mensonge est le plus odieux de tous les vices.

POINT INTERROGATIF. — Le *point interrogatif* s'emploie après une phrase interrogative :

Quoi de plus beau que la vertu ?

Qu'y a-t-il de plus beau ? L'univers. — De plus fort ? La nécessité. — De plus difficile ? De se connaître. — De plus facile ? De donner des avis.

POINT EXCLAMATIF. — Le *point exclamatif* se met après les interjections et après les phrases qui expriment l'admiration, la surprise, la terreur, etc. :

Ah ! quel malheur ! Au secours ! on m'assassine !

Que le Seigneur est bon ! que son joug est aimable !

Heureux qui dès l'enfance en connaît les douceurs !

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !

POINTS SUSPENSIFS. — On emploie les *points suspensifs* lorsqu'on ne veut pas achever une pensée à moitié exprimée, ou qu'on veut peindre les mouvements qui agitent l'âme au point qu'ils ne peuvent se manifester que par des phrases interrompues :

Où porté-je mes pas ?... d'où vient que je frissonne ?

Moi !... des remords ?... qui ?... le crime seul les donne.

Oui, je suis innocent aux yeux des hommes, mais je suis coupable devant Celui qui voit tout. Mille fois, hélas ! j'ai... O Dieu ! devenez-moi propice.

Des guillemets (« »).

Les *guillemets* se placent au commencement et à la fin d'une *citation*, et quelquefois au commencement de toutes les lignes qui la composent :

Avant de rendre le dernier soupir, Clotaire Ier s'écria : " Quelle doit être la puissance du Roi du ciel, puisqu'il fait mourir les plus grands rois de la terre ! "

De la parenthèse ().

La *parenthèse* est formée de deux crochets entre lesquels on renferme certains mots isolés qu'on pourrait retrancher, mais qui favorisent cependant la clarté de la phrase :

Mes chers enfants, dit-il (à ses fils il parlait),

Voyez si vous romprez ces dards liés ensemble.

Les autres signes de ponctuation se placent après la parenthèse.

Trait de séparation ou tiret (—).

Le trait de séparation indique le changement d'interlocuteur dans un dialogue ; il sert à éviter la répétition fréquente des mots : *dit-il, ajouta-t-il, reprit-elle*, etc. :

Monsieur est-il visible ? — Non, pas en ce moment. — Pourrai-je revenir dans une demi-heure ? — Si vous voulez bien attendre jusqu'au soir. — Très volontiers.

CHAPITRE IX

DE LA PRONONCIATION DE CERTAINES LETTRES.

A

La lettre *a* est nulle dans *août*, *aoûteron*, *aoriste*, *curaçao*, *Saône*, *taon*, *toast*. On prononce : *oût*, *oûteron*, *oriste*, *curaço*, *Sône*, *ton*, *toste*.

Ai a le son de l'*e* muet dans *faisant*, *je faisais*, etc., *faiseur*. On prononce : *fesant*, *feseur*, etc.

C

C a le son de *g* dans *second* et ses dérivés, ainsi que dans les mots *czar*, *czarine*.

C est nul dans *accroc*, *almanach*, *amict*, *arsenic*, *banc*, *blanc*, *broc*, *clerc*, *cric*, *estomac*, *exact*, *flanc*, *franc*, *jonc*, *lacs* (filets), *tabac*, *tronc*. Il sonne dans *arc*, *bloc*, *cognac*, *échec*, *estoc*, *Languedoc*, *mare*, etc.

Ch a le son de *k* : 1° dans les noms propres *Achab*, *Chabrias*, *Chalcédoine*, *Chaldée*, *Chaldéen*, *Cham*. *Chanaan*, *Chéronée*. *Chersonèse*, *Jéchonias*, *Machabée*, *Melchior*, *Melchisédech*, *Michel-Ange*, *Nabuchodonosor*, *Roch*, *Anacharsis*, *Eucharis*, *Antiochus*, *Gracchus*, *Bacchus*, *Machiavel*, etc.

2° Dans *anachorète*, *archange*, *archiépiscopal*, *archonte*, *bacchante*, *bacchanale*, *catéchumène*, *chiromancie*, *chirographie*, *chaos*, *chœur*, *écho*, *eucharistie*, *exarchat*, *lichen*, *orchestre*, *psychologie*, *scholastique*, *Joachim* (roi de Juda), etc.

Ch est doux dans *Ezéchias*, *Ezéchiel*, *Zachée*, *les Achéens*, *Archimède*, *Achéron*, *chérubin*, *Joachim*, *machiavélisme*, *machiavélique*, *machiavéliste*.

E

E a le son de *a* dans *hennir*, *hennissement*, *indemnité*, *rouennerie*, *solennel* et ses composés, et dans tous les adverbes en *emment*, comme *fréquemment*. Dans *indemne*, *e* a le son de *è*.

E est nul dans *Caen*.

En se prononce *an* dans *enivrer*, *enorgueillir*, *ennui*, *ennoblir* ; on dit : *an-nivrer*, etc.

En se prononce *ène* dans *abdomen*, *amen*, *éden*, *hymen*, *lichen*, *pollen*, *spécimen*.

En se prononce *in* dans *agenda*, *appendice*, *compendium*, *examen*, *pensum*, *Rubens*, *Amiens*.

F

F est nul dans *bœuf gras*, *cerf*, *chef-d'œuvre*, *clef*, *nerf de bœuf*, *œuf frais*, dans le pluriel de ces mots et dans *neuf* devant une consonne.

G

G est nul dans *legs*, *signet*, qu'on prononce *lé*, *sinet* ; il est doux dans *incognito*.

Gn se prononce *gue-ne* dans *gnome*, *agnus*, *igné*, *ignivole*, *ignition*, *inexpugnable*, *imprégnation*, *magnificat*, *stagnant*, *stagnation*, *progné*, *diagnostic*.

H

H est aspiré dans *héros*, et muet dans *héroïne*, *héroïque*, *héroïquement*, *héroïsme*, ainsi que dans *exhausser*, *exhaussement*, *hameçon*, *hyène*.

I

I est nul dans *oignon*.

L

L est nul dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *fusil*, *gril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *soûl*, *sourcil*, *gentil*, *aulx*, *gentilshommes*.

M

M est nul dans *damner*, *condamner*, *automne*.

O

O ne se prononce pas dans *faon*, *Laon*, *paon*, *paonne*,

Oi, dans *roide*, se prononce comme *è*.

Q

Qua a le son de *coua*, dans *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadrangulaire*, *quadrature*, *quadrige*, *quadrilatère*, *quadrumane*, *quadrupède*, *quadruple*, *quartz*, *quarto* (in–), *quatuor*, *aquarelle*, *liquation*, *squale*, *squame*.

Que, *qué* se prononce *cué* dans *questeur*, *questure*, *questre*, *liquéfaction*.

Qui se prononce *cui* dans *équiangle*, *équidistant*, *équilatéral*, *équitation*, *quinquagésime*, *quintuple*, *quiétisme*.

S

S, entre deux voyelles, a le son de *z*, excepté dans *antisocial*, *antiseptique*, *désuétude*, *parasol*, *entresol*, *tournesol*, *vraisemblable*, *monosyllabe*, *préséance*, *présupposer*.

S doit se prononcer comme *z* dans *balsamine*, *balsamique*, *transiger*, *transaction*, *transalpin*, *transition*, *transitoire*, etc.

S est nul dans certains noms propres, comme *Duguesclin*, *Duquesne*, *L'Hospital*, *Neste*, *Belesme*, *Descartes*, *Destouches*, etc.

T

Le *t*, précédé de *s* ou de *x* et suivi de *ion*, a le son dur, comme dans *bastion*, *combustion*, *immixtion suggestion*. Dans les autres cas, *tion* se prononce *cion* : *attention*, *subvention*, *sujétion*, etc.

T est doux et se prononce *s* avant *ie* terminant un mot, comme dans *argutie*, *aristocratie*, *calvitie*, etc. On dit aussi *pétiole*.

Il est dur dans *épizootie*.

W

W se prononce comme *v* simple dans les noms allemands *Westphalie*, *Wurtemberg*. Il se prononce comme *ou* dans plusieurs mots anglais : *wigh*, *wist*, *wiski* (*ouig*, *ouist*, *ouiski*). *Newton*, *Laws*, se prononcent *Newton*, *Lasse*.

X

X a le son *cs* dans *extrême*, *exténué*, etc. ; celui de *gs* dans *Xavier*, *exercice* ; celui de *ss* dans *Auxerre*, *Bruxelles*, *Aix*, *dix* ; celui de *k* dans *excès*, *excellent*.

Z

Z sonne comme *s* dans *Metz*, *Suez*.

Prononciation de quelques noms propres. — Dans les noms propres : *Aiguillon* (duchesse d'), *Guide* (le), *Guise*, (duc de), *Guizot*, la syllabe *gui* se prononce *gu-i*, comme dans *aiguille*.

Broglie (duc de), se prononce : *Bro-lieu*, avec l'accent

tonique sur la syllabe *Bro ; Enghien* (duc d'), se prononce : *Angain ; Montaigne, Montagne ; Regnard, Renard ; Retz* (cardinal de), *Rè, Staël* (Mme de), *Stal ; Shakespeare, Chèkspire.*

CHAPITRE X

DE QUELQUES LOCUTIONS PARTICULIÈRES.

A — ou.

La préposition *à* ne peut s'employer entre deux déterminatifs de nombre que lorsqu'il s'agit d'objets qui peuvent être divisés : *Deux à trois mesures de froment.*

On ne dit donc pas : *Deux* à *trois hommes ;* mais, *deux* OU *trois hommes.*

Acompte — à compte.

Acompte, écrit en un seul mot, est substantif : *Un léger* ACOMPTE. *Il a payé deux* ACOMPTES.

A compte, écrit en deux mots, s'emploie adverbialement : *Il a payé mille piastres* à COMPTE.

Agir.

On n'emploie jamais *en* devant *agir.* On dit : *Il a bien* AGI *envers moi ;* et non : *Il* EN *a bien* AGI *envers moi.*

Aider — aider à.

Aider, c'est donner du secours, prêter de l'assistance,

seconder, servir : AIDER *quelqu'un de son bien, de son crédit.* AIDER *les pauvres. Je l'ai* AIDÉ *toutes les fois qu'il a eu recours à moi.*

Aider à quelqu'un signifie lui prêter une assistance momentanée, pour un fait particulier : AIDEZ à *cet homme qui plie sous la charge qu'il porte.* AIDEZ-*lui* à *soulever ce fardeau.*

Aider à, suivi d'un nom ou d'un infinitif, signifie contribuer à la fin, à l'action exprimée par le nom ou par l'infinitif : *Il a beaucoup* AIDÉ à *ce marché.* AIDEZ-*lui* à *descendre.* AIDER *quelqu'un* à *payer ses dettes.*

Aimer à.

Aimer, signifiant *prendre plaisir à quelque chose*, se joint avec la préposition *à* devant l'infinitif : AIMER à *jouer*, à *chasser*, à *se promener. Cet animal* AIME à *courir.*

On ne dit pas : *Aimer jouer, chasser*, ni... *de jouer, de chasser*, etc.

Aimer mieux.

Aimer mieux ne veut aucune préposition : *J'*AIME MIEUX *venir maintenant que plus tard.*

Cependant, s'il y a une comparaison exprimée par deux infinitifs, on met ordinairement *de* avant le second : *J'*AIMERAIS MIEUX *mourir que* DE *faire une mauvaise action.*

Alentour.

Alentour est adverbe ; il ne saurait avoir de complément : *Tourner, rôder* ALENTOUR. *Les échos d'*ALENTOUR. On ne dira donc pas : ALENTOUR *du foyer*, mais : AUTOUR *du foyer.*

Aller — être.

Aller peut être remplacé par le verbe *être*, mais seu-

lement dans les temps composés. Toutefois, on n'emploie le verbe *être* que s'il y a déjà eu retour ; tandis qu'on fait usage de *aller*, qu'il y ait eu retour ou non. Ainsi on dira : *Il* A ÉTÉ *à la messe*, s'il en est revenu ; et : *Il* EST ALLÉ *à la messe*, s'il y est encore, ou même s'il en est revenu.

Anoblir — ennoblir.

Anoblir, c'est donner des lettres de noblesse : *Sa famille a été* ANOBLIE *par le roi.*

Ennoblir, c'est donner de la dignité, rendre plus illustre : *Les sciences, les beaux-arts* ENNOBLISSENT *une langue.*

Applaudir.

Applaudir, au propre, signifie battre des mains en signe d'approbation ; et, au figuré, approuver ce que fait ou dit une personne, et manifester sa satisfaction de quelque manière que ce soit. Dans les deux sens, il est tantôt neutre et tantôt actif.

J'ai assisté à cette conférence ; on a APPLAUDI *beaucoup.* APPLAUDIR *aux acteurs. J'*APPLAUDIS *à votre dévouement, à votre conduite. Il a fait un discours que tout le monde a vivement* APPLAUDI. *Je vous* APPLAUDIS *de vous être conduit ainsi.*

Après.

On ne doit pas dire : *La clef est* APRÈS *la porte. J'ai une tache* APRÈS *mon habit ;* mais : *La clef est* à *la porte. J'ai une tache à mon habit,* SUR *mon habit.*

Dans le sens de travailler actuellement à une chose, on peut dire *être après* cette chose : *J'ai trouvé que mon avocat* ÉTAIT APRÈS *mon affaire. Je* SUIS APRÈS *à écrire. Il* EST APRÈS *à bâtir sa maison.*

Quand *après* est suivi d'un infinitif, comme dans les

deux derniers exemples ci-dessus, l'expression est dure à l'oreille, et il est préférable de substituer *être occupé* à *être après*. *Il* EST OCCUPÉ *à bâtir sa maison.*

Assurer.

Assurer une chose à quelqu'un, c'est la donner pour certaine : *Je n'*ASSURE *pas le fait. Il leur* ASSURA *que la chose était vraie.*

Assurer quelqu'un d'une chose, c'est engager fortement quelqu'un à regarder une chose comme certaine, à y croire : ASSUREZ-*le* DE *mon respect*, DE *mon dévouement.*

A terre — par terre.

Ces deux expressions s'emploient indifféremment : *Il s'est jeté* à TERRE, PAR TERRE, *et il s'est roulé sur le parquet.*

A travers — au travers.

La première de ces expressions rejette la préposition *de* : *Il courut* à TRAVERS *les champs.*

La seconde l'exige : *Il se fit jour* AU TRAVERS DES *ennemis.*

A travers se dit principalement pour désigner un passage libre. *Au travers* se dit, au contraire, pour désigner un passage qu'on se procure entre des obtacles ; mais cette distinction n'est pas toujours rigoureusement observée : *On ne voyait le soleil qu'*à TRAVERS *les nuages. qu'*AU TRAVERS *des brouillards.*

Atteindre.

Atteindre demande la préposition *à* :

1° Lorsqu'il signifie *toucher* à une chose assez éloignée pour qu'on ne puisse pas y arriver sans quelque

effort : ATTEINDRE AU *plafond. L'eau* ATTEIGNIT *jusqu'*AU *premier étage.*

2° Lorsqu'il signifie parvenir à un but après des efforts d'intelligence, de travail : ATTEINDRE à *la perfection.* ATTEINDRE AU *sublime.*

Dans les autres cas, ce mot rejette la préposition : *Nous* ATTEINDRONS *ce village avant la nuit.* ATTEINDRE *l'ennemi par une marche rapide. Nous* ATTEIGNONS *enfin le terme de nos souffrances.*

Attention.

On dit : *C'est faute d'*ATTENTION *qu'il n'a pas relevé cette erreur. C'est une faute d'*INATTENTION *qu'on lui reproche.*

Auparavant — avant.

Auparavant, adverbe de temps, s'emploie absolument : *Je l'en avais averti longtemps* AUPARAVANT.

La préposition *avant* s'emploie avec un complément : *J'ai vu cela* AVANT *vous.*

Auprès de — près de.

Auprès de, près de marquent l'un et l'autre le voisinage, la proximité : *La rivière passe* AUPRÈS DE *cette ville. Il est logé* PRÈS DE *l'église.*

Pour marquer le séjour, la présence habituelle et fréquente d'une personne auprès d'une autre, on emploie *auprès de : Ce jeune homme a toujours vécu* AUPRÈS DE *ses parents.*

Quoique *près* doive régulièrement être suivi de la préposition *de*, l'usage permet néanmoins de la supprimer dans certaines phrases : *Lachine* PRÈS *Montréal. Ambassadeur de France* PRÈS *la Sublime-Porte.*

Aussi, si — autant, tant.

Aussi et *autant* servent à exprimer la comparaison : *Il a* AUTANT *d'application que de succès. Il est* AUSSI *instruit que modeste.*

Si et *tant* marquent la quantité, l'étendue : *Il est* SI *fatigué qu'il ne peut se tenir. La rivière a* TANT *grossi qu'elle déborde déjà.*

Aussi et *si* accompagnent un adjectif, un participe ou un adverbe.

Autant et *tant* accompagnent le plus souvent un nom ou un verbe.

Quand *autant* se joint à un adjectif, il le suit toujours : *Votre refus est juste* AUTANT *que ma demande.*

Autrefois — autre fois.

Ecrit en un seul mot, *autrefois* s'applique au temps passé : *Les hommes d'*AUTREFOIS *étaient, dit-on, plus robustes que ceux d'aujourd'hui.*

Ecrit en deux mots, il signifie, au singulier, *une fois*, et, au pluriel, *plusieurs fois : Revenez une* AUTRE FOIS. *Souvent il est gai ; d'*AUTRES FOIS *il est morne et sombre.*

Avoir affaire à, avec, de.

Avoir affaire à quelqu'un, avec quelqu'un, signifient avoir à lui parler, avoir à traiter, à négocier avec lui de quelque chose : *J'*AI AFFAIRE à *lui. Un marchand* A AFFAIRE *avec toutes sortes de personnes.*

Avoir affaire à quelqu'un signifie encore avoir quelque contestation, quelque démêlé : *Il* A AFFAIRE à *forte partie.*

Avoir affaire de signifie *avoir besoin de : J'*AI AFFAIRE DE *vous, ne sortez pas. Il* A AFFAIRE D'*argent.*

Il ne faut pas confondre le nom *affaire* avec le verbe *faire* précédé de la préposition *à : J'ai* à FAIRE *une*

lettre. Ils ont à FAIRE *un voyage. Ce travail est* à FAIRE.

Avoir l'air.

L'adjectif qui suit l'expression *avoir l'air* s'accorde avec le mot *air*, lorsqu'il s'agit d'êtres animés et si l'on a en vue les traits de la physionomie ou les manières extérieures : *Cette femme a l'*AIR BON ; *celle-ci a l'*AIR MÉCHANT. *Cette personne a l'*AIR BADIN. *Ces enfants ont l'*AIR AISÉ.

Si *avoir l'air* signifie *sembler, paraître,* sans que l'on ait en vue seulement les traits de la physionomie, les manières extérieures, l'adjectif s'accorde avec le sujet : *Elles avaient l'*AIR FACHÉES. *Elles avaient l'*AIR BOSSUES. *Ils avaient l'*AIR POLIS.

Si le sujet est un nom d'être inanimé, c'est toujours avec lui que l'accord a lieu : *Cette* VIANDE *a l'air* BONNE *Ces* FRUITS *ont l'air* MÛRS. *Ces* ARBRES *ont l'air* VIGOUREUX.

Quand l'accord doit se faire avec le sujet, il est préférable de dire : *Ces personnes avaient l'air d'être fâchées. Ces fruits avaient l'air d'être mûrs.*

Bien — très.

Bien s'emploie devant un nom, un adjectif, un verbe, un participe ou un adverbe : *Il a* BIEN *soif. Il a* BIEN *faim. Il boit* BIEN.

Très ne peut modifier qu'un adjectif, un participe ou un adverbe : *Il est* TRÈS *bon. Il est* TRÈS *estimé. Il agit* TRÈS *sagement.*

Campagne.

En campagne signifie en voyage : *Je vais* EN CAMPAGNE.

Etre à la campagne, c'est être hors de la ville : *Je vais résider* à LA CAMPAGNE.

Capable — susceptible.

Capable a un sens actif et signifie être en état de faire une chose, qui a de l'aptitude, des dispositions à quelque chose, qui peut produire tel ou tel effet : *Serez-vous* CAPABLE *de porter ce fardeau ? C'est un homme* CAPABLE *de gouverner. Cette maladie est* CAPABLE *de le conduire au tombeau.*

Susceptible a un sens passif et signifie apte à recevoir certaines modifications : *Cette terre est* SUSCEPTIBLE *d'amélioration. L'esprit de l'homme est* SUSCEPTIBLE *de bonnes, de mauvaises impressions.*

Ce qu'il plaira — ce qui plaira.

La première de ces locutions s'emploie si l'on veut exprimer une idée de volonté, de commandement, ou simplement de demande : *Il n'en sera que* CE QU'IL *vous* PLAIRA. *Je ferai* CE QU'IL *vous* PLAIRA *de commander.*

Si l'on veut exprimer l'idée d'être agréable, on dit CE QUI PLAIRA : *Je ferai* CE QUI *vous* PLAIRA, *ce qui vous sera agréable.*

Colorer — colorier.

Colorer signifie donner de la couleur : *Le vin* COLORE *l'eau. Le soleil* COLORE *les fruits, les fleurs, les moissons.*

Colorier, c'est appliquer des couleurs avec un pinceau ou avec tout autre objet : COLORIER *une estampe, un dessin, une statue.*

Commencer à, de.

Commencer à s'applique à une action qui aura du progrès, de l'accroissement : *Cet enfant* COMMENCE *à parler, à lire, à écrire. Je* COMMENCE *à comprendre.*

Commencer de se dit d'une action qui aura de la durée,

mais pas d'accroissement : *Lorsqu'il* COMMENÇA DE *parler, chacun se tut pour l'écouter. Il avait* COMMENCÉ D'*écrire sa lettre.* COMMENCER DE *dîner.*

Cependant on dit quelquefois *commencer à* pour *commencer de :* COMMENÇONS à *dîner. Ils* COMMENCÈRENT à *jouer.*

Comparer à, avec.

Comparer à signifie affirmer une ressemblance : *On* COMPARE *les conquérants* à *des torrents impétueux.*

Comparer avec signifie rapprocher deux objets pour en marquer les ressemblances ou les différences : *On a souvent* COMPARÉ *Corneille* AVEC *Racine, Montesquieu* AVEC *Bossuet.* COMPARER *la vie du juste* AVEC *celle du pécheur.*

Conséquent — important.

Avec un nom de chose, on ne doit pas employer *conséquent* pour *important, considérable.* On ne dira donc pas : *Une affaire, une somme* CONSÉQUENTE ; *des propriétés* CONSÉQUENTES ; mais : *Une affaire, une somme* IMPORTANTE ; *des propriétés* CONSIDÉRABLES.

Consommer — consumer.

Consommer signifie perfectionner, achever ou détruire par l'usage : *Cet homme est* CONSOMMÉ *dans les sciences. Cette famille* CONSOMME *tout son bien. Nos provisions sont* COMSOMMÉES.

Consumer signifie réduire à rien : *La rouille* CONSUME *le fer. Le temps* CONSUME *tout.*

Continuer à, de.

On dit *continuer à*, quand il s'agit d'un genre d'action d'une durée indéfinie : CONTINUEZ à *vous instruire.*

Continuer de se dit s'il s'agit d'une action, d'une entreprise particulière : CONTINUEZ D'*écrire vos lettres*, DE *lire ce passage.*

Croire — croire à, en.

Croire quelqu'un, c'est tenir pour vrai ce qu'il dit, suivre ses conseils : CROYEZ-*vous cet homme-là ? Je vous* CROIS. *Il ne* CROIT *point les médecins.*

Croire à quelqu'un, c'est se fier à lui : CROIRE AUX *astrologues*, AUX *médecins.*

Croire quelque chose, c'est tenir cette chose pour vraie : *Je* CROIS *cette vérité. Il* CROIT *cette histoire. Les chrétiens* CROIENT *tout ce que l'Eglise enseigne.* CROIRE *l'Evangile.*

Croire à quelque chose, c'est, ou tenir cette chose pour vraie, ou être persuadé de son existence, ou enfin s'y fier : *Il ne* CROIT *pas à la magie. Je ne* CROIS *pas* AUX *revenants. Je* CROIS *à la médecine. Il ne* CROIT *à rien.*

Croire en exprime une croyance complète quant à l'existence, et une confiance absolue quant à la véracité : CROIRE EN *Dieu.* CROIRE EN *Jésus-Christ. Celui qui* CROIT EN *Dieu ne s'inquiète guère des maux de la terre.*

Davantage — plus.

Davantage s'emploie toujours sans aucune espèce de complément : *La science est estimable, mais la vertu l'est bien* DAVANTAGE.

Par conséquent, au lieu de dire : *Il a* DAVANTAGE *de brillant que de solide*, on dira : *Il a* PLUS *de brillant que de solide.*

Davantage ne doit jamais être employé pour *le plus : C'est celui de tous ses enfants qu'elle aime* LE PLUS, et non DAVANTAGE.

On ne doit pas confondre l'adverbe *davantage* avec le nom *avantage* précédé de l'article *des* élidé : *Que* D'AVANTAGES *il a perdus !*

Dedans, dehors — dessus, dessous.

Ces mots sont adverbes et s'emploient absolument : *Je le croyais* DEDANS *et il est* DEHORS. *Je l'avais mis* DESSOUS *et il se trouve* DESSUS.

Les prépositions *dans, hors, sur, sous,* sont toujours suivies d'un complément : *Est-il* HORS *de la maison ? Oui, il est* DANS *le jardin.*

Cependant les mots *dedans, dehors, dessus, dessous,* peuvent prendre un complément :

1° Quand ils sont mis en opposition : *Je n'ai vu cet objet ni* DESSUS, *ni* DESSOUS *le tapis.*

2° Quand ils sont précédés d'une préposition : *De* DESSUS *ce toit on voit au* DEDANS *de ma maison.*

Déjeuner, dîner, souper.

On dit *déjeuner, dîner, souper, avec* quelqu'un, et *déjeuner, dîner, souper de* quelque chose : DÉJEUNER AVEC *un ami.* DÎNER D'*un poulet.* SOUPER D'*un morceau de bœuf.*

Cependant l'Académie a cet exemple : DÉJEUNER AVEC *du beurre et des radis.*

Désirer — désirer de.

Désirer devant un infinitif est suivi de la préposition *de* lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile ou indépendant de la volonté : DÉSIRER DE *réussir. Il y a longtemps que je* DÉSIRAIS DE *vous rencontrer. Je* DÉSIRERAIS *bien* D'*en être débarrassé.*

Dans les cas contraires, il s'emploie sans la préposition *de : Je* DÉSIRE *le voir. Elle* DÉSIRE *vous parler.*

De suite — tout de suite.

De suite signifie l'un après l'autre, sans interruption : *Il marcha trois jours* DE SUITE.

Tout de suite signifie sans délai, sans retard : *Il faut que les enfants obéissent* TOUT DE SUITE.

Digne — indigne.

Digne, sans négation, se dit du bien et du mal. DIGNE *de louange ;* DIGNE *de mépris.*

Digne avec négation et *indigne* ne se prennent qu'en bien : *Il n'est pas* DIGNE *de vivre. Il est* INDIGNE *de foi. Cette faute est* INDIGNE *de pardon.*

Emprunter à, de.

Emprunter, avec un complément indirect de personne, prend indifféremment *à* ou *de :* EMPRUNTER DE *quelqu'un*, à *quelqu'un.*

Avec un complément indirect de chose, il prend *de* s'il signifie recevoir, tirer de, devoir à : *Les magistrats* EMPRUNTENT *leur autorité* DU *pouvoir qui les institue. La lune* EMPRUNTE *sa lumière* DU *soleil.*

Il prend *à* ou *de*, s'il signifie se servir, user, tirer parti de ce qui est à un autre ou de ce qu'un autre fournit : EMPRUNTER *une pensée à un auteur. Cette langue n'a presque rien* EMPRUNTÉ AUX *autres. Il a* EMPRUNTÉ *ce passage* d'*un auteur célèbre.*

En définitive.

On doit dire *en définitive* et non *en définitif : Il a gagné son affaire* EN DÉFINITIVE.

Ennuyant — ennuyeux.

Ennuyant se dit de ce qui chagrine, qui importune ou qui contrarie actuellement : *Cela est fort* ENNUYANT. *Quel temps* ENNUYANT !

Ennuyeux se dit de ce qui ennuie, qui est propre à ennuyer habituellement : *Livre* ENNUYEUX. *Cet homme est bien* ENNUYEUX.

Ne faire que — ne faire que de.

Ne faire que marque une action fréquemment répétée, ou une action instantanée qui est immédiatement suivie de son résultat ou d'une autre action : *Il* NE FAIT QU'*entrer et sortir. Il* N'A FAIT QUE *paraître et disparaître. Je* NE FIS QUE *le toucher et il tomba. Il* N'A FAIT QUE *paraître dans l'assemblée et s'est retiré aussitôt.*

Ne faire que de marque une action qui vient d'avoir lieu : NE FAIRE QUE DE *sortir*, QUE D'*arriver*, QUE DE *s'éveiller.*

Fixer.

On dit, dans le sens de regarder : FIXER *les yeux, la vue, les regards sur quelqu'un, sur quelque chose*, et non : FIXER *quelqu'un*, FIXER *quelque chose.*

Imminent — éminent.

Imminent signifie qui est près de tomber sur quelqu'un, sur quelque chose : *Une ruine, une disgrâce* IMMINENTE. *Péril* IMMINENT.

Eminent signifie, au propre, haut, élevé ; et, au figuré, excellent et surpassant tous les autres, très grand : *Un lieu* ÉMINENT. *Un homme* ÉMINENT *en doctrine, en piété. Un danger* ÉMINENT *peut n'être pas* IMMINENT,

Imposer — en imposer.

Imposer signifie inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte : *Notre fière contenance* IMPOSA *aux ennemis.*

En imposer signifie tromper, abuser, surprendre, en faire accroire : *Vous voulez* EN IMPOSER *à vos juges. Ne le croyez pas, il* EN IMPOSE.

Infecter — infester.

Infecter signifie gâter, corrompre, incommoder par

communication de quelque chose de puant, de contagieux, de venimeux : *Ce marais* INFECTE *l'air.*

Infester signifie ravager, désoler : *Les pirates* INFESTENT *toutes ces côtes-là. Les mauvaises herbes* INFESTENT *nos jardins.*

Insulter — insulter à.

Insulter quelqu'un, c'est le maltraiter, l'outrager de fait ou de parole : *Il est allé l'*INSULTER *jusque chez lui.*

Insulter à signifie manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses : *Il ne faut pas* INSULTER AUX *malheureux.* INSULTER à *la raison,* AU *bon sens,* AU *bon goût.*

Matinal — matineux.

Matinal se dit de celui qui s'est levé matin : *Vous êtes bien* MATINAL *aujourd'hui.*

Matineux, matineuses, qui est dans l'habitude de se lever matin : *Il faut être plus* MATINEUX *que vous ne l'êtes.*

Matinier n'est guère usité que dans cette expression : *L'étoile* MATINIÈRE.

Mêler avec, à.

Mêler avec signifie, au propre, mettre ensemble deux ou plusieurs choses et les confondre : MÊLER *l'eau* AVEC *le vin. Le Richelieu* MÊLE *ses eaux* AVEC *celles du St-Laurent.*

Mêler se dit aussi figurément en parlant des choses morales ; il signifie alors joindre, unir une chose avec une autre et demande la préposition *à* : *Il sait* MÊLER *à propos la douceur à la sévérité. Cet auteur a* MÊLÉ *l'agréable à l'utile dans tous ses outrages.* MÊLER *les affaires aux plaisirs.*

Observer — faire observer.

Observer, dans le sens de regarder, signifie considérer avec application, avec étude ; il signifie encore remarquer, faire attention : OBSERVER *le cours des astres.* OBSERVER *les symptômes d'une maladie. J'ai* OBSERVÉ *qu'il n'adressait la parole qu'à vous.*

On ne doit pas employer ce mot dans le sens de *faire remarquer.* On ne dit pas : *Je vous* OBSERVERAI *que...*, mais : *Je vous* FERAI OBSERVER *que...*

Parce que — par ce que.

Parce que, écrit en deux mots, signifie *attendu que, à cause que : Il se repose* PARCE qu'*il est fatigué.*

Par ce que, écrit en trois mots, signifie *par la chose que :* PAR CE QUE *vous faites, je crois que vous êtes habile.*

Pardonner — pardonner à.

Pardonner a pour complément direct le nom de la chose, et pour complément indirect le nom de la personne avec la préposition *à :* PARDONNER *les offenses.* PARDONNER à *quelqu'un.* PARDONNEZ-*lui.*

Participer à — de.

Participer à, c'est prendre part à, s'intéresser à : *Il* PARTICIPE à *mes peines comme* à *mes plaisirs.* PARTICIPER AUX *prières des fidèles.*

Participer de signifie tenir de la nature de quelque chose : *Cela* PARTICIPE DE *la nature du feu. Cette maladie* PARTICIPE DE *telle autre.*

Partout — par tout.

Partout, en un seul mot, signifie en tous lieux : *On a reconnu* PARTOUT *la nécessité d'une divinité.*

Par tout, écrit en deux mots, signifie *par la chose*

que ou *par les choses que :* PAR TOUT *ce qu'il m'a dit, je vois qu'il a raison.*

Plus tôt — plutôt.

Plus tôt, en deux mots, est locution adverbiale de temps qui est l'opposé de *plus tard : Je suis en retard ; demain j'arriverai* PLUS TÔT.

Plutôt, en un seul mot, avec retranchement de l's marque la préférence, ou il signifie *dès que, à peine... que :* PLUTÔT *mourir que de faire une lâcheté. Il n'eut pas* PLUTÔT *dit cette parole qu'il s'en repentit.*

Pourquoi — pour quoi.

Pourquoi, écrit en un seul mot, est une conjonction qui signifie *Pour quel motif ;* POURQUOI *ne vient-il pas ?*

Pour quoi, écrit en deux mots, signifie *pour quelle chose : Donnez-moi ce livre.*—POUR QUOI *faire ? — Pour l'examiner.*

Prêt à — près de.

Prêt à signifie *disposé à : Vous êtes* PRÊT *à mourir. Il est* PRÊT *à partir.*

Près de signifie *sur le point de : Ce mur est* PRÈS DE *tomber. Ce malade est* PRÈS DE *mourir.*

Promener — se promener.

Promener quelqu'un, c'est le conduire *d'un endroit à un autre :* PROMENER *un vieillard, un malade. Il m'a* PROMENÉ *dans sa calèche.*

On ne dit jamais *promener* pour *se promener ; je promène pour je me promène.*

Quand — quant à.

Quand, écrit par un *d*, signifie *lorsque, alors même que : J'irai vous voir* QUAND *je pourrai. Je serai votre*

ami QUAND *même vous ne le voudriez pas.* QUAND *on découvrirait votre démarche, on ne pourrait la blâmer.*

Quand, écrit avec un *t*, signifie *pour ce qui est de*, et il est toujours suivi de la préposition *à* : QUANT à *lui, il en usera comme il lui plaira.*

Quoique — quoi que.

Quoique, écrit en un seul mot, signifie *bien que* : QUOIQUE *pauvre, il est honnête.*

Quoi que, en deux mots, signifie *quelque chose que* : QUOI QUE *dise le menteur, il n'est pas cru.*

Se rappeler.

Se rappeler a toujours pour complément direct la chose dont on parle : *Vous* RAPPELEZ-VOUS *ce fait ? — Je* ME *le* RAPPELLE *parfaitement. Je* ME RAPPELLE *qu'il m'a conté cette histoire.*

On ne dit donc pas : *Je* ME RAPPELLE DE *cela. Je* M'EN RAPPELLE *parfaitement.*

S'occuper de, à.

S'occuper de quelque chose, c'est y penser, en avoir la tête remplie, chercher les moyens d'y réussir : *Il* S'OCCUPE *beaucoup* DE *ses affaires. Je* M'OCCUPE DE *vous.*

S'occuper à quelque chose c'est y travailler : *Il* S'OCCUPE à *son jardin. Tout le jour il* S'OCCUPE à *lire.*

Surtout — sur tout.

Surtout, écrit en un seul mot, signifie principalement : *Appliquez-vous* SURTOUT *à l'étude de la Religion.*

Sur tout, écrit en deux mots, signifie *sur toute chose : Il a été interrogé* SUR TOUT *et il a réussi.*

Témoin.

Témoin s'emploie quelquefois adverbialement au commencement d'une phrase; il est alors invariable : TÉMOIN *les victoires qu'il a remportées.*

Mais il varie si c'est par inversion qu'il est placé au commencement de la phrase : TÉMOINS *de cette scène, nous avons pu la raconter dans tous ses détails.*

Témoin est toujours invariable dans l'expression *à témoin : Je les ai pris tous* à TÉMOIN.

Tout à coup — tout d'un coup.

Tout à coup signifie *subitement, avec précipitation : Ils ont disparu* TOUT À COUP.

Tout d'un coup signifie *en une fois : Il a perdu vingt piastres* TOUT D'UN COUP.

Vénéneux — venimeux.

Vénéneux ne se dit que des végétaux ou des matières inorganiques : *Cet arbuste est* VÉNÉNEUX. *La ciguë est* VÉNÉNEUSE. *Toutes les préparations du plomb sont* VÉNÉNEUSES.

Venimeux se dit des animaux : *Ce serpent est* VENIMEUX. *La vipère est* VENIMEUSE.

Venimeux se dit aussi des choses que l'on croit infectées du venin de quelque animal : *On dit que les herbes sur lesquelles le crapaud et la chenille ont passé sont* VENIMEUSES.

Vis-à-vis.

Vis-à-vis signifie *en face de*. Il ne doit pas être employé dans le sens de *envers, à l'égard de : Je me plaçai* VIS-À-VIS *de lui. Il est ingrat* ENVERS *son bienfaiteur.*

On ne doit donc pas dire : *Il est ingrat* VIS-À-VIS *de son bienfaiteur.*

FIN.

N

I

1
2
3

5
6
7
8

9

TABLE DES MATIERES

Pages

Notions préliminaires..... 4

PREMIÈRE PARTIE

Etude des mots variables et des mots invariables.

Introduction..... 7

CHAPITRE Ier

DU NOM OU SUBSTANTIF.

1re leçon..... 8
2e — Du genre dans les noms..... 9
3e et 4e leçons. Remarque sur la distinction des genres..... 10
5e leçon. Du nombre..... 11
6e — De la formation du pluriel dans les noms. 12
7 — Noms qui ont deux formes au pluriel.... 13
8 — Du nom collectif et du nom composé..... 14

CHAPITRE II

DE L'ARTICLE.

9e leçon..... 15

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF.

10e leçon..... 16
11 — Formation du féminin..... 17
12 — Adjectifs qui doublent la consonne finale 17
13 — Féminin des adjectifs en *eur*..... 18
14 — Adjectifs très irréguliers au féminin..... 19
15 — Du pluriel dans les adjectifs..... 19
16 — Accord de l'adjectif avec le nom..... 20
17 — Degrés de signification 21
18 — Remarques sur l'adjectif..... 22
19 — Place des adjectifs..... 23
20 — Des adjectifs déterminatifs..... 23
21 — De l'adjectif démonstratif..... 24
22 — Des adjectifs numéraux ou de nombre... 25

CHAPITRE IV

DU PRONOM.

23e leçon..... 26
24 — Des pronoms personnels..... 27
25 — Des pronoms possessifs..... 27
26 — Des pronoms démonstratifs..... 28
27 — Des pronoms relatifs..... 29
28 — Des pronoms indéfinis..... 30

CHAPITRE V

DU VERBE.

29e leçon. Du verbe en général..... 30
30 — Nombre et personne..... 31
31 — Du sujet..... 32
32 — Accord du verbe avec son sujet..... 32
33 — Complément du verbe..... 33
34 — Des modes du verbe 34

35e leçon Des temps du verbe..... 35
36 — Observations sur les temps des verbes... 36
37 — Des différentes sortes de verbes..... 38
38 — Des conjugaisons..... 38
39 — Conjugaison du verbe ÊTRE 39
40 — Conjugaison du verbe AVOIR..... 42
41 — Première conjugaison : Verbe DONNER... 44
42 — Remarques sur quelques verbes de la première conjugaison..... 47
43 — Deuxième conjugaison : Verbe FINIR.... 49
44 — Remarques sur *Haïr*, *Fleurir*, *Bénir*..... 51
45 — Troisième conjugaison : Verbe APERCEVOIR..... 52
46 — Quatrième conjugaison : Verbe VENDRE. 55
47 — Observations sur les verbes de la quatrième conjugaison..... 57
48 — Observations sur les terminaisons des verbes..... 58
49 — Du verbe actif..... 60
50 — Du verbe neutre..... 61
51 — Du verbe passif..... 63
52 — Du verbe pronominal..... 65
53 — Du verbe unipersonnel..... 67
54 — Des formes du verbe..... 69
55 — Formation des temps..... 72
56e et 57e leçons. Deuxième conjugaison..... 74
58e, 59e, 60e et 61e leçons. Troisième et quatrième conjugaisons..... 77
62e leçon. Des verbes irréguliers..... 82
63 — Deuxième conjugaison..... 83
64 — Troisième conjugaison..... 85
65 — Quatrième conjugaison..... 87
66 — Verbes défectifs..... 88
67 — Troisième conjugaison..... 89
68 — Quatrième conjugaison..... 90
69 — Observations sur le mode subjonctif..... 93
70 — Emploi de l'accent circonflexe dans les verbes..... 94

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE.

71e leçon. Du participe en général..... 95
72 — Du participe présent..... 96
73 — Du participe passé 96
74 — Remarques sur le participe passé..... 97

CHAPITRE VII

DES MOTS INVARIABLES.

75e leçon. De l'adverbe 99
76 — Remarques sur les adverbes 101
77 — De la préposition..... 102
78 — De la conjonction..... 103
79 — De l'interjection..... 104

CHAPITRE VIII

80e leçon. De l'analyse grammaticale 106
81 — Modèles d'analyses..... 108

SECONDE PARTIE

De l'orthographe, de l'accord et de l'emploi des mots

CHAPITRE Ier

82e leçon. De l'orthographe..... 116
83 — Mots primitifs et mots dérivés..... 117
84 — Familles de mots..... 118
85 — De la réduplication de certaines consonnes 120

86e et 87e leçons. De l'emploi de la majuscule..... 122
88e leçon. Des accents..... 125
89 — De l'apostrophe..... 127
90e et 91e leçons. Du trait d'union 128

CHAPITRE II

DU GENRE ET DU NOMBRE DE QUELQUES NOMS.

92e leçon. Noms dont la distinction du genre présente quelques difficultés..... 130
93 — Genre des noms *aide, aigle, amour, couleur* et *délices* 131
94 — Genre des noms *couple, enfant, élève, foudre* et *hymne*..... 132
95 — Du mot *gens*..... 133
96 — Genre des noms *œuvre, orge, orgue, pâque, période* et *quelque chose*..... 134
97 — Noms masculins ou féminins selon le sens..... 135
98 — Du pluriel dans les noms propres..... 137
99 — Du pluriel dans les noms empruntés aux langues étrangères..... 138
100e, 101e et 102e leçons. Du pluriel dans les noms composés..... 140

CHAPITRE III

DE L'ARTICLE.

103e leçon. De l'article devant les noms pris dans un sens partitif..... 143
104 — De l'article dans les phrases négatives et interrogatives..... 144
105 — De l'article devant *plus, moins, mieux,* ou devant un nom pris dans un sens déterminé..... 145
106e et 107e leçons. De l'article et de la préposition avant les noms propres..... 146

108e leçon. Répétition de l'article..... 148
109 — Suppression de l'article..... 149

CHAPITRE IV

ACCORD DE L'ADJECTIF.

110e leçon. De l'adjectif qualificatif après plusieurs noms..... 150
111 — *Feu, nu*..... 151
112 — *Demi, franc de port*..... 152
113 — *Ci-joint, ci-inclus, attendu, supposé, vu,* etc..... 153
114 — *Possible, proche*..... 153
115 — De l'adjectif employé comme adverbe ou pour désigner les couleurs..... 154
116 — Des adjectifs composés..... 155
117 — Adjectif possessif..... 157
118 — Emploi de *son, sa, ses, leur, leurs, en*.... 157
119 — Emploi de *son, sa, ses, leur, leurs,* après le pronom indéfini *chacun*..... 158
120 — Adjectifs numéraux *vingt, cent, mille*.. 159
121 — *Même*..... 160
122 — *Nul, aucun, chaque*..... 161
123 — *Quelque*..... 162
124e et 125e leçons...Du mot *tout*..... 163
126e leçon. Place du pronom personnel employé comme sujet..... 165
127 — Place du pronom personnel employé comme complément..... 166
128 — Répétition du pronom personnel..... 167
129 — Emploi des pronoms *nous* et *vous*..... 168
130 — Emploi des pronoms *lui, leur, eux, elle elles, soi*..... 169
131 — Du pronom personnel *le*..... 170
132 — Du pronom démonstratif *ce*..... 171
133 — Des pronoms *celui, celle, ceux, celles, ceci, cela.* 172

134 — Du pronom conjonctif..... 173
135 — Du pronom indéfini..... 175
136 — Accord du verbe avec son sujet..... 177
137 — Sujets joints par *ou*, par *ni*..... 178
138 — Sujets joints par *et non*, *mais non*, *mais*, *comme*, *de même que*, etc..... 179
139 — Accord du verbe qui a pour sujet *l'un et l'autre*, *plus d'un*, *un des*..... 180
140 — Accord du verbe avec le pronom *qui*... 181
141 — Accord du verbe *être* précédé de *ce* 183
142e, 143e et 144e leçons. Accord du verbe après un collectif..... 184
145e leçon. Du sujet et du complément des verbes. 187
146 — De la place des compléments. 189
147 — Emploi des temps de l'indicatif 190
148 — De l'emploi du conditionnel..... 191
149 — De l'emploi du subjonctif..... 193
150 — Emploi des temps du subjonctif. — 1re règle 195
151 — Id. — Deuxième règle..... 196
152 — Emploi de l'infinitif..... 197
153 — Emploi des auxiliaires avec les verbes neutres 198

CHAPITRE V

DU PARTICIPE.

154e leçon. Du participe présent..... 200
155 — De l'adjectif verbal..... 202
156 — Du participe passé..... 203
157 — Application des règles précédentes aux participes des différentes espèces de verbes 204
158e, 159e et 160e leçons. Recherche et distinction du complément pour l'accord du participe..... 206

CHAPITRE VI

EMPLOI DES MOTS INVARIABLES.

161e, 162e et 163e leçons. Emploi de l'adverbe, et en particulier de la particule *ne* dans les propositions subordonnées..... 212
164e leçon. Emploi de la préposition..... 216
165 — Emploi de la conjonction.. 216

CHAPITRE VII

DE L'ANALYSE LOGIQUE.

166e leçon. Introduction 218
167 — De la proposition et de l'analyse logique 219
168 — Des termes de la proposition..... 220
169 — Du sujet 221
170 — Du verbe..... 221
171 — De l'attribut..... 222
172 — De la proposion d'après l'ordre des termes..... 223
173 — De la proposition d'après la présence des termes..... 223
174 — Proposition simple et proposition composée 224
175 — Proposition principale et proposition dépendante..... 225
176e et 177e leçons. Des propositions dépendantes. 226
178 — Construction de la proposition composée..... 228
179 — Construction de la phrase..... 229
180 — Des gallicismes..... 231
181 — Exemples d'analyse logique..... 232

CHAPITRE VIII

DE L'EMPLOI DES SIGNES DE PONCTUATION.

182e leçon. Emploi de la virgule..... 235
183 — Emploi du point et virgule et des deux points..... 236
184 — Des différentes sortes de points..... 238

CHAPITRE IX

De la prononciation de certaines lettres..... 240

CHAPITRE X

De quelques locutions particulières..... 244